



Congress of
African
Economists

Volume 2

Proceedings of the Second Congress of African Economists
Les Actes du Deuxième Congrès des Economistes Africains

***“How to realise
strong and sustainable Economic Growth
in Africa so as to absorb unemployment
and sustain the dynamics of Regional
and Continental Integration”***

***« Comment réaliser
une croissance économique forte et durable
en Afrique, afin de résorber le chômage
et soutenir la dynamique de l’intégration
régionale et continentale »***



African Union Commission
Department of Economic Affairs

Commission de l'Union africaine
Département des affaires économiques

24-26 November / Novembre 2011

Abidjan, Côte d'Ivoire

Volume 2

Proceedings of the Second Congress of African Economists

How to realise strong and sustainable Economic Growth in Africa so as to absorb unemployment and sustain the dynamics of Regional and Continental Integration

Les Actes du Deuxième Congrès des Économistes Africains

Comment réaliser une croissance économique forte et durable en Afrique, afin de résorber le chômage et soutenir la dynamique de l'intégration régionale et continentale

A grant from the European Union to support this project is gratefully acknowledged. Nous remercions l'Union Européenne de son soutien financier pour la réalisation de ce projet.

ISSN number: 1993-6177

© African Union Commission (AUC), December/Décembre 2010

All rights are reserved. No part of this publication may be reproduced or utilised in any form by any means, electronic or mechanical, including photocopying and recording, or by any information or storage and retrieval system, without permission in writing from the publisher. Opinions expressed are the responsibility of the individual authors and not of the AUC.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou utilisée sous aucunes formes ou par quelque procédé que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des photocopies et des rapports, ou par aucun moyen de mise en mémoire d'information et de système de récupération sans la permission écrite de l'éditeur. Les opinions exprimées sont de la responsabilité des auteurs et non de celle de AUC.

Editorial Board

Dr. Maxwell Mkwezalamba,
Executive Editor,
Commissioner for Economic Affairs,
AUC

Dr. René N'Guettia Kouassi,
Director of Economic Affairs,
AUC

Mr. Dossina Yeo,
Acting Head Statistic Division,
Economic Affairs Department,
AUC

Mr. KOMA Baboucarr,
Policy Officer - Private Sector. Development,
Department of Economic Affairs,
AUC

Mrs. Victoria Forster-Jones
Head of Education Division
Department of Economic Affairs,
AUC

Ms. Ambela Barbara,
Editorial Assistant,
Department of Economic Affairs,
AUC

Ms. Yvonne Ajudua,
Department of Economic Affairs,

Mr. Binyam Misgina
Layout Design & Print
AMEYIB Communication & Marketing Plc
info@acm.com.et, <http://www.acm.com.et> / 09 11 64 71 88

Volume 2

Proceedings of the Second Congress of African Economists

Les Actes du Deuxième Congrès des Économistes Africains

How to realise strong and sustainable Economic Growth in Africa so as to absorb unemployment and sustain the dynamics of Regional and Continental Integration

Comment réaliser une croissance économique forte et durable en Afrique, afin de résorber le chômage et soutenir la dynamique de l'intégration régionale et continentale

24-26 November | Novembre 2011

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

Economic Affairs Department
African Union Commission

Département des Affaires économiques
Commission de l'Union africaine

Content / Table des Matières

Growth of Modern Sector and Unemployment in Ivory Coast: A test of Lewis Model	8
<i>Mr. Beke Tite Ehuitché, University of Cocody-Abidjan</i>	
Employment policy, global crisis, climate change and poverty: Africa's conundrum of competing dimensions, dynamics and priorities	32
<i>Mrs. Olivia Muza</i>	
Innovation et emploi : l'ambition d'une initiative africaine	36
<i>Mr. Kissagou Ignace</i>	
Session 3:	62
Governance, institutional reform and the role of the private sector in boosting economic growth in Africa / gouvernance, réforme institutionnelle et rôle du secteur privé dans le renforcement de la croissance économique en Afrique	
Quelles stratégies de croissance économique pour les pays d'Afrique : substitution des importations ou promotion des exportations ?	64
<i>Mr. Chassem Palissy, Ministère de l'Economie, Yaoundé, Cameroun</i>	
Gouvernance et croissance économique en Afrique	78
<i>Mr. Henri Tabi NGOA, Henri Atangana Ondo, Université de Yaoundé II-Cameroun</i>	
Aide publique au développement, gouvernance et croissance économique dans les pays africains en post conflit	92
<i>Mr. Douzounet Mallaye, Université de Yaoundé II</i>	
Réformes institutionnelles, secteur privé et croissance économique en Afrique	148

Mr. Komlagan Nézan, NPTCI, Campus régional d'Abidjan-Cocody

Réformes institutionnelles et croissance économique en Afrique . . . 180

*OKEY Mawussé (PhD student), Université de Lomé, Faculté
des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), Togo*

Session 2

Unemployment as a barrier to sustainable economic growth in Africa

Chômage comme barrière pour soutenir le développement économique en Afrique



Growth of Modern Sector and Unemployment in Ivory Coast: A Test of Lewis's Model

BEKE Tite Ehuitché

ABSTRACT	8
RESUME	9
REVIEW OF THE LITERATURE	10
THE MODEL	12
THE CASE OF CÔTE D'IVOIRE: DATA AND ESTIMATION	15
ESTIMATION	15
DISCUSSION	17
CONCLUSION AND POLICY RECOMMENDATIONS	18
REFERENCES	18

ABSTRACT

The objective of this paper is to test the hypothesis that the growth of the modern sector is associated with lower unemployment rate using data from Côte d'Ivoire.

Lewis, in the mid 50s, made the argument that expansion of the modern sector is a means for developing countries to reduce unemployment caused by an excess of labor in the rural sector. Contrary to Lewis and based on a theoretical model, Harris and Todaro have, in the early 70s, supported that an increase in urban employment, attracting the rural population would lead to an increase in unemployment. This is called the paradox of Todaro.

Recently, the antagonism of the findings of Lewis and Todaro was assessed by Cahuc and Célimène, based on a theoretical model of general equilibrium with endogenous wages. The study of Cahuc and Célimène revealed that the relationship between the expansion of the

RESUME

L'objectif de ce papier est de tester l'hypothèse que la croissance du secteur moderne est associée à un faible taux de chômage en utilisant les données de la Côte d'Ivoire.

C'est au milieu des années cinquante que Lewis formule sa célèbre thèse selon laquelle le développement du secteur industriel constitue un moyen pour les pays en développement de réduire le chômage dû à un excès de travail dans le secteur rural. Contrairement à Lewis et s'appuyant sur un modèle théorique, Harris et Todaro soutiennent qu'un accroissement de l'emploi urbain, en attirant la population rurale entraînerait une augmentation du chômage. C'est ce que l'on a appelé le paradoxe de Todaro. Récemment, l'évaluation de la portée de l'antagonisme des conclusions de Lewis et de Todaro a été faite par Cahuc et Célimène en

¹ *University of Cocody-Abidjan, BP V 43 Abidjan cel. : (+225) 09 66 11 29 / 05 40 18 40 Email: beketite@yahoo.fr The University of Cocody-Abidjan will not give any approbation to the opinions found in this paper. They have to be considered as personal to the author.*

modern sector and unemployment depends heavily on the returns to scale in each sector. The relevance of this model was tested on a sample of seventeen countries of Latin America and allowed to find the situations envisaged by Lewis or by Todaro.

The paper employs time series econometrics. Applied to Côte d'Ivoire, this model seems to confirm the Lewis's proposal that the growth of modern sector leads to a decrease in unemployment.

Key words: Unemployment; migration; returns to scale, time series econometrics.

se basant sur un modèle théorique d'équilibre général à deux secteurs avec salaires endogènes. Celui-ci a révélé que la relation entre l'expansion du secteur moderne et le chômage dépendait fortement des rendements d'échelle de chaque secteur. La pertinence de ce modèle a été testée sur un échantillon de 17 pays d'Amérique latine et a permis de retrouver les situations envisagées soit par Lewis, soit par Todaro.

Le papier utilise l'économétrie des séries temporelles. Appliqué aux données de la Côte d'Ivoire, ce modèle semble confirmer la proposition de Lewis selon laquelle la croissance du secteur moderne entraîne une diminution du chômage.

Mots clés : Chômage, dualisme technologique, flux migratoire, rendements d'échelle, économétrie des séries temporelles.

Employment policy in Côte d'Ivoire has been influenced by different stages of economic development. Indeed, the first two decades after independence were characterized by sustained economic growth with a positive effect on employment.

The second phase was marked by economic recession and the implementation of Structural Adjustment Programs (SAPs) from 1980 to 1993. This phase has seen mass redundancies. To curb the effects of SAPs, the state has established a national employment in 1991 revised in 1995, based on the platform AGEPE-AGEFOP-FDFP-FNS². Despite the implementation of these national plans for employment, the employment situation has deteriorated.

Since 1998, public and private sectors, providers of paid employment can only absorb a very small proportion of the population of working age. Indeed, according to statistics from the CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale), reported on 26,000 companies with 550,000 jobs before the socio-political crisis (1999), the country has only 13,124 companies in 2006 with fewer than 300,000 jobs (SDPR³, 2009).

In the same period, the public sector has replaced

only one retirement in ten. Broadly speaking, urban unemployment rate rose from 16.2% to 27.5% between 2002 and 2008 while the share of employment in the modern sector decreased by 44% in the same period (SDRP, 2009). These statistics suggest that the modern sector plays an important role in employment in Côte d'Ivoire. One could be then ask this essential question: could modern sector be recognized as a potent tool for reducing unemployment in Côte d'Ivoire as assessed by Lewis (1954)?

In this paper, we test the Lewis's hypothesis that the growth of the modern sector is associated with lower unemployment using data from Côte d'Ivoire.

2. Review of the literature

In a famous article, Lewis (1954) presented for the first time his theory of technological dualism. In this theory, there are two sectors in the economy, on the one hand, the capitalist sector using modern technologies and on the other hand, the traditional subsistence sector with a structural surplus labor. Lewis made the argument that the development of capitalist sector was a means of reducing unemployment due to excess labor in the traditional sector.

Lewis's model is purely qualitative and not formalized (Sadoulet, 1983). This model has not proposed a rigorous framework to

² AGEPE (*Agency Studies and Promotion of Job*); AGEFOP (*National Agency for Vocational Training*), FDFP (*Fund for Development and Vocational Training*); FNS (*National Fund for Solidarity*).

³ SDPR (*Strategic Document for Poverty Reduction*).

study mechanisms of migration and urban unemployment (Todaro, 1969). Thus, fifteen years later, Todaro (1969) and Harris and Todaro (1970) developed a theoretical model to study the migration from traditional sector to manufacturing sector. Based on this theoretical model and the gap between wages in both sectors, Harris and Todaro (op.cit.) have argued that an increase in urban employment would increase unemployment. This thesis, opposite to that of Lewis is called the “paradox of Torado”.

This paradox has been the subject of critical analysis and interesting extensions. For Assidon (1992), the importance of Todaro’s model lies in the rise of urban unemployment and rural exodus in most countries in Africa and Latin America. This is a classic analysis of the effect of a sectoral wage rate (Azam, 1995). The model assumes that there is a high wage rate set exogenously in the urban sector, but wages are flexible in the rural sector of the economy.

Several contributions have shown that the validity of the Todaro’s model depended on how the migration flows were taken into account and how the balance of these flows was influenced by unemployment. Indeed, Todaro (op.cit.) has stated that his formulation was justified only if the elasticity of migration with respect to the probability of finding a job in urban cities was fairly large. For Zarembaka (1970), taking into

account this elasticity is the essential idea of Todaro’s model.

Blomqvist (1978), proposed a model in which migration flows are seen as a partial adjustment mechanism. It has integrated into a single model, the effects of short-term and long-term of the creation of urban jobs, taking into account the turnover of the labor in the sector.

Arrelano (1981), summarized the different approaches and compare their implications in the short and medium term. He showed that effects of long-term depended crucially on the specification adopted to represent the flow of migration. According Nakagoni (see Cahuc and Célimène, 1993), job creation would not only increase the migration, but also a spatial expansion of the urban labor market. The expansion of this market, by reducing the marginal costs of transportation enhances migration and tends to increase unemployment.

The common feature of all previous approaches is that wages are constant in the modern sector. The endogenous wage has enabled to explain certain phenomena. Thus, Stiglitz and Calvo (cf. Zajdela, 1990) have extended the model of Harris Todaro, justifying the rigidity of wages in the urban area by the turnover of labor or by the presence of unions.

Indeed, unionization in the modern sector could

explain the gap between wages in the modern and those in the traditional sectors (Calvo, 1978). The origin of this difference could be viewed as a problem of control of the effort of the workers, which requires firms to offer relatively high wages. This incentive wage will encourage the workers in the modern sector workers to increase their productivity. This hypothesis of a positive link between wages and productivity workers is the basis of the theory of efficiency wages (Perrot and Zylberberg, 1989).

The existence of the costs of turnover of labor force explain the downward rigidity of wages in the modern sector and hence unemployment (Stiglitz, cf. Cahuc and Célimène, op. cit.).

Recently, to assess the extent of antagonism of the findings of Lewis and Todaro about the relationship between the expansion of modern sector and unemployment in a dual economy, Cahuc and Célimène have with a theoretical model of general equilibrium in both sectors with endogenous wages showed that: this antagonism could be explained by the structural specificities of the various economies; this relationship depends heavily on the returns to scale in each sector.

This model helps to identify areas of relevance of the findings of Lewis and Todaro. Indeed, using an econometric approach, this study aims to test the realism of the theories of Lewis and Todaro.

Our study is organized in two parts:

The first part presents the model. It describes the two specifications used by Cahuc and Célimène arising from their theoretical model. The first specification is concerned with the nature of the returns to scale and examines the relationship between the level of employment and labor productivity in the modern and traditional sectors. The second functional form estimates the relationship between the proportion of workers in the modern sector and the rate of unemployment.

In the second part, empirical estimations and tests are performed on data from Côte d'Ivoire.

3. The model

The model used to examine the antagonism of the findings of Lewis and Todaro on the relationship between the expansion of modern sector and unemployment in a dual economy is that developed by Cahuc and Célimène (1993).

In this model, the technological dualism of underdeveloped economies is represented not as an opposition between an urban and a rural sector, but between a modern sector consisting of industry, private services sector and administration, and a traditional sector comprising agriculture and informal activities (Esfahani, 1989).

The analytical framework is that of a general equilibrium model with two sectors and endogenous wages. It is shown that the impact of the creation of industrial jobs on unemployment depends crucially on externalities induced by variations in the number of jobs that affect the returns to scale in each sector.

According to Cahuc and Célimène (op. cit.), the influence of these externalities on the relationship between the modern sector employment and unemployment can be assessed as follows:

- on the one hand, assessing the nature of returns to scale in each sector;
- on the other hand, assessing the impact of changes in industrial employment on unemployment.

It is therefore a two-stage approach:

- The first step is to examine the nature of returns to scale, considering the equation that links the level of employment and labor productivity in both sectors;
- In the second stage, the unemployment rate is estimated as a function of the proportion of jobs in the modern sector.

This second step aims to test whether the elasticity of the unemployment rate with respect

to the rate of employment in the modern sector corresponds to the theoretical model.

Before giving the specifications for the two stages, first define the notations used to characterize the variables. These variables are:

L_1 = employment in industry, trade, private services sector and administration;

L_2 = employment in agriculture and other traditional activities;

N = total population in working age;

U = number of unemployed;

Q_1 = output valued at factor cost by industry, trade, market services and non-market services;

Q_2 = output valued at factor cost of agriculture and other traditional activities;

Q_1/L_1 = labor productivity in the modern sector;

Q_2/L_2 = labor productivity in the traditional sector;

L_1/N = share of employment in the modern sector;

U/N = unemployment rate;

The two equations to be estimated in the first

stage are:

Modern sector

$$\ln(Q_{1t}/L_{1t}) = \mu_{01} + \mu_1 \ln(L_{1t}) + \alpha_1 \ln(t) \quad [1]$$

Traditional sector

$$\ln(Q_{2t}/L_{2t}) = \mu_{02} + \mu_2 \ln(L_{2t}) + \alpha_2 \ln(t) \quad [2]$$

Deriving [1] and [2] with respect to time gives the following relations between the rates of growth:

Modern sector

$$(Q_{1t}/L_{1t}) = \mu_1 (L_{1t}) + \alpha_1 \quad [3]$$

Traditional sector

$$(Q_{2t}/L_{2t}) = \mu_2 (L_{2t}) + \alpha_2 \quad [4]$$

If $\mu_i > 0$, $i = 1,2$, returns to scale are increasing; if $\mu_i < 0$, $i = 1,2$ returns to scale are decreasing. α_i , $i = 1,2$ is a time trend that captures the effect of technical progress and capital intensity.

The only equation to be estimated in the second step is:

$$\ln(U_t/N_t) = \beta_0 + \beta_1 \ln(L_{1t}/N_t) \quad [5]$$

Deriving [5] with respect to time gives the following relations between the rates of growth:

$$(U_t/N_t) = \beta_1 (L_{1t}/N_t) \quad [6]$$

It should be noted that the specifications in growth rates are used where the results of estimates of the series in levels are not significant. This is often due to the collinearity of the explanatory variables.

Cahuc and Célimène (op. cit.) have applied the above specifications to a sample of seventeen countries of Latin America and the Caribbean over the period 1960-1988. The results are globally confirmed the relevance of their theoretical model. Indeed, we find the following results:

On the one hand, countries whose returns to scale are decreasing in both sectors have a negative elasticity of the unemployment rate with respect to the percentage change in employment in the modern sector.

These countries are characterized by a very large rural population, an important agricultural sector (over 60% of the population), which represents more than three-quarters of the total value of exports and consumption patterns related to local production. These are the characteristics of the countries studied by Lewis.

On the other hand, countries whose returns to scale are decreasing in the traditional sector and growing in the modern sector have a positive elasticity of the unemployment rate with respect to the percentage change in employment in the

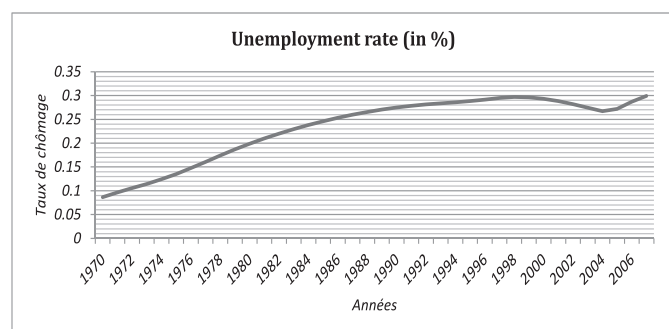
modern sector. These countries are characterized by a relatively large industrial sector and attractive through the wage level. Among these countries, we have Brazil, Mexico and Argentina.

4. The case of Côte d'Ivoire: data and estimation

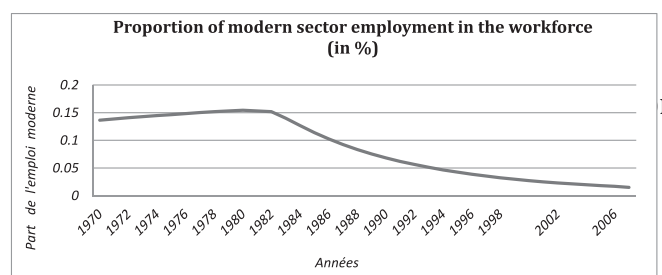
4.1. Data sources

The data from the study were obtained from a combination of various sources. These sources include the World Bank regarding production in the two sectors studied; the International Labor Organization regarding the number of unemployed, the labor force and the National Institute of Statistics (INS) regarding employment shares in agriculture, industry, trade and services.

4.2. Graphic analysis of the variables used



Source: Data from Labour Statistic Database, 2009; published by International Labor Organization.



Source: Data from INS, 2008. 5. Estimation

5. Estimation

5.1. Unit root test

The unit root test is important because it allows examining whether a time series is stationary or not. Knowing the existence of a time series' stationarity is essential because stationarity in regression model is assumed in the derivation of standard inference procedure. Nonstationarity of regression model invalidates the standard results.

According to the theoretical model, we selected 6 variables which are noted as follows:

L₁= employment in industry, trade, private services sector and administration;

L₂= employment in agriculture and other traditional activities;

N = total population in working age;

U = number of unemployed;

Q₁ = output valued at factor cost by industry,

trade, market services and non-market services;

Q₂ = output valued at factor cost of agriculture and other traditional activities;

For each variable we performed a logarithmic transformation. Table 1 shows the results of unit root tests of ADF and PP for the logarithm of variables chosen for the study.

The statistics of unit root test gave values below the critical values, which leads us to reject the null hypothesis of non stationarity at the 5%. Finally, according to tests of Dickey-Fuller and Phillips-Perron, it is clear that, all the variables chosen for this study are stationary at the 5%.

Table 1: Unit Root Tests, 1970-2007

Variables	Level	
	ADF	PP
Log (L ₁)	- (-3.552)	- (-3.552)
Log (L ₂)	- (-3.552)	- (-3.552)
Log (N)	- (-3.552)	- (-3.552)
Log (U)	- (-3.552)	- (-3.552)
Log (Q ₁)	- (-3.552)	- (-3.552)
Log (Q ₂)	- (-3.552)	- (-3.552)

* Denotes rejection of the null hypothesis at a 5% significant level. Numbers in parentheses are critical values at 5%.

5.2. Economic relationships

Nature of returns to scale

- Modern sector

$$\ln \left(\frac{Q_{1t}}{L_{1t}} \right) = 18.90 - 0.984 \ln L_{1t} + 0.737 \ln T$$

(5.69) (-4.11) (9.47)

$$R^2 = 0.734 \qquad \qquad \qquad DW = 1.96$$

- Traditional sector

$$\ln \left(\frac{Q_{2t}}{L_{2t}} \right) = 40.60 - 2.465 \ln L_{1t} + 0.920 \ln T$$

(2.4) (-3.08) (3.96)

$$R^2 = 0.716 \qquad \qquad \qquad DW = 1.95$$

Elasticity of unemployment rate with respect to employment in the modern sector

$$\ln \left(\frac{U_t}{N_t} \right) = -2.519 - 0.0879 \ln \left(\frac{L_{1t}}{N_t} \right) + 0.457 \ln T$$

(-36.86) (-2.30) (9.21)

$$R^2 = 0.946 \qquad \qquad \qquad DW = 0.263$$

We can see that the assumption of non autocorrelated disturbances is rejected at the 5% by the Durbin Watson statistic. To account for this autocorrelation, estimates were corrected by the method of Cochrane - Orcutt (Greene, 2000).

We have:

$$\ln \left(\frac{U_t}{N_t} \right) = -3.045 - 0.3111 \ln \left(\frac{L_{1t}}{N_t} \right) + 0.843 \ln T$$

(-56.89) (-12.61) (22.97)

$$R^2 = 0.965$$

We note that the elasticity of unemployment compared to the share of modern sector employment in the labor force is negative.

As the nature of returns to scale in each sector has an influence on the elasticity of unemployment, we recall the two conclusions that can be learned from the theoretical model:

- First, whether the returns to scale are decreasing in both sectors, job creation in the modern sector produces a decrease in unemployment ;
- Secondly, if returns to scale are constant or increasing in both sectors, expansion of modern sector causes an increase in unemployment.

In the case of Côte d'Ivoire, there are diminishing returns to scale in both sectors and a negative elasticity of unemployment with respect to job creation in the modern sector. Thus, we find for Côte d'Ivoire, the situation envisaged by Lewis.

6. Discussion

A more detailed analysis of these results can be done by examining not only the structure of employment but also that of the economy.

Indeed, if we observe the structure of the

workforce in Côte d'Ivoire, one realizes that nearly 66% of it is in the traditional sector (World Bank ,2007). The report of the World Bank said here that: «despite the rudimentary nature of farming techniques and low agricultural yields, Côte d'Ivoire remains a predominantly agricultural country, both by the number of workers and by its real potential.

Regarding the structure of the economy, we can say that the modern sector is still very poorly developed. It is dominated by chemical and food industries with respectively 33% and 28.5% of national industrial fabric. These two sectors are followed by those in industries of electric power and water. Metal industries and construction follow with respectively 8% and 5.3% of national industrial fabric. Finally, wood industries, textile industries, engineering industries and mining account for 5%, 4.6%, 3.9% and 2.8%. In 2007, there were a total of only 2,402 industrial enterprises with more than ten employees in Ivory Coast. According to these statistics, Ivorian economy remains closed to the characteristics of an underdeveloped economy described by Lewis.

7. Conclusion and policy recommendations

The purpose of this paper was to verify through econometric tests using data from Côte d'Ivoire, the findings of Lewis and Todaro regarding the relationship between unemployment and employment in the modern sector.

To do this, we relied on the theoretical framework developed by Cahuc and Célimène (1993). The results of econometric tests show that the creation of modern jobs lowers the urban unemployment in Côte d'Ivoire, confirming the thesis of Lewis. Therefore, it is important to improve the capacity of the modern sector to create jobs and wealth. Given this finding, the study makes the following recommendations:

- Development a policy of promoting the private sector which is the largest source of jobs;
- Increase access to credit for small and medium enterprises (SMEs);
- Promote a conducive and enabling environment for business development;
- Improve the technical and financial capacity of SMEs and structures that support private enterprises.

8. References

- Arellano, J. (1981) "Do more jobs in the modern sector increase urban unemployment?" *Journal of Development Economics*, 8, 241-247.
- Assidon, E. (1992) *Les théories Economiques du Développement*, Editions la Découverte.
- Azam, J. (1995) Une politique de Développement pour l'Afrique : programme de recherche, dans « Quel avenir pour l'économie africaine » OCDE.
- Blomqvist, A. (1978) "Urban job creation and unemployment in LDCs. Todaro Vs Harris & Todaro", *Journal of Development Economics*, 5, 3-18.
- Brasseur, J. (1993) *Les nouveaux pays industrialisés*, Armand Colin.
- Cahuc, P and Célimène, F. (1993) "L'expansion du secteur moderne diminue t-elle le chômage dans les pays en développement ?" *Economic et Prévision*, 108, 31-46.
- Calvo, G. (1978) "Unemployment and wage determination in LDC's: trade union in the Harris-Todaro model", *International Economic Review*, 16, 65-81.
- Esfahani, H. and Saheli-Isfahani, D. (1989) "Effort observability and worker productivity: towards and explanation of economic dualism", *Economic Journal*, 99, 818-836.
- Erkel-Rousse, H. (1995) *Introduction à*

- l'économétrie du modèle linéaire, Cours photocopié, ENSEA, Malakoff.
- Greene, W. (2000) *Econometric Analysis*, Prentice Hall.
- Harris, R. and Todaro, M. (1970) "Migration, Unemployment and Development: a two sectors analysis", *American Economic Review*, 60, 126-142.
- Lewis, W. (1954) "Economic development with unlimited supplies of labour", *the Manchester School of Economic and Social*, 22, 139-191.
- Malinvaud, E. (1987) *Voies de la recherche macroéconomique*, Editions Odile Jacob.
- Matamona, M. (2000) *Rapport d'étude relatif à la constitution de la base de données*, PNUD, Projet PRC 2000/551 Brazzaville.
- Morgenstern, O. (1950) *L'illusion statistique, Précision et incertitude des données économiques*, Traduction française, Dunod, 1972.
- Norel, P. (1997) *Problèmes du Développement*, Seuil.
- Perrot, A. and Zylberberg, A. (1989) "Salaire d'efficience et dualisme du marché du travail », *Revue Economique*, 40, 1-13.
- Sadoulet, E. (1983) *Croissance inégalitaire dans une économie sous-développée*, Librairie Droz.
- SDPR (2009) *Strategic Document for Poverty Reduction in Côte d'Ivoire*.
- Stark, O ; M. Gupta and Levhari, M. (1991) "Equilibrium urban unemployment in developing countries. Is migration the culprit? " *Economics Letters*, 37, 447-482.
- Todaro, M. (1969) "A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries". *American-Economic Review*, 59, 138-148.
- Todaro, M. (1970), "Labor migration and urban unemployment: Reply". *American economic Review*, 60, 187-188.
- Todaro, M. (1971) "L'exode rural en Afrique et ses rapports avec l'emploi". *Revue Internationale du Travail*, 105, 5, 423-451.
- Todaro, M. (1976) " Urban job expansion, induce migration and rising unemployment. A formulation and simplified empirical test for LDC's" *Journal of Development Economic*, 3, 165-187.
- World Bank (2007) *Africa Development Indicators 2007*, <http://www.worldbank.org/africa>.
- Zadela, H. (1990) "Le dualisme du marché du travail, enjeux et fondements théoriques" *Economic & Prévision*, 92-93, 31-43.
- Zarembaka, P. (1970) "Labor migration and urban unemployment comment", *American Economic Review*, 60, 184-188.

Session 2

Unemployment as a barrier to sustainable economic growth in Africa

Chômage comme barrière pour soutenir le développement économique en Afrique



Employment policy, global crisis, climate change and poverty: Africa's conundrum of competing dimensions, dynamics and priorities

Olivia Muza

EXECUTIVE SUMMARY	24
INTRODUCTION	26
GLOBAL TRENDS, CURRENT REALITIES AND CHALLENGES- AFRICA IN THE 21ST CENTURY	28
GLOBALISATION UNMAKING MIGRATION: A REVERSE MODE	29
NEW DYNAMICS, COMPETING PRIORITIES AND AFRICA'S QUAGMIRE	27
AFRICAN LABOUR MARKETS: THE CAPACITY TO RESPOND?	28
CONCLUSION AND RECOMMENDATIONS FOR POLICY	31
REFERENCES	

Olivia Muza⁴

Executive Summary

How do employment policies in Africa contribute to a development model capable of sustaining strong economies, growth, development and vice versa? Unemployment in Africa has been an issue of international focus of debate for decades. At the heart of the debate are the impacts of climate change, global economic and financial crises, environmental, energy and poverty problems. Labour markets in Africa are mainly informal and agriculturally-based exacerbating existing structural weaknesses reflected in the lack of achievement in MDGs, high unemployment rates, staggering poverty alleviation efforts and governments' fiscal position. The current debate traces the intricacies, complexities, and consequences of the assorted global and local trends experienced as reduced international and local labour opportunities. Global labour markets in a slack state have high unemployment and employers are selective in recruiting and granting promotions and thus inflate job requirements. Yet, African economies don't create enough

jobs leading to poor growth and development record (Alves, 2007). Notwithstanding, the reduced level of remittances transferred to the developing world has intensified pressure on local labour markets with failure to stabilize irregular incomes and reduced human and social capital. Reduced labour mobility within and across borders are reported.

Small Medium Enterprises (SMEs) and local business initiatives are hard hit while the informal economy expands. The additional impacts of climate change and variability on the already fragile economies, especially droughts, pests and diseases, rising sea levels and floods affect crop yields and productivity reducing income and food security of agriculture dependent households. Yet still, food shortages perpetuated by climate change and the global crises are partly contributing to the increase in food prices. The quantity and quality of the consumption basket especially for poor households have reduced significantly. Climate change and variability also

⁴ Consultant, Zimbabwe, oliviamuza@gmail.com

influence migration levels with humanity fleeing the negative effects of recorded shocks and the resultant scramble for scarce resources.

Different labour markets are exposed to different competing priorities, dynamics and dimensions of growth, development and income distribution and the consequential response of labour markets, for instance, developed vis a vis developing, north vis a vis south and rural vis a vis urban. Understanding the nature of labour markets helps stakeholders to design appropriate policy interventions. The role played by remittances and the potential link between remittances and development in a developing country labour market, the role played by 'return migrants' in the local development of home countries, skilled and unskilled 'returnees' capacities and capabilities to contribute to local economies with the right infrastructure are critical. Secondly, the differential consequences of global crises on agricultural and non-agricultural labour markets, differential impacts experienced in rural economies as well as the urban economic sectors of the economy informing the relevant policy. In particular, policies that improve agriculture productivity-the back bone of the rural economy need to be implemented. Also, factors that yield better employment opportunities in the urban areas should be formulated. However, the interlinkages between the rural and urban areas as well as the agricultural and non-agricultural sectors should be strengthened to ensure

strong intersectoral linkages for an effective and efficient global value chain. Employment policies that reduce decent work deficits in the informal economy, for instance, should be implemented to ensure an attractive economy to work in, especially in times of crises.

Africa's capacity to respond to global trends and challenges is an important policy gap given the already existing structural challenges and abject poverty. Rigorous labour market policy monitoring ensures that markets return to normalcy. Employment markets in a slack state ought to be transformed to tight labour market conditions where job vacancies are numerous, unemployment is of a short duration, wages are higher, labour force expands because of increased job opportunities and reduced unemployment because employers hire back workers previously laid off during slack conditions. African labour markets should harness employment debates and policy formulation (i) implementation of policies that reduce incremental risks on the poor, they are at the bottom of the global value chain and suffer the most (ii) economic policies that create a conducive labour market should be implemented both at the macro and micro level so that the gains made by development initiatives in the past, present and future are not eroded by negative shocks in the economy (iii) differential intervention framework so that different spatial locations are rightfully targeted based on the exact nature of problems they are exposed to (iv)

minimise 'societal failure' as a country that fails to help its citizens suffers a double tragedy.

Introduction

The global economy is in a deep and multi-dimensional crisis-economic, financial, environmental, food and energy-implicating realities and futures. The impact of the current global market trends on the local markets-patterns and trends are varied and complex. This paper traces the implications of the current global trends on African labour markets. Scholars have singled the strong negative impacts of abject poverty; structural problems entrenched in markets and lack of adaptive capacity as derailing growth and development. This study synthesizes the competing dimensions, dynamics, priorities, choices and options hovering over African labour markets. How can Africa reconcile the competing paradigms in the context of employment policy? How can Africa ensure that the current challenges do not reverse positive developments in growth so far?

This study recommends a set of stopgap measures which should translate into positive development in the long-term. The next section provides the current realities and futures in global markets. This is followed by a comprehensive documentation of these trends. In the next two sections, the paper offers a comprehensive assessment of the issues on which policy makers

both nationally and internationally should focus when it comes to regulating and administering labour issues in the context of competing priorities. The paper also outlines specific policy areas likely to determine African labour markets competitive advantage signalling a move from the slack conditions existing in the economy to tight labour conditions

Global trends, current realities and challenges-Africa in the 21st Century

The global economy is in a multidimensional and deep crisis-energy, economic, food and environmental-implicating realities and futures. According to Stiglitz (2009) the crisis is the worst economic downturn of the post-World War II era, the first serious global downturn of the modern era of globalisation. The impacts of the crisis in the US and the global spill overs to other parts of the world have resulted through international trade and the financial system. While in the US a financial crisis transformed itself into an economic crisis, in many developing countries the economic downturn is creating a financial crisis (Stiglitz, 2009). Notwithstanding, these challenges have ushered in unpredictability in these rapidly changing and uncertain times in global markets.

The financial crisis is driving much of the developed world into recession, affecting

business and jobs around the world, while the fuel crisis reflected in wildly and fluctuating prices is threatening the reliability and security of energy supply. The structured shifts in the international markets poses a number of challenges on the local markets-the global market is a differentiated market, some markets are more likely to be affected than others. For instance, African labour markets are not adequately configured and sufficiently dynamic to alleviate the problems of underdevelopment (Taylor, 2009). The majority of the jobs in Africa are those at the bottom of the global value chain-largely informal and agriculturally based. Thus Taylor (2009) argues, even before the global economic downturn the structural problems in African labour markets were daunting.

Africa's most likely social and development impact pertains to the challenge in achieving the MDGS, employment and poverty alleviation efforts and government's fiscal position, particularly development expenditure. Recent research has identified that the nature and degree of impact depends on the degree of financial markets integration in developing countries, type of sector for example mining and tourism, as well as the informal sector, dependence on remittances, high level of dependence on food and fuel imports, pressure on government budget expenditure due to falling revenue as a result of the economic slowdown and vulnerability of particular social groups.

Apparently, the question of how climate change will affect the inhabitants of Third World countries and how agriculture-dependent populations will adapt is a growing area of research and a topical issue in recent times. According to Naim (2008) climate change is already having a discernible effect on harvest cycles and crop yields. The spike in food prices is a global crisis and it is destabilising politics and economies everywhere. Food prices have doubled in the past 2 years and most signs indicate that they will stay high. Not surprisingly, the poor will bear the heaviest burden. According to the World Bank estimates inflation will pull 100 million people back below the poverty line. Africa's development (minute) in the past might be undone by the risks of climate change, the global financial crisis, and poverty which have been evident for many years.

The important questions to ask regarding the African labour market contexts are (i) what are the implications of the current global trends on local level processes? (ii) what radical shifts in employment are required for developing countries? Harold (2009) states that 'crises, history suggest are, 'frequently an opportunity for making dramatic policy shifts'. The urgency of the situation means that the debates and discussions get cut short, and often settle for stopgap measures. In practice, however, such measures create momentum that leads to permanent policy shifts: if the temporary measure is flawed, long term policy aftermath

will be even more harmful'.

Unemployment and vulnerability in a crisis context

The implications of the current global economic crisis in Africa and across the world have begun to emerge. According to the Global Employment Trends report (May 2009), between 210 and 239 million people are without jobs. Making matters worse, half of the global workforce- 7 times are more than the number of employed -are likely to be in vulnerable employment this year. The report identifies the urgent need for policies to address the substantial decent work deficits that are likely to grow even larger as the crisis unfolds. The report further states that this is vital given the more than 620 million workers living with their families in extreme poverty prior to the crisis.

Globalisation unmaking migration: A reverse mode

The decline in global employment opportunities and migration levels at a world-wide level have led to reduced remittances from the developed or emerging economies to the developing world. These intricacies indicate that worldwide labour mobility is also a component of globalisation (World Migration, 2009). The reduced remittances have led to pressure on local labour markets, increased competition and

unemployment. According to the ILO (2008), in the last quarter of 2008 remittances slowed down. Moreover, changes in exchange rates mean that even if the volume of remittances remains stable, their net value to recipients may decrease.

Yet a high cloud of uncertainty between US-Africa relations determines, when and how the problem will be averted. As Cooke (2009) states, the great uncertainty overhanging US-Africa relations is what the global economic crisis will mean for Africa and what it will mean for resources and attention directed toward the continent. Africa was insulated from immediate effects of the global financial system but countries and citizens are already feeling the impact of declining foreign direct investment and remittances and will likely face reductions in foreign assistance flows as well. The International Trade Union Confederation (ITUC) argues that the financial crisis must go hand in hand with concerted international action to stimulate jobs and growth so that the imminent danger of world recession can be converted, and economies are launched on paths of just and sustainable development. It further asserts that the essential task of regulating financial markets so as to shut down the option of a return to business as usual and a repetition of today's debacle must be one component of a wider agenda to reshape the management of the global economy.

Climate variability and vulnerability in labour markets

The challenge of climate change defined as climate variability or any change in climate overtime, whether due to natural variability or anthropogenic forces (FAO, 2007) are tantamount. Africa is the most vulnerable continent to climate vulnerability (IPCC, 2007, Gyampoh et al, 2006). Furthermore Africa is the region with the least adaptive capacity. Climate change is a constraint to development, and sustainable development is a key to capacities for mitigation adaptation (Bernier and Schoene, 2009). The economic and human welfare impact of climate change can be severe for the many poor communities in developing and least developed countries that depend on agriculture, for income, food and labour. As a result of climate change, there is evidence that droughts are increasing in Southern African dry lands and are expected to increase further as a result of increased temperatures and reduced rainfall (Eriksen, 2008). Farming in Africa is highly dependent on rain fed agriculture. Most frequent and prolonged droughts can seriously reduce crop yields and thus affect food security: people making a living in marginal areas will be severely impacted. Drought prone zone areas of Namibia, Botswana, Zimbabwe, Sudan and Ethiopia are likely to be more vulnerable to climate change than the more humid areas of Tanzania or Zambia. For the region as a whole net productivity reductions of

more than 10% are possible in the case of maize and other marginal crops such as sorghum, millet, sugarcane and wheat. In some parts of Eastern Africa, commercial ranching may marginally improve as a result of increased rainfall, whereas communal ranching might be disadvantaged because of increased erosion and the incursion of woody areas.

New dynamics, competing priorities and Africa's quagmire

Other than reduction in employment patterns in agriculture as a result of climate change and the reduced agriculture output, climate change will force many people to move from their original spaces as a result of climate slow onset events like rising sea levels and rapid onset events like hurricanes, tsunamis and El-nino. Also an indirect move occurs when conflicts that arise over scarce resources in arid areas, rather than desertification. One contentious issue according to Osman-Elasha (2009) is whether people who cross borders as a result of the effects of climate change should be defined as 'climate refugees' or 'climate migrants'. When such people seek refuge from impacts of climate change, they will find themselves in situations as desperate as those of other refugees and will deserve international assistance and protection. Yet the current definition of migrant does not take into cognisance those fleeing environmental pressures, and few states are willing to amend

the law. Equally, the description ‘climate migrant’ underestimates the involuntariness of the movement and opens up the possibility for such people to be labelled and dealt with as irregular migrants.

Africa’s vulnerability to climate change is exacerbated by a number of non-climatic factors, including endemic poverty, hunger, high prevalence of disease, chronic conflicts low levels of development and low adaptive capacity (Osman-Elasha, 2009). Furthermore, factors like high dependence on primary products, fast growing population leading to pressure on already landscape, poor governance and weak institutions, low capital investment, lack of access to foreign markets, poor infrastructure, inadequate technology transfer and continuing high levels of external debt despite forgiveness programmes of recent years. Eriksen (2008) states that the spread of infectious diseases (e.g malaria, tuberculosis and HIV/AIDS) is occurring alongside trade liberalisation , urbanisation and conflict and have implications for climate variability and change experienced in Southern and Eastern Africa and they influence responses to climate change. In Tanzania, Mozambique and Malawi, more than 80% of the population is employed in Agriculture, in contrast to SA and Mauritius, where less than 20% of the population is dependent agriculture. From a labour market perspective, climate is likely to impact on employment, skills and productivity.

Up Up: Rising prices and the low consumption basket

The impact of food prices on households is experienced in terms of the reduction in the consumption basket they can buy. As Naim (2009) points out the poor already devote half of their spending on food. Inevitably, this percentage will rise sharply, cutting into what people have left for basic expenses like health care and shelter. The crisis is reportedly undermining much of the progress that was made in lifting people out of poverty in the past 10 years.

African labour markets: the capacity to respond?

While countries like China have used cheap labour to attract investment, in Africa this has not resulted in any comparative advantage. Taylor (2009) cites the unattractiveness of African labour, mainly because, its traditional economic sectors-extractive industries such as mining, raw materials and petroleum. Taylor continues that manufacturing an important sector historically for successful economic development everywhere in the world, remains a minor contributor to exports and employs a minimal portion of the labour pool-extractive industries for foreign exchange and for much its productive formal employment. Furthermore, in most African economies, the largest employer of wage labour is the state itself. Vast majority

of the labour force is involved in agriculture and other formal forms of workforce participation including occasional labour and a range of jobs that depend on unrecorded transactions -from street hawker, to roadside bicycle repairmen, to bushmen trader. Also the size of the trade unions are very small -though few unions can be described as formidable, the size and relative power of unions vary widely across the continent as a result of unions' relationship to ruling parties and the underlying strength of the sectors in which they operate. Furthermore, African labour markets are mired by low skills and insufficient opportunities.

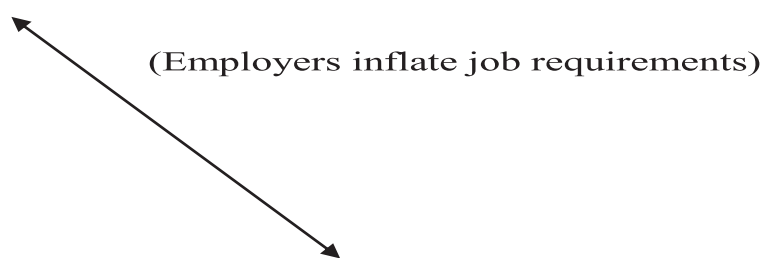
climate change and poverty in African labour markets requires immediate attention from both stakeholders in the global value chain. It was earlier mentioned in this paper that Africa is the most vulnerable region and also has the lowest adaptive capacity. It is the region with the greatest number of poor people. Informal employment is widespread and great numbers are in the agriculture sector. Moving from a slack labour market to a tight labour market requires adequate injections and re-organisations in the global economy. According to Williamson (2008) a slack labour market has high unemployment compared to the tight labour market as shown below

The unfolding conundrum of the global crisis,

Figure 1: From a slack labour market to a tight labour market

Slack labour market

- high unemployment (Employers are more selective in recruiting and granting promotions)



Tight labour market

- Low unemployment

(Job vacancies are numerous)

(Unemployment is of short duration)

(Wages are higher)

(Labour force expands because of increased job opportunities)

(Reduced unemployment because employers hire back workers previously laid off during slack conditions)

From slack labour markets to tight labour markets: moving over?

Catering for reverse migrants	Infrastructure (skills and capital), reorientation, employment creation in both rural and urban areas
Climate migrants/climate refugees	Integration into new locations, policies and laws to protect the migrants'
Informal economy expansion	Improving decent work deficits in the heterogeneous informal economic
Promoting SMEs expansion	Credit facilities, information, infrastructure
Strengthening labour unions	Except in South African labour policies are reported to be weak and especially when it comes to the poor and misrepresented
Promoting agriculture	Agriculture productivity raises the income levels of agriculture labour who makeup a large proportion or even the majority of the labour force
Supporting rural communities	Rural policies will help the rural poor to adapt to the challenges of climate change. The National Rural Employment Guarantee Act in India is helping the poor to reduce the incremental risks caused by climate change

Conclusion and recommendations for policy

This paper has illustrated the various competing priorities, dimensions and dynamics that have been ushered by the current trends in the global economy. The existing conditions in Africa particularly poverty and unemployment have derailed growth and development. Labour markets should move from slack to tight labour market conditions. Governments and policy makers have the mandate to improve the labour market conditions in their countries. In particular, (i) Governments must implement policies that reduce incremental risks on the poor, they are at the bottom of the global value chain and suffer the most (ii) Economic policies that create a conducive market should be implemented both at the macro and micro level so that the gains made by development initiatives in the past, present and future are not eroded by the negative shocks in the economy (iii) Governments must ensure that there is differential intervention frameworks so that different locational/spatial areas are responsive to the exact nature of problems they are experiencing (iv) and lastly governments should try to prevent 'societal failure' at every opportunity- it is a double tragedy if they are incapable of helping their citizens.

References

- Alves, P (2007). Some African labour markets don't work, but competition helps, *Business in Africa*.
- Ban Ki-Moon (2008): Special contribution: Climate change together we can
- Berrier, P. and Schoene, D. (2009). Climate change: adapting forests and their management to change: an overview. *Unosylvia* 231/232 60 pp 5-11
- Cooke, J. (2009) Obama's Africa challenge. *Current history: a Journal of contemporary world affairs*. 108(7180 PP 195-201
- Eriksen, S.; O'Brien, K.; Ron Trater, R. (2008). Climate change in Eastern and Southern Africa: impacts, vulnerability and adaptation. *GECHS Report 2008*
- Garcia, M., Fares, J. (2008). Youth in Africa's labour markets. *World Bank*
- Harold, J. (2009). The latest great Globalisation. *Current History. A Journal of Contemporary World Affairs*
- Homer-Dixon T. (2008) Straw in the wind. *The National Interest* Jan/Feb

- ILO (1972). ILO Mission, Employment, Incomes and Inequality: A strategy for increasing productive employment in Kenya. Geneva, 1972, pp 5-8, ILO, Geneva
- IPCC (2007). Climate change 2007: the physical science basis. Contribution of working group 2 to the Fourth assessment report of the IPCC. Cambridge, UK, Cambridge University Press
- IPCC (2007). Climate change 2007: impacts, adaptations, and vulnerability. Contribution of working group 2 to the Fourth assessment report of the IPCC. Cambridge, UK, Cambridge University Press
- Koser, K. (2009) Why migration matters: current history. *A Journal of Contemporary World Affairs* 108(717) pp 147-153
- Lipton, M. (1977). Why poor people stay poor. Gower Publishing Limited
- Osman-Elasha (2008). Climate change impacts, adaptation and links to sustainable development in Africa
- Sander, C., Maimbo, S. N. (2003). Migrant Labor Remittances in Africa: Reducing Obstacles to Developmental Contributions, Africa Region Working Paper Series No. 64
- Stiglitz, J. E. (2009), A real cure for the global economic crack-up. *The Nation* 239 (2)
- UNDP (2007). Fighting climate change. Human solidarity in a divided world. Human Development Report 2007/2008. New York USA
- Williamson (2008). The political and economic forces shaping poverty. *Political Science Quarterly* 123 (4) pp 555-571

Session 2

Unemployment as a barrier to sustainable economic growth in Africa

Chômage comme barrière pour soutenir le développement économique en Afrique



INNOVATION ET EMPLOI : la nouvelle étape pour l'Afrique

Ignace KISSANGO

RÉSUMÉ **38**

INTRODUCTION **39**

UNE INITIATIVE A L'ECHELLE DU PROBLEME DU CHOMAGE **41**

LE DÉFI DE L'EMPLOI : LES ÉCONOMISTES EN PREMIÈRE LIGNE **45**

L'INNOVATION COMME VECTEUR DE LA CROISSANCE **49**

COMMENT Y PARVENIR ? **50**

CONDITION I : CHOISIR LES FINANCEMENTS **51**

CONDITION II : SORTIR DE LA GOUVERNANCE OBÈSE **55**

CONDITION III: VERS UN CADRE D'ACTION EFFICACE ET COHÉRENT **57**

RECOMMANDATIONS

POINTS D'ARRIVÉE

Ignace KISSANGOU⁵

RÉSUMÉ

Cette étude se propose de faire de l'innovation la nouvelle étape pour l'Afrique. Elle analyse l'origine de l'inefficacité des politiques de croissance et met l'accent sur le « nouvel impératif économique » : redonner au système économique un nouveau souffle permettant de développer l'emploi.

- La difficulté de faire de l'Afrique une puissance économique s'explique par un déficit de pragmatisme qui s'accompagne d'une inflation de mesures et d'une prolifération de lignes directrices pour la croissance et l'emploi. On assiste à une concurrence polymorphe des stratégies : divergences sur les enjeux économiques, politiques et industriels, stratégies étatiques ou internationales qui maintiennent plus l'Afrique dans son statut de fournisseur des matières premières qu'elles ne l'ancrent dans la

chaîne des valeurs.

- Pour réussir une croissance économique forte et durable, il convient d'abord d'intervenir en amont de sa fabrication, en associant la société civile à son élaboration (concertation et négociation) et en repensant le contenu de la croissance (problèmes de sens et de compréhension) ; et il convient aussi d'agir en aval, en mettant en place un agenda et des actions concrètes et prioritaires ; en repensant et refondant l'ensemble du système, notamment par une revalorisation du levier de l'innovation et de la régulation africaine. Ces politiques d'innovation paraissent d'autant plus vitales que les pays africains et l'Union Africaine devront affronter de nombreux défis dans les années qui viennent.

⁵ Chercheur au Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses et Politiques Economiques (CERAPE) de Brazzaville CONGO Membre de l'IHEJ de Paris, FRANCE

Introduction

1- Depuis des décennies, le chômage africain est un problème social majeur. Il se traduit non seulement par une tragédie mais une sous-utilisation des ressources dans un espace marqué par une immensité de besoins insatisfaits.

Alors que le taux de chômage était de 8,2% sur l'ensemble du continent en 2009. Même selon des prévisions raisonnablement optimistes (avec des taux de croissance de plus de 4% comme celle que le continent enregistrée en 2004), le taux de chômage dépassera 20% durant des décennies. Depuis la persistance de ce fléau, c'est tout un continent qui est plongé dans la souffrance.

Cette note prend position sur l'innovation et la connaissance qui seraient les moteurs les plus capables de promouvoir la croissance et l'emploi en Afrique.

2- Nous prétendons qu'actuellement une stratégie de croissance soutenue par la hausse constante des cours de produits de base, le pétrole essentiellement, ne semble pas constituer un outil approprié pour une stabilisation économique. Il n'y a pas de résorption du chômage sans consolidation structurelle. Si les diverses économies se fondent que sur une croissance aléatoire, on réduit la vascularisation efficiente de l'économie à la perfusion. En effet, un consensus assez remarquable semble être

apparu depuis le milieu des années 80 concernant la compétition comme clef du progrès et du bien-être. En même temps, il est un fait incontournable : c'est qu'il n'y a pas de progrès technique sans développement de la démocratie parce que le progrès technique suppose l'innovation et qu'il n'y a pas d'innovation sans liberté de la recherche, de même qu'il n'y a pas de liberté de la recherche sans démocratie. Tout est lié.

3- L'objectif de cette note est de développer toutes les possibilités du continent, afin de lui permettre d'atteindre des niveaux de croissance élevés et durables qui nous permettraient d'endiguer la vague déferlante du chômage et de la pauvreté, et ce, en préparant ses ressources humaines aux apprentissages ultérieurs. Elle veut permettre au continent de développer l'émergence économique par l'esprit d'entreprise, et l'esprit d'équipe. Elle participe aussi au repérage des difficultés budgétaires, économiques ou d'ordre culturel et favorise leur traitement.

Nous notons la double peine des populations des zones défavorisées. Elles cumulent les handicaps. Les habitants des quartiers défavorisés et leurs enfants qui survivent au cœur des bidonvilles connaissent une situation socio-économique particulièrement raide. Elles sont plus exposées au chômage. Ces populations qui vivent déjà une pauvreté et une insécurité endémiques sont les plus mal loties sur le marché du travail. En dépit de la difficulté de disposer de statistiques

régulières et fiables, on peut soutenir sans trop de risque de se tromper que le taux de chômage dépasse les 20% dans ces quartiers pauvres contre beaucoup moins pour ceux qui habitent les quartiers chics. C'est une tendance longue qui bouleverse l'agencement de la demande de travail, une modification préjudiciable pour les travailleurs non qualifiés. C'est la raison pour laquelle il paraît primordial d'investir dans l'enseignement et la formation. D'autre part, elle justifie la nécessité de s'attaquer à la part des impôts et contributions sociales, qui entraînent une fracture substantielle pour le travail non qualifié, entre la facture pour les employeurs et le coût d'opportunité pour la société, quitte à réduire le coût du travail non qualifié par rapport au coût du travail qualifié et du capital. Chaque gouvernement devrait présenter un plan détaillé en la matière, impliquant une réforme substantielle des systèmes fiscaux, et actionnant le levier de la sécurité sociale.

De même, le rapport du Bureau International du Travail (BIT) montre que le fléau du chômage massif en Afrique touche fortement les 15-25 ans, une tranche d'âge au sein de laquelle se concentrent les diplômés de l'enseignement supérieur et du secondaire. Cette observation justifie que l'on rassemble nos efforts sur l'innovation. Nous considérons qu'il s'agit d'un bol d'oxygène dont nos économies ont besoin pour accéder à une série d'objectifs qui motivent les individus et les sociétés. L'un de ces buts est,

à l'évidence, le rétablissement de l'emploi, mais il n'est pas le seul. Il y a également le pouvoir d'achat, la croissance, le maintien ou le développement d'un système de protection sociale, l'amélioration de l'avantage compétitif. Toutes ces choses procèdent du savoir, de l'invention du neuf, de la diversification du stock de capital physique et humain et permettent de répondre à l'impératif de développement durable.

Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est d'augmenter l'efficacité du système. C'est le rattrapage. Or, on ne pourra le faire sans cohérence. Car, gagner la bataille de la croissance et de l'emploi, c'est avant tout une question de cohérence. Nous espérons avoir identifié un assortiment de mesures formant un tout cohérent et avoir fixé les grandes lignes d'une initiative à la hauteur du problème auquel nous sommes confrontés. Pourtant, de nombreux facteurs concourent à la marginalisation de l'Afrique, et parmi ceux-ci trône en bonne place notre incapacité à changer de regard sur le continent. Ces atouts sont gigantesques pour réussir sur la voie de la nouvelle étape par l'innovation. L'Afrique : on la craint ou on la plaint, elle est perçue comme une terre fertile mais, à tort ou à raison, elle n'est jamais vue comme une terre fertile en imagination, créativité et invention du neuf. Nous en sommes encore dans le vieux stéréotype de l'Afrique réservoir des matières premières et déversoir des produits manufacturés⁶.

⁶ Sur ce point, on s'éclairera à lire, Achille MBembé, *Afrique des*

Trouver des responsables politiques suffisamment audacieux et déterminés pour prendre ces problèmes à bras le corps et trouver des partenaires, notamment des économistes de milieux académiques, pour faire partager l'œuvre de conception et de promotion d'une initiative africaine ambitieuse, c'est bien cela qui est au cœur du sujet. Cette participation active commence peut-être par une aptitude positive à vaincre nos préjugés et notre histoire.

I- Une Initiative A L'échelle du Problème du Chômage

Je veux indiquer ici que cette proposition d'initiative n'est pas une stratégie dans la continuité mais l'accélération de ce qui a été fait. L'analyse qui en découle conduit à préconiser une volonté de relever le défi de la connaissance, et donc à la fois un ensemble de politiques (notamment d'investissement dans l'innovation) et un effort pour refonder certaines de nos structures économiques et politiques.

Il ne s'agit pas non plus de passer en revue la panoplie d'outils proposés par d'autres pour lutter contre le chômage. Les brevets d'originalité y sont souvent trompeurs. Sans doute ceux-ci seraient-ils en décalage par rapport à la nature des enjeux. Le message que porte cette initiative en cette période de chômage massif et endémique

tient en deux affirmations. La première consiste à dire qu'il faut des mesures plus ambitieuses, et celles-ci exigeront des efforts collectifs, permanents, voire des renoncements. La seconde montre que l'une des solutions pour résoudre les problèmes fondamentaux auxquels nous sommes confrontés réside dans la participation active des milieux intellectuels, singulièrement des économistes, qui ne doivent pas s'en remettre totalement aux hommes politiques.

1- Le défi de l'emploi : les économistes en première ligne

La situation sur le front de l'emploi est loin d'être brillante en Afrique. C'est un euphémisme. Cela fait de nombreuses décennies que le chômage domine la scène sociale. Au début des années 1990 et 2011, les pays africains ont retrouvé leur souveraineté politique et démocratique. L'embellie politique et économique ainsi que l'accélération de la marche vers l'union africaine ont nourri un certain optimisme, parfois forcené, quant à la croissance future. En cette fin d'année 2011, tout semble opaque et les plus téméraires tablent sur la constance d'une offre excédentaire sur le marché du travail tout au long des décennies qui viennent. La frayeur initiale a fait place à l'angoisse du lendemain.

Devant ces ténébreuses perspectives, le mutisme, l'état de régression, la mise au repos du cerveau

comptoirs ou Afrique du développement : le véritable enjeu de la démocratie. Le monde diplomatique, Janvier 1992.

ne sont plus de mise. Ce réveil vaut naturellement pour les économistes en premier lieu, mais on m'accordera que, peut-être, il vaut également pour tous ceux qui pensent que cela est inacceptable. C'est à eux qu'il revient de chercher des remèdes et de porter à la connaissance de toutes leurs conclusions, même si la science économique est un instrument trop imparfait pour cerner l'ensemble des phénomènes qui sont en jeu.

Certes, c'est un fléau qu'on connaît bien. On sait que le gaspillage des ressources qui va de pair avec l'insatisfaction évidente de certains besoins est l'indice d'importants dysfonctionnements. De même qu'il est hautement probable que l'on puisse mobiliser les ressources nécessaires pour satisfaire certains des besoins reconnus à condition d'identifier et de coordonner de façon optimum les mesures requises à cet effet. Les économistes ont l'habitude de cela. Ce qui manque peut-être aux économistes africains, pour être pertinents, et pour que leur métier soit plus simple, ce sont des outils de mesure.

Le partage de ces soucis par la plupart des instances est avéré. Que ce soit les instances concernées par la politique économique (gouvernements, union africaine, Commission économique pour l'Afrique, NEPAD, Banque africaine de développement...). Les travaux qui y sont consacrés l'attestent. La mise en commun des efforts déployés par les experts de tous bords représente la meilleure garantie pour que les

bénéfices de ces mesures objectives soient mis à la disposition de tous et qu'elles profitent aux futurs chercheurs et acteurs politiques. Disposer d'indicateurs pour formuler des politiques n'est pas facile, mais les forces vives du continent savent que cette tâche est au cœur des préoccupations des instances régionales et internationales⁷. Il n'en demeure pas moins que les rapports économiques et les programmes politiques que ces instances ont élaborés sont loin d'être à la hauteur des enjeux. Nous avons commencé à souffrir de l'accoutumance. Nous croyions qu'on pouvait mobiliser le peuple avec des stratégies laborieuses et tardives. Ces mesures sporadiques sont un leurre. Nous devons concevoir un ensemble de mesures en adéquation aussi bien avec l'ampleur que la récurrence du chômage. Il faudra le faire avec des perspectives et du sens. C'est la confirmation que les économistes indépendants ont un rôle particulier à jouer.

⁷ L'UIT, l'OCDE, la Cnuccd, l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU), les commissions régionales des Nations unies, la Banque mondiale et Eurostat se sont attelés ensemble en 2004 à la mise au point d'indicateurs mesurant le concours des TIC au développement. Il s'agit bien pour le Nepad de mettre au point un indicateur panafricain de la science, de la technologie et de l'innovation, le STII, et de créer un Observatoire africain des STI qui se chargera de publier des Perspectives de l'innovation africaine. L'OCDE, Eurostat et l'Unesco quant à eux devraient apporter leur aide à cette initiative. Le dernier Conseil ministériel africain sur la science et la technologie à son tour a confirmé la décision prise lors de la première réunion intergouvernementale sur le STII, à Maputo en 2007, d'adopter les manuels de Frascati et d'Oslo pour la collecte de statistiques en Afrique. Il ressort des efforts engagés que l'Afrique, les pays de l'OCDE et l'UE partagent une même philosophie de la définition de l'innovation en Afrique. Ainsi la Banque mondiale a fait appel à un indice de l'économie du savoir (Knowledge Economy Index – KEI) composé de paramètres sur les TIC, l'éducation et l'innovation.

Nous avons bien conscience que notre réflexion critique par l'expertise, à laquelle nous nous cantonnons, n'est qu'un point de vue de remplacement, moins pertinent, de ce que pourrait être un véritable examen de la façon dont les pays en développement peuvent obtenir une croissance durable et équitable, telle qu'on la trouve, çà et là, de la commission sur la croissance et le développement présidée par le Prix Nobel américain Michael Spence⁸, aux recommandations de la Commission Stiglitz⁹, jusqu'à la dynamique d'intégration régionale¹⁰. Conscience aussi que ce que avançons comme idées s'inscrit dans le prolongement, et la lutte constante de tous les intellectuels attachés à combattre pour la crédibilité démocratique, et en particulier de la réflexion critique du monopole des économistes sur l'expertise dont le Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, une fois encore, donne une illustration dans son message visant à associer étroitement les citoyens aux choix des indicateurs et à l'évaluation de leurs évolutions.

Et nous serions tentés de reprendre à notre

8 Dans « *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development (Rapport sur la croissance : stratégies pour une croissance durable et un développement solidaire)*, Rapport final de la Commission sur la croissance et le développement publié le 22 mai 2008.

9 Professeur Joseph E. STIGLITZ, Président de la Commission, Columbia University, Professeur Amartya SEN, Conseiller de la Commission, Harvard University, Professeur Jean-Paul FITOUSSI, Coordinateur de la Commission, IEP : « *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* »

10 Cf. en ce sens, le Forum pour la diversification des bases de production et d'exportation et la promotion de l'investissement non pétrolier dans la CEMAC.

compte la problématique que posait le Professeur Jean Gadrey : « Le problème n'est pas scientifique, méthodologique ou statistique, mais politique, et c'est à la société civile de s'en emparer ».

En gardant en arrière-plan cet objectif et en demeurant conscient des limites de l'exercice, nous ferons des choix en nous mettant à distance du systématisme du méchant. Parce que c'est inutile et inopérant. Si nous pouvions concrètement concevoir la place d'une initiative africaine de croissance préparant un avenir équitable, prospère et durable, ce serait une « mise au chômage » hautement bénéfique. Le fait est que ce qui serait une mise au chômage politique pour les élites bureaucratiques représenterait une sorte de kit de survie permettant aux peuples du continent africain d'affronter la compétition mondiale plus sereinement. Cela ne mangerait que le pain d'une poignée de connectés qui ne s'est pas intéressée jusqu'ici au chômage et à la pauvreté endémique.

Car, nous croyons que l'unique atout de l'Afrique face à la puissance américaine, asiatique et européenne, c'est la démographie (les hommes) et la géographie (plus d'un milliard de personnes accessibles par la route, la mer, les airs et les chemins de fer). Son seul atout économique, c'est peut-être d'être capable de réaliser l'unité de centaines de millions de personnes, d'un même niveau de culture, accessibles facilement aux hommes et aux produits. Cette vision est sa seule

chance économique.

On peut considérer à juste titre que la coopération bilatérale et multilatérale est indispensable. Il va de soi qu'une analyse qui ne prendrait pas en compte l'utilité d'une telle coopération avec l'extérieur serait insuffisante, mais celle qui ne se fierait qu'à cela pour solutionner le problème ne serait pas moins suffisante. Inversement, il y a une urgence impérieuse de la coopération interafricaine pour la simple raison que les retombées que les pays membres du marché commun sous régional ou continental peuvent attendre individuellement sont très minces.

Il ne s'agit pas ici d'aborder tous les handicaps économiques et sociaux dont souffrent les pays africains. Soulignons simplement l'accès inéquitable à l'énergie ; la carence des investissements publics et privés dans la recherche et le développement ; le décalage entre les politiques de formation (trop centrées sur des disciplines généralistes) et les besoins du monde de l'entreprise ; la pénurie en matière d'infrastructures ; le délabrement du secteur public. Bien évidemment, ces quelques indications sont loin d'être exhaustives¹¹.

¹¹ Il suffit de se reporter au constat de la commission de l'Afrique qui indique : « plus des trois-quarts des africains n'ont pas accès à l'électricité ; une contrainte majeure au développement économique, pour une vie des affaires et pour les normes de vie ». Cf. en ce sens, le « Rapport de la Commission pour l'Afrique-Un partenariat international pour « booster » la croissance », Dakar, 13 mai 2009.

Ce que cet article propose ici, c'est donc une réévaluation de la question de la croissance en faisant de l'innovation, la nouvelle étape, notre ambition commune. Il faudra bien que cette ébauche de programme soit complétée, calibrée, pour correspondre aux particularités de chaque Etat-nation. Nous examinerons la manière dont on peut concevoir une croissance, autrement dit la manière dont on peut fabriquer une croissance durable sur des bases saines. En effet, cette nouvelle étape, c'est commencer à s'interroger politiquement sur nos choix et sur leurs impacts. C'est ne plus dire : l'Afrique est juste bonne pour fournir des matières premières, mais la culture d'innovation n'est pas l'apanage des autres. Ne plus dire : il y a eu des efforts soutenus de la part des gouvernements successifs pour moderniser les dispositifs d'aide à l'innovation, mais : le succès des assauts contre le fléau du chômage en Afrique est indissociable d'une administration des remèdes à un niveau plus conséquent que celui des divers programmes adoptés précédemment ou à l'étude. C'est, pour relever le défi du chômage, se résoudre à réorienter quelques points de PIB. Il en va de même en ce qui concerne les réformes structurelles pour assurer l'avenir de l'Etat en Afrique.

Deux pistes seront explorées ici. La première revient sur les conditions d'émergence de la gouvernance continentale du développement économique et retrace les différentes étapes de sa construction d'une stratégie d'innovation au

cours du changement d'ère. La seconde piste suit l'institutionnalisation de la dynamique continentale et les formes concrètes de sa contribution sur l'émergence d'une stratégie pour stimuler l'innovation.

Il ne s'agit pas ici de briser la belle alchimie qui peut exister entre les politiques macro-économiques et les besoins transverses que nécessite le développement des métiers. La prise en considération de cette alchimie présenterait également un intérêt. Aussi, pour mettre en perspective le débat, on s'appuiera sur une brève considération d'ordre méthodologique. A l'instar des approches qui nourrissent les échanges des économistes sur la distinction entre les déficits conjoncturels et les déficits structurels, il existe une aversion, voire une sorte de méfiance à propos de l'hypothèse d'un réglage conjoncturel de l'économie que l'on pourrait qualifier de régulation émincée. Sans doute parce que cette démarche brouille notre champ visuel. Aussi la régulation « englobante » permettant de corriger les déséquilibres les plus graves par une politique de moyen terme est un pari qui vaut d'être lancé. On voit bien que l'ampleur du chômage et les sombres perspectives quant à sa résorption vont dans le sens d'une adoption immédiate de mesures à moyen terme qui peuvent impacter l'emploi. Elles trouvent leur justification dans le cadre d'une régulation « englobante » de l'économie

2- L'innovation comme vecteur de la croissance

Certains titres sont faits pour être remis en jeu. L'innovation en fait partie. Elle permet de se renouveler tout en restant soi-même. Alors, avant d'en cerner le degré, une question s'impose : pourquoi l'innovation ?

A- Pourquoi développer l'innovation ?

La croissance découle du savoir, de l'innovation et de la diversification du réservoir de capital humain et physique. Dès lors, l'objet de cet article, ce n'est pas d'exiger l'arrêt de la croissance. Car, rien ne remplacera la croissance. Et, un consensus s'est dégagé au niveau des communautés scientifique et internationale sur le rôle déterminant du savoir dans le processus de développement économique. Aussi la croissance, c'est du travail, du capital, mais également du capital humain, de la recherche-développement, de l'innovation et des règles équitables.

Cela dit, il est plus facile de commettre une erreur que de reconnaître qu'on s'est trompé. Or, là où il y a une capacité à reconnaître ses erreurs, là s'élève l'aptitude positive à changer d'étape. Cela nécessite du temps, d'autant plus que c'est le système économique et politique dans son ensemble, qui doit être repensé et refondé. De ce panorama dynamique résulte l'idée qu'il

convient d'extraire les politiques de protection de l'environnement des polémiques désuètes qui ont conduit à y voir simplement un frein à la compétitivité tant des Etats que des entreprises, et donc de la croissance. Car, l'innovation est l'unique moyen d'engendrer une croissance vigoureuse et durable. Nombreux sont ceux qui sont convaincus que ce sera demain la seule voie d'une croissance effectivement soutenable¹².

Nous sommes bien longs à réagir ou même à reconnaître les grands risques inhérents au mal-développement qui s'est imposé comme modèle à la planète entière au siècle dernier. Aujourd'hui, la réalité est que nous avons un risque environnemental, technoscientifique, et un risque sociétal. La donnée la plus importante dans une nouvelle étape réside dans « l'enfermement planétaire ». (1) C'est le constat que l'humanité n'a pas d'autre espace à occuper que celui que lui offre la surface de la planète. C'est donc du changement de nos comportements collectifs qu'il faut partir, si nous voulons nous en sortir. Car, selon l'auteur, nous sommes engagés globalement dans une impasse qui résulte du fait que la technique développée jusqu'ici accroît indéfiniment les prélèvements que nous faisons sur les ressources de la planète Terre, bien au-delà de ce qu'elle peut supporter dans la durée. Et, à cela s'ajoute les effets de l'explosion

¹² Tous ces points sont clairement exposés dans l'article d'André GRIMAUD, *Croissance soutenable, environnement et ressources naturelles*, *Revue de l'énergie*, France, n° 496, mars-avril 1998.

démographique.

La croissance interpelle notre mode de vie quotidienne dans tous ses aspects ainsi que la vie des générations futures. Nul ne peut aujourd'hui ignorer ou s'extraire des effets dévastateurs du risque de pollution majeure ou de réchauffement climatique qui menacerait tout un territoire ou encore des conséquences de l'éclatement d'une guerre civile ou extérieure provoqués par des inégalités insupportables. C'est la raison fondamentale pour laquelle la thèse du « retour de l'individu » est insuffisante pour comprendre les enjeux du monde d'aujourd'hui. En fait, le socle commun à tous ces retours au collectif reste celui du « développement durable¹³ » . Par développement durable, on entend un développement répondant aux besoins du présent, sans exposer la capacité des générations futures de répondre aux leurs ; un développement qui doit être compatible avec la préservation écologique de la planète et de ses ressources.

¹³ (1) *Le développement durable est une expression qui fut citée pour la première fois par l'Union Internationale de la Conservation de la nature dans son ouvrage : « Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources vivantes au service du développement durable », UICN/PNU/WWF, 1980 ; puis reprise dans « Notre avenir à tous » Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement de l'ONU du 10 mars 1987, dit « rapport Brundtland », et dans lequel on peut lire : « Le développement durable, c'est autre chose qu'une simple croissance. Il faut en effet modifier le contenu même de cette croissance, faire en sorte qu'elle engloutisse moins de matières premières et d'énergie et que ses fruits soient répartis plus équitablement. Ces mesures s'imposent dans tous les pays, dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à préserver notre capital écologique, améliorer la répartition des revenus, et réduire notre vulnérabilité aux crises économiques ».*

L'efficacité et la crédibilité de l'Union africaine dans ces domaines consiste à la mise en place des cadres d'actions collectifs. Cette politique de croissance et d'emploi paraît d'autant plus cruciale que les Etats africains et l'Union africaine seront confrontés à de nombreux défis dans les années qui viennent.

La clef d'une économie compétitive réside dans l'innovation, qui favorise la création d'emploi à forte teneur cognitive. L'innovation et la connaissance doivent être au cœur des efforts de l'union africaine. On peut distinguer trois catégories de facteurs fondamentaux qui déterminent la croissance de la productivité : la recherche et le développement, l'innovation, ainsi que l'utilisation de la société de l'information et les investissements dans ce domaine. L'affaire semble entendue : les collectivités qui sauront exploiter les nouveaux débouchés engendrés par l'économie de la connaissance seront prospères, tandis que les tardifs se retrouveront face à une « cassure numérique » grandissante. Il faut pour cela briser le cercle vicieux par lequel un modèle de développement fondé sur l'extraversion économique contribue à conforter les conditions qui le rendent indispensable ; par lequel les matières premières créent des besoins, de la suractivité politique et des soifs de pouvoir qu'eux seuls peuvent assouvir. Les gens rompent leur lien avec la culture de rente passive dès qu'ils sauront apprécier l'horizon de leur branche de vie et redouteront d'être piégés par un horizon

en feu. Ainsi se guérira-t-on du syndrome du toujours plus.

B- Comment se mesure le degré d'innovation ?

La mesure du degré d'innovation passe certainement par des indicateurs comme le nombre de connexions internet à large bande, par les fonds dont disposent les jeunes entreprises qui veulent lancer leurs innovations sur le marché, par le nombre de demandes de brevets, par les exportations de produits de haute technologie, par le nombre de personnes qui ont fini un cycle d'études supérieures ou son équivalent. Qu'est ce qui cloche dans cette liste d'indicateurs ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'Afrique est bien plus à la traîne que les autres continents.

L'étape des années 2000, de l'adoption du plan d'action pour le développement accéléré de l'Afrique et de sa stratégie de mise en œuvre, a été décisive, mais elle demeure un arbre qui cache la forêt. Derrière ces initiatives africaines d'innovation technologique, qui vont de l'idée d'un fonds scientifique panafricain à la mise place, par l'Afrique du Sud, d'une Agence pour l'innovation technologique, l'Afrique reste un continent dépourvu de tissu de qualité. Entre les proclamations politiques, l'établissement des lignes directrices, les stratégies qu'on élabore chacun dans son coin et les moyens dont on

dispose, il y a un décalage invraisemblable qui est tragique pour tous, de sous-investissement, d'incapacité à financer le développement à partir de ses propres ressources. Le fait est qu'on est toujours avec sa maladie et son problème : les investissements en recherche-développement sont insignifiants, les tentatives de diversification économique trop inhabituelles, les retards en matière de brevets ahurissants, la corruption demeure endémique, tandis que la croissance est surtout tirée par la Chine, d'abord affairée à assurer ses approvisionnements en pétrole et autres matières premières nécessaires au soutien de son propre décollage. Sans une formation de qualité, les progrès de l'économie de la connaissance, on le sent, risquent d'être limités.

C- Vers un saut qualitatif dans la formation

Le déchirement de l'exil économique ne saurait être réductible à une simple quête d'avenir meilleure pour les populations sans qualification. Certes, les drames de l'exil sont suffisamment éloquents pour inciter à la modestie devant la souffrance des déshérités. Mais, le problème est à peu près le même pour la gouvernance locale. Les villes désertées ou rechignées par les personnes au niveau d'instruction le plus élevé constatent une réduction substantielle de leur potentiel économique. C'est la raison pour laquelle, au-delà des mesures nécessaires à la fois

à la promotion des entreprises et aux chômeurs sans qualification, il est vital d'attirer, de former et de qualifier davantage les « jobeurs du savoir », autrement dit les professionnels des nouvelles technologies et des industries de la création. Cerner le défi de la connaissance, c'est d'abord dénoncer l'imposture de la croissance aléatoire et destructrice, afin de penser sa renaissance dans l'après extraversion économique. Car, les personnes bénéficiant d'un enseignement et d'une formation de qualité participent pleinement de l'objectif d'une société de la connaissance. Elles en constituent même le socle.

Comme le rappelle judicieusement le proverbe malinké du Mali, cité par une étude conjointe de l'AFD et de Gret : « un seul pilier ne fait jamais une maison ¹⁴ ». Cette analyse vise les besoins qui entourent les métiers pour qu'ils deviennent porteurs d'une valeur ajoutée économique, sociale, humaine, voire écologique. Elle relève une « articulation entre secteur et métiers porteurs basée sur les synergies et les dynamiques d'acteurs ». En effet, ce qui est important, ce n'est pas d'être inventif et créatif mais d'innover ensemble. La production des savoirs se fait aussi dans le relationnel. C'est en cela que les partenariats avec les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur sont

¹⁴ Sandra Barlet, Christian Baron, Nicolas Lejosne, *Métiers porteurs : le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle. A partir de l'analyse de trois pays en développement : Congo, Madagascar, et*Sénégal. Agence française de développement, Département de la recherche, Document de travail, Avril 2011*

cruciaux.

C'est sans doute dans les bonnes relations entre les entreprises et leurs associations, les pourvoyeurs de capital risque, les organismes de formation ou les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les autorités publiques, les syndicats et les acteurs sociaux que l'innovation et l'esprit d'entreprise peuvent se développer plus facilement, grâce à l'imbrication des savoirs qu'elles engendrent.

D- Objectifs poursuivis : combler le retard et mettre la science sur le marché

Si l'on admet, en ce qui concerne l'investissement, que les capacités inemployées peuvent réduire aux arêtes les perspectives immédiates d'équipement des entreprises, on conviendra que les ressources inutilisées peuvent être mobilisées pour des investissements qui favorisent la création d'emplois à fort rendements sociaux. D'autant plus qu'ils concourent au soutien de la demande globale. En effet, ce qui est important, ce n'est pas tant ce que nous avons pu innover, mais ce que nous faisons de ce que nous avons pu innover. La production de l'innovation se fait aussi ou se refait dans la capacité de transformer l'essai, c'est-à-dire de convertir en produits commercialisables les résultats probants obtenus dans la recherche en laboratoire. C'est sur ce point qu'insiste l'AIDA, initiative africaine

d'innovation technologique issue du plan d'action pour le développement accéléré de l'Afrique, (qui veut dire « récompense » en kiswahili)¹⁵. Elle définit la mise en place de réseaux africains pour l'élaboration, l'essai et la certification des produits, l'appui aux entreprises et le transfert de technologies.

II- Comment Y Parvenir ?

Qu'est ce qu'on peut concevoir comme croissance ? Telle est la question qui taraude nos sociétés ? Or, longtemps, elle s'est basée sur le surendettement qui plombe la souveraineté. En fin de compte, trouver une croissance durable, d'écologisation sur des bases saines participe de la réforme et du changement d'imaginaire. Autrement dit, l'innovation, c'est de la croissance, de la création d'emploi et l'amélioration du cadre de vie. C'est pourquoi elle exige la mobilisation de toutes les forces nationales, régionales et continentales. Elle n'est pas réductible au seul développement technologique, mais constitue une démarche structurelle des entreprises, des individus et de la société. Pour renforcer les capacités d'innovation susceptibles de résorber le chômage deux conditions sont indispensables : d'une part, des conditions liées à des considérations budgétaires; d'autre part, des considérations institutionnelles qui appellent à la construction

¹⁵ Ce plan a été adopté au Sommet des chefs d'Etat de l'Union Africaine en Janvier 2008, et complété par une stratégie de mise en œuvre présentée au Sommet de chefs d'Etat en Janvier 2009, à Addis Abeba en Ethiopie.

d'un cadre d'action efficace et cohérent.

A – CONDITION I : Choisir les financements

Dans une période de crise comme celle que traversent nos sociétés, il faut choisir les moyens de relancer la croissance. On dénombre parmi les projets à plus long terme, l'introduction de mesures incitatives telles que des exonérations fiscales au bénéfice des entreprises spécialisées dans la recherche et le développement. Le plan de mise en œuvre vise également différentes options de financement de l'AIDA, tels que le prélèvement de l'argent sur les marchés boursiers locaux, ou l'appel à des institutions de financement du développement comme la BAD, et la création de fonds nationaux.

Les partenaires privés vous diront qu'ils sont prêts à vous financer, mais à telles ou telles conditions, naturellement. Là où l'on choisit parfois la facilité de l'endettement, il faut parfois avoir le courage de traiter les questions de fond. L'asymétrie des échanges, indépendamment du fait que les émergents aient du vent dans les voiles suite à l'affaiblissement des puissances n'a d'autres fonctions que de consolider le monopole de la proposition. On s'accoutume du traitement des symptômes sans jamais s'attaquer aux causes. Or en luttant contre les symptômes, on renforce la racine du mal. L'asymétrie des échanges, jamais en panne de dynamisme, sans

cesse à l'affût de la moindre aubaine, y trouve une renaissance : il s'offre le statut quo et alimente en permanence les lueurs du mirage. C'est pour cela qu'il faut renforcer le financement du développement à partir de ses propres ressources. La politique budgétaire correspond à la manipulation de l'état –à travers les recettes et les dépenses dans le but d'exercer une action sur des variables économiques clefs (croissance, emploi, inflation, équilibre extérieur), note Olivier Montel-Dupont¹⁶ . Elle appartient avec la politique monétaire, aux domaines des politiques conjoncturelles : leurs finalités n'est pas de modifier les capacités de production de l'économie, mais de lisser le cycle d'activité, soumis aux aléas de la demande. Privilégié jadis par les pouvoirs publics, l'instrument budgétaire a été moins sollicité au profit du levier monétaire et des politiques structurelles en raison des changements dans le contexte économique.

B- CONDITION II : Sortir de la gouvernance obèse

Il n'y a pas de mesures crédibles sans implications budgétaires conduisant à réallouer quelques points supplémentaires du PIB (Produit Intérieur Brut). Si les diverses mesures demeurent celles que l'on a coutume d'envisager, on circonscrit l'initiative au folklore. Le folklore est cette activité

¹⁶ Olivier Montel-Dupont (sous la direction de) *La politique économique et ses instruments*, Paris La Documentation française 2010, p95.

que les embaumeurs les plus habiles tentent de préserver du temps, alors que tout est déjà fini, mort ou mourant.

Le premier écueil peut être d'ordre juridique. Certains pays ont introduit dans leur constitution une disposition selon laquelle un parlementaire ne peut déposer un amendement ou une proposition de loi qui aurait pour effet d'augmenter les dépenses de l'Etat. C'est le cas notamment de l'art 40 de la constitution française de 1958. C'est la raison pour laquelle, quelques points supplémentaires de PIB, ne peuvent être financés que par une contrepartie qui peut-être soit une augmentation d'impôt (ce qui est une hypothèse peu vraisemblable en raison du pouvoir d'achat et des niveaux de salaire déjà bas sur le continent), soit une réduction des dépenses. Tout cela réclame une forme de renoncement. Et, cette démilitarisation unilatérale n'est autre que le courage de se résoudre à se « dépouiller » si un risque d'effacement, de non présence, ou de naufrage se présente.

Un des grands handicaps majeurs de l'Afrique, c'est le coût impressionnant de son système administratif, de sa gouvernance pyramidale, avec ses couches de collectivités (Union Africaine, communautés sous régionales, Etats, Régions, Départements, communautés urbaines...) ; avec des doubles emplois dans les compétences et les fonctions de représentations. Il y a quelque chose de dramatiquement pathétique dans ces

illusions épiques de la gloire et de la solitude alors que le monde est en train de faire son concours de vertu pour réduire les déficits et rendre les dettes soutenables. Et tout ceci coûte un argent colossal. Toutes fois, la fenêtre d'action est étroite dans les régions africaines qui ont été confrontées à des conflits plus ou moins longs et à des modes de gestion très contestables. Seules des initiatives rapides et pragmatiques pour combattre la gabegie, l'absence de transparence et de crédibilité permettront de mettre en place le cadre propice à l'initiative et à un investissement durable des bailleurs de fond et des grands partenaires de développement.

Si, pour juger du progrès des libertés, on se contente de savoir ce qu'il nous ajoute, alors il vaut mieux renoncer à toute idée de finalité. Il ne faut pas perdre de vue ce dont il nous prive. En un mot, trouver une croissance durable sur des bases saines suppose rationaliser, simplifier, clarifier, faire des économies. Nous devons neutraliser les aliments de l'obésité morbide, et mettre notre système de gouvernance au régime minceur. Il faut encourager l'invention des machines à réduire la suractivité politique. Faut-il que les représentations de l'ordre social aient plus d'influence sur les choix comptables que la cohérence et la théorie ? Le bon sens dit non.

C- CONDITION III : vers un cadre d'action efficace et cohérent

Deux enseignements majeurs peuvent être tirés des

analyses présentées ci-dessus :

Premièrement, L'innovation ne peut à elle seule garantir le développement, mais sans elle, nous ne pouvons pas assurer notre développement. Les politiques d'innovation n'auront un impact sur l'investissement et la croissance que si la coordination de l'ensemble des acteurs gagne du terrain. Deuxièmement, l'objectif de ces synergies est d'éviter les stratégies de « passager clandestin », et de rendre les politiques vraiment efficaces. Modélisé en 1965 par Mancur Olson, la théorie du « passager clandestin ¹⁷» considère le passager non pas comme un fraudeur mais comme celui qui souhaite pouvoir profiter au maximum des biens publics-payés ou proposés par la collectivité-sans qu'il ait à payer pour y accéder. De ce fait, il s'agit de faire émerger une meilleure stratégie collective vis-à-vis du positionnement individuel. Ces mesures sont indissociables de la responsabilité d'un vaste ensemble d'institutions. Malheureusement, ces institutions ne sont pas engagées dans la coordination systématique de leurs politiques économiques, sociales et fiscales. Car, loin de s'imposer «naturellement», la stratégie continentale est souvent confrontée à la concurrence de lignes directrices –programmes, jeux d'ombres, de lumières, de couloirs et d'alliances- qui affichent leur vocation politique et s'appliquent à disqualifier la structure «continentale». On ne pourra pourtant générer une croissance économique forte et durable en Afrique,

¹⁷ Sur ce point, on s'éclairera à lire Mancur Olson, *La logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978 *Établir des priorités, clarifier les responsabilités et se donner les moyens d'aboutir*

pour résorber le chômage que lorsqu'on produira une stratégie susceptible de faire de l'Afrique un acteur mondial de premier plan en matière d'innovation. Aujourd'hui, au regard de la mondialisation, l'idéal panafricain conçu par les Pères fondateurs a vieilli. Il y a donc un réel besoin de nouveaux visionnaires qui portent un grand projet continental.

Pour cela, il faut définir, sinon de délimiter le champ de la gouvernance continentale du système économique et l'ensemble des activités qui seront censées en faire partie. C'est pourquoi il convient d'envisager le processus d'innovation selon la nature, le nombre et la catégorie d'appréhension des acteurs qui participent ou prétendent à participer à l'engendrement du développement économique. On ne peut mieux caractériser le type de dynamique continentale et faire ressortir les luttes relatives à la définition de la catégorie d'acteurs habilités à produire une stratégie pour la croissance et l'emploi. C'est dire d'une autre manière l'idée qu'il s'agit non seulement d'analyser les modalités de repositionnement des Etats –et de leurs administrations-, mais aussi de retracer les conditions d'entrée et d'institutionnalisation dans le champ politique d'un nouvel acteur jusque-là tenu à bonne distance du jeu ou se révélant à la faveur de la mondialisation des défis.

Ainsi, l'éminent problème d'une politique de croissance et d'ancrage, c'est de trouver comment rassembler tous les groupes sociaux qui forment le socle potentiel du nouveau sujet du dynamisme, comment les unir autour d'une même vision du monde, d'un imaginaire

tel qu'il désignerait sans détour les systèmes administratifs et politiques actuels qui ne cessent de multiplier les doubles emplois dans les compétences, et les représentations qui leur correspondent, comme la cause ultime de la crise multiforme en cours. Il faut que les diverses catégories qui constituent le nouveau sujet de dynamisation puissent développer un esprit d'équipe susceptible d'être le moteur d'une nouvelle organisation sociale qui ancrera le continent à l'économie mondiale, dans la vie de la communauté internationale et dans la préparation d'un avenir équitable, prospère et durable.

Tout d'abord il est impératif d'avoir des engagements, de dire ce que les Etats africains veulent soutenir comme mandat pour l'Union Africaine. Ensuite, il paraît essentiel de mettre sur la table les moyens dont nous avons besoin.

Nous sommes sur la voie d'une démarche saine si nous mettons en place une stratégie qui vise l'équilibre entre croissance, protection sociale et excellence environnementale. Toutes fois, il est bon de ne pas perdre de vue que les politiques sociales et environnementales ne sont possibles que grâce à la croissance. C'est dire d'une autre manière l'idée que la montée en puissance de ces politiques est indissociable d'une prospérité économique. C'est la raison pour laquelle les instances régionales seraient bien inspirées de centrer leurs efforts sur les leviers les plus générateurs de croissance.

En somme, une stratégie basée sur quatre modules pourrait être proposée :

- Des grandes lignes d'action pour l'Union, recadrées sur la croissance économique et l'emploi, notamment des lignes directrices intégrées sur une période quadriennale ou quinquennale. On pourrait, sur ces lignes directrices macro-économiques, lignes directrices micro-économiques et lignes directrice pour l'emploi apporter plus de simplification et de clarté.
- De grands projets structurants africains qui bénéficieraient de tous les moyens juridiques et financiers nécessaires. Ils toucheraient en priorité :
 - L'économie de la connaissance, levier par excellence du rehaussement du potentiel de croissance, mais domaine critique dans lequel les quelques cas, comme l'attractivité de la Tunisie en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication ne sauraient masquer l'insuffisance de compétences et de moyens financiers. Cela nécessite davantage d'investissements dans les domaines de l'éducation et de la recherche, mais aussi le développement d'un certain nombre d'initiatives concrètes, auxquels nous consacrerons quelques pistes.

- La stimulation du potentiel des entreprises, en particulier des PME ;
- La promotion de l'intégration, singulièrement celle des jeunes, sur le marché du travail pour relever le défi d'un boom démographique ;
- L'instauration d'une politique d'énergie africaine intégrée.
- La consolidation d'un marché intérieur dans tous les domaines, mais, il est vrai que des objectifs comme la mobilité des travailleurs nécessite un large consensus politique :
- Au fond, il est difficile de concevoir la mise en place et l'achèvement d'un marché intérieur en dehors d'une méthodologie ouverte de coordination, c'est-à-dire des coordonnateurs nationaux en tant que responsables chargés de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi. A partir de cette dynamique, on peut retenir les domaines suivants : les réformes structurelles des marchés du travail et de la protection sociale, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion... Ainsi selon la méthode communément admise de la construction d'un marché intérieur issue d'autres dynamiques d'intégration régionale, cela passerait d'abord par le « mécanisme de

pression par les pairs », intégrant une diffusion la plus large possible des résultats obtenus par les différents pays africains dans la mise en œuvre des objectifs définis, tel que l'investissement dans l'avenir, l'élévation du taux d'emploi, etc....

Pour mieux illustrer la méthode franche de coordination, il nous semble nécessaire d'établir une sorte de « hit-parade » comme élément essentiel dans la crédibilité. Mais au-delà du travail de la Commission de l'Union Africaine, il serait judicieux, pour que le législatif au plan national et panafricain dispose d'une vue globale de la stratégie de croissance et d'emploi mise en œuvre, que l'Union Africaine envisage la création d'une instance chargée d'établir de tels palmarès.

Cette instance pourrait être composée d'économistes et statisticiens mais aussi permettre une nouvelle alliance entre les sciences sociales, l'écologie, la démocratie, et des experts non africains, ce qui garantirait aussi une approche non partisane, permettant ensuite une évaluation des performances de la Commission elle-même. Ce conseil pourrait s'appeler Haut Conseil d'orientation économique panafricain, soit « HACOEP », mais nous invitons les amateurs d'acronymes affûtés à faire des propositions. La création d'un tel conseil et sa mission d'évaluation serait la garantie d'une crédibilité des mesures et d'un retour de confiance dans les élites.

- Enfin, il est selon nous déterminant pour le succès de la stratégie de croissance durable et d'emploi, que la consolidation de ce marché intérieur se fasse à partir de la visualisation des moyens et des délais. Cela pourrait prendre la forme d'un tableau de bord de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de croissance et d'emploi. On peut dire que chacun est ici convaincu que nos instances communautaires et les administrations des Etats-membres seraient parfaitement en mesure de respecter, mesure par mesure, acteur par acteur, les moyens mobilisés et les délais présentés dans un livre blanc ou tout autre document de ce genre.

III- *Recommandations*

Il est déterminant pour la réussite de la stratégie de croissance et de l'emploi que, à l'avenir, chaque Etat nomme une personnalité remarquable et remarquable en en charge du numérique ; cette personnalité pourrait être un Ministre délégué, un Haut-commissaire ou un Secrétaire d'Etat dont la mission serait de coordonner l'ensemble des actions relatives à l'économie numérique.

Cette gouvernance forte, s'inspirant des modèles de pays plus avancés dans le domaine de l'économie numérique, doit permettre de :

- Renforcer les financements publics et améliorer l'efficacité du système,
- Développer de grands programmes autour d'enjeux de société dans l'éducation, la santé ou les services à la personne, mais aussi des programmes PME pour stimuler les usages des TIC,
- D'adapter nos systèmes de recherche et d'enseignement,
- Définir une nouvelle politique industrielle,
- Mettre en place des pivots de compétitivité (zones économiques spécifiques ou autres) où se développent innovation et progrès

technique,

- Définir une politique publique d'incitation et d'accompagnement de l'innovation au sein des entreprises,
- Libérer les énergies des entreprises du secteur des TIC,
- Restaurer des Etats forts capables d'apporter un soutien aux entreprises investissant dans le très haut débit (téléphone fixe et téléphone mobile),
- Développer des sources de financement en rendant la prise de risque fiscalement plus attractive pour les investisseurs en capital-risque,
- Créer un statut pour les éditeurs, cette société pourrait s'appeler le Pool d'Edition de Logiciels, soit PEL ; la création d'un tel Pool serait assorti d'un dispositif fiscal incitatif.

Cette gouvernance forte, doit être complétée par une régulation africaine, notamment par une politique continentale d'incitation et d'accompagnement de l'innovation, ainsi qu'en matière de concurrence. Ceci passe par :

- Une volonté de recréer de la communauté autour du lien entre environnement

et croissance (qui devrait être une Communauté Africaine de l'Environnement, de l'Energie et de la Recherche) en s'appuyant sur une structure de promotion des énergies renouvelables,

- Un effort dans la définition des technologies clés décisives pour l'Afrique à l'horizon des 25 prochaines années, et l'on peut s'adresser pour cela à un groupe d'experts.
- Des partenariats pour une Afrique innovante dont l'objectif serait de mutualiser les diagnostics ou les réussites, de construire des ponts entre les responsables politiques et ceux qui renforcent les capacités en matière d'innovation ;
- des lieux de dialogue et de réflexion sur les enjeux concrets dans le domaine de l'innovation.

Ces conférences ou séminaires, qui réuniraient coordonnateurs et acteurs nationaux, seraient en quelque sorte une des sources d'inspiration des discussions entre dirigeants de l'Union Africaine lors des Conseils exécutifs formel ou informel.

Points D'arrivée

Le seul moyen d'apporter davantage de clarté est donc de formuler de manière brève et cursive quelques conclusions principales :

- Sur la première conclusion, je puis dire que ce qui caractérise le puits d'ignorance, c'est de croire tout connaître ou tout comprendre alors qu'en réalité on ne fait que s'enfoncer dans un cul de sac. La compétition mondiale exacerbée n'a que faire de ces poussières de micro-Etats ou de ces pôles dominants, aussi démodés que les pirogues devant les sous-marins lanceurs d'engins. La compétition multipolaire triomphe : le jeu mondial suscite plus de traitement avec sang-froid que de monopole d'imposer aux autres. Les principaux protagonistes de l'économie africaine vont devoir intégrer avec pragmatisme l'esprit collectif. Toute leur habileté sera requise, qui fera d'eux non pas des partisans mais des acteurs d'une gestion solidaire de l'emploi. Car, ce combat n'est plus entre travailleurs et chômeurs, seniors et jeunes, entre détenteurs d'un contrat à durée indéterminé et intérimaires, encore moins entre blocs, ethnies, religions, classes, castes, institutions panafricaines. La raison en est toute simple. Les effets socialement dévastateurs de la crise sont le résultat de l'aveuglement du marché promu au rang de tribunal par le biais duquel

la poignée des financiers a privilégié ses intérêts sur ceux de la collectivité. La plupart des digues de nos sociétés ont été emportées par les actions irresponsables de certains financiers. Car si la morale peut être utilisée à des fins politiques, elle n'a ni la force de déclencher la guerre contre la pauvreté et le chômage, ni le pouvoir de construire une société viable. Dès lors, il n'est pas de devoir plus noble que de rendre à la politique sa dignité et son urgence. Naïf que je suis, dans ce monde de flambeurs, je crois que la visée première doit être de rebâtir une société au sein de laquelle sa Majesté le marché et sa religion économiste seront contraints par l'Etat à avoir plus de considération pour les réactions et les intérêts de la population, qui le méritait.

Pour cela, il faut que la construction de l'Afrique reprenne pied dans la société en restructurant ses relations avec le peuple que j'appelle «le juge de l'itinéraire», c'est-à-dire les citoyens qui lui ont retiré leur confiance, ou à tout le moins, la mesure depuis la création de l'OUA. Car les financiers se refont une santé et rivalisent d'imagination pour rebâtir un système financier à l'ombre des contrôles des pouvoirs démocratiques.

L'organisation et la coordination des efforts des gouvernements n'est pas une question simple tant l'histoire nous a montré la difficulté de résoudre

nos problèmes par la voie de la négociation. Et trop souvent, nos institutions ont brillé par leur inaptitude à résoudre les problèmes économiques et écologiques. Et pourtant, il faut que l'Afrique soit capable de se réformer et de moderniser ses politiques avec détermination. Substituer les sommets de chefs d'Etats et de gouvernement au peuple ne vaut que pour un temps, et en appliquant la méthode des « trois D » : diagnostic-dialogue-décision. Cela requiert aussi de faire participer les citoyens, de mettre en place des dispositifs de dialogue innovants dans les régions, les territoires ainsi qu'au niveau international. Pour bâtir des forces politiques qui soient en mesure d'abord d'incarner l'alternative à la croissance aléatoire et destructrice et de gagner la bataille de la prospérité et de l'emploi, il nous faudra avancer vers les Etats-Unis d'Afrique.¹⁸ L'élection du Parlement Panafricain au suffrage universel est une manière démocratique, fédérative, délibérative d'avancer vers cette solution. C'est une belle occasion d'être à l'avant-garde démocratique dans le continent, avec la construction d'accords et des conventions légitimes avec le sentiment de confiance donné aux citoyens de participer au débat sur l'orientation économique et politique et sur le choix des indicateurs qui l'accompagne et à l'évaluation de leurs évolutions. C'est donc de co-décision dont il sera question. Pour concrétiser cette formidable occasion d'être en avant-garde démocratique, nous avons besoin d'un système africain qui fonctionne sur le mode de la « coopération » des institutions. Si par « coopération », on se

réfère à un système où compétition et coopération sont étroitement imbriqués, où les acteurs sont en compétition et en discussion permanente.

Car, Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements, Commission africaine, Parlement Panafricain et institutions judiciaires doivent constituer ensemble la gouvernance africaine. Car, si dans nos contrées ne triomphe pas une Afrique compétitive et ouverte, une Afrique fondée sur gouvernance économique et politique, des marchés robustes et des relations commerciales salubres, autrement dit générateurs de plein emploi dans le respect des normes juridiques communes sociales et environnementales ; une Afrique qui « met le maximum » dans la recherche et dans l'éducation pour préparer l'avenir, une illusion aura du succès : celle de la gloire et de la solitude. Et, l'illusion de la gloire et de la solitude, c'est la marginalisation, la bidonvilisation, le chômage massif, l'extrême pauvreté et la violence.

- Une seconde conclusion, que l'on peut admettre plus aisément, est l'impossibilité d'un reflux vers le passé, un système basé sur une croissance aléatoire et destructrice aussi bien de la nature que de la cohésion sociale, dans un cadre africain replié sur lui-même. Il y a une réalité et ce serait erroné de dire aux citoyens que l'on va pouvoir revenir à un système économique qui fonctionnait quand le progrès ne consistait qu'à produire toujours plus, en sollicitant sans cesse la

¹⁸ Sur cet aspect, voir notre ouvrage, *Une Afrique, un Espoir*, Paris, Editions l'Harmattan, 1996.

nature. On ne peut plus fonctionner de la même manière dans un contexte mondial différent, celui d'une humanité confrontée à de nombreux défis comme celui du climat.

- Dans la troisième conclusion puis-je dire à nouveau que, aujourd'hui, le vrai choix en Afrique est : soit de retourner à l'Afrique des nations divisées, aux micro-Etats qui se font la guerre pour des bouts de territoires; ou au contraire de donner à l'Afrique la pulsion d'un rêve visionnaire continental qui, seul, peut donner à ce continent riche la chance de la croissance forte et durable et donc de l'emploi. Comment peut-on réunir des Etats et avoir avec eux un langage commun, une volonté ? Cela n'existe pas au départ. Ce qui existe, au départ, c'est une vision commune : celle de rassembler l'Afrique dans une unité continentale. Utopie ? Elle était déjà celle des Pères fondateurs de l'unité africaine. Cela prendra du temps. D'où l'urgence de commencer, car il faut intellectuellement tout inventer avec de la volonté, de la lucidité et des moyens en ayant conscience de la gravité des responsabilités que l'on prend. Parce que l'on ne peut se permettre d'échouer. Un échec serait moralement inexcusable, économiquement à courte vue et politiquement aventureux.

- Encore plus importante est la quatrième

conclusion. Ce n'est pas seulement avec des initiatives africaines pour la croissance et l'emploi que l'on fera face à un univers économique de plus en plus global. Il faudra y faire face avec un recours aux droits de l'homme, tous les droits de l'homme, les droits de tous les hommes : le droit à un environnement sain, le droit à l'éducation, le droit à une vie de qualité et à un travail décent, le droit à des appartenances sociales et culturelles menacés par le bon sens inhumain des affaires. Les gens se sentent très mal qu'on puisse les mettre de façon violente dans des cases ou des cages, qu'on puisse les culpabiliser pour les fautes qu'ils n'ont pas commises ou en leur disant que c'est de leur faute, s'ils n'ont pas de travail. Il y a des formes d'injonction, d'évaluation légitimante, de paternalisme, de mise en tutelle, de traitement de haut avec désinvolture qui humilient sans apporter de solution. Il n'est donc pas étonnant que montent dans les quatre espaces les demandes de respect. Les vieux affrontements de jadis ont disparus, il nous incombe désormais de revitaliser un humanisme respectueux des demandes de tous hommes mais aussi de défendre l'humain de toute dérive technicienne ou mercantile.

- Sur la cinquième conclusion, puis-je soutenir

enfin qu'il reste un dernier argument à manier avec précaution, celui des efforts que l'on consacre conjointement à l'emploi et à la croissance. Vers le monde complexe, on se lance avec des objectifs et des indicateurs. La société civile doit aussi aider à rechercher et améliorer les traitements économiques et sociaux du chômage.

Tous ces points d'arrivée correspondent à divers éléments d'analyse, mais ils n'ont servi qu'à cerner un ensemble de mesures formant un tout cohérent, qu'à tracer les grandes lignes d'une initiative à l'échelle du problème auquel nous sommes confrontés. Ces mesures ont un impact budgétaire sollicitant une réallocation de quelques points de PIB. Et toute alternative qui exige davantage que ce que l'on a coutume d'envisager ne fait pas affront au bon sens. L'emploi est une bataille qui demande de l'audace. Ces mesures relèvent de la responsabilité d'un vaste ensemble d'institutions.

C'est dire d'une autre manière l'idée que, s'il n'y a pas de mystères économiques, il y a par contre une croissance forte et durable qui peut être expliquée. On sait qu'il y a d'abord la manière d'organiser et de coordonner les efforts des gouvernements, même si aucune quête de solutions compatibles pour surmonter les difficultés n'est idéale. Et, c'est une question politique d'autant plus difficile, que ce sont des processus qui avancent pas à pas. Cette note a aussi mis l'accent sur l'impératif d'efforts

ambitieux, rapides et résolus. Elle a enfin tenté sinon de démontrer la possibilité d'une initiative crédible pour promouvoir la croissance et l'emploi en Afrique, ou du moins d'en esquisser les grandes lignes à travers le levier de l'innovation. Ce n'est pas la garantie, la certitude d'épuiser le sujet ou d'éradiquer le chômage. Mais, cette proposition augmente les chances de ne pas sombrer dans le fatalisme. Elle nous conforte aussi dans l'idée qu'une initiative africaine de croissance est aujourd'hui indispensable. Pour qu'une nouvelle aube succède à la nuit, il nous faut perdre notre arrogance, nous qui n'avons pas inventé l'Etat-nation. Très périlleuse apparaît la démarche qui, après l'embellie des taux de croissance ou de la courbe du chômage, consiste à oublier, à tourner la page vers la vie d'abondance. Le succès à la bourse des valeurs dépend moins de la toute-puissance de la proposition alternative que de sa capacité à servir d'étalon pour jauger les alternatives. Les dirigeants politiques, économiques et sociaux d'Afrique doivent être aussi rusés que les régions familières de la compétition, fervents de l'innovation en permanence, les volontés organisées qui s'illustrent dans la définition et le lancement d'une telle initiative, et font leur trou dans la mondialisation. Car, un homme sur cinq a été est ou sera au chômage. Eviter l'engrenage, c'est regarder les manières de faire pour que les situations ne se répètent pas. C'est aussi réfléchir sur le mode de vie, de société, de civilisation pour nous protéger. C'est, enfin, se convaincre que : lutter pour la fin du chômage de masse doit être un combat sans fin.

Session 3

***Governance, institutional reform
and the role of the private sector
in boosting economic growth in
Africa***

***Gouvernance, réforme
institutionnelle et rôle du secteur
privé dans le renforcement de la
croissance économique en Afrique***



Impacts des variables budgétaires et de gouvernance sur la croissance et le développement en Afrique subsaharienne

Dr Patrick N'Gouan

RÉSUMÉ **64**

ABSTRACT

INTRODUCTION **65**

REVUE DE LITTÉRATURE ECONOMIQUE **66**

CLASSIFICATION DES PAYS D'AFRIQUE SUB SAHARIENNE
SELON LES INDICATEURS DE GOUVERNANCE **68**

CONTRIBUTION DES DEPENSES PUBLIQUES ET DE
LA GOUVERNANCE DANS LA CROISSANCE ET LE
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE **71**

CONCLUSION GÉNÉRALE **74**

BIBLIOGRAPHIE **75**

Par Dr Patrick N'Gouan ¹⁹

RÉSUMÉ

Cette étude examine l'efficacité de la politique budgétaire lorsqu'elle est associée à la gouvernance en Afrique subsaharienne. Les liens sont incertains entre les variables budgétaires et de gouvernance, et le développement mesuré par la valeur ajoutée industrielle, le revenu par tête et l'indice de développement humain. On note cependant que la politique budgétaire est inefficace dans les pays à gouvernance insatisfaisante ou moyenne. L'investissement public et la qualité de la gouvernance ont des effets puissants sur développement dans les pays de bonne gouvernance. L'efficacité de la politique budgétaire est donc liée à la performance du pays en matière de gouvernance.

ABSTRACT

This study analyses the efficiency of fiscal policy when it is combined with governance in sub-Saharan Africa. The links are uncertain between fiscal and governance variables, and development measured by industrial added value, revenue per capita and human development index. However, it is noticed that fiscal policy is inefficient in the countries where governance is unsatisfied or average. Public investment and quality of governance have powerful impacts on development in the countries of good governance. Therefore, the efficiency of fiscal policy is linked to a country governance performance.

¹⁹ *Economiste, Administrateur des Services Financiers au Trésor Public de Côte d'Ivoire, Chercheur Associé au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES).*

Introduction

L'Etat, de par ses fonctions d'allocation, de répartition et de conjoncture, intervient directement dans l'économie par l'instrument budgétaire et indirectement par la réglementation ou, plus généralement, par la gouvernance.

Ainsi, les 50 ans d'indépendance africaine ont été marqués par vingt ans de monopoles politiques et économiques (1960-1980), dix ans de transition (1980-1990) et vingt ans de libéralisation politique et économique (1990-2010). Au cours de cette évolution, l'Etat a joué les rôles d'acteur économique et de garant de l'environnement macroéconomique à différents niveaux.

Pendant ces trois dernières décennies, le paradigme prévalant est le désengagement de l'Etat du secteur économique pour mieux se concentrer sur ses tâches régaliennes à travers les gouvernances politique, institutionnelle, administrative, économique et sociale.

Pourtant, les chocs intervenus dans les économies occidentales au cours de ces cinq dernières années ont vu des interventions directes ou indirectes des Etats, notamment aux Etats Unis d'Amérique. Bien avant cela, Stiglitz (2003) montrait des formes d'intervention publique ayant contribué notablement à la croissance américaine.

Or, la plupart des économies africaines sont soumises à des chocs permanents. En outre, les programmes d'ajustement structurel, en ciblant prioritairement l'inflation et le solde extérieur, n'ont pu assurer de manière satisfaisante le développement du continent. Les initiatives PPTE (pays pauvres très endettés) ne consacrent ils pas l'échec des politiques de développement en Afrique ?

Les quelques performances économiques des pays africains reposent généralement sur les exportations de produits primaires et énergétiques. L'Afrique arrive en dernière position en matière de développement humain, derrière les autres continents.

La solution communément admise consisterait à améliorer le système de gouvernance publique et à laisser jouer les règles du marché. La bonne gouvernance, un concept et une recette très en vogue, fait l'objet d'une grande variété de définitions, selon les auteurs, les institutions qui mettent au point des indicateurs s'y rapportant et les objectifs visés. Par-delà cette variété, un consensus, en termes d'attentes, semble se dégager sur les capacités de l'Etat à accomplir, avec efficacité et transparence, ses missions régaliennes et d'arbitre au sein de la collectivité nationale.

La littérature économique récente est abondante sur la gouvernance, notamment

dans ses relations, réciproques ou non, avec la croissance économique. Or l'Etat intervient dans l'économie par la réglementation (qui relève de la gouvernance) et par le budget. Mais la plupart des travaux portent soit sur les effets de l'investissement public, soit sur ceux de la gouvernance sur la croissance.

Dans la présente étude, la cible se situe plus loin que la croissance. C'est le développement qui est appréhendé ici par trois indicateurs : le revenu par tête, la valeur ajoutée industrielle²⁰ et l'indice de développement humain. En outre, l'accent sera mis sur les effets conjoints des variables budgétaires et de gouvernance sur le développement. Une telle démarche associera la théorie keynésienne et l'économie institutionnelle.

Au regard de ce qui précède, l'idée consistant à confiner l'Etat dans des tâches régaliennes et dans l'amélioration de la gouvernance est-elle une solution suffisante pour promouvoir le développement ? Les pays africains réalisant des performances en matière de gouvernance détiennent-ils pour autant des records en matière de développement ? Quel peut être le rôle additionnel de la politique budgétaire dans la croissance et le développement ?

L'objectif de cette étude est de montrer la

²⁰ Qui, plus que les exportations de produits primaires ou énergétiques, reflètent mieux l'effort de développement d'un pays.

complémentarité nécessaire entre la politique budgétaire et la gouvernance dans la promotion d'un véritable développement de l'Afrique.

Pour y arriver, une approche transversale par l'analyse factorielle est utilisée pour parcourir 39 pays d'Afrique subsaharienne sur la période 2005-2010. Il s'agit précisément de faire :

- 1- une revue de littérature sur la complémentarité entre variables budgétaires et indicateurs de gouvernance pour la croissance et le développement ;
- 2- Classification des pays d'Afrique subsaharienne selon la qualité de la gouvernance prévalant en leur sein ;
- 3- une différenciation des impacts des dépenses publiques et de la gouvernance sur la croissance selon les groupes de pays.

I- Revue De Littérature Economique

L'histoire économique de l'Afrique indépendante, à l'instar de celle de la plupart des pays du Tiers monde, a été marquée par tour à tour par la prédominance de politiques keynésiennes (1960-1980) et par des programmes d'ajustement structurel fondés sur l'orthodoxie libérale

(1980-2010). Mais les faibles performances des économies africaines en matière de développement, en dépit des réformes²¹ et, subséquemment, la recrudescence de la pauvreté, ont amené des auteurs à s'interroger sur les causes institutionnelles de cette situation. L'économie institutionnelle, au sens de North (1990, 2005) qui met en relation le système de gouvernance d'un pays et ses performances en matière de croissance et de bien-être, servira donc ici de cadre d'analyse.

En effet, les relations entre la gouvernance et la croissance sont de plus en plus mises en évidence. Déjà, les travaux de Gastil (1991) avaient permis de mettre en place des indicateurs de mesure et de classement de la démocratie dans les pays.

Plusieurs auteurs, à la suite de Gastil, mettent en relation démocratie et croissance. Il est de plus en plus établi la relation entre la qualité des institutions, la stabilité politique, les niveaux des investissements et la croissance économique, par exemple chez Alésina et Perotti (1994) et Mauro (1995). Dans un modèle de croissance avec des données de panel, Barro (2000) montre que « le taux de croissance du PIB réel par habitant est stimulé par un meilleur contrôle du respect de la loi... ». L'auteur ajoute que « les renforcements des droits civils et politiques stimulent au départ la croissance, mais tendent à la freiner lorsqu'un

niveau modéré de démocratie a été atteint ». A. Sen (1999) établit une causalité entre la liberté et les changements rapides dans le sens du développement.

Dans la relation bilatérale qu'ils ont établie entre le revenu par tête et la gouvernance, Kaufmann et Kraay (2002) arrivent à un résultat paradoxal. Si la bonne gouvernance concourt à l'augmentation du revenu par tête, en revanche, la causalité inverse n'est pas évidente. Le niveau élevé du revenu par tête a une incidence faible voire négative sur la gouvernance. L'étude a été menée sur 175 pays en 2000/2001 et les résultats ont été utilisés pour interpréter la nature des relations entre la gouvernance et le revenu par tête en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Le faible impact de l'accroissement du revenu sur la gouvernance est mis à la charge, par les deux auteurs, des comportements des élites nationales de ces pays.

L'intérêt de cette étude, pour les pays africains, est qu'ils ont des niveaux de développement économique et social relativement proches de ceux des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes. La transmission des effets du développement économique à la bonne gouvernance et au développement humain demande à être améliorée. En effet, la bonne gouvernance repose certes, sur la démocratie, l'Etat de droit et la lutte contre la corruption ; mais elle concerne aussi le rapprochement des structures administratives

21 Cf. Easterly et Levine (1997), Collier et Gunning (1999), Easterly (2000; 2002)

des populations, la promotion du développement humain...

II- Classification Des Pays D'Afrique Sub Saharienne Selon Les Indicateurs De Gouvernance

Le rôle des dépenses publiques et de la gouvernance dans le développement de l'Afrique consiste à analyser l'incidence de celles-ci sur le revenu par tête, la valeur ajoutée industrielle et l'indice de développement humain. 39 pays d'Afrique subsaharienne, pour lesquels des données ont pu être réunies sur la période 2005-2010(soit 6 ans) dans la base de données 2011 de la Banque Mondiale (African Development Indicators), ont été choisis.²²

Cette étude utilise deux grandes catégories d'indicateurs de gouvernance publiés par la Banque Mondiale:

- 08 indicateurs relevant de la gouvernance politique obtenus à partir d'estimations portant sur le contrôle de la corruption, l'efficacité gouvernementale, la stabilité politique et l'absence de violence, la qualité de la réglementation, l'Etat de

²² Cette base de données fournit des éléments sur la gouvernance politique dans les pays du Maghreb mais pas ceux sur les CPIA (country policy and institutional assessment), contrairement aux pays d'Afrique subsaharienne qui disposent de données complètes.

Droit, la perception de la corruption et l'obligation de rendre compte.

- 16 indicateurs contenus dans les CPIA (country policy and institutional assessments) répartis en quatre groupes :
- La gestion économique : gestion macroéconomique, politique budgétaire, politique d'endettement ;
- Les politiques structurelles : politiques commerciales, politiques financières, environnement réglementaire pour les entreprises ;
- Les politiques d'intégration sociale et d'équité : égalité des sexes, équité dans l'utilisation des ressources publiques, renforcement des ressources humaines, emploi et protection sociale, et politiques pour assurer un environnement durable ;
- La gestion du secteur public : droits de propriété et gouvernance fondée sur un système de règles, qualité de la gestion budgétaire et financière, efficacité de la mobilisation des ressources, qualité de l'administration, et transparence et responsabilité dans le secteur public.

Dans la base ADI, les indicateurs de gouvernance politique sont classés de -2 à 0 sauf la perception de la corruption qui va de 1 à 6. Tous les indicateurs CPIA sont compris entre 1 et 6.

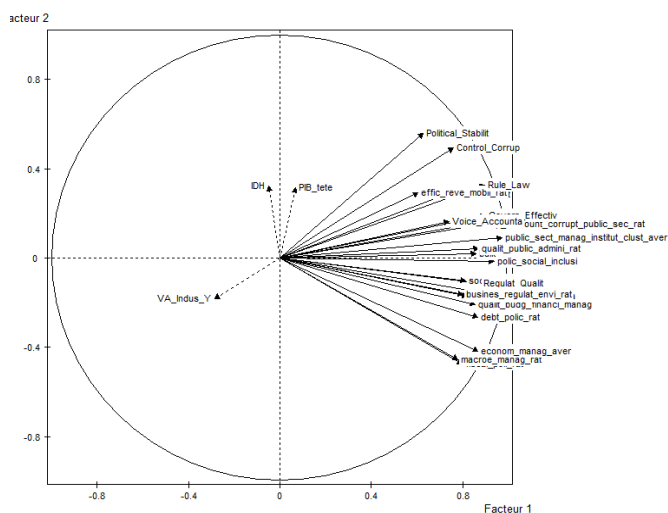
Nous avons donc au total 24 indicateurs de gouvernance pour 39 pays d'Afrique subsaharienne (ASS). Au-delà des atouts et faiblesses de tous ces indicateurs soulignés par Razafindrakoto et Roubaud (2005a et 2005b), Kaufmann et Kraay (2007), ils seront utilisés ici pour faire l'analyse transversale des données permettant d'apprécier l'état de la gouvernance dans les pays d'ASS.

Dans ce genre d'études transversales, la plupart des auteurs dont Mlanbo et Oshikoya (1999) et (Barro, 2000) choisissent de croiser les statistiques de pays appartenant à différents continents ou à différentes régions du monde. Nous avons plutôt opté pour une confrontation entre pays africains parce que les économies évoluent dans des environnements quasi similaires. Cela permet alors de mieux faire des différenciations sur la base des variables antérieurement identifiées.

La classification des pays selon les dépenses publiques (consommation et investissement publics), l'indice de développement humain (IDH) et les indicateurs de gouvernance est faite par l'analyse factorielle, notamment l'analyse en composantes principales (ACP). L'ACP permet

d'obtenir une carte des individus (pays) en fonction de leurs proximités et une carte des variables en fonction de leurs corrélations.

Graphique1 : Cercle factoriel des variables



Source des données : World Bank, AfricanDevelopmentIndicators (2011)

Sur le graphique 1, les indicateurs de croissance et de développement ont des valeurs illustratives. Les résultats de l'ACP montrent une forte corrélation entre les différents indicateurs de gouvernance.²³ Le premier axe factoriel explique à lui seul plus de 68,7% de l'inertie globale (les informations contenues dans l'ensemble de ces indicateurs). Afin de s'assurer que cette situation n'est pas due à un problème d'effet de taille, le test "alpha de Cronbach" a été effectué. Ce test qui permet de voir l'inter corrélation ou la covariance entre les différentes variables confirme l'homogénéité existant entre les

²³ Voir le graphique 1

différents sous-groupes d'indicateurs et même entre tous ces indicateurs de gouvernance en Afrique.

En effet, les coefficients de Cronbach sont de 0,9158 ; 0,9309 0,9455 et 0,8703 pour respectivement les indicateurs des gouvernances politique, administrative, économique et financière, et sociale. Il est de 0,9717 pour l'ensemble des indicateurs.

Ce résultat est réaliste et vraisemblable puisque tous ces types de gouvernance sont liés de telle sorte qu'il sera difficile de parler d'une bonne gouvernance dans un pays lorsqu'il existe un dysfonctionnement dans une catégorie de gouvernance donnée.

A cet effet, un seul indicateur est créé pour rendre compte de la gouvernance générale. Cet indicateur est ainsi obtenu à partir de la combinaison linéaire des variables et de leurs coordonnées par rapport à l'axe 1.

$$\text{Ainsi, à la date } t : I_{gov,j} = \sum_{i=1}^n \lambda_i X_{ij}$$

$I_{gov,j}$ est la valeur de l'indicateur de gouvernance créé du pays j $j=1,2,\dots,39$.

λ_i représente la coordonnée de la variable X_i sur l'axe 1, axe auquel toutes les variables sont corrélées. C'est aussi le poids de la variable dans la formation de l'axe.

n est le nombre de variables de gouvernance introduite dans l'ACP.

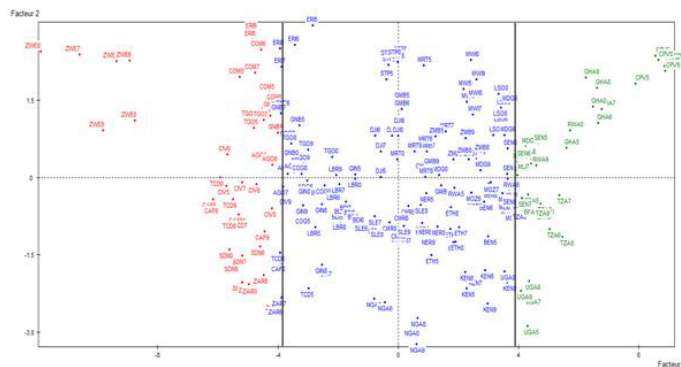
X_{ij} est la valeur de la variable de gouvernance i du pays j .

La moyenne arithmétique de l'indicateur de gouvernance créé sur toute la période pour

$$\text{l'ensemble des 39 pays est : } moy_{ind} = \frac{1}{234} \sum_{i=1}^{39} \sum_{t=1}^6 I_{gov,it}$$

Variable	Obs	Mean	Std Dev	Min	Max
indicateur~v	234	-8.54e-06	3.984164	-11.897	9.137

A partir de la moyenne et de l'écart-type des indicateurs de gouvernance créés, on peut classer les 39 pays africains en trois groupes.



Source des données: World Bank, African development indicators 2011

Les pays de mauvaise gouvernance (en rouge) dont l'indicateur est compris entre -11,897 et -3,984 ; les pays de gouvernance moyenne (en bleu) dont l'indicateur est compris entre -3,984 et +3,984 ; enfin les pays de bonne gouvernance (en vert) dont l'indicateur varie entre +3,984 et 9,137.

Suivant le graphique 2, les pays suivants se sont caractérisés par une mauvaise gouvernance sur la période 2005-2010 : Angola, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Erythrée, Guinée Bissau, RDC, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Zimbabwe.

Un petit groupe de pays se sont distingués par une bonne gouvernance : Cap Vert, Ghana, Sénégal, Uganda, Tanzanie. Il faut ajouter à ce groupe l'Ile Maurice et le Botswana qui, pour des raisons d'insuffisance de données à notre disposition, n'ont pu être pris en compte dans cette étude mais qui, dans toutes les comparaisons internationales, sont classés parmi les pays africains qui réalisent les meilleures performances en matière de gouvernance.

Les autres pays d'ASS, constituant plus de la moitié, sont régis par des niveaux de gouvernance très moyens et très proches les uns des autres.

III- Contribution des Dépenses Publiques et de la Gouvernance

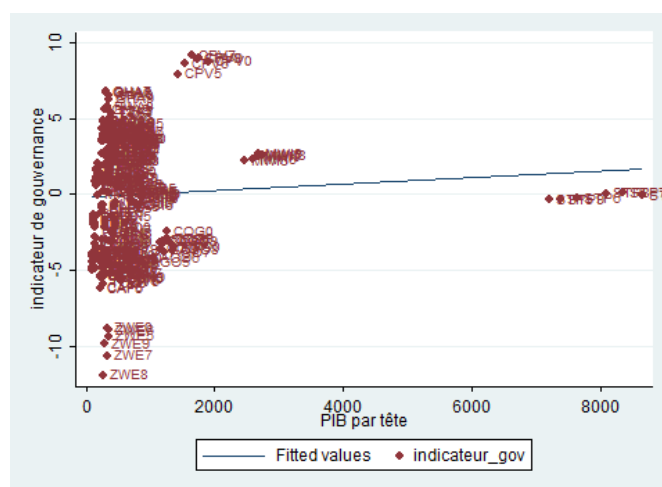
DANS LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Dans cette partie, il s'agira de suivre les évolutions des indicateurs de croissance et de développement à différents niveaux de gouvernance, puis de faire des régressions économétriques desdits indicateurs sur les variables budgétaires et de gouvernance.

3.1. Evolution des indicateurs de croissance et de développement à différents niveaux de gouvernance en Afrique subsaharienne.

Le graphique 3 montre une relation positive entre le revenu par tête et l'indicateur de gouvernance.

Graphique 3 : Relation entre niveau de gouvernance et revenu par tête



Sources des données : World Bank, African development indicators 2011

PNUD : Rapport mondial sur le développement humain (2011)

Cependant la plupart des pays considérés affichent une mauvaise gouvernance et disposent d'un faible PIB par tête. Le Cap Vert, le Ghana et quelque peu l'Ouganda sont les pays qui se démarquent positivement en matière de bonne gouvernance sur toute la période d'étude. Si l'étude avait pu prendre en compte l'Ile Maurice

et le Botswana, on aurait eu le même résultat.

Sao Tomé et Príncipe se met en exergue avec un PIB par tête très élevé malgré une qualité moyenne de gouvernance. Certains pays du Maghreb comme la Tunisie et la Lybie se trouvent dans la même situation.

Par ailleurs, le lien entre la gouvernance et la valeur ajoutée industrielle n'est pas significativement positive, de même que celui entre la gouvernance et l'indice de développement humain.

3.2. Mesure des effets des dépenses publiques et de la gouvernance sur la croissance et le développement

Pour mesurer les effets des dépenses publiques et de la gouvernance sur la croissance et le développement, nous procéderons successivement par une approche globale, et deux approches spécifiques par type de gouvernance et par groupe de pays.

3.2.1. Effets globaux des dépenses publiques et de la gouvernance sur la croissance et le développement

L'étude cherche à expliquer le PIB par tête (PIBT), la valeur ajoutée industrielle (VAI) et l'indice de développement humain (IDH) de l'ensemble

des pays à partir de variables budgétaires et de gouvernance.

Les dépenses publiques sont constituées de la consommation publique (CG) et de l'investissement public (IG) rapportés, chacun au PIB.

La régression par la méthode du double logarithme permet d'avoir les élasticités récapitulées dans le tableau 1. La forme générale de la régression de l'indicateur de croissance et de développement (ICD) sur les dépenses publiques et le type de gouvernance est :

$$\log ICD = \alpha_1 \log CG_Y + \alpha_2 \log IG_Y + \alpha_3 \log VG + \varepsilon$$

où VG représente la variable de gouvernance.

1/ Explication du PIB par tête par l'indicateur de la gouvernance, la consommation et l'investissement publics.

Toutes les variables sont significatives au seuil de 5% et 10%. Le modèle est globalement significatif au seuil de 5%. Au seuil de 5%, une amélioration d'une unité de la qualité de la gouvernance augmente la richesse par tête des habitants des pays considérés de 26 points. Ce qui n'est pas négligeable.

De même une augmentation de l'investissement

public d'un point augmente, toutes choses étant égales par ailleurs, le revenu par tête des habitants de 5,74 points au seuil de 10%. Cependant, la consommation du gouvernement a un effet négatif et significatif sur le PIB par tête (-6,8 points).

2/Explication de la valeur ajoutée industrielle par l'indicateur de la gouvernance, la consommation et l'investissement publics.

Il vient que seule la consommation publique a un effet significatif mais négatif sur la valeur ajoutée industrielle au seuil de 5%. De façon générale, la gouvernance étant mauvaise dans ces pays, une importante intervention de l'Etat dans l'économie peut ralentir le développement industriel. Cela se perçoit à travers le coefficient négatif de la consommation publique (-0,3) et la non significativité de l'investissement public ainsi que de la gouvernance.

3/ Explication de l'IDH par la gouvernance, la consommation et l'investissement publics.

Ici, seul l'indicateur de gouvernance agit positivement et significativement sur l'IDH au seuil de 5%. Le modèle étant globalement significatif, une amélioration d'un point de la

gouvernance dans ces pays améliore l'IDH de 0,08 point. En revanche, les dépenses publiques n'ont pas d'effets avérés sur l'IDH.

3.2.2. Effets des dépenses publiques selon les types de gouvernance sur la croissance et le développement

Les types de gouvernance sont les gouvernances politique et institutionnelle (GPI), administrative (GA), économique et financière (GEF) et sociale (GS). La première catégorie est extraite d'estimations et les autres de CPIA de la Banque Mondiale.

Il s'agit de créer des indicateurs de gouvernance au niveau de chaque type de gouvernance. Pour cela, nous faisons des ACP pour créer les indicateurs et voir ensuite l'effet de chaque indicateur dans les régressions en considérant tous les pays.

La forme générale de la régression est :

$$\log \text{ICD} = \beta_1 \log \text{CG_Y} + \beta_2 \log \text{IG_Y} + \beta_3 \log \text{TG} + \varepsilon$$

Où TG représente le type de gouvernance

Dans le tableau 2, les parties vides correspondent à des cas où le modèle global n'est pas significatif, même à 10%. Les « cases avec des tirets » sont des cas où les coefficients des variables ne sont pas significatifs. La gouvernance politique (GP) a un effet positif direct (42,4 points) et indirect

par la consommation publique (6,9 points) sur le revenu par tête. En revanche, elle n'a pas d'impact direct sur la valeur ajoutée industrielle et l'IDH. Elle constitue un environnement où l'impact de la consommation publique est certes positif, mais dont très faible sur la valeur ajoutée industrielle (0,3 point) et sur l'IDH (0,1 point).

Tableau 1 : Explication des indicateurs de croissance et de développement par les dépenses publiques et les types de gouvernance.

	logCG	LogIG	LogGP	LogGA	LogEF	LogGS
LogVAI	0,3		-			
	-0,3				-	
	-0,3			-		
logPIBT	-0,3					-
	6,9		42,4			
	-6,2	6,2				
logIDH	-6,5	6,2		-		0,1
	0,1		-			
	0,1					35,1

Source : Nos calculs

Les gouvernances administrative, d'une part, économique et financière d'autre part, n'ont aucun effet significatif sur les objectifs de croissance et de développement. La gouvernance administrative constitue un cadre de manifestation d'effet multiplicateur de l'investissement public sur le revenu par tête (6,2 points). Mais cet effet est neutralisé par la tendance adverse, et dans la même proportion, de la consommation publique (-6,2 points).

La gouvernance sociale n'a pas d'impact direct sur

la valeur ajoutée industrielle et sur le PIB. Mais elle permet à l'investissement public d'avoir un effet multiplicateur sur le revenu, effet, encore une fois annihilé par la consommation publique. La gouvernance sociale exerce une influence positive attendue sur l'IDH de l'ordre de 35 points.

De manière générale, les différents types de gouvernance n'ont pas d'impacts directs avérés sur les indicateurs de croissance et de développement. Les effets multiplicateurs de l'investissement public sur le revenu sont neutralisés par l'impact négatif de la consommation publique.

3.2.3. Effets des dépenses publiques selon les groupes de pays sur la croissance et le développement

Les pays d'Afrique subsaharienne ont été répartis en trois groupes selon la qualité de la gouvernance :

Insatisfaisant, moyen et acceptable. Entre ces groupes, il s'agit de faire l'analyse comparée des effets des dépenses publiques et de la gouvernance sur la croissance et le développement.

La forme du modèle est la même que précédemment :

$$\log ICD = \mu_1 \log CG_Y + \mu_2 \log IG_Y + \mu_3 \log TG + \varepsilon$$

où TG est le type de gouvernance

Dans les pays à gouvernance insatisfaisante, seule la consommation publique a un effet pervers mais significatif sur la valeur ajoutée industrielle. Par rapport au PIB par tête, le modèle n'est globalement pas significatif au seuil de 5%. Aucune des variables n'a d'effet sur le PIB par tête dans ces pays. Par rapport à l'IDH, l'investissement public et la gouvernance ont des impacts dérisoires.

Dans les pays à gouvernance moyenne, la consommation publique et la gouvernance ont des influences négatives sur la valeur ajoutée industrielle à hauteurs de -0,26 et -,82 points.

Par rapport au PIB par tête, le modèle n'est pas significatif au seuil de 5% mais l'est au seuil de 10%. A ce seuil, la consommation publique est significative au seuil de 5% et a un effet négatif sur le PIB par tête.

L'indicateur de gouvernance est significatif au seuil de 10% et a un effet négatif notable (-11,9 points) sur la richesse par tête. Cependant, la gouvernance agit très efficacement sur le PIB par tête (40 points). Par rapport à l'IDH, seul l'indicateur de gouvernance a une influence significative mais trop faible (0,008).

Tableau 2 : Effets des dépenses publiques sur les indicateurs de croissance et de développement par groupe de pays

	Groupe I : Gouvernance insatisfaisante			Groupe II : Gouvernance moyenne			Groupe III : Bonne gouvernance		
	LogCG	LogIG	LogVG	LogCG	LogIG	LogVG	LogCG	LogIG	LogVG
Log VAI	-0,26			-0,26		-0,82			1,02
Log PIB				-11,9		40		30,1	86,2
Log IDH		0,004	0,005			-0,008			0,41

Source : Nos calculs

Dans les pays de bonne gouvernance, le modèle est globalement significatif au seuil de 5%. L'investissement public produit des effets multiplicateurs d'un niveau très élevé, plus de un point et de 30 points, respectivement sur la valeur ajoutée industrielle et le PIB par tête. L'influence de la consommation publique n'est, en revanche, pas significative. L'indicateur de gouvernance a l'effet le plus puissant sur le revenu par tête (86,2 points) et non négligeable sur l'IDH (0,41 point).

En conclusion partielle de cette section, on note que la consommation publique apparait comme affectant négativement l'accroissement de la valeur ajoutée industrielle et du revenu par tête dans les pays à gouvernance insatisfaisante ou moyenne. Les variables de gouvernance agissent de manière insignifiante sur le développement humain dans les pays de gouvernance moyenne ou insatisfaisante. L'investissement public ne produit des effets multiplicateurs que dans les pays de bonne gouvernance. L'investissement public et la qualité de la gouvernance ont des effets puissants sur les objectifs de croissance et de développement dans les pays de bonne gouvernance.

Conclusion générale

Les économies de l'Afrique indépendante africaine ont été marquées par vingt ans d'interventionnisme étatique (1960-1980), dix ans de transition (1980-1990) et vingt ans de libéralisation politique et économique (1990-2010). Les trois systèmes politiques et économiques ont permis à l'Afrique subsaharienne d'enregistrer quelques réalisations en matière de croissance économique. Mais, ces réalisations sont en deçà des attentes en matière de développement industriel et de développement humain.

Or, dans le cadre de l'économie institutionnelle, plusieurs travaux mettent en relation la gouvernance et le développement. L'étude a cherché à montrer l'efficacité de la politique budgétaire en fonction de la qualité de la gouvernance.

L'étude a montré que, sur la quarantaine de pays d'Afrique Subsaharienne passés en revue sur la période 2005-2010, seuls sept ont une bonne gouvernance : Cap Vert, Ghana, Sénégal, Uganda, Tanzanie auxquels il faut ajouter l'île Maurice et le Botswana. Une vingtaine de pays ont une gouvernance moyenne²⁴ et une douzaine, une gouvernance insatisfaisante.

De manière générale, les corrélations sont faibles entre la valeur ajoutée industrielle, le PIB par tête et l'indice de développement humain ; ce qui signifie que la croissance économique n'engendre ni

industrialisation, ni développement véritables. Elle ne procède pas non plus de l'industrialisation. Cela se traduit globalement par des liens incertains entre les variables budgétaires et de gouvernance (politique, administrative, économique et sociale) d'une part, et ceux de croissance et de développement d'autre part. Les effets multiplicateurs de l'investissement public sur le revenu sont neutralisés par l'impact négatif de la consommation publique.

Toutefois, cette tendance générale comporte quelques particularités selon les groupes de pays. La politique budgétaire est inefficace dans les pays à gouvernance insatisfaisante ou moyenne. L'investissement public ne produit des effets multiplicateurs que dans les pays de bonne gouvernance. L'investissement public et la qualité de la gouvernance ont des effets puissants sur les objectifs de croissance et de développement dans les pays de bonne gouvernance.

Ainsi, on peut dire qu'en Afrique subsaharienne, l'efficacité de la politique budgétaire est liée à la performance du pays en matière de gouvernance.

²⁴ Par rapport au contexte africain

Bibliographie

Agenor, Pierre Richard (2000): The economics of adjustment and growth, Washington DC, Academic Press.

Alesina, Alberto and Roberto Perotti (1994): "The political economy of growth, a critical survey of recent literature", World Bank Economic Review, vol.8, N°3, september.

Alesina, Alberto and Roberto Perotti (1995): «Fiscal adjustment, fiscal expansions and adjustments in OECD countries », Economic Policy 21 : 207-248.

Barro, Robert J. (2000) : Les facteurs de la croissance économique, une analyse transversale par pays, Paris, Economica.

Banque Mondiale (2000) : « L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21ème siècle » ? Washington D.C. Banque Mondiale.

Collier, Paul et Jan Willem Gunning (1999): "Why Africa has grown slowly?", Journal of Economic Perspective, Vol.13, N°3, PP.64-111

Easterly, William (2002): The elusive quest for growth, the economists adventures and misadventures in the Tropics, The MIT Press.

Easterly, William (2000): «The lost decades: explaining developing countries' stagnation 1980-1998», World

Bank Research Poverty, Working Papers, Washington: The Bank, January.

Easterly, William et Ross Levine (1997): «Africa growth tragedy: a retrospective, 1960-1989», Quarterly Journal of Economics, November, pp 330-347.

Favero, Carlo A. (2001): Applied macro econometrics, Oxford University Press

Gastill, Raymond (1991): The comparative survey of freedom: experiences and suggestions, in Alex Inkeles on measuring democracy, N.J.

Guellec, Dominique et Pierre Ralle (1995) : Les nouvelles théories de la croissance, Paris, La Découverte.

Kaufmann, Daniel et Aart Kraay, (2002): "Growth without governance", The World Bank.

Lee, Myoung-Jae (2002): Panels data econometrics, methods of moments and limited dependent variables, Academic press and Elsevier Science, USA.

Mauro, Paolo (1995): "Corruption and growth", Quarterly Journal of Economics, vol.110, PP.690-712

N'Gouan, K. Patrick (2005): "Financement budgétaire et croissance économique en Côte d'Ivoire", Thèse de Doctorat, Université de Paris 1, Panthéon Sorbonne.

N’Gouan, K. Patrick (2007) : « pauvreté et gestion du budget de l’Etat », communication au colloque international sur « Pauvreté et droits de l’homme », organisé par la Ligue Ivoirienne des Droits de l’Homme (LIDHO) en octobre 2007, l’Harmattan.

North, Douglas (1990): “Institutions, institutional change and economic performances”, Cambridge, Cambridge University Press

Razafindrakoto et Roubaud (2005a) : « Gouvernance, démocratie et lutte contre la pauvreté : enseignements tirés des enquêtes 12-3 en Afrique francophone », STATECO, n°99, PP.117-141.

Razafindrakoto et Roubaud (2005b) : « Peut-on croire en l’opinion des experts sur la corruption?,

une expérience basée sur des enquêtes en Afrique francophone », Rapport mondial sur la corruption, Transparency International, Economica, Paris, pp. 411-413

Sen, Amartya (1999): Development as freedom, New York, Anchor Books.

Session 3

***Governance, institutional reform
and the role of the private sector
in boosting economic growth in
Africa***

***Gouvernance, réforme
institutionnelle et rôle du secteur
privé dans le renforcement de la
croissance économique en Afrique***



Quelles stratégies de croissance économique pour les pays d'Afrique : substitution des importations ou promotion des exportations?

Chassem Palissy,

RÉSUMÉ **80**

ABSTRACT

INTRODUCTION **81**

REVUE DE LA LITTÉRATURE **83**

MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES **84**

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS **86**

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS **88**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **90**

*Par Chassem Palissy, Ministère de l'Economie,
Yaoundé, Cameroun*

RÉSUMÉ

L'objectif de ce papier est de rechercher la stratégie de substitution des importations et celle de promotion des exportations, celle susceptible d'accélérer la croissance économique des pays d'Afrique. La méthodologie utilisée est celle des modèles dynamiques sur données de panel des déterminants de la croissance économique. Les données utilisées sont des observations annuelles de 34 pays d'Afrique sur la période 1970-2005. Les résultats montrent que la stratégie de promotion des exportations peut apporter plus de bien aux économies des pays d'Afrique que celle de substitution des importations.

Toutefois, la situation économique de ces pays se serait aggravée au cours de la période 1980-2005 par rapport à la période 1970-1979 au point où ils seraient devenus incapables de développer une industrie à forte économie d'échelle. Par conséquent, pour créer les conditions d'une

ABSTRACT

The aim of this paper is to find out between the import substitution industrialization and the export

promotion strategy, the one capable to improve economic growth in Africa's countries. The methodology used is the one of dynamic panel data model. The data used are annual observations of

34 African's countries over the period 1970-2005. The results show that the export promotion strategy

can improve growth in Africa than the import substitution industrialization. However, the economic situation of most Africa's countries seems to have made worse during the period 1980-2005 in relation to the period 1970-1979 so that they have become incapable to develop a

croissance forte et durable, les pays d'Afrique doivent combiner la stratégie de substitution des importations et celle de promotion des exportations en proportion respectivement des exportations et de la production intérieure. La conséquence immédiate sera l'équilibre assuré de la balance commerciale et la naissance d'une industrie ayant la caractéristique d'entretenir une croissance économique permanente, puisque protégée par l'Etat. En outre, la promotion des exportations permettra d'améliorer la compétitivité de l'économie.

viaible industry.

Consequently, to create conditions for strong and durable economic growth, the Africa's countries have to combine the import substitution industrialization and export promotion strategy in proportion respectively to their exportation and production. The immediate consequence will be certainly the commercial balance equilibrium and the growth of an industry with the characteristic of maintaining economic growth permanently. Besides, the export promotion will improve the competitiveness of the economy.

1. Introduction

Pris dans l'étau d'un secteur social encore très insuffisant pour faire face aux nombreux défis de la globalisation, et d'un secteur productif dominé par des activités périphériques de bout de filières à très faibles économies d'échelle, la plupart des pays d'Afrique n'ont pas encore réussi à amorcer une croissance économique forte et durable susceptible de réduire de manière substantielle leurs taux de pauvreté. Au contraire, la situation sociale et économique des populations de ces pays semble s'être dégradée au fil du temps. Pour illustrer ceci, imaginons puis comparons les aspects qu'auraient les populations africaines respectivement il y a quarante ans et aujourd'hui si, la société occidentale n'avait senti la nécessité d'y déverser ses produits usagés. Dans les années 70, la plupart des cadres africains pouvaient s'acheter à l'état neuf un véhicule, un congélateur, un costume, une chaussure. De nos jours très peu de ces cadres peuvent seulement l'envisager. L'Afrique est devenue un immense dépotoir d'objets d'occasion, ultimes coups de massue sur l'industrie locale. Pourtant, les pays d'Afrique ont expérimenté depuis les années d'indépendance et sans succès, diverses stratégies d'industrialisation visant à promouvoir leur croissance économique. De l'indépendance aux années 80, l'industrialisation par les stratégies de substitution des importations furent au centre des modèles de croissance de la plupart des pays d'Afrique. Ces stratégies

visaient à produire localement des biens de consommation importés et devaient commencer par la production de biens finals pour passer peu à peu à la production de biens intermédiaires et de biens d'équipement. Elles permirent aux pays africains de commencer à moderniser les structures de production héritées de la période coloniale et se traduisirent par des effets positifs sur la production manufacturière et l'emploi. Durant les années 70, l'Afrique réalisait un taux de croissance annuel moyen du secteur industriel de 5,5 %, mais ce taux tomba à 2,5% au cours de la période 1980-1984 et à 0,4% entre 1985 et 1987 (CEA,

2006). Les stratégies de substitution des importations n'atteignirent donc pas leurs objectifs. Au contraire, elles aggravèrent l'instabilité macroéconomique. En effet, la production de biens finals entraîna une augmentation rapide des importations de biens intermédiaires et des biens d'équipement, se traduisant par une aggravation des déficits des balances de paiement (CEA, 2004).

Suite à l'échec des stratégies de substitution des importations, les pays africains adoptent les stratégies de promotion des exportations leur permettant de participer activement au

commerce mondial et de promouvoir leur croissance économique. Toutefois, jusqu'à présent, les pays africains n'ont eu que très peu

d'avantages de la libéralisation des échanges malgré les réformes commerciales entreprises. En effet, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales a fortement diminué pour tomber de 4,1% à 1,6% entre 1980 et 2000 et sa part dans les importations a chuté de 3,2% à 1,3% au cours de la même période (CEA, 2004). En outre, entre 1980 et 2005, la croissance annuelle du PIB est restée en dessous du seuil de 7% nécessaire pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement assurant la réduction de la pauvreté d'ici 2015 (Banque mondiale, 2007).

A cet égard, et au regard des causes de la crise financière asiatique de 1997 et mondiale de

2008, les stratégies de promotion des exportations semblent ne pas s'imposer comme la stratégie optimale de croissance et de développement économique dans le monde. Au contraire, nous observons que, pour faire face à la crise économique actuelle, les pays développés ont combiné la stratégie de substitution des importations à travers l'intervention de l'Etat, à celle de la promotion des exportations par la promotion du libre-échange. Dans un tel contexte, quelles stratégies doivent adopter les pays d'Afrique pour booster leur croissance économique ? Nombreux sont ceux qui répondront les stratégies de promotion des exportations : c'est la position des promoteurs du libre-échange, des bailleurs de fonds et de la plupart des institutions internationales. Pourtant,

certains pays d'Afrique sont réticents quand il est question d'« ouvrir leur frontière ». La présente étude tente d'y apporter une réponse empirique. Elle porte sur la période 1970-2005 et cherche, à travers les données du passé, la stratégie qui pourrait avoir le plus d'impact sur la croissance économique. Notons que la plupart des pays d'Afrique ont expérimenté ces deux stratégies durant de cette période.

La suite de cette étude est organisée comme suit : la section 2 présente très brièvement le contenu, les avantages, et les insuffisances de ces deux stratégies. La section 3 présente les données utilisées et expose la méthodologie. La section 4 présente et discute les résultats. La section 5 conclut et fait des recommandations.

2. Revue de la littérature

2.1. Stratégie de substitution des importations

Cette stratégie vise à encourager les industries locales en limitant les importations. Se faisant, elle peut également entraîner une réduction des exportations. En effet, en protégeant les industries substitutives des importations, le pays y attire les ressources de secteurs qui sont, en fait ou potentiellement, exportateurs (Krugman et al. 2000).

L'argument le plus important en faveur de la

stratégie de croissance basée sur la substitution des importations est l'argument de l'industrie naissante. Selon cet argument, les pays en développement doivent protéger et encourager leurs nouvelles industries qui ne peuvent soutenir la concurrence des industries solidement établies des pays développés. Cet argument dit également que, moyennant une protection temporaire, les industries des pays sous ou peu développés apprendront à être efficaces. Les pays africains qui ont un tissu industriel très faible et vulnérable peuvent être tentés aujourd'hui, pour se développer, de se protéger de la concurrence des industries étrangères.

Pour Krugman et al. (2000), le manque de main d'œuvre qualifiée, d'entrepreneurs, de compétence managériale, et les problèmes d'organisation peuvent être les raisons de l'échec du modèle de croissance basé sur la substitution des importations dans les pays africains.

Selon Palley (2002), la mise en œuvre de la stratégie de substitution des importations repose sur l'amélioration des conditions de travail et des droits démocratiques, la réforme de l'architecture financière, la régulation du système financier, la réforme du marché du crédit, le désendettement, et l'augmentation de l'aide étrangère. Par conséquent, sa mise en œuvre dans les pays en développement nécessite des réformes internes significatives qui pourront prendre du temps.

2.2. Stratégie de promotion des exportations

Selon cette stratégie, l'accroissement des exportations conduirait à l'augmentation du taux de croissance économique. Cette hypothèse émane des économistes classiques qui soutiennent que les politiques de promotion des exportations jouent un rôle déterminant dans le processus de la croissance économique d'une part en augmentant la capacité d'importation nécessaire à la production, et d'autre part, en stimulant la demande des biens produits. Cette stratégie permet également d'introduire de nouvelles technologies dans l'économie nationale et d'améliorer sa compétitivité. La stratégie de croissance basée sur la promotion des exportations a connu un succès remarquable dans les pays d'Asie du sud-est. Toutefois, à la suite de la crise financière de 1997, plusieurs économistes ont émis l'hypothèse selon laquelle cette stratégie aurait nui à la croissance des pays en développement. Ils évoquent entre autre, la faible capacité des pays développés à recevoir les produits venant des pays en développement en raison de leur faible compétitivité, la détérioration des termes de l'échange, l'instabilité financière et la forte dépendance vis-à-vis des exportations. Celles-ci conduisent à une forte instabilité des recettes d'exportation et à une réduction de la croissance économique des pays en développement. Il faut ajouter que l'instabilité des recettes exportations

dans les pays en développement accroît le risque d'investissement et donc réduit la demande intérieure. Cette stratégie suppose également que tous les pays peuvent croître en s'appuyant sur la croissance de la demande des autres pays (Blecker, 2000). Or, si tous les pays poursuivent cet objectif, la conséquence sera un accroissement excessif de l'offre globale suivi d'une déflation.

3. Méthodologie et données

3.1. Méthodologie

Le but de cette étude est d'examiner la relation entre la croissance économique d'une part et les exportations et les importations d'autre part. Une relation positive impliquerait que les stratégies de promotion du libre-échange favorisent la croissance économique. En revanche, une relation négative pourrait signifier qu'une partie des importations décourage l'initiative locale et nuit ainsi au développement des pays d'Afrique.

Pour atteindre ce but, la méthode utilisée est celle des modèles dynamiques sur données de

Panel des déterminants de la croissance économique déjà utilisées par Barro (1991). La forme usuelle de ces modèles est la suivante :

$$y_{it} = \alpha y_{it-1} + \beta' X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (*)$$

Où y_{it} représente la croissance économique du pays i de l'année t , X est la matrice des

déterminants y_{it} , α et β sont les paramètres à estimer, $\varepsilon_{it} = \mu_i + v_{it}$ où μ_i est

l'hétérogénéité pays ($\mu_i \sim N(0, \sigma_\mu^2)$) et v_{it} est le terme d'erreur ($v_{it} \sim N(0, \sigma_v^2)$)

L'estimation de ces modèles par les méthodes classiques (estimateur des Moindres Carrés Ordinaires et Within) donne des estimateurs non convergents à cause de la corrélation de la variable dépendante retardée (y_{it-1}) avec l'hétérogénéité pays. A la suite d'Anderson et Hsiao (1981), Arellano et Bond (1991), Arellano et Bover (1995), et Ahn et Schmidth(1995), Blundell et Bond (1998) ont proposé une méthode d'estimation garantissant la convergence des estimateurs des paramètres du modèle. Leur méthode est basée sur la Méthode des Moments Généralisées (GMM). Ils ont également montré que leur méthode n'améliore pas seulement la précision des estimations des paramètres mais, réduit également le biais d'échantillon fini (Baltagi, 2001)²⁵. Le module « xtabond2 » du progiciel « Stata » permet d'estimer le modèle

Les variables instrumentales utilisées dans la méthode d'estimation GMM de Blundell et

Bond (1998) sont définies de la manière suivante:

²⁵ Baltagi (2001) fait une brève littérature des méthodes d'estimation des modèles dynamiques de données de panel d'Anderson et Hsiao (1981), Arellano et Bond (1991), Arellano et Bover (1995), Ahn et schmith(1995), et Blundell et Bond (1998)

1. Si les X_{it} sont des variables endogènes alors les variables instrumentales seront : y_{it-k} ,
 X_{it-k} , $k \geq 2$;
2. Si les X_{it} sont des variables predeterminees alors les variables instrumentales seront :
 y_{it-k} , $k \geq 2$, X_{it-k} , $k \geq 1$;
3. Si les X_{it} sont des variables exogènes alors les variables instrumentales seront : y_{it-k} ,
 $k \geq 2$, X_{it-k} , $k \geq 0$.

3.2. Choix des variables d'analyse et données

L'une des limites des modèles susmentionnés est qu'il est impossible de prendre en compte tous les déterminants de la croissance économique. La modélisation choisie s'appuie sur le modèle de Solow (1956) réduit au capital physique comme seul déterminant de la croissance économique. Ainsi, dans cette étude, en plus des exportations et des importations qui sont les variables d'intérêts, l'investissement local et l'investissement direct étranger sont considérés dans les déterminants de la croissance économique. Compte tenu de l'importance de l'aide au développement dans certains pays d'Afrique, nous avons également introduit l'aide publique au développement dans les déterminants de la croissance économique. Les données utilisées sont des observations annuelles de 34 pays d'Afrique²⁶ sur 54 au total (20 pays

²⁶ Ces pays sont : Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, République Démocratique du Congo, République du Congo, Cote d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Niger,

ont été exclus de l'analyse à cause des données manquantes). Elles proviennent du CD-Rom de la Banque mondiale : World Développement Indicators 2007. Pour apprécier la croissance économique, nous avons utilisé le taux de

croissance du PIB par tête. Les autres variables : exportations, importations, investissement local, investissement direct étranger et aide publique au développement sont approchées par leur taux de croissance. Une variable dummy valant « 0 » sur la période 1970-1979 et « 1 » sur la période 1980-2005 permet de tenir compte des deux stratégies adoptées sur la période de l'étude.

4. Résultats et discussions

Le tableau ci-après présente les résultats de l'estimation du modèle . Nous supposons que les exportations, les importations, l'investissement local, et l'investissement direct étranger sont endogènes car ils sont déterminés au même moment que le PIB par tête. L'aide publique au développement est prédéterminée et la variable dummy est supposée exogène.

La p-value de la statistique de Fisher montre que

Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Togo, Zambie, Algérie, Egypte, Maroc, et Tunisie.

le modèle est globalement significatif à moins de 10%. Les tests d'autocorrélation des résidus [test AR(2)] et de validité des instruments [test de Sargan] montrent respectivement que les résidus ne sont pas auto corrélés et que les instruments sont exogènes. Les coefficients de l'investissement local et des exportations sont positifs et sont les seuls à être significatifs à moins de 10%. Les coefficients des importations et de l'investissement direct étranger sont presque nuls, alors que ceux de l'aide publique au développement et du dummy sont négatifs. Ainsi, l'investissement local et les exportations affectent significativement et positivement la croissance économique dans les pays d'Afrique.

Ce résultat qui n'est pas nouveau et a déjà été établi par d'autres auteurs. Un accroissement de 1% de l'investissement local et des exportations accroîtra, toutes choses étant égales par ailleurs, le PIB par tête respectivement de 0,07% et de 0,12 %.

D'après la littérature théorique, les importations et l'investissement direct étranger ont une influence positive sur la croissance économique car, ils permettent d'introduire de nouvelles technologies dans l'économie. La technologie étant supposée avoir un impact positif sur la productivité de l'ensemble de l'économie. La nullité des coefficients de l'investissement direct

étranger et des importations pourrait s'expliquer soit par le faible niveau de l'investissement direct étranger dans la plupart des pays d'Afrique : celui-ci n'a représenté qu'environ 1,3% en moyenne du PIB africain sur la période 1970-2005 ; soit parce que

Tableau 1 : Estimation du modèle (*)

VARIABLES explicatives	coefficients	p-values
Taux de croissance du PIB par tête (-1)	0,117	0,244
Taux de croissance de l'investissement local	0,074*	0,074
Taux de croissance de l'investissement direct étranger	0,000	0,689
Taux de croissance de l'aide publique au développement	-0,003	0,333
Taux de croissance des exportations	0,120**	0,001
Taux de croissance des importations	0,000	0,993
Dummy [vaut 0 sur 1970-1979 et vaut 1 sur 1980-2005]	-1,129	0,553
Fisher	6,64**	0,000
AR(1)	-3,64**	0,000
AR(2)	-0,05	0,959
Sargan	243,61	0,584

Les p-values sont calculés à partir de l'erreur standard de White robuste à l'hétéroscédasticité. **, et * indiquent respectivement la significativité statistique à 1% et 10%. L'hypothèse nulle du test de Sargan est : « l'exogénéité des instruments ». Ainsi, plus grande est la p-value, plus exogène sont les instruments. Le test d'autocorrélation a pour hypothèse nulle « l'absence d'autocorrélation » et est appliqué aux résidus différenciés $\Delta \varepsilon_{i,t}$. Le test AR(1) rejette en général l'hypothèse nulle car $\Delta \varepsilon_{i,t} = \varepsilon_{i,t} - \varepsilon_{i,t-1}$ et $\Delta \varepsilon_{i,t-1} = \varepsilon_{i,t-1} - \varepsilon_{i,t-2}$ ont en commun $\varepsilon_{i,t-1}$. Le test AR(2) est plus important car il permet de détecter l'autocorrélation des $\varepsilon_{i,t}$.

les biens importés sont en général les biens de consommation qui n'améliorent pas significativement les systèmes de production locale. Ces biens sont le souvent, pour l'essentiel, les produits agroalimentaires et vestimentaires et les commodités, qui n'ont ni un impact positif sur la production parce qu'ils n'apportent pas de nouvelles technologies ou innovations à l'économie, ni un impact négatif parce qu'en général, ils ne sont pas en confrontation avec les biens produits localement. Ceci pourrait également traduire l'incapacité des pays africains à développer leur base productive ayant pour conséquence l'importation en très grande proportion des biens de consommation par rapport aux biens de production.

Le signe négatif du coefficient du dummy signifie que les pays d'Afrique ont enregistré en moyenne des taux croissance économique moins élevés durant la période de mise en œuvre de la stratégie de promotion des exportations (1980-2005) qu'au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie de substitution des importations (1970-1980). Ce constat pourrait être le fait de l'abandon des structures de production autrefois encouragées et protégées par les États, qui sont devenues peu compétitives et moins viables dans le contexte de libéralisation, et n'ont pas été remplacées par d'autres structures plus viables. Les pays d'Afrique auraient perdu une partie de leur base productive après l'abandon des stratégies de substitution des importations

et l'adoption des stratégies de promotion des exportations.

Enfin, l'aide publique au développement est supposée prédéterminée dans le modèle par conséquent, le signe négatif de son coefficient signifierait que l'aide est en général orientée, toutes choses étant égales par ailleurs, vers les pays qui réalisent de faibles taux de croissance économique.

5. Conclusions et recommandations

Le but de ce papier était de dire de la stratégie de substitution des importations et de celle de la promotion des exportations, celle qui est susceptible d'avoir le plus d'influence sur la croissance économique des pays d'Afrique. Les résultats montrent que l'investissement local et les exportations ont un impact significatif et positif sur la croissance économique des pays africains. En outre, les importations ont un impact presque nul sur la croissance économique. Par conséquent, la stratégie de promotion des exportations peut apporter plus de bien aux économies des pays d'Afrique que celle de substitution des importations.

Toutefois, la mise en œuvre de la stratégie de promotion des exportations sur la période 1980-2005 aurait permis l'abandon de plusieurs structures de production non complètes, qui n'auraient pas ensuite été remplacées par d'autres structures plus viables, entraînant la réduction de la base productive ayant pour conséquence l'augmentation des importations des biens de consommation au détriment des biens intermédiaires susceptibles d'introduire de nouvelles technologies dans le système de production. La situation économique de la plupart des pays d'Afrique se serait alors aggravée au cours de la période 1980-2005 au point où ils seraient devenus incapables de développer

une industrie à forte économie d'échelle. Leur production gravite autour des activités périphériques de bouts de filières telles que la production primaire, le commerce et les services, caractérisées par de faibles rendements. Dans ces conditions, la croissance du PIB par tête de ces pays pourrait se ralentir dans les prochaines années. Dans le contexte actuel de mondialisation, toute tentative de sortie de cette situation par la stratégie de substitution des importations seule est vouée à l'échec. En effet, elle entraînera une augmentation des importations des biens intermédiaires et d'équipements nécessaires à la production des biens de consommation, qui se traduira ensuite par une aggravation des déficits des balances commerciales. En effet, les pays d'Afrique ne possédant par un avantage comparatif dans la production de ces biens, sont contraints de les importer car les industries qui s'y consacraient ne seraient pas viables. De même, toute tentative de relance de la croissance économique des pays d'Afrique par la stratégie de promotion des exportations seule conduira inévitablement à une impasse. En effet, elle entraînera une augmentation des importations des biens de consommation au détriment des biens intermédiaires et d'équipements nécessaires à la production. L'industrie déjà embryonnaire se dissoudra progressivement laissant place aux activités périphériques de bouts de filières à faibles économies d'échelle. C'est la situation actuelle de la majorité des pays d'Afrique.

Pour sortir de cette situation et créer les conditions d'une croissance forte et durable dans

l'avenir, les pays d'Afrique devront combiner la stratégie de substitution des importations et celle de promotion des exportations en proportion respectivement des exportations et de la production intérieure. Ce qui consistera, pour la stratégie de substitution des importations, à importer au plus la quantité des biens correspondante à la quantité des exportations ; et pour la stratégie de promotion des exportations, à exporter au moins la quantité de biens produits correspondante à la quantité des importations. La conséquence immédiate sera l'équilibre assuré de la balance commerciale et la naissance d'une industrie ayant la caractéristique d'entretenir une croissance économique permanente, puisque protégée par l'Etat. En outre, la promotion des exportations permettra d'améliorer la compétitivité de l'économie. Toutefois, une telle politique est difficile à mettre en œuvre.

Références bibliographiques

- [1] Balassa, B. (1978). Exports and economic growth: further evidence. *Journal of Development Economics*, 5, 178-89.
- [2] Baltagi, B. (2001). *Econometric analysis of panel data*. Chichester, John Wiley.
- [3] Barro, R. (1991). Economic Growth in a Cross Section of Countries. *Quarterly Journal of Economics*, 106(2), 407-43.
- [4] Blecker, R. (2001). The Diminishing Returns to Export-Led Growth. Paper prepared for the Council of Foreign Relations Working Group on Development, New York.
- [5] Chandra, R. (2004). Government Size and Economic Growth: an Investigation of Causality in India. *Indian Economic Review*, 39(2), 295-314.
- [6] Commission économique pour l'Afrique (CEA). (2004). *Rapport économique sur l'Afrique 2006: Libérer le potentiel commercial de l'Afrique*. Addis-Abeba.
- [7] Commission économique pour l'Afrique (CEA). (2006). *Rapport économique sur l'Afrique 2006: Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*. Addis-Abeba.
- [8] Krugman, P. and Obstfeld, M. (2001). *Economie*

international. De Boeck & Larcier s.a, Belgique.

[9] Kranendonk, H. and Verbruggen, J. (2005). How to determine the contributions of domestic demand and exports to economic growth? CPB Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis, Business Cycle Analysis Unit, Sector2, Number 129.

[10] Lai, Y. (2004). The Role of Domestic Demand in the Economic Growth of Malaysia: A Cointegration Analysis. *International Economic Journal*, 18(3), 337-52.

[11] Njikam, O. (2003). Exports and Economic Growth in Sub-Saharan Africa: Is There a Connection? *Revue des performances économiques des pays africains de la zone franc*, première édition.

[12] Palley, T. (2002). A New Development Paradigm: Domestic Demand-Led Growth. Discussion Paper, Foreign Policy in Focus, Albuquerque, New Mexico.

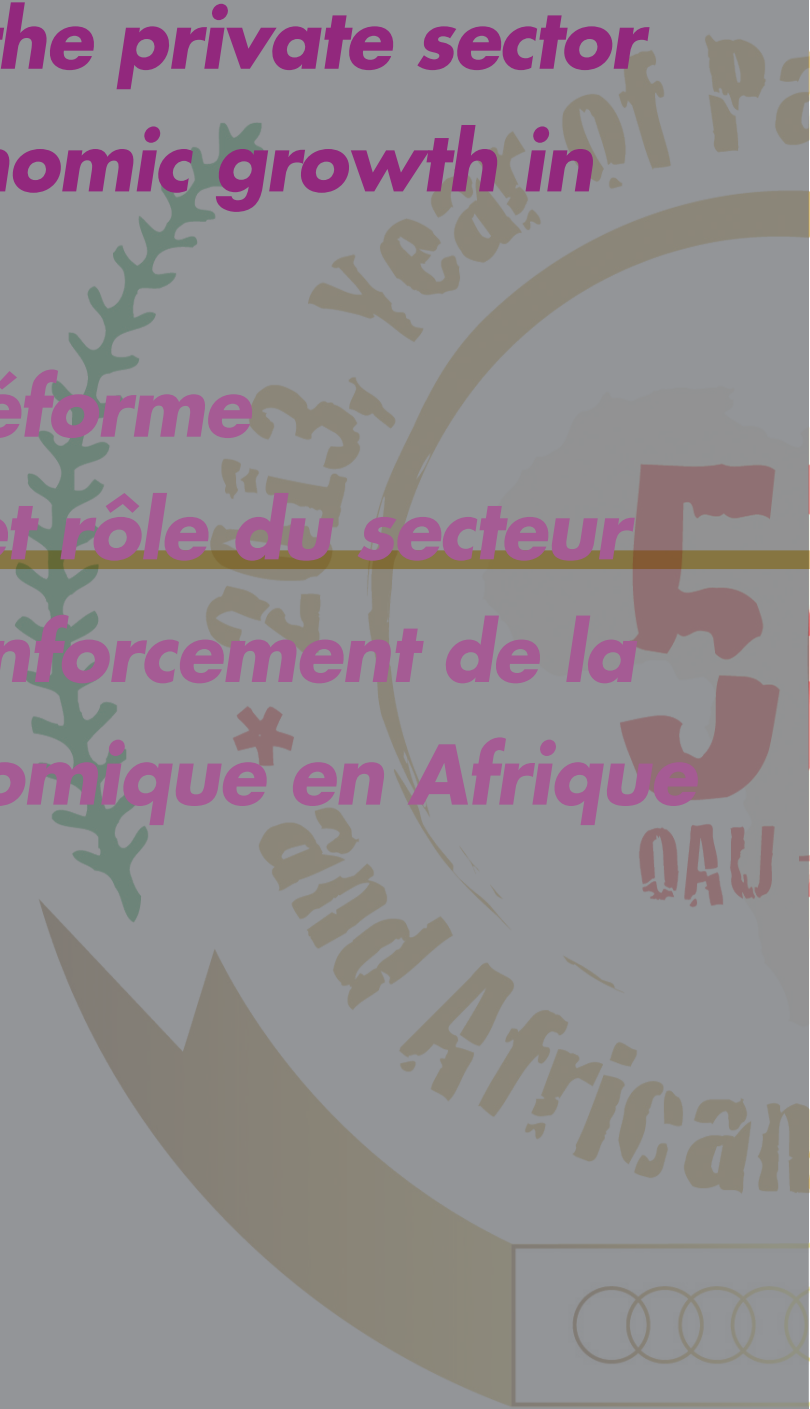
[13] Solow, R. (1956). A Contribution to the Theory of Economic Growth. *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1), 65-94

[14] Wong, H. (2006). Exports, Domestic Demand and Economic Growth in China: Granger Causality analysis. School of Business and Economics, University Malaysia Sabah.

Session 3

***Governance, institutional reform
and the role of the private sector
in boosting economic growth in
Africa***

***Gouvernance, réforme
institutionnelle et rôle du secteur
privé dans le renforcement de la
croissance économique en Afrique***



Gouvernance et croissance économique en Afrique

Henri Tabi NGOA et Henri Atangana Ondoa

RÉSUMÉ **94**

CONTEXTE DE L'ÉTUDE **95**

REVUE DE LA LITTÉRATURE **96**

MÉTHODOLOGIE **100**

LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE : DES FAITS INQUIÉTANTS **106**

L'INFLUENCE DE LA GOUVERNANCE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE **108**

CONCLUSION **111**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **112**

ANNEXES **117**

Par Henri Tabi NGOA²⁷ et Henri Atangana Ondo²⁸

RÉSUMÉ

L'objectif majeur de ce travail était de démontrer l'importance de la gouvernance sur la croissance économique en Afrique sub-saharienne. Pour cela, les auteurs ont intégré les indicateurs de la gouvernance dans un modèle de croissance. L'estimation en panel dynamique du modèle ainsi conçu à partir des données de la Banque Mondiale pour la période 1998-2008 a permis de relever que la stabilité politique et la régulation de l'activité économique exercent une influence positive sur la croissance économique en Afrique et que la lutte contre la corruption peut davantage booster la croissance économique dans les pays riches en ressources naturelles. Par contre, la maîtrise de la corruption, le respect des principes de l'Etat de droit ne produisent pas encore des effets escomptés dans les pays pauvres en ressources naturelles et même dans certains PMA. La corrélation entre l'ouverture commerciale et la croissance économique est négative.

27 Directeur du Centre d'Etudes et de Recherche en Economie et Gestion, Chargé de cours à la faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II-Cameroon ngoa_henri@yahoo.fr

28 Doctorant Phd à la faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II-Cameroon atanganaondo@yahoo.fr

I. Contexte de l'étude

L'Afrique subsaharienne vit en dessous du seuil international de pauvreté défini par la Banque mondiale, soit 1,25 dollar par jour. En effet, le taux de pauvreté de la région était estimé à 50,3% en 2005. Actuellement, le nombre de personnes n'ayant pas accès à une eau propre s'élève à 300 millions, soit 40 % de la population du continent. Pour réduire cette pauvreté, les pays africains devaient entre autres porter leur taux de croissance au moins à 7% chaque année. Or, malgré les efforts accomplis, le taux de croissance global du PIB réel par habitant reste faible comparé à ceux des autres régions et se situe en dessous de 7% en Afrique (voir annexe N° 3). En effet, le taux de croissance est passé de 6% en 2007 à 5,6% en 2008 dans le vieux continent (CEA, 2009a). En 2009, ce taux a été évalué à 2,5% (BAD, 2010). Pourtant, les besoins des populations (éducation, communication, habillement, protection de l'environnement et la sécurité) ont suivi des progressions considérables en Afrique et l'on passe progressivement d'une société traditionnelle à une société moderne. Cette mutation sociale appelle une évolution des modes de gestion des cités, car la progression en ressources financières disponibles ne suit pas toujours celle des besoins traditionnels et nouveaux. La mutation d'une société n'implique pas forcément une augmentation du niveau des dépenses. Mais, elle fait apparaître un risque réel si les ressources sont insuffisantes et surtout, si

les principes de la bonne gouvernance ne sont pas observés.

Or, dans la promotion de la gouvernance²⁹, des résultats mitigés ont été observés dans le continent entre les années 2005 et 2007. On se souvient par exemple que les droits de l'homme et l'état de droit ont fait l'objet d'un plus grand respect en 2007 en Afrique. D'autres améliorations sont l'efficacité de l'organe législatif, l'efficacité de l'organe exécutif et l'efficacité de l'organe judiciaire qui ont toutes trois gagné 1 point de pourcentage en 2007 par rapport à l'année 2005. Toutefois, la corruption demeure un défi redoutable en Afrique car l'indice de lutte contre la corruption a reculé de 3 points de pourcentage, c'est-à-dire est passé de 48% en 2005, à 45% en 2007. L'ouverture politique est certes une réalité puisque les taux de participation électorale et le taux de participation à la vie politique se sont accrus partout dans le continent. Mais, la situation n'est pas qu'idyllique, il reste à institutionnaliser la culture de la démocratie, étant donné que les vestiges de l'autoritarisme menacent le processus démocratique et que la

²⁹ Selon la Banque Mondiale, la gouvernance est l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays. Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les divers groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations. Dans cette acception, la société civile et le secteur public deviennent des institutions de gouvernance au même titre que l'Etat lui-même et l'organisation économique est d'essence libérale c'est-à-dire soumise à la seule souveraineté des Etats africains de décider par leur propre stratégie (Bratton et Rothschild, 1992).

recherche de l'entente politique n'est pas encore ancrée au sein de la classe politique. De ce fait, les tensions, les conflits et les crises politiques peuvent apparaître en période électorale (CEA, 2009b).

Selon la BAD (2010), il existe une relation très nette entre une faible croissance économique et un important risque de conflit et donc la détérioration de la gouvernance. Plusieurs explications pourraient être avancées. Premièrement, la baisse du revenu induit la misère et accroît davantage le risque de conflit. Deuxièmement, une croissance négative persistante peut être le signe d'une dégradation de la gouvernance et de la capacité des États, ce qui peut constituer un facteur de risque. Troisièmement, la détérioration du revenu peut provoquer des affrontements à propos de la répartition des ressources ou accentuer le mécontentement vis-à-vis des pouvoirs publics et, par conséquent, accroître le risque de conflit. Et pourtant, la bonne gouvernance est un enjeu majeur qui détermine le rythme du développement d'un pays. Des institutions de qualité peuvent non seulement augmenter le revenu par tête, mais relancer la croissance économique (World Bank, 2007a). L'objectif de cet article est d'évaluer l'effet de la gouvernance sur la croissance économique en Afrique. De ce fait, le travail est ainsi organisé : la section 2 développe la littérature ; la section 3 discute la méthodologie et la section 4 analyse les résultats

de l'étude.

II Revue de la littérature

La relation entre la gouvernance et la croissance a surtout été évaluée au niveau microéconomique et au niveau macroéconomique. Au niveau microéconomique, Gradstein (2004), à partir d'un modèle théorique intergénérationnel, démontre que la protection des droits de propriété augmente le revenu et la consommation des ménages et donc le bien-être dans les pays pauvres. De leur côté, Toke Aidt et Jayasri Dutta (2007), ont analysé la fonction d'utilité inter temporelle des électeurs pour démontrer que la myopie n'est pas une conséquence d'une absence de vision des électeurs sur l'attitude des politiciens, les souvenirs que les électeurs ont sur la croissance et des contraintes sur le revenu les poussent à accepter les cadeaux des politiciens à court terme. Lorsqu'on tient compte des modèles de cycle-politico économique, les élections conduisent généralement à une augmentation des dépenses de consommation au détriment des dépenses d'investissement, ce qui ralentit l'activité économique. Dans ce cas, l'équilibre politique est sous optimal et le bien-être social n'est pas maximal. Ce constat a été établi par Darby, Chol-Won Lia et Muscatelli (2004), qui ont observé ces résultats au sein de l'OCDE pour la période 1996-2003 et sur un échantillon de 13 pays. En s'appuyant sur la méthode des moments généralisés, Jong-A-Pin (2009) a montré que

l'instabilité des régimes politiques affecte négativement la croissance économique. Dans une étude en coupe instantanée portant sur 108 pays riches et pauvres, Park, Philippopoulos et Vassilatos, (2005) ont, dans une analyse en équilibre général, prouvé que la taille du secteur public est un des principaux facteurs qui poussent les individus dans la recherche de la rente. Doucouliagos et Ulubasoglu (2006), à partir d'un panel de 82 pays et pour la période qui va de 1970-1999, ont utilisé l'analyse méta pour examiner les effets de la liberté économique sur la croissance tout en contrôlant les effets du capital, du travail et de la technologie sur la création des richesses. Ils ont affirmé que la liberté économique booste la croissance via son effet positif sur l'accumulation du capital physique. Tout comme sur la base de plusieurs tests de Granger pour la période 1970-1999, Mogens (2008) a abouti à la conclusion selon laquelle, la liberté économique est une source de croissance économique.

Au niveau macroéconomique, Graeff, et Mehlkop (2003) ont sur un échantillon qui regroupait à la fois les pays développés et les pays en voie de développement et sur la période 1998-2000, établi une corrélation positive entre la taille du secteur public et les activités de recherche de la rente. Par ailleurs, ils admettent que la relation entre la liberté politique et la corruption est forte mais dépend du niveau de développement d'un pays. Sur la base d'une analyse portant sur un

panel dynamique (110 pays et pour la période 1960-2005), Klomp et Haan (2009) ont démontré que les fluctuations de l'activité économique sont tempérées dans les pays qui respectent les principes démocratiques. Pour preuve, la démocratie simule la création des richesses parce qu'elle renforce les réformes économiques tout comme la croissance économique induit la démocratie (Fidrmuc³⁰, 2003). Même si l'indépendance des systèmes judiciaires n'exerce aucune influence sur la croissance du PIB réel. Ce dernier résultat a été établi par Feld et Voigt (2003) sur la base d'une étude en données de panel qui portait sur 57 pays pour la période 1980-1998. Mais, Méndez et Sepúlveda (2006) n'ont pas établi une relation nette entre la croissance et la corruption sur une étude portant sur les données de panel dont la période allait de 1960-2000 et sur 130 pays. En s'appuyant sur la méthode des moments généralisés, Baldacci, Hillman et Kojo, (2004) ont sur la période 1999-2001 démontré qu'une réduction du déficit public de l'ordre de 1 % accroît le PIB à hauteur de 0,2% sur un échantillon de 39 pays pauvres et en transitions. En effet, selon ces auteurs, une bonne politique fiscale booste la croissance économique à travers son effet sur la productivité globale des facteurs.

Les bonnes institutions seraient à la base du développement économique et social des

³⁰ L'auteur s'appuie sur les tests de causalité de Granger pour aboutir à ces résultats.

Nations (North, 1990 ; Olson, 1996 ; Arrous, 1999). A titre d'illustration, une indépendance du système judiciaire renforce la crédibilité des autorités politiques et apparaît comme un signal qui authentifie la volonté des gouvernants à assurer le respect des droits de propriété (Feld et voigt, 2003) ; Hibbs (2001) a utilisé l'expression « Politisation de la croissance économique » pour souligner l'attention portée par certains économistes de la croissance (Lucas, 1990 ; Noth, 1990 ; Olson, 1996 ; Knack, et Keefer, 1997 ; Hall et Jones, 1999 ; Parente et Prescott, 2000 ; Rodriguez et Rodrik, 2000, Guellec, 2003) sur les institutions. Selon ces auteurs, les écarts du revenu par habitant observés à travers le monde seraient, en partie, expliqués par la qualité des institutions. Ceci permet de comprendre le miracle des pays asiatiques et la relative stagnation des Etats africains. En effet, les pays pauvres en ressources naturelles comme le Japon, la Taiwan et la Corée du Sud ont enregistré des taux de croissance exceptionnels, alors que les pays riches en ressources naturelles comme la République Démocratique du Congo, le Gabon et le Cameroun ont parfois expérimenté des taux de croissance négatifs. Les institutions de qualité balisent le chemin qui conduit vers une croissance économique durable. Le bon exemple qui étaye cet argument est par exemple le plan de reconstruction de l'Europe après la deuxième guerre mondiale. En effet, le plan Marshall a réussi parce ce qu'il s'est appuyé sur les lois du marché et sur des institutions solides,

Selon Snowdon, Vane Wynarczk, (2004) le plan Marshall figure parmi les rares programmes d'ajustement structurel qui ont apporté une entière satisfaction aux décideurs.

Pour accélérer la vitesse avec laquelle les individus créent de la richesse, les Etats doivent développer des institutions solides qui protègent les propriétés des travailleurs. Des institutions faibles créent la rente et orientent les ressources publiques vers des activités improductives (Mauro, 1995). Tout pays qui se soucie du bien-être de ses populations doit se rassurer que ses citoyens instruits vendent leur force de travail dans des secteurs qualifiés. Mais, dans les pays corrompus, la main d'œuvre qualifiée n'est allouée de façon efficiente. Dans ces économies, une partie de la main d'œuvre qualifiée est fortement impliquée dans la recherche de la rente (Murphy et all, 1991). Il en est ainsi parce que certains employés de l'Etat ou du secteur privé sont, soit impliqués dans le commerce illicite, soit dans les trafics d'influence ou dans la vente des biens et services publics sans respecter la réglementation.

De mauvaises institutions génèrent aussi l'instabilité économique (Acemoglu et al, 2003), Selon Mobarak (2005), les variables politiques telles que la démocratie et la justice affectent fortement l'activité économique. Or, l'instabilité n'est pas un objectif de la politique économique, puisqu'il a été démontré que toute fluctuation

macroéconomique affecte le bien-être social (Klomp et Haan, 2009). Par contre, le respect des droits de propriété et donc la lutte contre la corruption stimule la formation du capital physique à travers la réduction des coûts de transaction et des coûts liés aux négociations des contrats (Mauro, 1995 ; Knack et Keefer, 1997). Ainsi, pour faciliter les échanges commerciaux et maximiser les gains du commerce, les droits de propriétés doivent être définis et protégés. A l'inverse, la non protection des droits de propriété introduit une incertitude sur les profits anticipés et obère les propensions à investir. Une telle situation peut entraîner une mauvaise allocation des ressources, car les agents économiques consomment plus et investissent moins lorsque les droits de propriété ne pas sont respectés (Mogens, 2008),

Ce faisant, Gradstein (2004) établit une corrélation positive entre la promotion de la bonne gouvernance et l'augmentation du revenu par habitant. L'économie est en partie, une association d'intérêts où les agents économiques luttent les uns contre les autres pour la rente. Ces luttes constituent l'une des contreperformances économiques observées dans certains Etats. En effet, elles ne permettent pas de canaliser les énergies vers les unités de production, mais aussi autorisent certains groupes ou individus à rentrer en possession des ressources qui, autrement auraient été utilisées pour financer les infrastructures publiques (Park,

Philippopaulous et Vassilatos, 2005). Il est ainsi avéré que la stabilité politique, l'efficacité des administrations publiques, la régulation et la lutte contre la corruption attirent les investisseurs étrangers. Tout comme les politiques myopes, orientées vers une fiscalité hasardeuse limitent l'entrée des nouvelles entreprises dans une économie (Parente et Prescott, 2000).

Cependant, l'influence des facteurs ethniques et culturels sur le respect des droits de propriété a été mise en évidence par Mauro (1995) et Knack et Keefer (1997) qui, dans leur analyse, ont démontré que la fragmentation ethnique est une des origines naturelles de la corruption. En fait, l'ethnicité et la solidarité intra ethnique détériorent l'efficacité économique (Glaeser et al, 2000). La diversité ethnique observée dans la plupart des Etats africains exerce une influence négative sur la croissance économique de ces pays (Easterly et Levine, 1997). Le résultat de ces deux derniers auteurs s'explique et se comprend par le fait que le consensus et les solutions coopératives sont rares dans ces pays africains. De ce fait, les ressources rares telles que les recettes publiques et les capacités humaines sont parfois utilisées pour apporter des solutions aux problèmes ethniques, aux guerres civiles et aux revendications des groupes. Ces conflits trouvent des solutions appropriées quand les institutions démocratiques sont développées (Collier's, 2000). Il en est ainsi lorsque les institutions formelles protègent les droits des minorités

avec notamment l'insertion des pauvres dans les systèmes de production, une répartition équitable des infrastructures publiques entre toutes les régions du pays et une mise en œuvre effective des principes de participation.

III-Méthodologie

Elle s'articule autour du développement d'un modèle et de la spécification des variables de l'étude.

III1 -Le modèle

Il est généralement admis que la croissance économique d'un pays est fortement influencée par le capital physique, le capital humain, la technologie, la gouvernance et certains indicateurs économiques fondamentaux tels que l'inflation et les exportations. De ce fait, les études sur la croissance économique s'appuient généralement sur une fonction de production du type Cobb Douglass. Ainsi, si $Y_{i,t}$ représente le produit intérieur brut, K le stock de capital physique, IDE les investissements directs étrangers, H le niveau moyen d'instruction du pays, L le nombre de travailleurs. A la productivité globale des facteurs³¹. À la date t et pour tout pays i , la relation qui relie la production maximale d'un Etat aux différentes combinaisons des facteurs de production peut être spécifiée par la relation 1.

$$Y_{i,t} = A_{i,t} IDE_{i,t}^{\gamma} K_{i,t}^{\alpha} (H_{i,t})^{\beta} (L_{i,t})^{\rho} \quad (1)$$

avec $\begin{cases} \gamma + \alpha + \beta + \rho \neq 1 \\ \text{et } \gamma > 0 \quad \alpha > 0 \quad \rho > 0 \quad \beta > 0 \end{cases}$

Ici, ρ représente l'élasticité de la production par rapport au capital et β l'élasticité de la production par rapport au niveau moyen d'instruction du pays, α l'élasticité du PIB par rapport au nombre total d'employés, γ l'élasticité de la production par rapport aux IDE. On suppose que le résidu de Solow est représenté ici par la productivité globale des facteurs de production et par la qualité de la gouvernance ainsi que par d'autres caractéristiques internes du pays tel que spécifié dans la relation (2).

$$A_{i,t} = e^{\phi X_{i,t}} \quad (2)$$

ϕ étant un ensemble de paramètres à estimer et X les indicateurs de la gouvernance ainsi que d'autres indicateurs économiques fondamentaux. Si on intègre la relation (2) dans l'équation (1), on obtient l'équation (3) ci-dessous.

$$Y_{i,t} = e^{\phi X_{i,t}} IDE_{i,t}^{\gamma} K_{i,t}^{\alpha} (H_{i,t})^{\beta} (L_{i,t})^{\rho} \quad (3)$$

ou $\log Y_{i,t} = \phi X_{i,t} + \gamma \log IDE_{i,t} + \alpha \log K_{i,t} + \beta \log H_{i,t} + \rho \log L_{i,t}$

Au plan économétrique, la relation (3) peut s'écrire :

$$\log Y_{i,t} = \phi X_{i,t} + \gamma \log IDE_{i,t} + \alpha \log K_{i,t} + \beta \log H_{i,t} + \rho \log L_{i,t} + \Psi_{i,t}$$

(4) Dans la relation (4), $\Psi_{i,t}$ représente le terme d'erreur. Estimer la relation (4) sur la période 1998-

31 La productivité globale représente la partie de la production qui n'est expliquée ni par le capital ni par le travail.

2008 sur un échantillon de 48 pays poserait plusieurs problèmes économétriques.

En effet les variations du PIB peuvent être endogènes puisque la causalité entre la croissance économique et certains indicateurs de la gouvernance peut fonctionner dans les deux directions. Selon la CEA (2009b), il existe une relation très nette entre une faible croissance économique et un important risque de conflit. Plusieurs explications pourraient être avancées. En premier lieu, la faiblesse du revenu est un facteur de risque, car un déclin continu du revenu accroît davantage le risque de conflit. En deuxième lieu, une croissance négative persistante peut être le signe d'une dégradation de la gouvernance et de la capacité de l'État, ce qui peut constituer un facteur de risque (cas de la Sierra Leone, du Liberia et de la République démocratique du Congo). En troisième lieu, la détérioration du revenu peut provoquer des affrontements à propos de la répartition des ressources ou accentuer le mécontentement vis-à-vis des pouvoirs publics, et, par conséquent, accroître le risque de conflit. En outre, certaines caractéristiques du pays tels que le niveau d'instruction et les indicateurs de la gouvernance peuvent être corrélés. Les effets fixes caractéristiques du pays sont contenus dans le terme. Enfin, la période d'étude est relativement courte puisqu'elle s'étend de 1998 à 2008 moins les années 1999 et 2008 car les indicateurs de la gouvernance n'existent pas pour ces années. Ainsi, dans cette étude, T=9 et N=48.

Pour analyser l'influence de la gouvernance sur

la croissance économique en Afrique, cette étude adopte une approche en panel dynamique. Cette approche est connue sous l'appellation de méthode des moments généralisés (MMG) consacrée aux modèles dynamiques de données de panel. Elle a été développée par Holtz-Eakin, Newey et Rosen (1988) et Arellano et Bond (1991). Ainsi, Arellano et Bond (1991) proposent de passer l'équation de référence ci-dessus en différences premières.

En effet, en tenant compte des effets spécifiques du pays, l'équation (4) peut encore s'écrire :

$$\log Y_{i,t} = \theta_i + \phi \log X_{i,t} + \gamma \log IDE_{i,t} + \alpha \log K_{i,t} + \beta \log H_{i,t} + \phi \log L_{i,t} + \Psi_{i,t} \quad (5)$$

Dans la relation (5), θ_i est l'effet spécifique fixe ou aléatoire du pays i et qui permet de saisir les autres déterminants non explicitement intégrés dans la liste des variables explicatives. Les modèles à effets fixes ou aléatoires conduisent à des résultats non convergents (Caselli et Lefort, 1996). En différenciant l'équation (5) ci-dessus, on obtient la relation (6) ci-après

$$\Delta Y_{i,t}^* - \Delta Y_{i,t-1}^* = a(\Delta Y_{i,t-1}^* - \Delta Y_{i,t-2}^*) - b(X_{i,t}^* - X_{i,t-1}^*) + (\Psi_{i,t} - \Psi_{i,t-1}) \quad (6)$$

Où la matrice $X_{i,t}^*$ contient toutes les variables explicatives autres que la variable endogène retardée $Y_{i,t-1}^*$ y compris les variables muettes, b est le vecteur des paramètres autres que a. La variable endogène et certaines variables explicatives sont sous la forme logarithmique. Cette différenciation permet d'éliminer l'effet spécifique aux pays. En

revanche, il fait apparaître un nouveau problème : le terme $\Psi_{i,t} - \psi_{i,t-1}$ est,

par construction, corrélé avec la variable endogène retardée $Y_{i,t-1}^* - Y_{i,t-2}^*$

Arellano et Bond (1991) ont avancé deux hypothèses:

1. le terme d'erreur n'est pas autocorrélé ;
2. les variables explicatives X sont faiblement exogènes, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas corrélées avec les réalisations futures du terme d'erreur.

Pour ces deux raisons, les auteurs ci-dessus ont proposé les conditions suivantes :

$$a) \quad E\left(\Delta Y_{i,t-s}^* \left(\Psi_{i,t} - \psi_{i,t-1}\right)\right) = 0 \quad (7)$$

$$b) \quad E\left(X_{i,t-s}^* \left(\Psi_{i,t} - \psi_{i,t-1}\right)\right) = 0 \quad (8)$$

pour $s > 1$ et $t = 3, \dots, T$. Les conditions a et b postulent une absence de corrélation entre les variables explicatives retardées ainsi que les variables endogènes retardées avec les variations du terme d'erreur. De ce fait les conditions a et b permettent d'utiliser les variables retardées en niveau comme instruments pour estimer l'équation (6).

La méthode GMM sur l'équation en différence offre des estimations plus précises que les techniques usuelles. Toutefois, l'utilisation des variables retardées en niveau comme instruments n'est pas toujours

adéquate. De ce fait, Alonso-Borrego et Arellano (1999) et Blundell et Bond (1998) ont montré que, sur de petits échantillons, les coefficients pouvaient être sérieusement biaisés si les variables explicatives en niveau présentent une forte autocorrélation (Belogey, Lecat et Maury, 2004). Pour cette raison, Arellano et Bover (1995) et Blundell et Bond (1998) ont complété la technique de la GMM sur l'équation en différences par une GMM sur l'équation de référence prise en niveau avec les variables explicatives retardées prises en différence comme instruments.

$$1) \quad E\left(\left(\Delta Y_{i,t-s}^* - \Delta Y_{i,t-s-1}^*\right) \Psi_{i,t-s-1}^*\right) = 0 \quad (9)$$

$$2) \quad E\left(\left(\Delta X_{i,t-s}^* - \Delta X_{i,t-s-1}^*\right) \Psi_{i,t-s-1}^*\right) = 0 \quad (10)$$

Pour $s=1$. Ces nouvelles conditions sont valides sous l'hypothèse supplémentaire de stationnarité des variables explicatives, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de corrélation entre l'effet spécifique aux pays et les variables explicatives prises en différences. La combinaison de ces deux techniques de GMM augmente drastiquement la précision des estimateurs dès lors que les variables explicatives sont suffisamment auto-corrélées (Blundell et Bond, 1998).

III2 Les variables

L'étude intègre plusieurs facteurs pour expliquer la variable endogène qui est ici le PIB par habitant. On peut citer :

a) *Les déterminants traditionnels de la croissance*

Ils peuvent être énumérés au nombre quatre.

- ❖ Le taux brut de scolarisation primaire, son signe et son coefficient devrait être positif. En effet, un stock de capital humain plus élevé suppose une facilitation de la transmission des innovations technologiques, permettant l'augmentation de la productivité grâce à une utilisation plus efficace des investissements et par conséquent, une amélioration de la croissance.
- ❖ La formation brute de capital fixe qui inclut l'investissement public et privé, déduction faite des investissements directs étrangers, pris en pourcentage du produit intérieur brut. L'impact de cette variable est ici considéré comme une approximation de l'effet de l'intensité capitaliste globale sur la productivité par tête. Son signe devrait être évidemment positif.
- ❖ L'investissement direct étranger mesuré en pourcentage du PIB. Le signe de son coefficient devrait être positif.
- ❖ La force de travail, elle est approximée ici par les personnes âgées de plus de 15 ans et qui assurent la production des biens et services.

Cette variable affecte la croissance par la taille de marché intérieur et la demande domestique. Le coefficient a pu être positif ou négatif.

Les logarithmes des quatre variables ci-dessus ont été différenciés pour éliminer l'effet spécifique aux pays.

b) *Les indicateurs de la gouvernance :*

Le principe de « gouvernance », notamment de « bonne gouvernance » repose sur les six indicateurs suivants :

- ❖ -La voix citoyenne et la responsabilité : mesure la manière dont les citoyens d'un pays participent à la sélection de leurs gouvernants, ainsi que les libertés d'expression, d'association et de presse,
- ❖ La stabilité politique et l'absence de violence³² : mesure la perception de la probabilité d'une déstabilisation ou d'un

32 Selon Puech (2005), on distingue généralement, l'instabilité gouvernementale et la violence politique. L'instabilité gouvernementale représente la probabilité pour un gouvernement d'être renversé, soit de manière légale (élections) soit par la force (coup d'Etat, révolution). Ce type d'instabilité a des conséquences à la fois en termes d'inefficacité des politiques macro-économiques, et en termes d'incertitude sur les politiques et l'environnement économique à venir. La violence politique, quant à elle, est un concept beaucoup plus flou qui englobe tous les événements violents à caractère politique ou social, y compris une partie de l'instabilité gouvernementale (changements violents de gouvernement).

renversement de gouvernement par des moyens inconstitutionnels ou de violences, y compris le terrorisme,

- ❖ L'efficacité des pouvoirs publics : mesure la qualité des services publics, les performances de la fonction publique et son niveau d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques, et la crédibilité de l'engagement des pouvoirs publics à l'égard de ces politiques.
- ❖ La qualité de la régulation ³³: mesure la capacité des pouvoirs publics à élaborer et appliquer de bonnes politiques et réglementation favorables au développement du secteur privé.
- ❖ L'Etat de droit : mesure le degré de confiance qu'ont les citoyens dans les règles conçues par la société et la manière dont ils s'y conforment et, en particulier, le respect des contrats, les compétences de la police et des tribunaux, ainsi que la perception de la

33 Les principes de la régulation sont quatre. Premièrement, le nombre de procédures pour créer une entreprise ou l'enregistrement de la propriété commerciale. En second lieu, les résultats des interventions du gouvernement tels que le délai et le coût pour exécuter un contrat, la gestion de la faillite et le commerce transfrontalier. Troisièmement, l'ampleur des protections légales de propriété, par exemple, la protection des investisseurs par rapport aux directeurs de la société ou la couverture des capitaux qui peuvent être employés comme garantie selon les lois en vigueur sur les transactions. Quatrièmement, la flexibilité en terme de gestion de l'emploi (BAD, 2008).

criminalité et de la violence.

- ❖ La maîtrise de la corruption : mesure l'utilisation des pouvoirs publics à des fins d'enrichissement personnel, y compris la grande et la petite corruption, ainsi que « la prise en otage » de l'Etat par les élites et les intérêts privés (Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, 2008).

Kauffman et al, (2008) présentent la méthodologie de construction des indicateurs de la gouvernance. Ils influencent positivement l'environnement des affaires, la capacité à entraîner une perceptibilité plus faible du risque dans le pays et à susciter une orientation des transferts vers les investissements. Ils prennent les valeurs de -2,5 à +2,5 avec un niveau plus élevé indiquant plus d'efforts de bonne gouvernance. Ils sont disponibles pour la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne pour les années 1996, 1998, 2000, 2002 à 2008.

c) *Autres variables*

- ❖ Le degré d'ouverture mesuré par la somme des exportations et importations de biens et de services en pourcentage du PIB. Son signe attendu peut être positif ou négatif dans la mesure où une économie plus ouverte au commerce international et donc aux échanges peut subir des chocs positifs ou négatifs exogènes.

- ❖ Le taux d'inflation, pour relayer les effets du déficit public ainsi que ceux de la compétitivité d'une économie sur la croissance économique. Le signe attendu est négatif.

En rapport avec l'équation (6), toutes les variables ci-dessus ont été différenciées à l'ordre 1.

d) *Les variables muettes*

Les variables muettes retenues sont :

- ❖ Le niveau de développement du pays : la variable prend la valeur 1 si le pays est moins avancé, 0 sinon³⁴.
- ❖ Toutes les variables explicatives ont été

³⁴ Les pays les moins avancés sont ceux qui figurent sur une liste de 50 Etats dressée par l'ONU. Cette liste est actualisée tous les 3 ans par le Conseil économique et social des Nations unies sur la base de recommandations émises par le Comité pour la politique du développement. Elle répond aux critères suivants:

- bas revenus : un revenu national brut par tête inférieur à 750 dollars pour que le pays soit inscrit sur la liste, et supérieur à 900 dollars pour qu'il en soit radié ;
- capital humain : prise en compte d'un indice synthétique bâti sur la base de quatre indicateurs portant respectivement sur le pourcentage de la population en situation de malnutrition, le taux de mortalité infantile, le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, et le taux d'alphabétisation des adultes ;
- vulnérabilité économique : par prise en compte d'un indice synthétique bâti sur la base d'indicateurs portant respectivement sur : l'instabilité de la production agricole ; la part de la population déplacée à la suite de catastrophes naturelles ; l'instabilité des exportations de biens et services ; la part occupée par l'agriculture, la sylviculture et la pêche dans le PIB ; la faible taille de la population ; l'éloignement économique (CNUCED, 2008).

différenciées à l'ordre 1 à l'exception de la variable endogène retardée. Les exportations qui relaient l'effet des chocs exogènes sur la croissance économique ont été utilisées comme instrument.

- ❖ Les ressources naturelles : la variable prend la valeur 1 pour le pays est à forte intensité de ressources³⁵, 0 sinon
- ❖ La Mer : la variable prend la valeur 1 si le pays est côtier, 0 sinon.
- ❖ L'héritage colonial : la variable prend la valeur 1 si le pays a été colonisé par l'Angleterre, 0 sinon
- ❖ Les données utilisées dans cette étude proviennent de la Banque mondiale.

e) *Les interactions entre les variables*

Selon la BAD (2010), la faiblesse du revenu est imputable à l'échec général de la gouvernance, qui a entraîné l'effondrement de la croissance ainsi que la faillite de l'État, et débouché sur un conflit violent. La faiblesse du revenu

³⁵ Les pays sont regroupés selon la classification adoptée par Collier et O'Connell (2006), qui montrent que l'effet de la richesse en ressources ne dépend pas de la situation géographique et qui classent donc tous les pays de l'Afrique subsaharienne en fonction et de leur richesse en ressources et de leur situation géographique. Un pays est dit à forte intensité de ressources si la rente qu'il tire des produits primaires dépasse 10 % de son PIB (si l'on applique ce critère, l'Afrique du Sud n'est pas considérée comme étant à forte intensité de ressources).

n'accroît donc pas toujours le risque de conflit. Ce sont parfois les conditions sous-jacentes qui empêchent l'amélioration du revenu et qui pèsent sur la capacité de l'État à répondre aux besoins de la population et à assurer la sécurité. Tout comme les pays riches en ressources naturelles sont souvent réputés corrompus. Pour contrôler ces influences, nous créons deux variables la première est le produit entre la corruption et la variable muette « ressources naturelles » et la seconde est le produit entre la corruption et la variable muette « PMA ».

f) Les instruments

Comme instruments, nous allons utiliser la consommation finale des gouvernements et le crédit accordé au secteur privé par les banques, car ces deux ne devraient pas corrélées avec les perturbations de l'équation (6).

Toutes ces variables proviennent de la Banque mondiale (WDI) et la période d'étude va 1998 à 2008 moins les années 1999 et 2001 parce que les indicateurs de la gouvernance n'existent pas pour ces années.

VI- La promotion de la bonne gouvernance en Afrique : des faits inquiétants

Une analyse statistique des indicateurs de la gouvernance, tel que mesurés par Worldwide Governance Indicators de la Banque mondiale,

montre que les indicateurs de la gouvernance sont très peu améliorés en Afrique. En effet, pour la période d'étude (1998-2008) la valeur moyenne de chacun des six indicateurs de la gouvernance est négative. En 2008, les indicateurs de la gouvernance relativement améliorés étaient l'Etat de droit et la stabilité politique, voir tableau 1. Par contre, au cours de la même année, les pays africains présentant des piètres performances dans la promotion du secteur privé et dans la production des services publics. Plusieurs indicateurs de la gouvernance se sont détériorés entre les années 1998 et 2008. Il s'agit de l'efficacité des administrations publiques, de la maîtrise de la voix citoyenne, de la responsabilité et de la qualité de la régulation.

Les indicateurs de la gouvernance sont relativement améliorés dans les pays anglophones par rapport aux pays francophones et arabes. A titre d'illustration, les pays anglophones étaient plus stables par rapport aux autres pays en 2008 car l'indicateur de la stabilité politique a été estimé à -0,299 contre -0,63 pour les Etats francophones, arabes et lusophones du continent. La corrélation négative entre la qualité de la gouvernance et le niveau de développement des Etats est également vérifiée dans le tableau 1. En effet, les indicateurs de la gouvernance sont mauvais dans les PMA. Pour preuve, en 2008, l'indicateur « la maîtrise de la corruption » a été estimé à -0,7503 dans les PMA contre -0,4168 dans les non PMA, même certains indicateurs

de la gouvernance (stabilité politique, la corruption et la voix citoyenne et la responsabilité) sont relativement améliorés dans les pays pauvres en ressources naturelles. L'évolution des indicateurs de la gouvernance est schématisée dans l'annexe N°1.

Tableau 1 : Promotion de la gouvernance entre 1998 et 2008.

			CORRU P	REGU	STABI	VOIX CIT	EFFI DES AD	ETAT DE D
Afrique		199	-0,5274	-0,5412	-0,492	-0,588	-0,562	-0,6434
		200	-0,5905	-0,6453	-0,471	-0,618	-0,6757	-9,49E-02
Culture	Anglophone	199	-0,3294	-0,5174	-0,417	-0,5369	-0,3739	-0,3518
		200	-0,4589	-0,5204	-0,299	-0,4866	-0,4465	-0,104
	Francophon e	199	-0,7095	-0,5631	-0,560	-0,6357	-0,7352	-0,9116
		200	-0,7115	-0,7602	-0,630	-0,7391	-0,8865	-8,66E-02
Développement	PMA	199	-0,6586	-0,7045	-0,486	-0,6699	-0,6846	-0,8382
		200	-0,7503	-0,8696	-0,701	-0,7433	-0,9327	3,14E-02
	Non PMA	199	-0,3847	-0,3637	-0,497	-0,4997	-0,4288	-0,4317
		200	-0,4168	-0,4015	-0,221	-0,482	-0,3963	-0,2323
Ressources naturelles	Riche	199	-0,4801	-0,5251	-0,683	-0,849	-0,6996	-0,2104
		200	-0,6588	-0,6253	-0,606	-0,6997	-0,565	-0,6922
	Pauvre	199	-0,5787	-0,5587	-0,284	-0,4673	-0,5589	-0,5903
		200	-0,5276	-0,6637	-0,347	-0,4057	-0,6537	1,13E-02

Source : Nos estimations à partir des données de la Banque Mondiale

VII -L'influence de la gouvernance sur la croissance économique en Afrique AR(2).

Les résultats des estimations sont portées dans le tableau ci-dessus, ils sont globalement significatifs et ne posent aucun problème économétrique puisque la matrice des instruments n'est pas corrélée avec les perturbations comme en témoigne les tests de Sargan. En outre, l'équation (6) a été passée en différences premières, les résidus obtenus sont censés être autocorrélés à l'ordre 1, mais pas à l'ordre 2 (Arellano et Bond, 1991). Ce qui est vérifié par les tests AR(1) et

Tableau 2 : Les résultats de l'estimation

Variables	(I)		(II)		(III)		(IV)	
	Coeff	Ecart T	Coeffici	Ecart T	Coeff	Ecart T	Coeff	Ecart T
PIB1	0,07539	0,07675	0,125***	0,0418	0,10964***	0,0417	0,12***	0,04
MER	-0,0669***	0,01860	-0,043**	0,0188	-0,0377***	0,0189	-0,0377***	0,0189
Ressources nat	-0,0519***	0,0163			-0,0614***	0,0191		
PMA	0,02963	0,01866	0,0303	0,0238				
Anglophone	0,017185	0,01479	0,0088	0,01843	0,00804	0,0175	0,02389	0,0047
Travail act	-8,0545***	1,1223	-5,557***	1,53371	-5,7778***	1,588	-5,353***	1,587
Taux de schol	0,0148477	0,25769	0,04724	0,1877	0,09034	0,182	0,033	0,1552
investis	0,18155**	0,08384	0,9564**	0,05958 25	0,2134***	0,0745	0,26108***	0,0835
Etat droit	0,02611	0,023960	0,02181	0,01851	0,02136	0,01831	0,0178	0,01808
Voix et resp	0,0978291	0,11084	0,0146	0,06517	-0,0101	0,06362	0,0171	0,07059
Stabi poli	0,12515**	0,0623	0,098***	0,00461 0	0,1161**	0,04715	0,10012**	0,0479
Regulation	0,3265**	0,13132	0,29***	0,10043 3	0,23827***	0,094	0,29219***	0,1008
Corruption	-0,38685***	0,11954	-0,177	0,12119	-0,20511	0,1262	-0,174	0,1195
Ouvr commer	-0,00295***	0,0014	-0,002***	0,00127	-0,00264***	0,0015	-0,02***	0,012
IDE	0,001645	0,00309	0,0032	0,00256	0,00281	0,0026	0,03001	0,027
Corru*ressour			0,067**	0,03472			0,06635	0,0332
Corrup*PMA					-0,0298	0,021149	-0,05219	0,0244
Constance	0,7285***	0,04	0,154***	0,0446	0,18668***	0,04909	0,12473***	0,0425
Test de Sargan	35(0,587)		45,54(0,87)		43,54(0,744)		43,54(0,74)	
AR1	-0,93 (0,06)		-1,03 (0,01)		-1,09 (0,01)		-1,02(0,01)	
AR2	2,72 (0,12)		0,87 (0,385)		0,83 (0,408)		0,87 (0,38)	
Nombre d'observations 423								

Source : Nos estimations à partir des données de la Banque Mondiale

Dans le modèle (I), nous estimons l'équation (6) ; dans le modèle (II), nous contrôlons l'influence des ressources naturelles ; dans le modèle (III), nous contrôlons l'influence du statut de PMA ; dans le modèle (IV), nous contrôlons l'influence du statut de PMA et celui des ressources naturelles.

En ce qui concerne les indicateurs de la gouvernance, les résultats de l'étude démontrent que la stabilité politique et la régulation boostent plus la croissance économique en Afrique. La capacité des pouvoirs publics à élaborer et appliquer de bonnes politiques et réglementation favorables au développement

du secteur privé peut par exemple développer l'entrepreneuriat. Tout comme la propriété privée est mieux sécurisée dans des pays qui sont en paix. La variable corruption maîtrise de la corruption est significative mais présente un signe négatif. Lorsque, nous contrôlons l'influence de la corruption (modèle) par les ressources naturelles, nous constatons que le coefficient devient significatif et présente un signe positif. Ce qui veut dire la lutte contre la corruption peut davantage booster la croissance économique dans les pays riches en ressources naturelles.

Mais, l'ouverture commerciale exerce un effet négatif direct sur la croissance. En effet, l'insertion des économies africaines au marché mondial est certes porteuse de nombreuses opportunités en termes de diversification des débouchés et d'expansion des marchés, mais elle soumet aussi ces économies aux effets négatifs des chocs externes et des crises. En effet, les avantages tirés de l'ouverture commerciale sont très limités parce que la structure des échanges des pays africains détermine l'ampleur des potentielles retombées de l'ouverture. Les matières premières qui comptent l'essentiel des marchandises exportées exposent le continent à une forte variation des termes de l'échange et à une forte vulnérabilité du revenu et du commerce extérieur. Les fluctuations du commerce extérieur étant fonction des cours des produits exportés qui sont déterminés par le marché

international. Cette ouverture amplifie surtout les effets négatifs liés aux chocs externes. Par contre, la formation du capital physique est un déterminant majeur de la croissance économique en Afrique. Le signe du taux d'inscription dans le primaire reste positif mais, la variable n'est pas un déterminant significatif de la croissance économique en Afrique. Une étude autre qui intègre les taux d'inscription du secondaire ou dans le tertiaire pourrait donc trouver des effets positifs plus significatifs.

La croissance de la population est négativement corrélée avec la croissance du PIB par habitant, l'expansion du marché intérieur due à la croissance démographique n'induit donc pas forcément une croissance plus élevée en Afrique. Pour le cas spécifique du vieux continent, on peut observer avec la BAD (2010) que les guerres civiles sont plus fréquentes dans les pays densément peuplés. En effet, dans les pays très étendus, où les zones périphériques sont très éloignées de la capitale et où la population est nombreuse, la rébellion serait plus facile à organiser, car ces zones sont parfois moins bien défendues, voire complètement abandonnées par l'État. En plus, dans un pays très peuplé, il peut être plus difficile de maintenir l'ordre et le nombre de rebelles qui peuvent être recrutés est plus grand. La République démocratique du Congo constitue un exemple saisissant d'une guerre civile favorisée par la taille du pays et de sa population.

L'indicateur de stabilité macroéconomique (l'inflation) exerce une influence négative sur la croissance du PIB par habitant. En effet, une forte volatilité des prix augmente le degré d'incertitude dans l'économie et détériore l'efficacité du système de prix. La décision d'investissement, qui peut renforcer la productivité du travail via l'augmentation du stock de capital par employé, est favorisée par un environnement macroéconomique stable. Un mauvais fonctionnement du système de prix ne permet pas une allocation des facteurs de production vers les emplois les plus productifs. On note par ailleurs que l'augmentation soutenue et généralisée des prix affecte négativement les capacités des agents économiques à créer de la richesse. Ce résultat est connu dans la littérature, car il est théoriquement démontré que l'inflation opère un transfert des richesses, des agents économiques non pauvres, vers les agents économiques pauvres. Mais, il faut noter que les conséquences de l'inflation sur la croissance économique sont théoriquement ambiguës. En effet, les anticipations concernant le taux d'inflation jouent un rôle spécifique : selon que le taux d'inflation anticipé est moyennement élevé ou très élevé, on peut envisager deux comportements dont les effets sur l'épargne sont opposés. Dans le premier cas, les agents ont tendance à épargner davantage pour maintenir la valeur réelle de leurs encaisses (effet d'encaisses réelles) alors que dans le second cas, ils réduisent leur épargne et s'engagent dans une fuite devant

la monnaie. Dans le cas premièrement évoqué, la consommation des agents économiques diminue à court terme, ce qui induit un ralentissement de l'activité économique. Dans le cas deuxièmement évoqué, c'est l'effet inverse qui se produit. Les résultats de cette étude démontrent que le premier effet emporte sur le deuxième. Des politiques monétaires anti-inflationnistes peuvent donc relancer l'activité économique en Afrique sub-saharienne.

Les ressources naturelles et la mer exercent une influence négative sur la croissance économique. Ce résultat qui était attendu, car les pays riches en ressources naturelles sont les plus instables en Afrique comme en témoigne le tableau 1. En effet, d'après nos estimations à partir des données de la Banque Mondiale, les pays riches en ressources naturelles sont relativement plus instables par rapport aux pays pauvres en ressources naturelles. Les ressources naturelles, en particulier les « diamants du sang », seraient à l'origine des récentes guerres civiles en Angola, en Sierra Leone, en République démocratique du Congo et au Liberia. On peut en outre observer que d'autres pays riches en ressources naturelles comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Soudan, l'Algérie et le Tchad sont constamment instables. Les ressources naturelles peuvent affaiblir l'État, ainsi que le souligne la littérature consacrée à la malédiction des ressources, ce qui accroît le risque de conflit violent. Dans certains pays, par exemple en République démocratique

du Congo, en Sierra Leone et au Liberia, on a constaté une faillite de l'État avant que n'éclate une guerre civile à propos des ressources naturelles. En outre, l'injustice dans la répartition des recettes tirées sur les ressources naturelles peut également causer des conflits armés. Par ailleurs, la BAD (2010) observe que les groupes de rebelles contrôlent rarement l'extraction pétrolière et minière, car elle nécessite habituellement de lourds investissements. Et l'État utilise souvent la manne pétrolière, ou des prêts adossés aux futurs flux de trésorerie, pour investir dans des capacités militaires susceptibles de dissuader une rébellion. Alors que les résultats de cette étude établissent une corrélation positive entre la croissance économique et la stabilité politique.

Conclusion

L'objectif majeur de ce travail était de démontrer l'importance de la gouvernance sur la croissance économique en Afrique sub-saharienne. A cet effet, nous avons intégré les indicateurs de la gouvernance dans un modèle de croissance. L'estimation du modèle ainsi conçu nous a permis d'observer les conclusions traditionnelles généralement connues dans l'analyse de la croissance économique. En effet, pour relancer l'activité économique, les autorités doivent mener des politiques monétaires anti-inflationnistes et injecter un volume important d'investissement. Au-delà, les autorités politiques doivent améliorer les indicateurs de la gouvernance. Les indicateurs sur lesquels l'attention doit le plus être portée étant par ordre : la stabilité politique et l'absence de violence, l'efficacité des pouvoirs publics, la maîtrise de la corruption, la qualité de la régulation et l'Etat de droit.

Références bibliographiques

- Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J., and Taicharoen, Y. (2003), «Institutional causes, macroeconomic symptoms:volatility, crises and growth», *Journal of Monetary Economics*, Vol. 50, PP. 49–123.
- Alonso-Borrego, C. et Arellano, M., (1999), « Symetrically normalized instrumental-variable estimation using panel data », *Journal of Business and Economic Statistics*, Vol 17, PP. 36-49
- Arellano, M. et Bond, S., (1991), « Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations », *Review of Economic Studies*, Vol.58, PP. 277-297
- Arellano, M. et Bover, O., (1995), « Another look at the instrumental-variable estimation of error-components models », *Journal of Econometrics*, Vol 68, PP. 29-52
- Arrous, J. (1999), *Les théories de la croissance*, Edition du Seuil.
- BAD (2010), *Rapport sur le Développement en Afrique 2008/2009*, Deuxième édition, Tunis.
- BAD (201a), *Statistiques de la BAD : livre de poche*, Division des statistiques économiques et sociales, Vol. N° 12, Tunis.
- Baldacci, E, Hillman, L., et Kojo, C., (2004), « Growth, governance, and fiscal policy transmission channels in low-income countries», *European Journal of Political Economy*, Vol. 20, PP 517–549
- Bardhan, P. (1997), « Corruption and development: a review of issues», *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 25, PP,1320-1346.
- Barro, R. (1991), «Economic Growth in a Gross section of countries », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 106, PP. 407-443.
- Belogey, N., Lecat, R., et Maury, T., (2004), «Déterminants de la productivité par employé : une évaluation empirique en données de panel», *Bulletin de la Banque de France*, N° 21
- Benhamou, F. (2008), *L'économie de la culture*, Collection Repères, édition, La découverte.
- Blundell R., et Bond S., (1998), « Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models », *Journal of Econometrics*, Vol87, PP. 115-143
- Bollman, R. (1999), «Région rurale et petites villes du Canada », *Bulletin d'analyse*, Vol. 1, N°6, PP. 1-10.
- Bratton, M., et Rothchild, D. (1992), «Bases institutionnelles de la gouvernance en Afrique»,

- Gouverner l'Afrique, Nouveaux Horizons, Paris, Le Seuil, 2001.
- Caselli F., Lefort (1996), «Reopening the Convergence Debate: Esquiel G., A new look at cross country growth empirics», *Journal of Economic Growth*, Vol.1, N°3, PP. 363-389.
- CEA (2009a), Croissance et développement social en Afrique en 2008 et perspectives pour 2009, Addis-Abeba Éthiopie
- CEA (2009b), Rapport sur la gouvernance en Afrique II 2009, Addis-Abeba, Éthiopie
- CEA (2010), Rapport économique sur l'Afrique 2009 : Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales, Addis-Abeba Éthiopie
- Chong, A., and Calderon, C. (2000), «Causality and feedback between institutional measures and economic growth», *Economics and Politics*, Vol. 12, PP. 69-82.
- Collier, P. (2000), "Rebellion as a Quasi-Criminal Activity", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 44, PP. 168-183.
- Collier, P., and O'Connell, S., (2006), «Opportunities and Choices », in *Explaining African Economic Growth*, Oxford: Center for Study of African Economies.
- CNUCED, (2008), Le rapport 2008 de la CNUCED sur les pays les moins avancés (PMA), croissance, pauvreté et modalités du partenariat pour le développement.
- Darby, J., Chol-Won Lia and Muscatelli, V., (2004), «Political uncertainty, public expenditure and growth», *European Journal of Political Economy*, Vol. 20, PP 153-179
- De Haan, J., and Sturm, J. (2000), « On the relationship between economic freedom and economic growth », *European Journal of Political Economy*, Vol. 16, PP. 215-241.
- Deléage, J., Gazier, B., Gautier, J., Gullec, D., L'Horty, Y., et Piriou (2007), Croissance, emploi et développement : les grandes questions économiques et sociales, Collection Repères, édition, La découverte.
- Dollar, D., and Kraay, A., (2002), «Institutions, trade and growth», *Journal of Monetary Economics*, Vol. 50, PP.133-162.
- Doucoulagos, C., and Ulubasoglu, M., (2006), «Economic freedom and economic growth: Does specification make a difference? », *European Journal of Political Economy*, Vol. 2, PP 60- 81
- Easterly, W., et Rebelo, S. (1993), « Fiscal Policy and Growth », *Journal of Monetary Economics*, Vol, 43. PP, 417-458.

- Easterly, W., and Levine, R. (1997), «Africa's growth tragedy: policies and ethnic divisions», *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 112, PP. 1203-1250.
- Feld, L., and voigt, S. (2003), «Economic growth and judicial independence: cross-country evidence using a new set o indicators », *European Journal of Political Economy*, Vol. 19, PP. 497-527.
- FMI (2007), *Etudes économiques et financiers: perspectives économiques régionales, Afrique Subsaharienne*.
- Frankel, J., and Romer, D. (1999), «Does trade causes growth? », *The American Economic Review*, Vol. 89, PP. 379-399.
- Glaeser, E., Laibson, D., Scheinkman, J., and Soutter, C. (2000), «What is trust? », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 115, PP. 811-846.
- Fidrmuc, J., (2003), «Economic reform, democracy and growth during post-communist transition», *European Journal of Political Economy*, Vol. 19, PP 583-604
- Gling, J. (2007), *Commerce, croissance, pauvreté, inégalités dans les PED: une revue de littérature*, Institut de recherche pour le développement.
- Gradstein, M. (2004), «Governance and Growth», *Journal of Development Economics*, Vol. 73, PP. 505-518.
- Graeff, P., and Mehlkop, G., (2003), «The impact of economic freedom on corruption: different patterns for rich and poor countries», *European Journal of Political Economy*, Vol. 19, PP. 605-620
- Grossman G., et Helpman, E. (1991), *Innovation and Growth in the Global Economy*, Cambridge MA, The MIT Press.
- Guellec, D. (2003), *Les nouvelles théories de la croissance*, Collection Repères, édition, La Découverte.
- Gwartney, J., Lawson, R., and Samida, D. (2000), *Economic Freedom of the World Annual Report*, the Fraser Institute, Vancouver BC.
- Hall, R., and Jones, C. (1999), «Why do some countries produce so much more output per worker than others? », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 114, PP 83-116.
- Jong-A-Pin, R., (2009), «On the measurement of political instability and its impact on economic growth», *European Journal of Political Economy*, Vol 25, PP 15-29
- Hibbs D, (2001), «The politicization of growth theory », *Kyklos*, Vol. 54, PP 265-286,
- Kaufmann, D., Kraay, A., and Zoido-Lobaton,

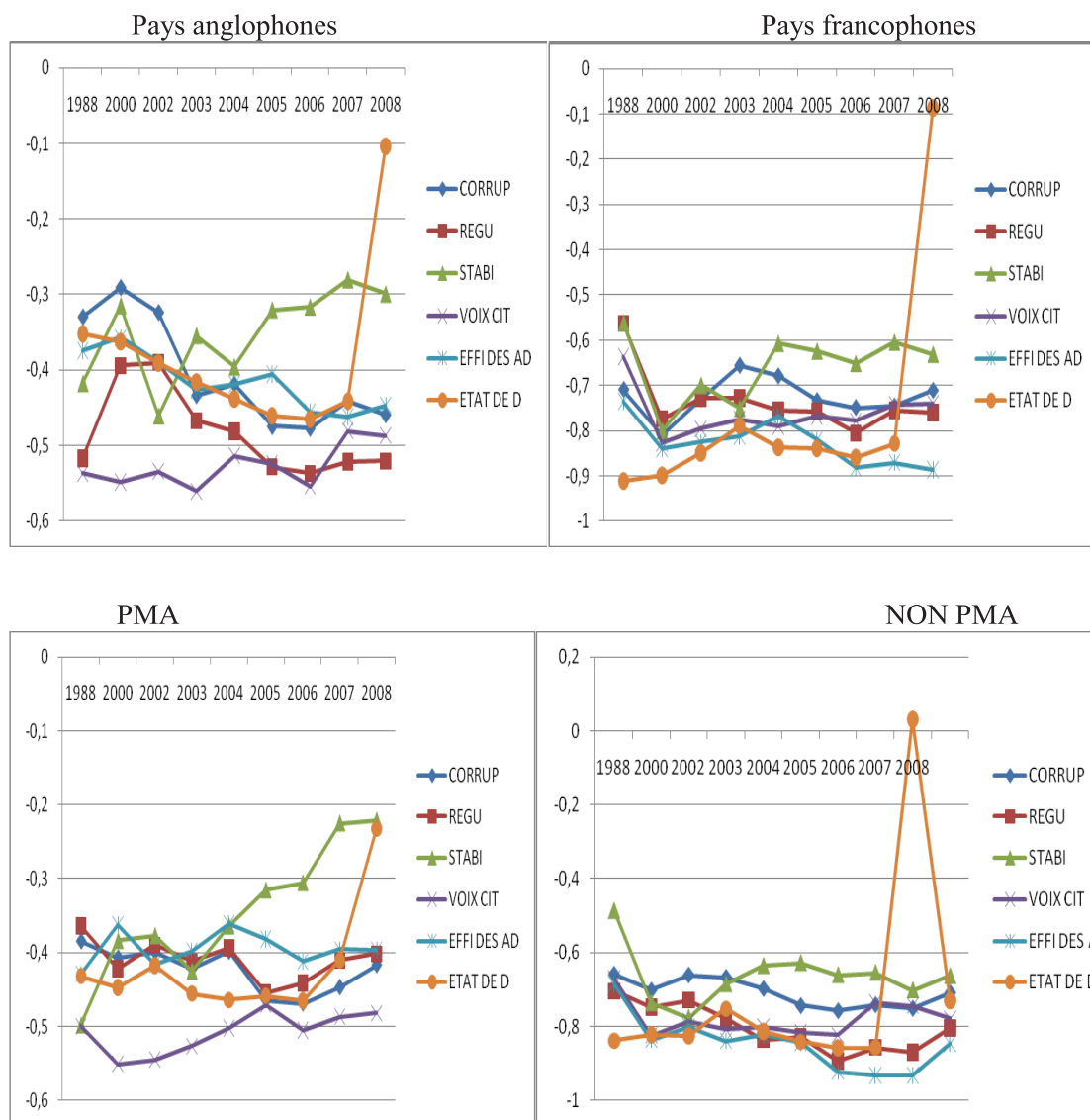
- P. (2008), «Governance matters», World Bank Policy Research WP 2196.
- Holtz-Eakin, D., Newey W., et Rosen ,H., (1988) , « Estimating vector autoregression with panel data », *Econometrica*, Vol.56, PP. 1371-1396
- Klomp, J., and Haan, J., (2009), «Political institutions and economic volatility», *European Journal of Political Economy*, Vol. 25, PP311–326.
- Knack, S., and Keefer, P. (1997), «Why don't poor countries catch up? A cross-national test of an institutional explanation», *Economic Inquiry*, Vol. 35, PP 590- 602.
- Lucas, R. (1988), «On the Mechanics of Economic Development», *Journal of Monetary Economics*, juillet, 22, pp, 3-42.
- Lucas, R. (1990), «Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries? », *American Economic Review*, Vol. 80, PP. 42-96.
- Mauro, P. (1995), «Corruption and Growth», *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 110, PP. 681-712.
- Méndez, F., and Sepúlveda, F., (2006), «Corruption, growth and political regimes: Cross country evidence», *European Journal of Political Economy*, Vol. 22, PP. 82– 98
- Mogens, K. (2008), «The effect of economic freedom on growth revisited: New evidence on causality from a panel of countries 1970–1999», *European Journal of Political Economy*, Vol, 24, PP 642–660.
- Murphy, K., Shleifer, A., and Vishny, R. (1991), «The allocation of talent: implications for growth», *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 106, PP. 503– 530.
- North, D., (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge Univ, Press, Cambridge, UK,
- Olson, M. (1996), «Big bills left on the sidewalk: why some nations are rich, and others are poor», *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 10, PP. 3-24.
- Parente, S., and Prescott, E. (2000), *Barriers to Riches*, MIT Press, Cambridge, MA.
- Park, H., Philippopoulous, A., et Vassilatos, V. (2005), «Choosing the size of the public sector under rentseeking from state coffers», *European Journal of Political Economy*, Vol. 4, PP. 830-850.
- PNUD (2008), *Rapport 2008 sur les OMD*, New York.
- Prebish, R. (1950), *The Economic Development of Latin America and its Principal Problems*,

- Lake Success, United Nations, Department of Economic Affairs.
- Przeworski, A., and Limongi, F. (1993), «Political regimes and economic growth», *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 7, PP, 51–69.
- Puech, F., (2005), *Dépenses publiques d'éducation et instabilité politique: une application à la Zone Franc par un modèle d'équilibre général calculable*, CERDI, Université d'Auvergne.
- Rodriguez, F., and Rodrik, D. (2000), «Trade policy and economic growth: a sceptics guide to the cross-national evidence», *Macroeconomics Annual, 2000*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Romer, D. (1997), *Macroéconomie approfondie*, McGRAW/Ediscience.
- Romer, P. (1986), « Increasing Returns and Long-run Growth », *Journal of Political Economy*, Vol 94, PP. 1002-1037.
- Romer, P. (1990), « Endogenous technological changes », *Journal of Political Economy*, Vol. 98, PP. 71-S102.
- Sachs, J., Warner, A. (1995), «Economic reform and the process of global integration», *Brookings papers on economic activity*, 1995, Washington, D.C.
- Snowdon, B., Vane, H., and Wynarczyk, P. (2004), *La pensée économique moderne: guide des grands courants de pensée de Keynes à nos jours*, Ediscience.
- Solow, R. (1957), «Technical change and aggregate production function», *Review of Economics and Statistics*, Vol. 39, PP. 312-320.
- Toke Aidt and Jayasri Dutta (2007), «Policy myopia and economic growth», *European Journal of Political Economy*, Vol 23, PP 734–753.
- Winters, A. (2004), «Trade liberalisation and economic performance: an overview», *The Economic Journal*, Vol. 114, PP. 4–21.
- Wooldridge, J. (2002), *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*, the MIT Press, Cambridge, MA.
- World Bank, (2005), *Doing Business in 2005*, The World Bank, Washington D.C.
- World Bank (2007), *Africa Development indicators*, United States of America.
- World Bank, (2007a), *A Decade of Measuring the Quality of Governance: Governance Matter 2007 ?* Washington, DC.
- Yago, M., and Morgan, W., (2008), «The impact of policy reversal on economic performance in Sub-

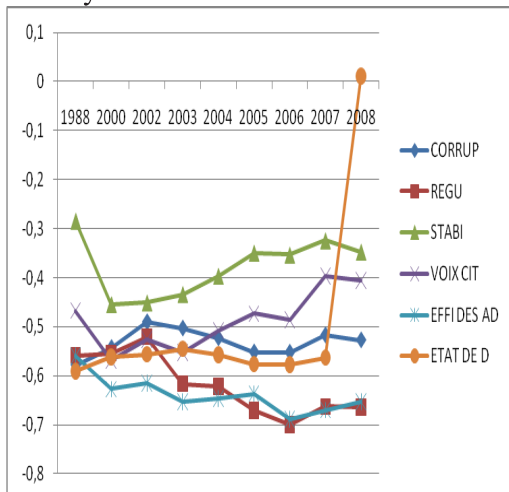
Yanikkaya, H. (2003), «Trade openness and economic growth: a cross-country empirical investigation», *Journal of Development*

Yenokoye, I. (2003), *La mesure de la gouvernance au service de l'Etat de droit, de la démocratie et du développement humain durable*, Université Abdou Moumouni.

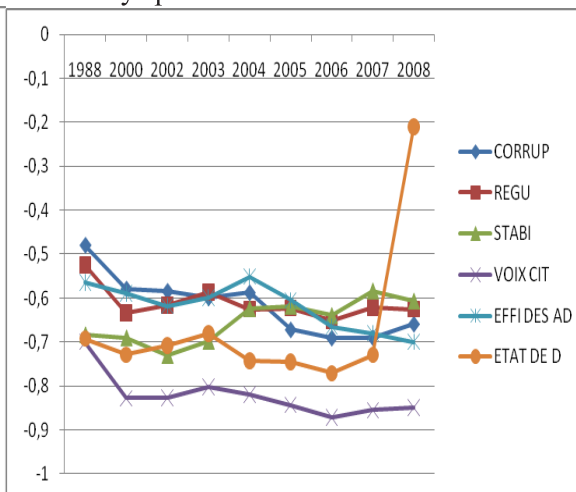
Annexe N° 1 : Evolution des indicateurs de la gouvernance en Afrique



Pays riches en ressources naturelles

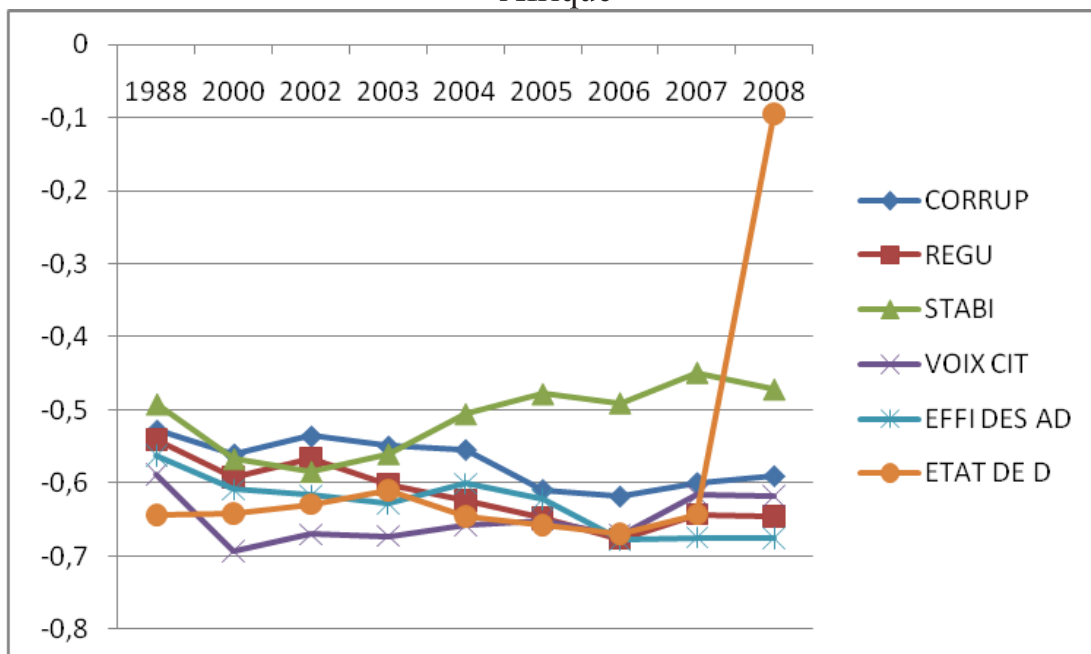


Pays pauvres en ressources naturelles



Afrique

Afrique



Source : Nos estimations à partir des données de la Banque Mondiale

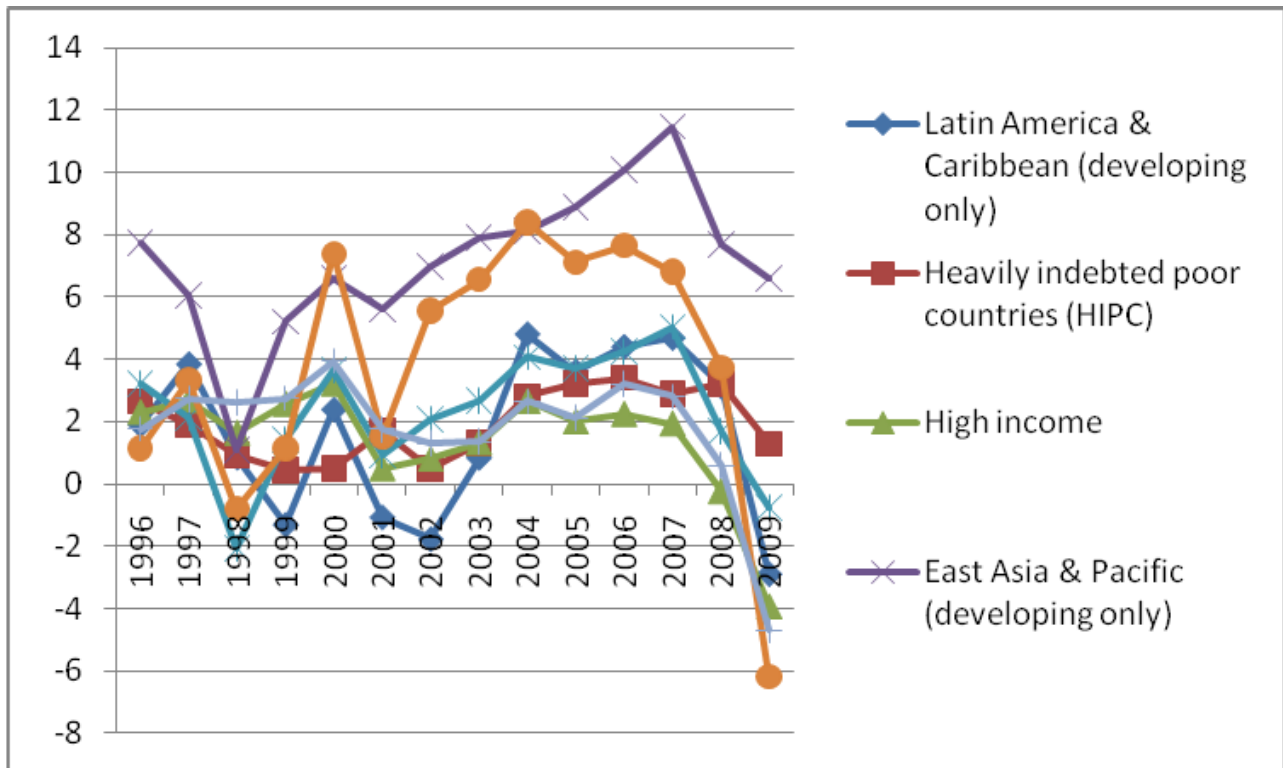
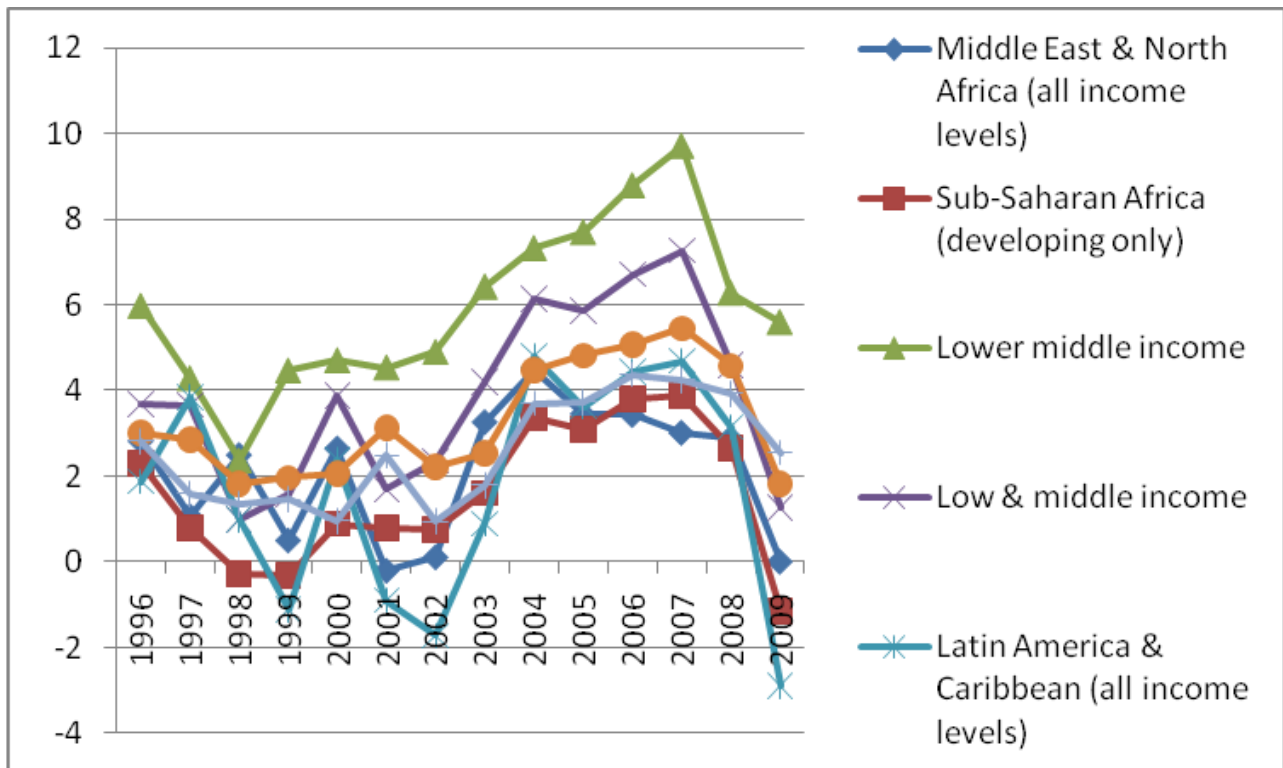
Annexe N° 2 : Liste des pays africains de l'échantillon

Pays	Dotation En ressources ³⁶	Nivea u de dev ³⁷	Pays	Dotation En ressource s	Nivea u de dev	Pays	Dotation En ressource s	Nivea u de dev
ALGERIE	Riche		ETHIOPIE	pauvre	PMA	NAMIBE	Riche	
ANGOLA	Riche	PMA	GABON	Riche		NIGER	pauvre	PMA
BENIN	pauvre	PMA	GAMBIA	pauvre	PMA	NIGERIA	Riche	
BOTWANA	Riche		GHANA	pauvre		RCA	pauvre	PMA
BUKINA FASO	pauvre	PMA	GUINNEE	Riche	PMA	RWANDA	pauvre	PMA
BURUNDI	pauvre	PMA	GUINNEE B	pauvre	PMA	SENEGAL	pauvre	PMA
CAMEROU N	Riche		KEYNYA	pauvre		SEYCHEL LES	pauvre	
CAPE VERT	pauvre		LESOTHO	pauvre	PMA	AFR DU SUD	Riche	
TCHAD	Riche	PMA	LYBIE	Riche		SOUDAN	Riche	PMA
COMORES	pauvre	PMA	MADA GASCAR	pauvre	PMA	SWAZI LAND	Riche	
CONGO BRA	Riche		MALAWI	pauvre	PMA	TAN ZANIE	pauvre	PMA
RDC	Riche	PMA	MALI	pauvre		TOGO	pauvre	PMA
COTE DIVOIRE	Riche		MAURITA	pauvre	PMA	TUNISIA	Riche	
EGYPTE	Riche		MAURICE	pauvre		OUGAND A	pauvre	PMA
EQAOT GUIN	Riche	PMA	MAROC	Riche		ZAMBIE	Riche	PMA
ERITHREE	pauvre	PMA	MOZAM BIQUE	pauvre	PMA	ZIMB ABWE	pauvre	

**Annexe N° 3 : Evolution des taux de croissance du PIB par
habitant dans certains pays et régions de 1996 à 2009**

³⁶ D'après Collier et O'Connell (2006)

³⁷ D'après l'CNUCED (2008)



Source : Elaboré par des auteurs à partir des données de la Banque mondiale

Session 3

***Governance, institutional reform
and the role of the private sector
in boosting economic growth in
Africa***

***Gouvernance, réforme
institutionnelle et rôle du secteur
privé dans le renforcement de la
croissance économique en Afrique***



Aide publique au développement, gouvernance et croissance économique dans les pays africains en post conflit

Douzounet Mallaye

RÉSUMÉ **124**

ABSTRACT

INTRODUCTION **125**

LE RÔLE DE LA GOUVERNANCE SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE
DANS LES PAYS EN POST CONFLIT **127**

LA VALIDITÉ EMPIRIQUE DE LA GOUVERNANCE
COMME MÉCANISME DE TRANSMISSION DE L'AIDE À LA
CROISSANCE DANS LES PAYS AFRICAINS EN POST CONFLIT **134**

CONCLUSION **140**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **141**

ANNEXES **145**

RÉSUMÉ

Cette étude, porte sur l'efficacité de l'aide publique au développement et détermine la gouvernance comme un mécanisme de transmission de l'aide à la croissance dans les économies africaines en post conflit. En tenant compte du rôle de la gouvernance techniciste,

de la gouvernance démocratique et à partir de l'établissement d'un modèle structurel appliqué sur des données de panel sur la période 1996-2005, nous montrons que l'aide influence négativement et de façon significative la croissance. Il faut cependant être prudent pour tirer de telles conclusions à cause des effets de groupes. En revanche, la gouvernance démocratique se révèle être le mécanisme par lequel l'APD peut agir sur la croissance économique en environnement africain de post conflit.

Mots clés: Aide, croissance économique, gouvernance ; post conflit ; Afrique.

Classification JEL : C33, D74, E62, F35, F43.

ABSTRACT

This study consists of verifying if governance strengthens the efficiency of the aid in enacting growth in an African post conflict environment. Governance is considered in its technical and democratic dimensions, as transmission mechanisms of foreign aid towards economic growth. Thus, accounting for governance as transmission channels and verifying the effectiveness of the foreign aid in terms of growth, we proceed via the establishment of a structural model based on panel data collected during the period 1996-2005. We show that aid negatively and significantly affect growth. Nevertheless and despite the cluster effects, democracy governance seems to be the channel through which aid affect growth in an African post conflict environment.

Keywords: Aid, Growth, governance, post conflict, Africa

JEL Classification : C33, D74, E62, F35, F43.

³⁸ Doctorant/Ph.D NPTCI, Nouveau Programme de Troisième Interuniversitaire en Economie.
Université de Yaoundé II Tel: +237 77 60 61 33/+235 342 97
11 Email: douzounetmallaye@yahoo.fr

Introduction

Depuis la fin de la guerre froide, on constate la persistance dans le monde du nombre de conflits actifs et la multiplication des “Etats fragiles” et particulièrement en Afrique³⁹ (Angola, Burundi, Congo, Côte d’Ivoire, Guinée Bissau, Liberia, Rwanda, Sierra Leone ...). Ces pays sortant de conflit armé connaissent pour la plupart un niveau de croissance économique trop faible, qui est accompagnée de la faiblesse des revenus, ne leur permettant pas de dégager des capacités financières suffisantes pour le développement. Les faibles performances en matière de croissance des pays en développement en général et ceux en situation de post conflit en particulier ont depuis toujours retenus l’attention des économistes. Des écarts de revenu considérables existent aujourd’hui entre les pays sortant d’un conflit et la plupart des autres pays en développement. En nous référant à l’appartenance géographique, on constate qu’en Afrique, un pays tel que le Libéria a un revenu par tête (176,30\$ US) deux fois inférieur à celui du Ghana (560,9\$ US) et du Benin (545,10 \$ US). Plus édifiant est le revenu moyen du Rwanda qui atteint à peine 263,5 \$ US comparé aux 7282,5\$ US du Gabon et aux 1008,2\$ US du Cameroun. En Amérique latine, on constate également qu’un pays comme le Guatemala à un revenu par tête (2711,40 \$ US)

deux fois inférieur à celui du Brésil (5638,40 \$ US). De même en Asie de l’Est, le Cambodge a un écart de revenu par tête (511,30 \$ US) cinquante-huit fois inférieur à celui du Singapour (29474 \$ US)⁴⁰. Comprendre les causes profondes de cet écart entre les pays en environnement de post conflit et ceux en situation dite normale est sans aucun doute l’une des questions de recherche les plus pertinentes et les plus essentielles en économie. D’une manière générale, les premiers modèles de croissance dans la pure tradition néoclassique expliquent les écarts de revenus par tête par des différences dans les trajectoires d’accumulation des facteurs (Solow, 1956). Le taux de croissance serait ainsi déterminé par des facteurs purement exogènes. Dès lors, de nombreuses thèses vont naître, rendant endogène le taux de croissance de l’économie. Le capital humain, les dépenses en Recherches et Développement, les infrastructures, etc., tels sont les nouveaux vecteurs de la croissance (Romer, 1987 ; Lucas, 1988 ; Barro et Sala-i-Martin, 1995). Néanmoins, toute cette brillante théorie de la croissance endogène ne permet toujours pas de répondre à la question centrale: pourquoi des écarts de revenus entre les nations? A la suite de la théorie de la croissance endogène, la notion de gouvernance s’est inscrite au coeur du nouveau modèle de développement. Elle est recommandée par les institutions de Bretton Woods, au cours des années 1990, face à l’incapacité avérée

³⁹ Selon Hugon (2003), entre 1970 et 2002, l’Afrique a connu 35 guerres dont une majorité de conflits internes.

⁴⁰ Ces différentes statistiques sont extraites de la table de la Banque Mondiale 2006.

des politiques d'ajustement à promouvoir la croissance. Les institutions de Bretton Woods soulignent qu'une gouvernance positive est l'une des conditions nécessaires à la croissance et à un développement soutenu (Frischtak, 1994). Partie d'une conception purement techniciste, cette notion s'est élargie aux considérations démocratiques et au climat des affaires, de telle sorte que la "bonne" gouvernance est aujourd'hui vue comme une synthèse de la gouvernance techniciste⁴¹, de la gouvernance démocratique⁴², et de la gouvernance économique et des entreprises⁴³ (Kaufmann et Kraay, 2003). Dans le cadre de notre travail, nous nous intéressons aux deux premières dimensions de la gouvernance. En effet, la gouvernance techniciste et démocratique conditionne le climat des affaires. De plus, dans l'éventail des conditionnalités d'octroi de l'aide, l'accent est beaucoup mis sur la gouvernance techniciste et la gouvernance démocratique pour promouvoir la croissance économique pro pauvre.

Or, il se trouve que dans un contexte de post conflit⁴⁴, tous les facteurs susceptibles de booster

⁴¹ La notion de gouvernance techniciste renvoie à une meilleure mobilisation des ressources budgétaires afin de relancer les réformes de la Fonction publique et de l'appareil étatique.

⁴² Elle évoque la légitimité du gouvernement et de son ouverture à la société civile, afin que les leaders politiques répondent mieux aux besoins et aux attentes des populations, la démocratie soutenant le développement socioéconomique.

⁴³ Cette dernière notion fait référence à l'ensemble des systèmes, procédures et organisations impliqués dans la régulation de l'économie, la production et la distribution des richesses et qui renvoie au climat des affaires.

⁴⁴ A la suite de Collier et Hoeffler (2004), nous entendons par pays post conflit, les pays caractérisés par l'absence de guerre

la croissance économique sont détruits à la suite de conflit armé. Aussi, l'épargne nationale est insuffisante pour favoriser l'investissement, directement ou indirectement productif. Cette insuffisance de capitaux est palliée par le recours aux capitaux extérieurs indispensables au financement du développement. Les pays précédemment en crise doivent recevoir une attention particulière (Collier, 1999), car 50% de ces pays sont susceptibles de replonger dans des conflits. Les situations économiques des pays en période post-conflit sont diverses. De façon typique, les opportunités de reprise économique occasionnent une phase dans laquelle la croissance est souvent anormalement élevée. Le besoin de restaurer le capital physique (infrastructures) et le capital humain (éducation et santé), le renforcement institutionnel, l'appui pour promouvoir la démocratie et faciliter les élections, le redressement de la balance de paiement, la démobilisation des soldats et l'allègement de la dette ont tendance à faire croître l'aide publique au développement d'une part et à la rendre productive en fonction de son allocation d'autre part.

Selon Chauvet (2003), la notion d'aide publique au développement (APD) en soi, proposée par le Comité d'aide au développement (CAD) est la plus ancienne et la plus utilisée dans la littérature sur l'aide. L'APD représente l'ensemble des

durant les quatre années suivant la fin du conflit interne (guerre civile) qu'ils ont connus.

ressources fournies aux pays en développement par les organismes publics et qui répondent à deux critères : (i) être dispensées dans le but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement ; et (ii) revêtir un caractère de faveur et comporter un élément-don d'au moins 25%. L'écho du financement du développement par l'aide publique s'est fait entendre à la sortie de la seconde Guerre mondiale avec le plan Marshall. La mission assignée à l'aide, pour peu que le conflit ait été réglé ou, à tout le moins, que la violence armée ait cessé, est la reconstruction de ce qui a été détruit, infrastructures et équipements de tous ordres, la remise en route des services sociaux de bases et l'appui à la relance des activités économiques. Dans le même ordre d'idée, Veron (2008) attribue à l'aide trois missions principales pour booster la croissance dans les programmes de sortie de conflit : la restauration de la sécurité, la relance des activités économiques et la réhabilitation de l'appareil d'Etat. Cette dernière mission vise la gouvernance, prise dans son acception technique et financière. Malgré tous ces usages éventuels, l'efficacité de l'aide est sans cesse questionnée. Les missions assignées à l'aide permettent-elles de la rendre efficace en matière de croissance ? Si oui, que nous enseignent les expériences du plan Marshall et des pays en développement principaux bénéficiaires de l'aide. Le financement du développement de l'Europe centrale d'après-guerre a été un succès. L'aide au développement

s'est révélée comme un facteur favorable à la croissance. Pour beaucoup d'économiste, le succès du plan Marshall est associé à la qualité du capital humain déjà existante et à la bonne conduite de politiques économiques.

Pour ce qui est des pays en développement, les enseignements de l'efficacité de l'aide en matière de croissance restent mitigés. L'objectif de cette étude est à la fois d'analyser l'efficacité de l'APD et de tenir compte de la gouvernance comme un mécanisme de transmission de l'aide à la croissance en environnement africain de post conflit. Dans la présente étude, nous empruntons la démarche suivante. Dans une première section, une brève revue de la littérature est faite sur le rôle de la gouvernance sur l'efficacité de l'aide en période de post crise. Il s'agit notamment de recenser dans un premier temps les travaux relatifs à l'efficacité de l'aide dans les pays en post conflit. Dans un second temps, il est question de focaliser l'attention sur les canaux de transmission en insistant principalement sur la gouvernance. Dans une seconde section, nous testerons la validité empirique de la gouvernance comme mécanisme de transmission de l'aide à la croissance dans les pays de post conflit.

I. Le rôle de la gouvernance sur l'efficacité de l'aide dans les pays en post conflit

La littérature sur la relation entre l'aide et

la croissance a fait l'objet de débats parmi les chercheurs et les décideurs de politiques économiques depuis plus de cinq décennies. Cette littérature peut être regroupée selon deux directions (Radelet, 2006) : il y a d'une part les auteurs qui soutiennent une relation positive entre l'aide et la croissance (Stiglitz, 2002; Sachs, 2004). D'autre part, il y a ceux qui pensent que l'aide n'influe pas sur la croissance et peut même la freiner (Friedman, 1958; Easterly, 2001). Il se trouve cependant que toutes ces analyses sont menées dans un environnement de non conflit qualifié de situation normale. En situation de post conflit, les études ont essentiellement porté leur attention sur le timing de l'aide (Collier et Hoeffler, 2004 ; Suhrke et al., 2005 ; Esso, 2008). Cependant les travaux récents se sont intéressés aux canaux de transmission de l'aide à la croissance dans les pays de post conflit (Mavrotas, 2003 ; Elbadawi et al., 2007).

1.1- Efficacité de l'aide en situation d'après-guerre

Si l'effet négatif de l'instabilité politique et des guerres civiles sur la croissance des pays en développement semble établi, peu d'études ont tenté d'analyser leur influence sur l'efficacité de l'aide. Collier et Hoeffler (2004) ont examiné l'effet de l'aide sur la croissance en période d'après-guerre. Il n'existe pas de fondements théoriques permettant de déterminer si l'aide est plus ou moins productive dans les situations de

post-conflit. En effet, la nécessité de reconstruire les pays, conjuguée à l'effondrement des revenus nationaux, est susceptible de créer un environnement dans lequel l'aide est particulièrement efficace. Mais l'argument inverse peut également être avancé : les sociétés ayant traversé des guerres civiles font face à une corruption persistante ce qui, combiné à la faiblesse de l'administration et des institutions, peut rendre l'aide moins efficace. Pour apprécier l'effet de l'aide en situation de post conflit, Collier et Hoeffler (2004) procèdent en plusieurs étapes et tentent tout d'abord d'identifier s'il existe, dans cette période, un potentiel de croissance plus important – indépendamment de l'aide et de la qualité des politiques économiques. Leur étude économétrique suggère que durant la première décennie d'après-guerre, il existe un pic de croissance entre la quatrième et la septième année⁴⁵. C'est aussi pendant cette période de pic de croissance que l'aide est plus efficace, la capacité d'absorption de l'aide par les pays étant alors environ le double de la capacité normale. Ainsi, Collier et Hoeffler (2004) notent que « les pays en situation d'après-guerre constituent une exception importante à la proposition selon laquelle, pour des niveaux donnés de pauvreté, l'aide devrait être moins importante dans les pays ayant de mauvaises politiques économiques ». Selon ces auteurs, l'aide devrait donc être dirigée prioritairement dans les zones de post-conflit et

45 Ils expliquent la plus faible croissance des trois premières années d'après-guerre par la très forte incertitude liée à cette période et par la faiblesse de l'Etat.

augmenter dans les premières années de paix, pour ensuite diminuer progressivement. Ils montrent toutefois que les schémas d'allocation actuels ne sont pas conformes à cette exigence. En effet, l'observation de la réalité montre que l'aide augmente fortement dans les deux premières années d'après-guerre, pour diminuer ensuite et rapidement retrouver un niveau normal, voire inférieur.

En critiquant l'approche méthodologique de Collier et Hoeffler (2004), Suhrke et al. (2005) estiment que le « timing » nécessaire pour que l'aide impacte positivement la croissance est de quatre à sept années après la fin des conflits. Ils trouvent contrairement aux résultats de Collier et Hoeffler que la variable politique économique est le mécanisme par lequel l'aide influence la croissance. Dans ce cadre général d'analyse, peu d'études sont consacrées à l'Afrique. Les travaux d'Esso (2008) viennent en palliatif de cette insuffisance et sont relatifs à l'influence de l'aide internationale sur la croissance économique de la Côte d'Ivoire en période post-crise. Pour ce faire, l'auteur construit un modèle vectoriel d'ajustement partiel reliant le PIB par tête et l'aide par tête. Il trouve que l'aide influence positivement et de façon significative la croissance économique. Les valeurs passées et la valeur courante de l'aide dont bénéficie l'Etat permettent de prévoir significativement la croissance économique. Ainsi, l'Etat devra prioritairement orienter l'aide pour la reconstruction vers la recherche de la

cohésion sociale, la promotion de la gouvernance, l'investissement en capital humain, la création d'emplois et la sécurité intérieure. Il se trouve que ces différentes variables sont autant de canaux de transmission de l'aide comme cela pourrait être souligné plus bas. Il est à noter que malgré la littérature abondante sur la relation entre l'aide et la croissance peu d'études mettent l'accent sur les canaux de transmission. Sur un plan plus général celui des pays en développement, les travaux d'Elbadawi et al. (2007) méritent une attention particulière. Ces travaux montrent que l'aide impacte la croissance par le biais du taux de change réel. En plus de cette variable, l'aide est orientée vers les dépenses sociales et l'investissement en infrastructure. Sur un plan spécifiquement africain et notamment subsaharien, les travaux de Morrissey et al. (2002) et ceux de Mavrotas (2003) énoncent une kyrielle des mécanismes par lesquels l'aide impacte la croissance. Morrissey et al. (2002) identifient l'investissement, les dépenses du gouvernement et les importations comme les principaux canaux de transmission de l'aide. Mavrotas (2003) quant à lui, évaluant l'efficacité de l'aide de manière désagrégée dans le cas de l'Ouganda trouve trois canaux de transmission de l'aide à la croissance : le budget de l'Etat, les institutions et la variable politique (combinaison linéaire de l'inflation, de l'excédent budgétaire et de l'ouverture économique). Somme toute, l'aide peut affecter positivement et significativement la croissance par plusieurs canaux de transmission. Dans le

cadre de cet exposé, nous focaliserons l'attention sur le canal de la gouvernance.

1.2- Les potentiels mécanismes de transmission⁴⁶ de l'aide à la croissance en situation d'après-guerre : le canal de la gouvernance

L'un des termes largement débattus, au début des années 1990, est celui de la gouvernance qui implique une relation causale entre le mode de gouvernement et le niveau de développement. Les institutions de Bretton Woods soulignent qu'une gouvernance positive est l'une des conditions nécessaires à la croissance et à un développement soutenu (Frischtak, 1994). A ce propos, ils affirment que « Good Governance is good economics ». C'est sans doute pourquoi la notion de gouvernance est au coeur du nouveau modèle de développement recommandé par les institutions de Bretton Woods, au cours des années 1990, face à l'incapacité avérée des politiques d'ajustement à promouvoir la croissance. Partie d'une conception purement techniciste, cette notion s'est élargie aux considérations démocratiques, de telle sorte que la "bonne" gouvernance est aujourd'hui vue comme une synthèse de la gouvernance techniciste⁴⁷ et de la gouvernance démocratique

⁴⁶ Voir schéma 1 en annexe pour une vue générale sur les potentiels mécanismes de transmission de l'aide à la croissance en environnement de post conflit.

⁴⁷ La notion de gouvernance techniciste renvoie à une meilleure gestion des ressources budgétaires afin de relancer les réformes

⁴⁸. Il faut observer toutefois que, dans le discours des agences d'aide, il convient de distinguer la coexistence d'au moins deux définitions de la gouvernance : une définition normative et une définition plus descriptive. En particulier, selon la première approche, la gouvernance est devenue une norme, un nouveau moyen de régulation internationale et, dans la pratique, la gouvernance a embrassé les notions, concepts de démocratie, de droits de l'homme et de limitation des dépenses militaires. Pour la Banque mondiale en particulier (approche descriptive), la définition de la gouvernance se fait par recours à un vocabulaire technique comprenant les notions de gestion publique, de comptabilité, de cadre légal, d'information libre et de transparence ; ce qui traduit bien le choix du maintien d'une certaine dimension politique dans le nouveau modèle de développement (Biagiotti, 1997). Pour cette institution, la gouvernance est "la manière dont est exercé le pouvoir dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays, en vue d'assurer un développement fort et équitable, et le complément nécessaire de saines politiques économiques". Au total, la bonne gouvernance est synonyme de gestion saine du développement, et elle implique trois dimensions : la forme du régime politique, le processus par lequel l'autorité est exercée dans la gestion des

de la Fonction publique et de l'appareil étatique en sortie de conflit.

⁴⁸ Elle évoque la légitimité du gouvernement et de son ouverture à la société civile, afin que les leaders politiques répondent mieux aux besoins et aux attentes des populations, la démocratie soutenant le développement socio-économique

ressources économiques et sociales du pays et, la capacité des gouvernements à planifier, à formuler, à exécuter leurs politiques et à remplir leurs fonctions. Partant de tout ce qui précède, nous retenons dans le cadre de notre travail, la notion de gouvernance selon ces deux formes : la gouvernance techniciste et la gouvernance démocratique. La première forme implique la gestion des ressources budgétaires et donc la politique budgétaire, alors que la seconde forme traduit l'expression de la démocratie. Ce qui convient à restituer les travaux tant théoriques qu'empiriques sur les deux notions en tenant compte de la relation aide-croissance.

1.2.1- Aide, gouvernance techniciste 49 et croissance économique

La communauté internationale a pris l'engagement d'atteindre les Objectifs de développement du Millénaire d'ici l'an 2015. Pour y répondre, la plupart des bailleurs de fonds envisage d'augmenter fortement leur budget consacré à l'aide au développement, afin d'accroître le volume des dépenses publiques des pays bénéficiaires. Un des enjeux principaux consiste à rendre compatible cette augmentation de l'aide avec une amélioration de la qualité de leurs dépenses publiques. En effet, l'essentiel de l'aide est susceptible de transiter par le budget⁵⁰

⁴⁹ La gouvernance techniciste est identifiée ici par la dépense publique dans ces aspects quantitatifs et qualitatifs.

⁵⁰ La politique budgétaire se définit comme la gestion de la dépense et des recettes publiques à des fins de stabilisation

des Etats bénéficiaires, ce qui affectera le volume total et la qualité de la dépense publique.

Selon Cottet et Amprou (2006), la littérature sur la relation entre l'aide et la politique budgétaire peut être regroupée selon deux directions : La première pose et traite la question de l'impact d'une augmentation de l'aide sur le niveau total des recettes publiques. La seconde est consacrée à l'impact de l'aide sur la qualité de la dépense.

La question de l'impact d'une augmentation de l'aide sur le niveau total des recettes publiques s'articule autour de trois axes. Il y a ceux qui pensent que l'augmentation de l'aide peut accroître les niveaux de taxation (Heller, 2005 ; Guillaumont et Guillaumont Jeanneney, 2006). L'augmentation des taxations va se traduire par un supplément des ressources pour l'Etat, lequel supplément va induire un accroissement de l'investissement et donc la croissance. A ce premier point de vue s'oppose un second, qui soutient que l'un des objectifs de l'aide au développement doit être la diminution des taux de taxation, permettant de stimuler l'investissement privé et l'activité économique, produisant in fine une augmentation des ressources internes et la croissance (Adam et O'Connell, 1999 ; Collier, 1999 ; Gunning, 2005). Selon un troisième point de vue, enfin, la nécessité de financer des services additionnels n'est pas la seule justification au maintien des niveaux de taxation en cas d'augmentation de l'aide au

développement. La capacité d'un État à collecter l'impôt est l'un des déterminants essentiels de la mise en place d'institutions crédibles et de la création d'un lien de redevabilité entre l'État et les citoyens (Azam et al., 1999 ; Moore, 2004 ; Chambas, 2005 ; Moss et al., 2006). La seconde question de la littérature sur la relation entre l'aide et la politique budgétaire aborde l'impact de l'aide sur l'efficacité de la dépense publique. Selon Cottet et Amprou (2006), cette question est au moins aussi importante que la première, puisque le niveau d'efficacité de la dépense publique détermine les résultats espérés d'un montant donné de dépenses publiques. Étant donné le niveau de connaissances disponibles à la période considérée, la dépense publique sera dite efficace si elle atteint le niveau maximal de résultats pour un coût donné. La mesure de l'efficacité de la dépense publique dépend naturellement de l'objectif premier des décideurs publics (croissance économique et/ou réduction de la pauvreté par exemple). Néanmoins, quel que soit l'objectif retenu, l'organisation du processus budgétaire constitue un des principaux déterminants du niveau d'efficacité de la dépense publique. Par ailleurs, l'aide sous certaines formes, en particulier dans les pays qui en sont très dépendants, a parfois des effets néfastes sur l'organisation de ce processus. De ce fait, Bulir et Hamann (2003) mettent en évidence trois caractéristiques de l'aide au développement : a) l'aide est beaucoup plus instable que les recettes budgétaires des

pays bénéficiaires ; b) l'aide est difficilement prévisible, les engagements ne permettant pas de prévoir le niveau de décaissements ; et c) l'aide est faiblement pro-cyclique par rapport aux recettes budgétaires et, par conséquent, elle ne peut donc remplir une fonction assurantielle conformément aux recommandations de Guillaumont et Chauvet (2001) ou de Pallage et al. (2004). Ces trois caractéristiques de l'aide au développement, confirmées sur une période récente par Bulir et Hamann (2005), contribuent à rendre difficile la mise en œuvre d'une dépense publique programmée sur plusieurs années. Il s'en suit que les objectifs de croissance sont difficiles à réaliser dans de telles conditions. Pour Bräutigam (2000), la faiblesse du pouvoir législatif par rapport à l'exécutif est la première indication de l'impact de l'aide sur la gouvernance. En contournant le budget, les bailleurs de fonds évitent de confronter leurs actions à l'approbation des parlements des pays bénéficiaires et, ce faisant, peuvent renforcer un système politique dans lequel l'exécutif prédomine. Le cycle budgétaire normal, garant d'une certaine discussion sur l'utilisation des ressources, est donc affaibli. En somme, l'impact de l'aide publique au développement sur le niveau des ressources publiques à la disposition d'un gouvernement et sur le niveau et la qualité de la dépense publique, est au cœur de ces trois différents enjeux. L'essentiel de l'aide, en transitant par le budget de l'État, affecte les décisions budgétaires et influe sur les performances des

politiques des pays bénéficiaires en faveur de la croissance. D'une part, l'augmentation des volumes d'aide peut inciter les pays receveurs à diminuer leurs ressources internes. Il n'est donc pas certain que l'aide augmente de manière mécanique le volume de ressources destiné à promouvoir la croissance et à lutter contre la pauvreté. D'autre part, lorsqu'elle s'accompagne de coûts de transaction importants, l'aide peut nuire à l'efficacité de la dépense publique dans les pays très fortement dépendants de l'aide. Des modalités inadaptées de versement de l'aide sont donc ainsi susceptibles de limiter la portée des actions en faveur de la croissance et de la réduction de la pauvreté. En définitive, si comme le confirme l'argumentaire ci-dessus, la gouvernance techniciste est un canal potentiel de transmission de l'aide à la croissance, qu'en est-il de la gouvernance démocratique ?

1.2.2- Aide, gouvernance démocratique⁵¹ et croissance économique

C'est au début des années 90, et principalement depuis le discours de la Baule, que de nombreux Etats africains, s'engagent dans un processus de démocratisation politique, au moment même où leur développement semble bloqué par une crise

⁵¹ La gouvernance démocratique renvoie ici à la légitimité du gouvernement et de son ouverture à la société civile, afin que les leaders politiques répondent mieux aux besoins et aux attentes des populations, la démocratie soutenant le développement socio-économique

économique et financière particulièrement aiguë. Selon Ekomié et Kobou (2003), la démocratie est un système dans lequel le peuple exerce la souveraineté soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. La démocratie directe était surtout pratiquée dans l'antiquité alors que l'époque contemporaine est celle de la démocratie représentative. Selon les deux auteurs, l'analyse économique de la démocratie met l'accent sur la relation entre les libertés économiques et les libertés politiques.

La promotion de la démocratie a pris depuis son avènement une part de plus en plus importante dans la politique de coopération et d'assistance au développement. Elle a souvent été une conditionnalité à l'octroi de l'aide au développement. L'analyse de la relation entre l'aide au développement et la démocratie s'articule généralement autour de trois problématiques.

La première interroge l'impact de l'aide sur la démocratie. Il s'agit de savoir si l'aide octroyée permet d'améliorer le processus politique. C'est le cas des travaux de Goldsmith

(2001), Carapico (2002) ou Bräutigam et Knack (2004).

La seconde questionne l'impact de la démocratie sur l'aide au développement. Il s'agit dans ce cas de voir si les pays qui sont les plus démocratiques attirent le plus d'aide. Les travaux de Abrams et Lewis (1993),

Watson et McCluskie (1997) ou Neumayer (2003) vont dans ce sens.

La troisième et dernière interroge le rôle joué par la démocratie dans l'efficacité de l'aide au développement. Il est question de savoir si les pays les plus démocratiques utilisent plus efficacement l'aide au développement. Les travaux de la World Bank (1998), Boone (1996), Burnside et Dollar (2000) y sont relatifs. Notre travail s'intéressera uniquement à la question de l'impact de l'aide sur la démocratie. Il s'agit de savoir si l'aide octroyée permet d'améliorer le processus politique. Enia (2006), estime que les analyses de la relation entre l'aide et la démocratie, tendent généralement à montrer des effets dont la magnitude et le sens dépendent essentiellement des pays ou des régions analysées. Ainsi si Goldsmith (2001) trouve un effet faible mais positif de l'aide sur la démocratie en Afrique subsaharienne, Carapico (2002) soutient que l'aide dans le monde Arabe exacerbe les tensions sociales. Dunning (2004) montre quant à lui que la capacité de l'aide à renforcer la démocratie est contingente à des facteurs systémiques. Cependant, toutes ces analyses ne tiennent pas compte de la situation particulière des pays en situation de post conflit. Soulignant cette limite, Breuning et Ishiyama (2007) analysent l'influence de la quantité et du timing de l'aide sur la stabilité politique de 26 pays en situation de post conflit. Les résultats de leur estimation montrent que le montant de l'aide et le timing n'affectent pas significativement la stabilité politique. Cependant, le signe négatif de la variable muette montre qu'un

montant plus élevé de l'aide lors des quatre dernières années de la décennie post conflit est inversement relié à la stabilité politique. Ainsi, en termes de timing, le fait d'offrir un montant de l'aide plus élevé plus tard que plutôt n'affecte pas nécessairement la stabilité politique. Par ailleurs, la variable de politique combinée, par sa significativité montre que l'introduction de la démocratie dans une période post conflit accroît la stabilité politique et donc la croissance. Dans le même temps les estimations montrent qu'un pays ethniquement plus homogène à une propension à la stabilité politique plus grande. De façon générale, il ressort de la présente revue de littérature la conclusion selon laquelle l'aide impacte positivement la croissance dans les pays de post conflit. Néanmoins, l'amplitude de cet effet dépend du canal de transmission choisi. Dans le cas d'espèce, la revue de littérature postule que la gouvernance est un des canaux par excellence de transmission de l'aide à la croissance. Il reste alors à tester la validité de ce canal au regard des données disponibles pour les pays de post conflit.

II- Validité empirique de la gouvernance comme mécanisme de transmission de l'aide à la croissance dans les pays africains en post conflit

II.1 Modèle, variables et méthode d'estimation

L'analyse de l'effet de l'aide sur la croissance économique d'un groupe de pays de post conflit pose un problème de choix de la méthodologie, dans la mesure où les conflits n'ont pas débuté⁵² la même année et les mécanismes de transmission de l'aide peuvent varier d'un pays à un autre. La non prise en compte de cette hétérogénéité peut conduire à des résultats erronés. En plus, la littérature consacrée à ce sujet montre que l'aide peut avoir un effet direct ou indirect sur la croissance économique.

Par conséquent, pour mieux cerner l'effet de l'aide sur les pays africains de post conflit, il est intéressant de recourir à un modèle à plusieurs équations. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet non seulement d'étudier l'effet direct de l'aide sur la croissance, mais aussi d'appréhender les principaux canaux à travers lesquels l'aide se transmet à la croissance. L'approche par un modèle à équations simultanées permet aussi de tenir compte d'une importante critique des études de l'impact de l'aide sur la croissance qui mettent uniquement l'accent sur la relation entre les deux phénomènes sans expliciter les mécanismes par lesquels le premier agit sur le deuxième. Par ailleurs, afin de faire ressortir les différences entre les pays, l'approche par les modèles de données de panel permet d'obtenir de meilleurs résultats. Les avantages des modèles de données de panel sont nombreux. La double dimension des données

(individuelle et temporelle) permet de rendre compte simultanément de la dynamique des comportements et de leur éventuelle hétérogénéité, ce qui constitue un avantage par rapport aux autres types de données que sont les séries temporelles et les coupes transversales. A ces avantages viennent s'ajouter d'autres liés au nombre très élevé des données et leur variabilité (Sevestre, 2002). La spécification des différentes équations du modèle empirique repose sur les études empiriques antérieures et sur certaines caractéristiques particulières des pays de post conflit. En dehors des principaux canaux à travers à lesquels l'aide peut stimuler la croissance économique, des études empiriques (Dollar et Burnside, 2000; Collier et Hoeffler, 2004) révèlent que plusieurs autres variables peuvent affecter positivement ou négativement la croissance économique des PVD. Dans les pays d'Afrique subsaharienne en particulier, Hadjimichael et al., 1995 ; Morrissey et al., 2002 et Mavrotas (2003) par exemple, ont trouvé, entre autres, que les importations et le capital sont des déterminants de la croissance économique. Il vient donc que l'équation de la croissance peut se présenter comme suit :

$$y_{it} = \delta_0 + \delta_1 Inv_{it} + \delta_2 Infl_{it} + \delta_3 M_{it} + \delta_4 Gcon_{it} + \delta_5 Demo_{it} + \delta_6 Edu_{it} + \delta_7 Aid_{it} + \delta_8 Aid_{it}^2 + \mu_{it} \quad (1)$$

Où Y désigne le PIB réel par tête. Le nombre d'enrôlement des élèves au secondaire (Edu) et l'investissement (Inv) par rapport au PIB sont introduits comme proxy du capital humain et physique. Trois variables de politiques économiques

⁵² Voir Tableau 1 en annexe

sont également introduites : le taux d'inflation (Infl), les importations par rapport au PIB (M) traduisant le degré d'ouverture et les dépenses de consommation du gouvernement par rapport au PIB (Gcon) comme proxy de la gouvernance techniciste. Cette dernière variable représente notre premier potentiel mécanisme de transmission de l'aide. Uit exprime le terme d'erreur. La variable démocratie (Dem), exprime le proxy de la gouvernance démocratique mesurée par la variable « démocratie » de l'international country risk guide (ICRG). Nous utilisons comme mesure de l'aide le ratio Aide sur PIB (Aid), et le carré⁵³ dudit ratio (Aid2).

La spécification de l'équation représentative de la gouvernance techniciste repose principalement sur les travaux de Morrissey et al. (2002). D'où l'équation de la gouvernance techniciste peut prendre la forme suivante :

$$Gcon_{it} = \lambda_0 + \lambda_1 TR_{it} + \lambda_2 Infl_{it} + \lambda_3 Detext_{it} + \lambda_4 Aid_{it} + v_{it} \quad (2)$$

Où Gcon, TR, Infl, Detext et Aid sont respectivement les dépenses du gouvernement, les recettes fiscales, l'inflation traduisant le seigneurage, la dette extérieure par rapport au PIB et les flux d'aide. Vit désignent le terme d'erreur. Pour spécifier l'équation de la gouvernance démocratique, nous nous sommes basés sur les travaux de Breuning et Ishiyama (2007) qui ont analysé l'influence de la quantité et du timing de l'aide sur le niveau de la démocratie et la stabilité politique dans 26 pays en situation de post conflit.

⁵³ Cette dernière prend en compte la non linéarité de la relation aide-croissance.

Ainsi, l'équation de la gouvernance démocratique peut prendre la forme suivante :

$$Demo_{it} = \gamma_0 + \gamma_1 Aid_{it} + \gamma_2 Dummy_{it} + \gamma_3 Ethno_{it} + v_{it} \quad (3)$$

Où Demo désigne le niveau de démocratie qui est mesurée par la variable « démocratie » de

l'international country risk guide (ICRG). Cette variable est une moyenne des scores attribués à trois sous variables à savoir : la participation libre au processus électoral, les contraintes s'exerçant sur l'exécutif et la transparence dans le recrutement des décideurs. La variable indépendante Aid est le montant par tête de l'aide au développement reçu par un pays en situation de post conflit. La variable dummy est une variable muette qui prend en compte le fait que le montant de l'aide croît ou décroît au cours des quatre premières ou quatre dernières années de la décennie post conflit. La variable muette prend la valeur 1 si le pays reçoit plus d'aide sur les quatre dernières années que sur les quatre premières et 0 dans le cas contraire. La variable Ethno mesure la fraction ethnolinguistique. En définitive, le modèle⁵⁴ se présente comme suit

$$\begin{cases} y_{it} = \delta_0 + \delta_1 Inv_{it} + \delta_2 Infl_{it} + \delta_3 M_{it} + \delta_4 Gcon_{it} + \delta_5 Demo_{it} + \delta_6 Edu_{it} + \delta_7 Aid_{it} + \delta_8 Aid_{it}^2 + \mu_{it} \\ Gcon_{it} = \lambda_0 + \lambda_1 TR_{it} + \lambda_2 Infl_{it} + \lambda_3 Detext_{it} + \lambda_4 Aid_{it} + v_{it} \\ Demo_{it} = \gamma_0 + \gamma_1 Aid_{it} + \gamma_2 Dummy_{it} + \gamma_3 Ethno_{it} + v_{it} \end{cases} \quad (4)$$

Le modèle (4) peut être estimé de deux manières. La première consiste en une maximisation de la

⁵⁴ Toutes les variables du modèle sont exprimées sous forme de logarithme en dehors des variables demo, ethno, inf et la variable binaire dummy.

fonction de vraisemblance de l'échantillon. Il s'agit d'une estimation directe qui permet d'obtenir en une fois les estimateurs des paramètres de l'équation de croissance. La méthode alternative d'estimation est dite indirecte en ce qu'elle procède en deux étapes. Dans la première étape, il s'agit d'estimer les équations de la gouvernance techniciste et de la gouvernance démocratique et d'en extraire les résidus. La Seconde étape consiste à utiliser ces résidus comme instruments des variables de gouvernance dans l'équation de la croissance. L'usage de cette procédure est théoriquement justifié par le fait qui suit : pour tenir compte de la gouvernance comme canal à travers lequel l'APD agit sur la croissance, il faut que ses différentes variables (gouvernance techniciste et gouvernance démocratique) soient significativement influencées par l'aide, et qu'elles aient un impact positif significatif sur la croissance. Cependant un problème se pose. En effet, toute l'aide n'est pas affectée au seul canal de transmission et il existe donc un effet sur la croissance qui est indépendant de l'aide. De manière illustrative, si la gouvernance techniciste est le canal par lequel l'aide affecte la croissance, toute l'aide n'est pas affectée à cette gouvernance. Ainsi, il existe une fraction de la gouvernance techniciste qui est indépendante de l'aide. Or dans l'équation de la croissance, la gouvernance techniciste et l'aide sont mises ensemble il y a double comptabilité et donc sous-estimation de l'effet de l'aide. La méthode du résidu généré de Pagan (1984) est donc théoriquement et empiriquement justifiée.

Pagan (1984) montre que les estimateurs issus de

cette procédure sont asymptotiquement efficaces. Deux problèmes supplémentaires émergent lorsqu'un tel modèle est estimé sur données de panel. Le premier est relatif au choix de la spécification appropriée. Il s'agit de comparer les estimations du modèle à effets aléatoires à celles du modèle à effets fixes. Le test pratique utilisé dans ce cas est celui de Hausman (1978). Le second est celui de l'endogénéité et du choix approprié des instruments. Le soupçon d'endogénéité est confirmé par le test d'endogénéité de Hausman, tandis que le test de Sargan (1958) permet de juger de la validité des instruments.

II.2- Sources des données, résultats et commentaires

II.2.1- Sources des données

Les données ne sont relatives qu'aux pays d'Afrique subsaharienne de post conflit. Celles portant sur l'indice de la démocratie et à la fragmentation ethnolinguistique proviennent de l'ICRG (2006). Les données restantes proviennent de la base de la Banque mondiale (World Development Indicators, 2008 et du World Bank Africa database, 2006). Notre période d'étude porte sur dix ans, allant de 1996 à 2005, et tient compte de la dernière année de conflit des pays de notre échantillon. Par ailleurs, par faute de disponibilité de données, nous avons été contraints de ne retenir, en définitive, que sept pays.⁵⁵

⁵⁵ Angola, Congo, Ethiopie, Mozambique, Ouganda, Rwanda et Tchad.

II.2.2- Résultats et commentaires⁵⁶

Les tableaux II, III et IV (voir annexes) fournissent les résultats des estimations du système (4). Les tableaux II et III testent la validité des canaux de transmission de l'aide à la croissance. Le premier tableau restitue les effets de l'aide sur la gouvernance techniciste tandis que le second interroge la validité du canal de la gouvernance démocratique. Le tableau IV quant à lui vérifie l'effet direct de l'aide sur la croissance économique. Sur un plan économétrique les tests de Hausman ont permis de retenir une spécification en effet fixe. Par ailleurs les tests d'endogénéité effectués montrent que l'aide, de même que les variables de gouvernance sont toutes exogènes dans l'équation de croissance.

II.2.2.1- Les effets de l'aide sur la gouvernance

Il s'agit ici d'observer les effets de l'aide sur la gouvernance techniciste et sur la gouvernance démocratique.

a) Les effets de l'aide sur la gouvernance techniciste

En ce qui concerne l'efficacité de l'aide, en termes de gouvernance techniciste, on relève d'après nos résultats du tableau II que l'aide a un effet positif mais ne contribue pas à expliquer la gestion des dépenses

de consommation des différents gouvernements. Ce résultat qui est en phase avec les observations statistiques permet d'invalider la gouvernance techniciste comme canal de transmission de l'aide à la croissance. On peut donc comprendre que l'aide ne permet pas de relancer les réformes de la Fonction publique et de l'appareil étatique en situation de post conflit. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'aide est détournée de son objectif et servirait au maintien au pouvoir des mauvais gouvernements et à des dépenses somptuaires. Loin d'être affectées aux secteurs sociaux, ces dépenses sont généralement orientées vers des usages illicites et ponctuels tel le désintéressement des soldats et autres partisans du régime en place.

b) Les effets de l'aide sur la gouvernance démocratique

Les résultats de la régression de l'équation (3) résumé dans le tableau III, indiquent que l'APD contribue d'une façon positive et très significative à l'accroissement et à la promotion de la démocratie. Les estimations montrent en effet que l'aide affecte positivement et significativement la gouvernance démocratique au seuil de 1%. L'ampleur de l'effet est de l'ordre de 0.46% pour une hausse de 1% de l'aide. La gouvernance démocratique est donc un canal de transmission valide. Par ailleurs, ce tableau montre aussi que la gouvernance s'améliore d'autant plus que le montant de l'aide octroyé au cours des quatre dernières années de l'étude est supérieur à celui octroyé au cours des quatre premières années

⁵⁶ Les commentaires présentés dans cette section sont étayés et complétés par les graphiques en annexes.

post conflit. Les justifications à ce résultat peuvent se trouver dans la mise en place des gouvernements plus ou moins légitimes et à leurs ouvertures à la société civile, afin que les leaders politiques répondent mieux aux besoins et aux attentes des populations. La variable muette dummy est significative et a un signe positif. Elle traduit le fait que les pays d'Afrique subsaharienne de post conflit reçoivent plus d'aide sur les quatre dernières années que sur les quatre premières. Ceci peut s'expliquer par l'intérêt que porte la communauté internationale à vouloir organiser les élections et au redressement de l'appareil judiciaire dans les dits pays.

II.2.2.2- Les effets de l'aide publique au développement sur la croissance économique

Les résultats de l'estimation de l'équation (1) montrent que la situation des pays de post conflit de l'Afrique subsaharienne s'inscrit dans la même direction que celle indiquée par les travaux de certains auteurs (Griffen et Eno, 1970 ; Boone, 1994). L'aide a un effet négatif et significatif sur la croissance. En effet, une augmentation de 1% de l'aide publique au développement se traduit par une réduction de 2.36% de la croissance. Ce résultat n'est pas neuf en soit et avait déjà été obtenu par les travaux de Bauer (1972)⁵⁷ et de Boone (1994). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées Ce résultat peut s'expliquer

57 Bien que ne s'applique pas spécifiquement aux pays africains de post conflit. Par ailleurs nos résultats sont robustes à la prise en compte d'une plausible endogénéité de l'aide. Disponibles sous requête

en prenant pour cadre de référence analytique les travaux de Burnside et Dollar (2000). Selon ces auteurs, l'aide est utile et efficace dans les pays à faible revenu qui pratiquent de bonnes politiques économiques et disposent d'institutions de qualité. On peut affirmer sans risque de se tromper que ces deux conditions ne sont pas respectées par les pays africains de post conflit. Dans ces pays qui sortent en général de longues années de conflits internes, les institutions sont totalement détruites et le cadre macroéconomique instable. Il semble que le niveau de l'aide dont bénéficie ce groupe de pays a atteint un niveau seuil pour satisfaire les besoins desdits pays mais elle serait détournée de son objectif parce que engloutie dans des limousines et des palais présidentiels, ou parce que ordonnée au maintien au pouvoir des mauvais gouvernements, et donc à la perpétuation des politiques économiques malsaines et au report des réformes. Par ailleurs, si l'on s'en tient aux résultats des estimations, on observe que dans l'équation de la croissance (tableau IV), l'aide affecte négativement la croissance, alors même que la gouvernance démocratique non expliquée par l'aide (résidu de la régression du tableau III) affecte négativement la croissance. Ceci montre que dans les pays de post conflit la démocratie est un instrument de légitimation des pouvoirs plutôt que de promotion de la participation du peuple à la gestion des affaires de la nation. Sa mise en œuvre ne s'accompagne pas d'une réduction de la corruption et donc d'une amélioration des institutions et de la gestion des ressources. De manière spécifique, on peut penser que l'aide améliore positivement la démocratie.

Cependant la mise en œuvre de ce processus ne s'accompagne pas d'une réduction de la corruption et d'une amélioration de la croissance. Tout au contraire, elle légitime les régimes corrompus et pérennise la mauvaise gestion. Par ailleurs, dans un contexte d'instabilité macroéconomique et de sortie de crise, les dépenses de démobilisation et de réinsertion accroissent le déficit budgétaire et induisent une baisse de l'épargne, de l'investissement et de la croissance. Enfin une dernière hypothèse qui pourrait expliquer ce résultat, est que notre période d'étude pourrait se trouver dans une phase transitoire qui coïncide avec le déclin des flux d'aide des années 90⁵⁸. Cependant, sur la période sous revue, le rendement de l'aide est décroissant, montrant que la capacité des pays bénéficiaires à absorber des volumes d'aide de plus en plus importants est limitée, comme le montrent les résultats du tableau II.

Conclusion

L'objectif fixé dans cette étude a été à la fois double. D'une part, il a été question d'évaluer l'efficacité de l'aide en environnement africain de post conflit. D'autre part, nous avons voulu montrer que la gouvernance dans sa composante techniciste et démocratique constitue un mécanisme de transmission de l'aide à la croissance en situation de post guerre. Pour atteindre nos objectifs, nous avons eu recours à une méthodologie basée sur un modèle structurel appliqué sur des données de panel. Les résultats issus de nos régressions nous permettent de prendre position sur la problématique de l'aide.

D'un point de vue théorique, l'APD semble être plus efficace à augmenter la croissance économique dans des situations post conflit. En agissant à travers plusieurs canaux, l'APD pourrait être d'une grande utilité pour les pays de post guerre, en l'occurrence les pays d'Afrique subsaharienne. Les résultats de cette étude vont plutôt à l'encontre, de ce « dogme théorique ». Le premier enseignement à tirer est le suivant : L'aide a un effet négatif et significatif sur la croissance. En effet, une augmentation de 1% de l'aide publique au développement se traduit par une réduction de 2.36% de croissance. Le deuxième enseignement est que l'aide affecte positivement et significativement la gouvernance démocratique au seuil de 1%. L'ampleur de l'effet est de l'ordre de 0.46% pour une hausse de 1% de l'aide. La gouvernance démocratique est donc un canal de transmission valide. Aussi, nous comprenons par nos résultats

⁵⁸ Voir étude de Komon, Jean Paul (2005).

qu'en dépit de l'insistance des bailleurs de fonds sur la nécessité d'une gestion saine et transparente des finances, la gouvernance techniciste ne paraît pas être le canal de transmission de l'aide à la croissance.

Nos résultats suggèrent que les flux d'aide devraient viser à améliorer et à promouvoir la démocratie en situation de post crise dans les pays d'Afrique subsaharienne. Il faut relever que ces résultats doivent être prisent avec prudence pour deux raisons : la première est relative à l'effet de groupe. La deuxième relève de la période d'étude qui pourrait se trouver dans une phase transitoire qui coïncide avec le déclin des flux d'aide des années 90.

Références Bibliographiques

Adam, C. et S.-A., O'connell (1999), "Aid, Taxation and Development in Sub-Saharan Africa", *Economics and Politics* 11 (3), pp. 225-253.

Azam, J.-P., S. Devarajan et S.-A., O'connell (1999), *Aid Dependence Reconsidered*, Policy Research Working Paper WPS 2144, Banque mondiale, Washington.

Addison, T. (2000), "Aid and Conflict" in F. Tarp and P. Hjertholm eds., *Foreign Aid and Development: Lessons Learnt and Directions for the Future*, New York, Routledge.

Bauer, P. (1972). "Dissent on Development", Cambridge Harvard University Press. Barro, R. and X. Sala-i-Martin (1995), *Economic Growth*, New York, McGraw-Hill.

Boone, P. (1994). "The impact of foreign aid on savings and growth," Center for Economic Performance Working Paper, n°677, London School of Economics.

Boone, P. (1996), "Politics and the effectiveness of foreign aid", *European Economic Review* 40: 289-329.

Bräutigam, D., et S. Knack (2004), "Foreign aid, institutions, and governance in Sub Saharan Africa", *Economic Development and Cultural Change* 52(2): 255-285.

Breuning, M. et J., Ishiyama (2007), "Foreign Aid,

- Democracy and Political Stability in post Conflict Societies”, Turkish Journal of International Relations, Vol N°6 Number 1&2.
- Bulir, A. et A.-J., Hamann (2003), “Aid Volatility: An Empirical Assessment”, IMF Staff Papers 50 (1), pp. 64-89, FMI, Washington.
- Bulir, A. et A.-J., Hamann (2005), Volatilité de l'aide au développement : de mal en pis ?, ronéo, FMI, Washington.
- Burnside, C. et D. Dollar (2000), “Aid, Policies and Growth”, American Economic Review 90(4): 847-868.
- Carapico, S. (2002), “Foreign aid for promoting democracy in the Arab world”, Middle East Journal 56(3): 379-395.
- Chambas, G. (2005), “ Afrique au Sud du Sahara : quelle stratégie de transition fiscale ? ”, Afrique contemporaine, n° 213, pp. 133-163.
- Chauvet, L. (2003), Economie de l'aide dans un contexte d'instabilité socio-politique, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université d'Auvergne Clermont Ferrand I.
- Chauvet, L. et P.Guillaumont (2002), “Aid and Growth Revisited: Policy, Economic Vulnerability and Political Instability”, Paper presented at the Annual Bank Conference on Development Economics: Towards Pro poor Policies, June 24-26, Oslo.
- Collier, P. (1999), “On the Economic Consequences of Civil War”, Oxford Economic Papers 51, 168-183.
- Collier, P. et A. Hoeffler (2004), “Aid, Policy and Growth in Post-Conflict Societies”, European Economic Review 48, 1125-1145.
- Cottet, C. et J. Arou (2006), “Aide et politique budgétaire des pays bénéficiaires : une revue de la littérature économique”, Rapport Thématique JUMBO, AFD.
- Dunning, T. (2004), “Conditioning the effects of aid: Cold war politics, donor credibility, and democracy in Africa”, International Organization 58: 409-423.
- Elbadawi, A., L. Kaltani et K. Hebbel (2007), “Post-Conflict Aid, Real Exchange Rate Adjustment, and Catch-up Growth”, Post conflict transitions working papers N° 3.
- Ekomié, J.-J. et G. Kobou (2003), “Démocratie et développement en Afrique”, Economie et Gestion- vol.4, n°1 janvier-juin, p. 83-98.
- Esso, L. (2008), “Aide et croissance économique en Côte d'Ivoire : une analyse par simulation en période de post conflit ”, BUPED n° 82, Politique Economique et Développement, Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC), Abidjan, Côte d'Ivoire.

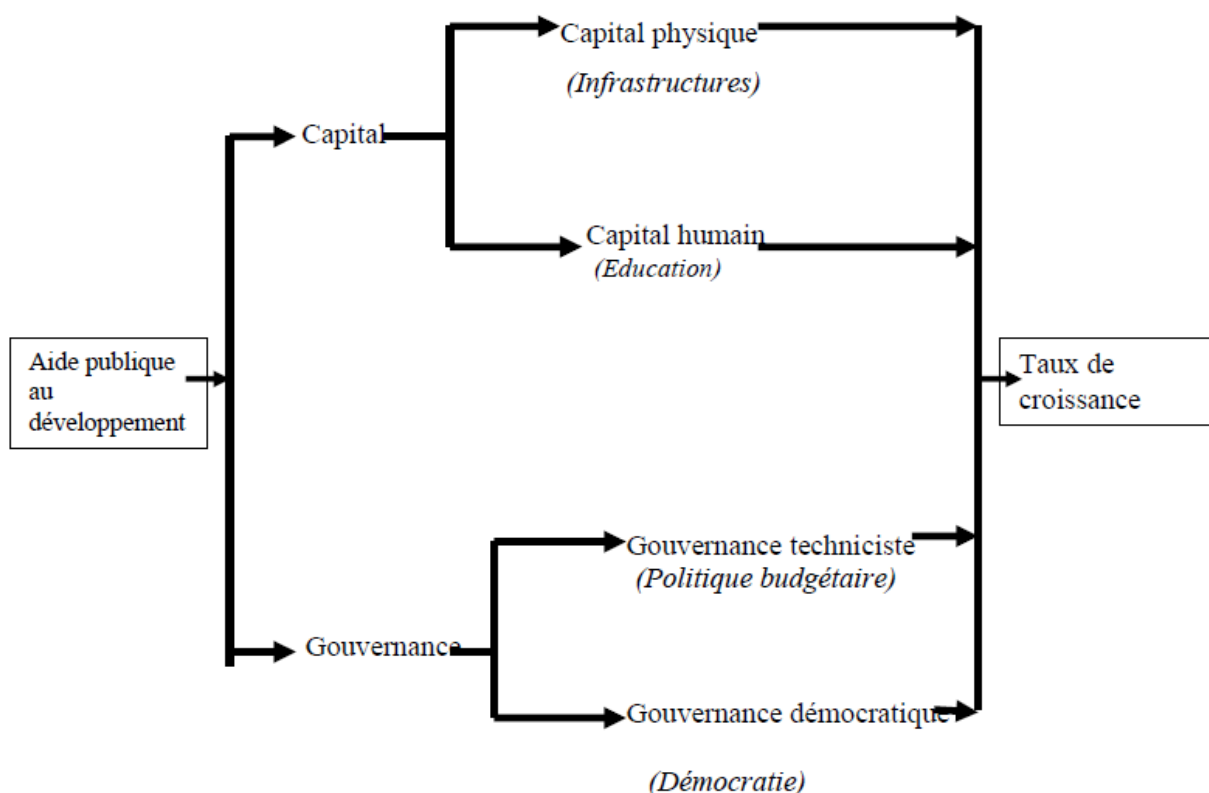
- Friedman, M. (1958), "Foreign Economic Aid," *Yale Review*, 47(4): 501-16.
- Frischtak, L.L (1994). "Governance Capacity and Economic Reform in Developing Countries" *World Bank Technical paper Number 254*. Washington D.C.
- Goldsmith, A. (2001), "Donors, dictators, and democrats in Africa", *Journal of Modern African Studies* 39(3): 411-436.
- Griffin K.B. et J.L. Enos (1970). "Foreign assistance: objectives and consequences", *Economic Development and Cultural Change*, 18(3), pp 313-27.
- Guillaumont, P. et Guillaumont-Jeanneney, S. (2006), "Big Push versus Absorptive Capacity: How to Reconcile the Two Approaches", article présenté à la conférence de l'UNUWIDER « Aid: Principles, Policies and Performance », Helsinki, juin, ronéo.
- Gunning, J.-W. (2005), " Pourquoi donner de l'aide ? ", *Revue d'économie du développement* 2005/2-3, pp. 7-50.
- Hausman, J. (1978), 'Specification Tests in Econometrics', *Econometrica*, 46, 1251-1271.
- Heller, P.-S. (2005), "Understanding Fiscal Space", *Policy Discussion Paper PDP/05/4*, FMI, Washington.
- Hugon, P. (2003), " Les conflits armés en Afrique : apports, mythes et limites de l'analyse économique ", *Tiers Monde*, n° 176, octobre-décembre.
- Enia, J. (2006), "Ambivalent Answers to Important Questions: The Relationship between Foreign Aid and Democracy", University of Southern California.
- Kaufmann, D., and A. Kraay (2003), "Governance and Growth: Causality which way? Evidence for the World, in brief, Mimeo, Washington, D.C., 8 pages.
- Komon J.P. (2005), "Aide publique, Etat moderne et Développement en Afrique." Université de Dschang.
- Lucas, R. (1988), "On the Mechanisms of Economic Development", *Journal of Monetary Economics* 22, 3-42.
- Mavrotas, G. (2003), *Assessing Aid Effectiveness in Uganda: An Aid Disaggregation Approach*, Report, University of Manchester.
- Moore, M. (2004), "Revenues, State Formation, and the Quality of Governance in Developing Countries", *International Political Science Review* 25 (3), pp. 297-319.
- Moss, T., G. Peterson et N., Van de Wallé, N. (2006), *An Aid-Institutions Paradox? A Review Essay on Aid Dependency and State Building in Africa*, Working Paper No. 74, CGDEV, Washington.
- Morrissey, O., S. Girma et K.Gomanee (2002), "Aid and Growth in Sub-Saharan Africa: Accounting for

- Transmission Mechanisms”, CREDIT Research Paper No. 02/05, University of Nottingham.
- Neumayer, E. (2003), “Is respect for human rights rewarded? An analysis of total bilateral and multilateral aid flows”, *Human Rights Quarterly* 25(2): 510-527.
- Pagan, A. (1984), “Econometric Issues in the Analysis of Regressions with Generated Regressors”, *International Economic Review*, 25, 221-247.
- Pallage, S., M. Robe et C., Berube (2004), On the Potential of Foreign Aid as Insurance, Cahier de recherche n° 04-04, CIRPÉE, Montréal. <http://132.203.59.36/CIRPEE/cahierscirpee/2004/files/CIRPEE04-04.pdf>
- Radelet S. (2006), “Aide et croissance : débat en cours et données nouvelles” Center for Global Development, février.
- Sachs, D. (2005), *The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time*, Harmondsworth, Penguin.
- Sargan, J. D. (1958), ‘The Estimation of Economic Relationships Using Instrumental Variables’, *Econometrica*, 26, 393-415.
- Solow, R. (1956), “A Contribution to the Theory of Economic Growth”, *Quarterly Journal of Economics*, 70, 65-94.
- Stiglitz, J. (2002), “Overseas Aid is Money Well Spent,” *Financial Times* (April 14).
- Sevestre, P. (2002), *Econométrie des données de panel*, Ed. Dunod, Paris.
- Suhrke, A., E. Villanger et S. Woodward (2005), “Economic aid to post-conflict countries: A methodological critique of Collier and Hoeffler”, Working papers of Chr. Michelsen Institute Development and Human Rights.
- Svensson, J. (1999), “Aid, Growth and Democracy”, *Economics and Politics* 11(3): 275-297”.
- Veron, J. B. (2008), “ l’Aide au développement face à la guerre ”, *Focus Stratégique* n° 7, Centre des études de sécurité, IFRI
- Watson, R. et S. Mc Cluskie (1997), “Human rights considerations and U.S. foreign Policy: The Latin American experience”. *Social Science Journal* 34(2): 249-257.

Pays	Années de conflit	Nbre d'année depuis la fin de la guerre civile (2005)
Angola	1975-1991	14
Congo	1991-1995	10
Ethiopie	1974-1991	14
Mozambique	1976-1992	13
Ouganda	1980-1988	17
Rwanda	1990-1994	11
Tchad	1980-1990	15

Source : Extrait de l'étude de Breuning, M. et J., Ishiyama (2007)

Figure 1 : Potentiels mécanisme de transmission de l'aide à la croissance en environnement de Post conflit



⁵⁹ Les sources des figures et tableaux sont celles de l'auteur excepté le tableau 1.

Tableau 2 : Estimation de l'équation de la gouvernance techniciste

Méthode d'estimation: 2MCO / Modèle: Effet Fixe (EF)				
Variable dépendante: lgcon				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
ltr	0.6926807	0.1858467	3.73	0.000
ldtex	-0.0068078	0.0107905	-0.63	0.531
laid	0.0549986	0.0427308	1.29	0.204
C	0.7213491	0.4910644	1.47	0.148
R-squared	0.2190			
F-Statistic	14.53			
Nombre d'obs.	64			

Tableau 3 : Estimation de l'équation de la démocratie

Méthode d'estimation: 2MCO / Modèle: Effet Fixe (EF)				
Variable dépendante: demo				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
dummy	1.961819	0.217658	9.01	0.000
ethno	0.0043435	0.0040092	1.08	0.284
laid	0.4612948*	0.1163991	3.96	0.000
R-squared	0.9142			
F-Statistic	16.88			
Nombre d'obs.	50			

*Significativité au seuil de 1%.

Tableau 4 : Estimation de l'équation de la croissance

Méthode d'estimation: 2MCO / Modèle: Effet Fixe (EF)				
Variable dépendante: dy				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
laid	-2.369161*	0.4449974	-3.47	0.003
lgcon	-3.11444	2.133857	-1.89	0.078
ledu	0.9102147	0.6774848	1.84	0.086
demo	-1.18034	0.4540287	-2.24	0.040
lnf	-0.0004428	0.0001728	-2.96	0.010
Aid2	0.0013047	0.0007048	1.60	0.130
C	-6.617088	10.3173	0.12	0.907
R-squared	0.7144			
F-Statistic	6.25			
Nombre d'obs.	26			

* Significativité au seuil de 1%.

Figure 2 : Relation entre l'aide et la croissance économique dans les pays africains de post conflit
 NB : les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 correspondent respectivement aux pays de notre panel à savoir Angola, Congo, Ethiopie, Mozambique, Ouganda, Rwanda et Tchad.

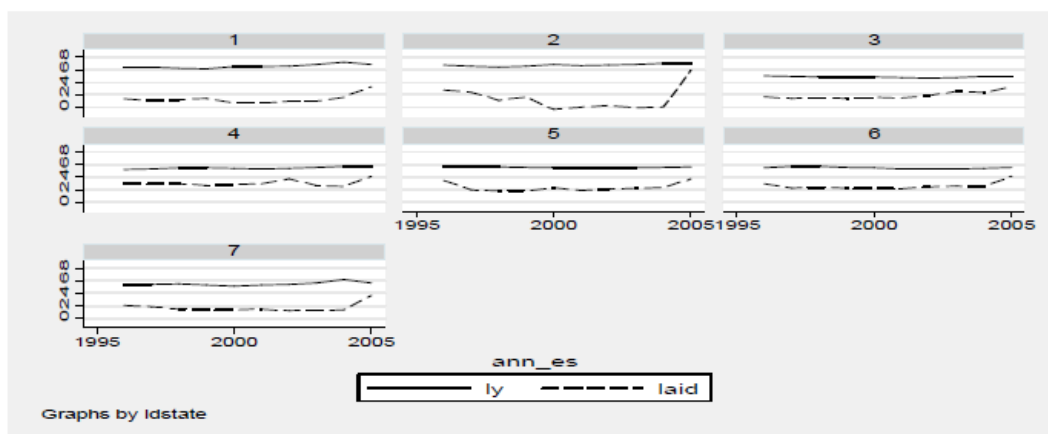


Figure 3 : Relation entre aide et la gouvernance techniciste

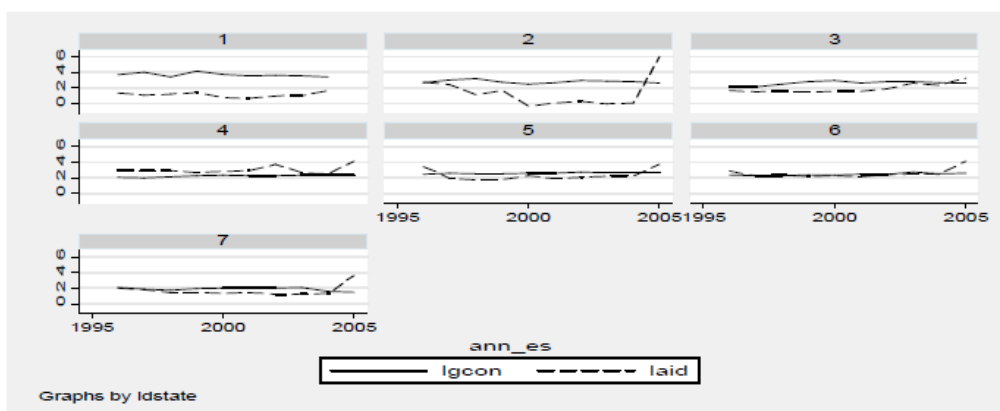


Figure 4 : Relation entre l'aide et la gouvernance démocratique

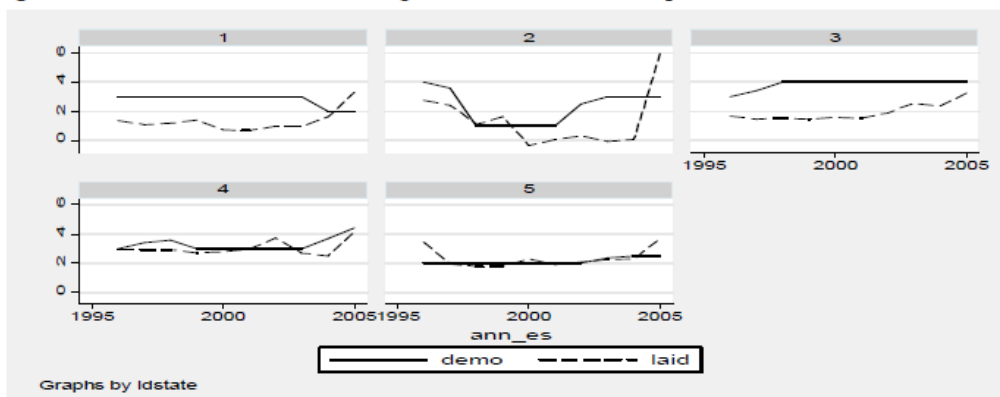


Tableau 2 : Estimation de l'équation de la gouvernance techniciste

Méthode d'estimation: 2MCO / Modèle: Effet Fixe (EF)				
Variable dépendante: lgcon				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
ltr	0.6926807	0.1858467	3.73	0.000
ldtex	-0.0068078	0.0107905	-0.63	0.531
laid	0.0549986	0.0427308	1.29	0.204
C	0.7213491	0.4910644	1.47	0.148
R-squared	0.2190			
F-Statistic	14.53			
Nombre d'obs.	64			

Tableau 3 : Estimation de l'équation de la démocratie

Méthode d'estimation: 2MCO / Modèle: Effet Fixe (EF)				
Variable dépendante: demo				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
dummy	1.961819	0.217658	9.01	0.000
ethno	0.0043435	0.0040092	1.08	0.284
laid	0.4612948*	0.1163991	3.96	0.000
R-squared	0.9142			
F-Statistic	16.88			
Nombre d'obs.	50			

*Significativité au seuil de 1%.

Tableau 4 : Estimation de l'équation de la croissance

Méthode d'estimation: 2MCO / Modèle: Effet Fixe (EF)				
Variable dépendante: dy				
Variables	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
laid	-2.369161*	0.4449974	-3.47	0.003
lgcon	-3.11444	2.133857	-1.89	0.078
ledu	0.9102147	0.6774848	1.84	0.086
demo	-1.18034	0.4540287	-2.24	0.040
lnf	-0.0004428	0.0001728	-2.96	0.010
Aid2	0.0013047	0.0007048	1.60	0.130
C	-6.617088	10.3173	0.12	0.907
R-squared	0.7144			
F-Statistic	6.25			
Nombre d'obs.	26			

* Significativité au seuil de 1%.

Figure 2 : Relation entre l'aide et la croissance économique dans les pays africains de post conflit

NB : les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 correspondent respectivement aux pays de notre panel à savoir Angola, Congo, Ethiopie, Mozambique, Ouganda, Rwanda et Tchad.

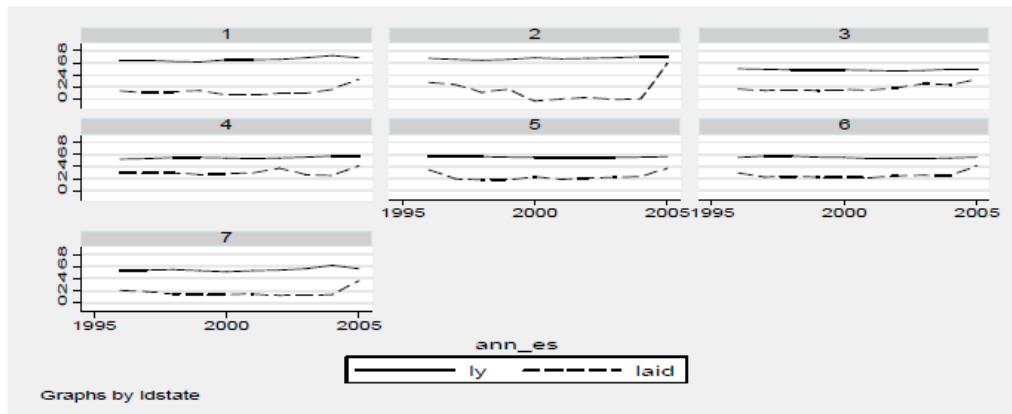


Figure 3 : Relation entre aide et la gouvernance techniciste

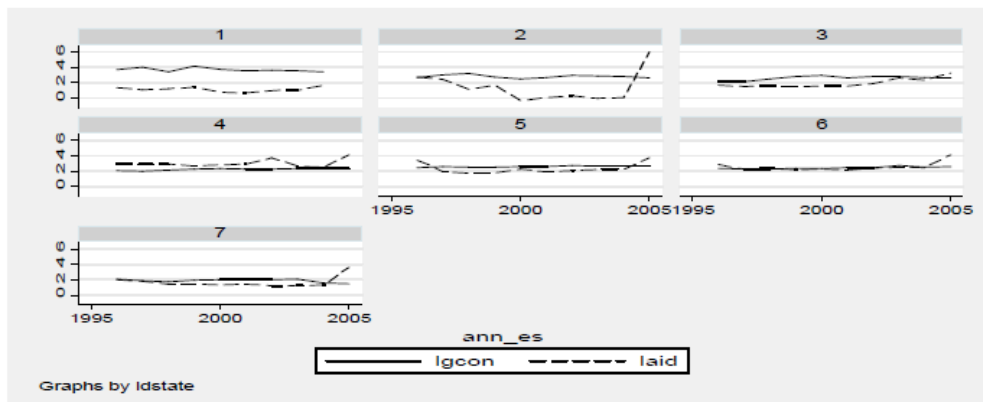
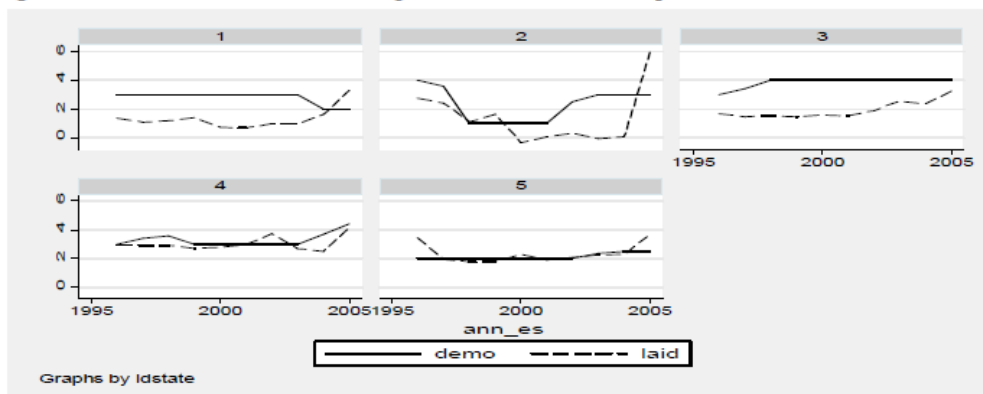


Figure 4 : Relation entre l'aide et la gouvernance démocratique



Session 3

***Governance, institutional reform
and the role of the private sector
in boosting economic growth in
Africa***

***Gouvernance, réforme
institutionnelle et rôle du secteur
privé dans le renforcement de la
croissance économique en Afrique***



Réformes institutionnelles, secteur privé et croissance économique en Afrique

OKEY Mawussé Komlagan Nézan

RÉSUMÉ **152**

INTRODUCTION **154**

RÉFORMES, ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUES DES PAYS AFRICAINS **156**

REVUE DE LITTÉRATURE **159**

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE **164**

RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS **170**

CONCLUSION **167**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **173**

ANNEXES **176**

Réformes institutionnelles, secteur privé et croissance économique en Afrique

Par OKEY Mawussé Komlagan Nézan⁶⁰

RÉSUMÉ

La relation entre les réformes institutionnelles et les performances économiques, fait désormais l'objet de plusieurs études qui analysent empiriquement (Djankov et al. 2006), ou théoriquement (Antunes et al 2008), l'impact des indicateurs de ces réformes sur les performances économiques des pays et surtout sur leur secteur privé. Suite à North (1990), plusieurs études, notamment, Acemoglu et al. (2001), Djankov et al (2006), Dollar et al. (2003), et Antunes et al (2008) ont exploré les notions d'institutions et de réformes institutionnelles et leur relation avec les performances économiques. En effet, des réformes en d'autres termes, des infrastructures sociales favorables à un niveau élevé d'output fournissent un environnement économique, encourageant l'accumulation du capital, l'acquisition de la connaissance, l'invention et le transfert de technologie. Mais

certaines réformes à travers les réglementations et les lois constituent souvent le principal moteur de la diversion en économie. L'édition 2007 et 2008 de Doing Business fournissent des résultats selon lesquels la lourdeur et la lenteur des formalités de création d'entreprise dans certains pays africains, de même que les frais auxquels sont exposés ceux qui cherchent à créer une entreprise individuelle, constituent des obstacles au développement du secteur privé. Selon l'édition 2009, les pays africains ont adopté plus de réformes positives en 2007–2008 que dans toutes les années précédemment couvertes par Doing Business, et trois des dix premiers réformateurs du monde se trouvent en Afrique : le Sénégal, le Burkina Faso et le Botswana. Les réformes se multiplient également dans trois pays sortant d'un conflit : le Libéria, le Rwanda, la Sierra Léone, et les îles Maurice. Nous remarquons cependant que, même si les indicateurs du climat des affaires sont clairement définis et varient fortement d'un pays africains à un autre, beaucoup

60 Ph.D Candidate in Economics (Nouveau Programme du Troisième Cycle Interuniversitaire : NPTCI, Campus régional d'Abidjan-Cocody) e-mail : mawusse02000@yahoo.fr

d'interrogations subsistent sur leur pertinence dans l'explication des différences de performances économiques entre les pays, et celles des différences de la taille du secteur privé. Ainsi, il convient de répondre aux préoccupations suivantes qui émergent : les différences entre pays au niveau des indicateurs du climat des affaires expliquent-elles les différences des performances économiques des pays africains ? Si oui, quels sont les indicateurs qui expliquent plus les différences de dynamisme du secteur privé ? Le présent article a pour objectif de déterminer l'effet des changements positifs dans les indicateurs du climat des affaires de Doing business et dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International, sur les différences de performances économiques en Afrique. Nos investigations à l'aide des estimations économétriques en donnée de panel, basées sur le modèle de Djankov et al (2006), montrent que les différences entre les pays à travers le temps au niveau de : l'investissement privé, les investissements directs étrangers, le crédit domestique au secteur privé et le taux de croissance du produit intérieur brut, sont significativement influencées, par les différences dans les efforts de réforme des institutions. Les réformes visant la réduction des procédures, des délais, l'amélioration de la protection des investisseurs et plus de flexibilité sur le marché du travail, favorisent plus l'afflux des investisseurs étrangers que celles visant les coûts et les taxes. Par ailleurs le niveau de revenu par tête influence négativement le taux de croissance, indiquant ainsi qu'un processus de convergence

est en train de s'opérer en Afrique. Par conséquent les réformes institutionnelles sont des sources de créations d'emploi, d'attrait d'investisseurs étrangers, et de croissance soutenue pour les pays africains. Comme recommandations, nous proposons des études affinées aux seins de chaque pays afin de déceler les domaines prioritaires de réformes ; encourageons la poursuite des réformes et l'évaluation périodique de leurs effets dans les divers domaines. Cette étude révèle également la pertinence des indicateurs du Doing business et par là l'importance de ce programme d'évaluation pour servir de lanterne aux pays africains, sur les choix des niveaux de réglementation pour une croissance soutenue.

1. Introduction

La relation entre les réformes institutionnelles et les performances économiques, fait désormais l'objet de plusieurs études qui analysent empiriquement (Djankov et al. 2006), ou théoriquement (Antunes et al 2008), l'impact des indicateurs de ces réformes sur les performances économiques des pays et surtout sur leur secteur privé. Souvent défini comme l'ensemble des entreprises privées, dont le capital appartient en majorité à des particuliers ou à des sociétés privées, le secteur privé constitue un puissant moteur de croissance, un véritable fer de lance d'une croissance rapide. Il est également appréhendé à travers les indicateurs comme, la part de l'investissement du secteur privé dans le PIB, l'évolution des Investissements Directs Etrangers, les exportations manufacturières et par l'évolution du crédit domestique au secteur privé (Ruhashyankiko et Yehoue, 2006). D'autres études incorporent dans l'analyse du secteur privé, l'auto-entrepreneuriat, la création des Petites et Moyennes Entreprises (PME), et le secteur informel. Par conséquent, des freins de natures institutionnelles, à ces indicateurs de dynamisme du secteur privé peuvent porter un coup fatal aux performances économiques d'un pays. En effet à travers le Doing Business, la Banque Mondiale fournit une évaluation chiffrée des réglementations qui s'appliquent aux PME dans différents domaines, notamment : création d'entreprise, octroi de permis de construire,

recrutement du personnel, transfert de propriété, obtention de crédit, protection des investisseurs, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et fermeture d'une entreprise. Ces indicateurs, élaborés pour mesurer la réforme des institutions, sont devenus capitales à un développement réussi, et ont beaucoup d'effets sur les performances économiques des pays. Par ailleurs en se référant à North (1990)⁶¹, les institutions peuvent être définies comme les règles du jeu de la société, la combinaison des contraintes humaines qui déterminent les interactions entre les hommes. Suite à North (1990), plusieurs études, notamment, Acemoglu et al. (2001), Djankov et al (2006), Dollar et al. (2003), et Antunes et al (2008) ont exploré les notions d'institutions et de réformes institutionnelles et leur relation avec les performances économiques. La plupart de ces études teste généralement l'hypothèse selon laquelle, les différences dans l'accumulation du capital, la productivité et le niveau du revenu par habitant sont fondamentalement dus aux différences dans les infrastructures sociales entre pays. Les infrastructures sociales désignent les politiques des institutions et des gouvernements qui déterminent l'environnement économique dans lequel les individus accumulent la connaissance, et où les firmes accumulent le

61 North (1990) élabore deux éléments de base de l'économie des institutions : la protection des droits de propriété (relation vertical entre Etat et entreprise, l'exécution des contrats entre agents (relation horizontale entre firmes)).

capital et produisent des outputs. En effet des infrastructures sociales favorables à un niveau élevé d'output fournissent un environnement économique, encouragent l'accumulation du capital, l'acquisition de la connaissance, l'invention et le transfert de technologie. Mais certaines réformes à travers les réglementations et les lois constituent souvent le principal moteur de la diversion en économie. Cependant, Carlin et Seabright (2008) montrent que la littérature sur l'importance du climat des affaires pour le développement économique, est vaste et souvent contradictoire. Par ailleurs, l'importance relative des contraintes du climat des affaires varie d'un pays ou d'un groupe de pays à un autre. Par exemple en Asie (Sud et Est), l'accès à la finance est un problème dans moins de pays que ne le sont beaucoup d'autres contraintes ; en Amérique Latine et Centrale où l'administration fiscale est moins problématique que beaucoup d'autres contraintes ; et dans l'OCDE où l'incertitude des politiques est moins fréquemment problématique que ne le sont d'autres contraintes. Les entreprises dans les pays du Sud Asiatique ne classent pas les pratiques anticoncurrentielles comme problématiques, pas plus qu'elles ne sont relevées comme un problème majeur dans les pays africains. L'analyse de Nabli et al (2008) aide à comprendre les progrès dans les réformes et le développement du secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elle a montré le rôle critique joué par les relations entre l'État et le secteur privé dans la détermination des

progrès dans les réformes, et leur impact sur le développement du secteur privé. L'édition 2007 et 2008 de Doing Business fournissent des résultats selon lesquels la lourdeur et la lenteur des formalités de création d'entreprise dans certains pays africains, de même que les frais auxquels sont exposés ceux qui cherchent à créer une entreprise individuelle constituent des obstacles au développement du secteur privé. Selon l'édition 2009, les pays africains ont adopté plus de réformes positives en 2007-2008 que dans toutes les années précédemment couvertes par Doing Business et trois des dix premiers réformateurs du monde se trouvent en Afrique : le Sénégal, le Burkina Faso et le Botswana. Les réformes se multiplient également dans trois pays sortant d'un conflit : le Libéria, le Rwanda, la Sierra Léone, et les îles Maurice. Nous remarquons cependant que, même si les indicateurs du climat des affaires sont clairement définis et varient fortement d'un pays africain à un autre, beaucoup d'interrogations subsistent sur leur pertinence dans l'explication des différences de performances économiques entre les pays, et des différences de la taille du secteur privé. Ainsi pouvons-nous demander si les différences entre pays au niveau des indicateurs du climat des affaires sont sources des différences des performances économiques des pays africains. Si oui, quels sont les indicateurs qui expliquent plus les différences de dynamisme du secteur privé ? Cette étude a pour objectif, d'analyser l'effet des changements positifs dans les indicateurs

du climat des affaires sur les performances économiques et l'expansion du secteur privé des pays africains. Le reste du papier est organisé comme suit : Dans la prochaine section, nous évaluons les progrès dans les réformes économiques et l'état des récentes performances économiques dans les pays africains. Dans la section 3, nous passons en revue, la littérature économique sur les liens entre institutions, secteur privé et croissance. Nous offrons à la suite d'une modélisation théorique en section 4, des résultats des estimations économétriques des effets de quelques indicateurs institutionnels sur le secteur privé et le taux de croissance en section 5. Dans la dernière section, nous tirons un certain nombre de conclusions et remarques sur les perspectives futures de réforme.

2. Réformes, environnement des affaires et performance économiques des pays africains

Le projet Doing Business, lancé il y a sept ans, étudie la situation des PME d'un pays et mesure les réglementations auxquelles elles sont assujetties durant leur cycle de vie. Doing Business est également à l'heure actuelle l'un des outils normalisés utilisés dans différents domaines de compétence pour mesurer l'impact de la réglementation nationale sur l'activité des entreprises⁶². Le rapport de l'année 2009

couvre dix types d'indicateurs dans 181 pays. Le projet utilise les informations fournies par les pouvoirs publics, les universités, les spécialistes et les groupes d'évaluation. L'objectif fondamental étant réunis les éléments nécessaires pour apprécier la réglementation des entreprises et l'améliorer. Ce projet fournit les informations sur presque tous les pays du continent africain dont quelques caractéristiques sont décrites dans les paragraphes ci-dessous.

2.1 Des efforts considérables de réformes institutionnelles

En 2009 au moins un pays africain (Maurice) figure sur la liste des 25 premiers pays pour la facilité de faire des affaires. Quatre font partie des 10 premiers réformateurs au cours de la période 2007-2008, (Sénégal, Burkina-Faso, Botswana, et Egypte). Les pays réformateurs sont également compétents dans le secteur formel, grâce à la création d'entreprises et d'emplois, l'une des meilleures façons de réduire la pauvreté. Cependant il est à relever que certains pays comme le Rwanda⁶³ ont fait beaucoup

méthode destinée à mesurer la charge administrative imposée aux entreprises par la réglementation en vigueur. Cette méthode peut servir à mesurer l'effet d'une loi particulière ou de certains aspects de la législation, ou encore à évaluer la législation d'un pays dans son ensemble. Par ailleurs le GCI (Global Competitiveness Index) aussi fournit des indices sur le profil du climat des affaires dans un certain nombre de pays.

⁶³ C'est l'un des pays du monde qui a le plus activement réformé la réglementation commerciale au cours de la décennie. En 2001, il a adopté une nouvelle loi relative au droit du travail dans le cadre du programme national de reconstruction. En 2002, il a lancé un programme de

⁶² Le modèle des coûts standard est également une

d'effort en matière de réformes institutionnelles. Par contre il faut noter qu'il y a au cours de la période certaines réformes qui ont plutôt contribué à rendre plus difficile les affaires. Le cas le plus marquant est l'ensemble des réformes intervenues au Zimbabwe ces dernières années. Comme le signale le Tableau 1, la facilitation de la création d'entreprise et la réduction des coûts d'importation et d'exportation sont les domaines dans lesquels la plupart des pays africains ont entrepris des réformes. Par contre, moins de réformes ont été entreprises dans le domaine de la fermeture des entreprises. En somme la mise en œuvre de réformes montre clairement l'attachement des gouvernements à créer des institutions solides et à adopter des politiques

rigoureuses, ce qui contribue à attirer les investisseurs. Mais il reste beaucoup à faire. Les entreprises africaines se heurtent encore à des contraintes réglementaires et administratives plus lourdes que dans toute autre région, et les droits de propriété et ceux des investisseurs sont moins bien protégés en Afrique qu'ailleurs⁶⁴.

Nombreux sont des pays africains qui figurent sur le bas de la liste du classement selon la facilité de faire les affaires. Ainsi, 9 pays figurent ces dernières années parmi les dix derniers sur la liste: Niger, Érythrée, Tchad, Sao Tomé-et-Principe, Burundi, République du Congo, Guinée-Bissau, République centrafricaine, République démocratique du Congo.

réforme concernant la délivrance de droits de propriété. En 2004, les réformateurs ont simplifié le régime douanier, amélioré le registre du crédit et entrepris une réforme des tribunaux. En 2007, le Rwanda a poursuivi la réforme des procédures d'enregistrement des propriétés et du système douanier.

64 Entre autres contraintes, en Afrique, 80 % des plaignants se tournent vers des institutions informelles, les coûts élevés entravent la participation au commerce mondial pour de nombreux pays.

Tableau 1 : Nombre de pays africains ayant fait des réformes positives au cours de la période 2004-2008.

Périodes	Création d'entreprises	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
2003/2004	1	0	0	1	2	1	2	2	2	0
2005/06	11	3	0	13	2	2	11	5	5	1
2006/07	12	6	1	12	5	1	7	9	5	1
2007/08	16	8	2	10	12	3	8	14	2	1
Total	40	17	3	36	21	7	27	30	14	3

Source : Nos calculs à partir des données de *Doing business*

2.2 Une croissance diversement répartie

Le taux de croissance de la région a frisé les 6 % en moyenne au cours de la dernière décennie, grâce à l'amélioration des conditions macroéconomiques et à la diminution des conflits sur le continent. Faisant suite à cinq années de croissance soutenue et eu delà de 5 pour cent par année, l'Afrique a enregistré en 2008 un taux de 5,7 pour cent, contre 6,1 pour cent en 2007. Cette baisse en 2008 est liée, d'une part, aux envolées des prix des céréales et du pétrole qui ont fortement réduit le pouvoir d'achat des ménages et freiné la consommation. D'autre part, les turbulences financières dans le monde ont entraîné un recul de la demande extérieure qui a pesé négativement sur les économies africaines peu diversifiées et extraverties.

La croissance en 2008 est diversement répartie

entre les régions du continent. L'Afrique de l'Est a enregistré la plus forte croissance (7,3 pour cent) suite aux performances remarquables de l'Éthiopie, du Rwanda et du Soudan. La croissance a été modérée en Afrique du Nord (5,8 pour cent) et de l'Ouest (5,4 pour cent). L'Afrique centrale enregistre la plus faible croissance (5,0 pour cent) en partie due à la contraction de la croissance au Tchad et en Centrafrique, (Annuaire Statistique pour l'Afrique 2009). Malgré ces résultats économiques, force est de constater (comme le présente le **Tableau 2**)⁶⁵ que la plus part des pays africains sont toujours classés dans la catégorie des pays à revenu faible, tranche inférieure (33 pays), et seulement un pays, la Guinée équatoriale, est à revenu élevé, une situation due au fait que l'essentiel des recettes d'exportations du pays provient de quelques produits primaires d'origine minière notamment le pétrole. L'annexe 1 donne la liste des pays selon le niveau de revenu par tête.

65 La Lybie ne fait pas partie de cette analyse

Classe	Nombre de pays
Revenu élevé	1
Revenu intermédiaire, tranche supérieure	5
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	13
Revenu faible	33
Total	52

Source : *Doing Business 2009*

2.3 Une forte prépondérance du secteur informel

Le Tableau 3 présent par ordre d'importance le poids du secteur informel dans le revenu dans 24 pays d'Afrique. Ainsi le Zimbabwe, la Tanzanie et le Nigéria arrivent en tête, dans ces pays, le secteur informel contribue à plus de 50 pour cent au revenu.

Pays	poids du secteur informel dans le revenu en %	Pays	poids du secteur informel dans le revenu en %
Zimbabwe	59,4	Côte d'Ivoire	39,9
Tanzanie	58,3	Madagascar	39,6
Nigéria	57,9	Burkina-Faso	38,4
Zambie	48,9	Ghana	38,4
Bénin	45,2	Tunisie	38,4
Sénégal	43,2	Maroc	36,4
Ouganda	43,1	Egypte	35,1
Niger	41,9	Kenya	34,3
Mali	41,0	Algérie	34,1
Ethiopie	40,3	Botswana	33,4
Malawi	40,3	Cameroun	32,8
Mozambique	40,3	Afrique du Sud	28,4

Source : *Doing business 2004*.

Par contre dans les pays comme le l'Afrique du Sud, le Cameroun, et le Botswana, le secteur informel est moins développé. Ces situations sont dues à un certain nombre de facteurs parmi lesquels l'on peut citer les disparités dans les réglementations en vigueur. En effet, lorsque les réglementations régissant la création et l'exploitation d'une entreprise sont complexes, les entrepreneurs renoncent à opérer dans le secteur formel et poursuivent leurs activités dans le secteur informel.

3. Revue de littérature

3.1 Institutions, secteur privé et croissance

Traditionnellement les analyses des politiques publiques sur la croissance à travers le secteur privé et l'entrepreneuriat se concentrent sur les effets de la taxation, des subventions et des services

gouvernementaux comme la formation à l'entrepreneuriat et la fourniture de l'assurance sociale, sur la prise de risque et le choix d'occupation. Une large part de la littérature considère aussi les impacts de politiques publiques

sur l'équilibre du marché des capitaux en présence d'asymétrie d'information, (Hyytinen et Takalo 2003).

Les récentes études s'adressent beaucoup plus aux rôles des institutions North(1990), et l'amélioration du climat des affaires à travers les réformes et réglementations qui constituent un intérêt majeur du programme Doing business. Pour Chemin (2009) un système juridique sous développé constitue un obstacle à l'entrepreneuriat, la faiblesse du système juridique

réduit l'incitation à démarrer une activité car elle réduit la sécurité des droits de propriétés, réduisant ainsi les possibilités d'accès au crédit.

Les institutions juridiques peuvent affecter l'entrepreneuriat à travers deux mécanismes: Premièrement, l'institution juridique efficace avec une rapide punition des violations de lois améliore la confiance des entrepreneurs quant à la sécurité de leur droit de propriété. Johnson et al. (2000) montrent dans un modèle théorique qu'une amélioration du niveau des lois attire plus de firmes vers l'économie formelle, ce processus peut être plus tard renforcé par une base fiscale plus large. Deuxièmement, les institutions juridiques peuvent affecter l'entrepreneuriat à travers les marchés de crédit. Bianco et al (2005) montrent que la fonction clé des tribunaux dans les relations de crédit est de forcer les emprunteurs solvables à rembourser à temps, alors qu'un système juridique faible accroît des comportements opportunistes chez les emprunteurs. Ces derniers anticipent que les créditeurs ne seront pas capables de rentrer facilement dans leurs fonds à travers les tribunaux. Ainsi la tentation de défaut est élevée ; par conséquent les créditeurs répondent à ce comportement stratégique par la réduction des crédits octroyés. Pour analyser les réformes des institutions et leurs incidences sur l'activité, plusieurs auteurs ont développé différents indicateurs et différentes méthodologies.

3.2 Les indicateurs des réformes institutionnelles

Depuis 2004, Doing Business suit les réformes visant à simplifier la réglementation des entreprises, à renforcer les droits de propriété, à faciliter l'obtention de prêts et l'exécution des contrats en mesurant leur impact sur dix types d'indicateurs. Selon Doing Business (2009), les données recueillies depuis son lancement il y a six ans ont permis de réaliser plusieurs études sur le lien qui existe entre les résultats mesurés par les indicateurs et les réformes adoptées dans les domaines en question d'une part, et les résultats sociaux et économiques attendus d'autre part. Ces études aboutissent à diverses conclusions parmi lesquelles, on peut citer :

- L'abaissement des barrières à l'entrée est associé à un secteur informel plus restreint.
- La réduction des coûts d'entrée peut encourager la création d'entreprise et faire reculer la corruption.
- La simplification des démarches à effectuer pour créer une entreprise peut accroître les possibilités d'emploi.

Il y a certains de ces indicateurs qui font plus l'objet des études : il s'agit de la protection des investisseurs et l'exécution des contrats

; mais cela ne signifie pas que les autres sont négligeables.

Protection des investisseurs

Castro et al 2004 cherchent à répondre à la question de savoir si la protection des investisseurs favorise la croissance économique ; ils montrent à travers un modèle théorique que la protection des investisseurs a deux effets opposés sur la croissance économique : D'une part l'effet de demande selon lequel une amélioration de la protection des investisseurs conduit à un meilleur partage du risque, ce qui favorise une forte demande du capital. Cet effet suppose une relation positive entre protection des investisseurs et croissance économique. D'autre part l'effet d'offre travaille dans le sens opposé, une meilleure protection des investisseurs implique un taux d'intérêt élevé dus aux changements des prévisions de demande ; un taux d'intérêt élevé réduit le revenu des entrepreneurs.

Empiriquement La porta et al (1998) montrent que l'effet d'offre est plus faible que l'effet de demande dans les pays à faibles restrictions sur les flux de capitaux. Si les investisseurs ne sont pas protégés, les marchés financiers ne parviennent pas à se développer, et les banques deviennent les seules sources de financement. Par conséquent les entreprises ne parviennent pas à atteindre la taille qu'il leur faudrait pour être compétitives

en raison de l'insuffisance des financements, ce qui freine la croissance économique. L'existence d'instruments juridiques et réglementaires de protection des investisseurs expliquent plus les décisions d'investir que les caractéristiques de l'entreprise (Doing Business 2009). D'autres études comme Haidar (2008) confirment que le niveau de protection des investisseurs conditionne les différences du taux de croissance du PIB entre les pays, ainsi les pays avec des meilleurs protections des investisseurs croissent plus vite que ceux qui ont une faible protection. Les économies qui se classent parmi les meilleures dans l'indice de protection des investisseurs imposent des conditions rigoureuses de divulgation de l'information, et donnent aux actionnaires un accès général à l'information, aussi bien avant que pendant les actions en justice, afin de déterminer la responsabilité des dirigeants. A l'aide d'une analyse transversale Perotti et Volpin (2006) montrent que le taux d'entrée de nouvelles firmes et le nombre total de procédures sont positivement corrélés avec la protection des investisseurs dans les secteurs qui sont financièrement dépendants. Ensuite les pays avec une plus grande crédibilité des institutions politiques ont une meilleure protection des investisseurs et un coût d'entrée faible. Et enfin la protection des investisseurs conditionne plus l'entrée que le développement du marché financier. Les résultats montrent par ailleurs que, la protection des investisseurs dépend à la fois de la qualité des règles légaux

et de leurs exécutions, elle est influencée par les politiciens et les bureaucrates. Une faible exécution des contrats réduit donc l'accès aux finances et crée une barrière effective à l'entrée des entrepreneurs pauvres.

Exécution des contrats

Faute de tribunaux efficaces, les entreprises investissent moins et réduisent leurs opérations commerciales, elles préfèrent évoluer au sein d'un petit groupe de personnes qu'elles connaissent et avec qui elles ont déjà travaillé ensemble. Antunes et al. (2007) examinent comment les différences des niveaux du secteur informel et de revenu par tête entre les pays peuvent être expliquées par les coûts liés aux réglementations et le degré d'exécution des contrats financiers à l'aide d'un modèle d'équilibre général avec agents hétérogènes et contrainte de crédit. Les résultats révèlent que :

- 1) les coûts liés aux réglementations et le niveau d'exécution des contrats n'expliquent pas les différences de niveau du secteur informel observé aux Etats Unis et en Europe Méditerranée.
- 2) Pour les pays en développement comme le Pérou, l'exécution des contrats et les coûts sont importants dans l'explication de la taille du secteur informel. Enfin
- 3) les coûts et l'exécution des contrats

ne comptent pas beaucoup dans l'explication des différences de revenus observées entre les pays. Toujours à l'aide d'un modèle d'équilibre général avec agents hétérogènes, Antunes et al (2008) montrent que les différences à travers les pays en termes de coût d'intermédiation et d'exécution des contrats génèrent des différences en termes de choix d'occupation⁶⁶, de niveau des firmes, de crédit, de revenu et d'inégalité de revenu. Les réformes dans d'autres domaines, tels que les droits des créanciers, aident à augmenter le nombre des crédits bancaires que si les contrats peuvent être exécutés devant les tribunaux (Safavian et Sharma 2007). Une étude, menée dans 41 pays en développement, montre que chaque amélioration de 10 % dans la résolution des litiges commerciaux entraîne une baisse de 2,3 % de la part du secteur informel de l'économie nationale, (Dabla-Norris, Gradstein et Inchauste 2008).

Facilité de création d'entreprise

La facilité de création d'entreprise s'analyse à travers les procédures, le délai, le coût et le capital minimum à verser pour créer une

⁶⁶ Choix entre devenir travailleur salarié ou entrepreneur d'une part et entre entreprendre dans le secteur formel ou le secteur informel d'autre part.

entreprise. La simplification des formalités d'entrée dans le secteur formel encourage la création de nouvelles entreprises. La facilitation de l'entrée dans le secteur formel a donné lieu à une augmentation d'environ 4 % du nombre de nouvelles entreprises. Il existe, en outre, une corrélation entre la simplification des modalités de création d'entreprises et l'augmentation de la productivité des entreprises existantes. L'analyse de la situation de 97 pays, montre qu'une réduction des coûts d'entrée d'un montant équivalant à 80 % du revenu par habitant a augmenté le facteur total de productivité de l'ordre de 22 %. L'analyse de 157 démontre que la même réduction des coûts d'entrée se traduit par une augmentation d'environ 29 % de la production par employé Barseghyan (2008). Une étude de l'entrée des entreprises dans le secteur formel au Mexique montre que la concurrence exercée par les nouveaux arrivants engendre une baisse des prix de 1 % et une réduction de 3,5 % du revenu des entreprises en exercice Bruhn (2008).

*Paiement des taxes et impôts*⁶⁷

La théorie économique reste partagée sur la question de l'effet de la taxe sur l'entrepreneuriat, Fossen et Steiner (2009). D'une part des taxes

⁶⁷ Les 5 caractéristiques principales des réformes destinées à faciliter le paiement des taxes et impôts incluent les éléments suivants depuis DB2006 : Réduction du taux de l'impôt sur le bénéfice, simplification des procédures de paiement des impôts, modification du code des impôts, impôts supprimés, réduction des impôts ou contributions liées à l'emploi.

élevées constituent un obstacle à l'activité du secteur privé. Ainsi Gentry et Hubbard (2000) soutiennent que la taxe réduit le revenu après taxe pour les entrepreneurs qui ont des projets risqués et décourage ainsi la décision d'entreprendre. D'autre part Domar et Musgrave (1944) démontrent que les gouvernements peuvent encourager l'entrepreneuriat en partageant le risque à travers la taxation. En outre les possibilités d'évasion fiscale peuvent aussi expliquer la relation positive entre la taxation et l'entrepreneuriat ou le secteur privé. Par ailleurs Henrekson (2007), affirme qu'il est difficile d'établir empiriquement une relation négative entre le niveau de taxe et l'auto-entrepreneuriat, car les taxes élevées peuvent stimuler l'auto-emploi mais réduire l'entrepreneuriat productif. Djankov et al (2008) dévoile que des taux d'imposition plus élevés s'accompagnent de moins d'investissement privé, moins d'entreprises formelles par habitant et des taux de création d'entreprises plus faibles. L'analyse indique par exemple, qu'une augmentation de 10 % du taux effectif d'imposition sur les bénéfices des entreprises réduit le ratio de l'investissement au PIB de 2 pour cent. Dans les pays où les impôts sont élevés et où les gains associés semblent faibles, beaucoup d'entreprises préfèrent tout simplement rester informelles.

Commerce transfrontalier

Doing Business procède à une évaluation

des conditions administratives en matière d'exportation et d'importation, ainsi que le nombre de documents requis, le délai et le coût associés. Plus le processus d'exportation ou d'importation est laborieux, moins grande est la probabilité qu'un entrepreneur soit capable de toucher sa clientèle à temps. Cela nuit à la capacité de développement des entreprises et de création d'emplois. Une étude de Djankov, Freund et Pham sur 126 pays évalue la perte liée aux délais d'exportation à 1 % du commerce pour chaque jour supplémentaire. Pour les produits agricoles périssables, le coût s'élève à près de 3 % du volume de transactions pour chaque jour. Certains produits non agricoles sont soumis au facteur temps également, tels que les accessoires de mode et les biens de consommation électroniques. Une autre étude révèle que pour chaque signature supplémentaire qu'un exportateur doit obtenir, le volume d'échange baisse de 4,2 %. Pour les exportations haut de gamme la réduction est d'environ 5 %, (Sadikov 2007).

Nous réalisons qu'il y a une diversité d'indicateurs de réformes qui ne sont pas négligeables, même dans le contexte africain. Ainsi dans notre études nous intégrons relativement plus d'indicateurs de reformes dans l'analyse économétrique. Ceci nous permettra d'être un peu plus exhaustif par rapport aux autres études que ne se concentre parfois de manière parcimonieuse que sur un ou deux indicateurs, afin de voir ce qui est plus

pertinent pour l'Afrique.

4. Approche méthodologique

L'approche d'analyse est capitale dans la détermination de la pertinence des résultats de l'effet des réformes sur la performance économique. Par exemple, selon Carlin et Seabright

(2008), la capacité des régressions en coupe transversale à révéler quelles institutions ou éléments du climat des affaires comptent réellement pour le développement à long terme est fortement limitée par: -1) la corrélation entre les approximations qui sont utilisées pour les caractériser; -2) les problèmes dans la mesure des variables du climat des affaires ; - la persistance des institutions au cours du temps ; -3) le nombre limité de pays ; - 4) le manque d'instruments crédibles pour traiter le problème de la causalité inverse, tout comme les erreurs de mesure et les variables omises corrélées. Dans cette étude, pour déterminer les effets des changements positifs des indicateurs du climat des affaires sur le développement du secteur privé, nous procédons en premier lieu par la présentation d'un modèle théorique inspiré des modèles de choix d'occupation. Puis en second lieu, nous estimons à l'aide de l'économétrie des données de panel des équations dans lesquelles les indicateurs du secteur privé seront des variables expliquées et les indicateurs des

réformes, les variables explicatives.

4.2 Le modèle

Nous nous inspirons du modèle de choix d'occupation de Bohacek (2006) et les contraintes d'incitation et de faisabilité d'Antunes et al. (2008) pour l'analyse théorique de l'effet des variables institutionnelles sur l'entrepreneuriat et le développement économique. Considérons une économie avec un continuum d'individus, chaque individu vit sur une seule période et se reproduit sur la période suivante, si bien que la population est constante. Le temps est discret et infini ($t=0, 1, 2, \dots$). Il y a un seul bien qui peut être utilisé pour la consommation ou la production ou laissé aux générations futures comme héritage.

Préférences dotations et technologie

Préférences : Les agents veillent à consommer de manière à laisser un héritage à leurs descendants...

c_t^i et z_{t+1}^i désignent respectivement la consommation et l'héritage de l'agent i pendant la période t avec :

$$U^i = (c_t^i)^\gamma (z_{t+1}^i)^{1-\gamma}, \quad \gamma \in (0,1) \quad (1)$$

La fonction d'utilité implique que les agents sont neutres au risque ainsi la fonction d'utilité indirecte est linéaire par rapport à la richesse.

Dotations : Chaque agent est doté d'une richesse

initiale b_t , provenant de la génération précédente. Un individu peut être travailleur ou entrepreneur. Les entrepreneurs créent de l'emploi et utilisent la main d'œuvre n . Comme Lucas (1978) chaque individu est doté d'un talent x_i dérivé d'une fonction de densité de probabilité continue et cumulée, où

$x_i \in (0,1)$ Ainsi à chaque période les agents se distinguent par leur héritage et leur talent d'entrepreneur (b_t^i, x_t^i) qui sont connaissance commune, et x_i n'est pas héréditaire.

Technologie : Les entrepreneurs produisent un seul bien de consommation y , à partir du travail n , et du capital k selon la technologie

$$y = x k^\alpha n^\beta, \quad \alpha, \beta > 0 \text{ et } \alpha + \beta < 1 \quad (2)$$

Le marché des capitaux et les institutions : Les agents ont le choix entre deux manières d'investir leur richesse initiale : Intermédiaire financier ou Private equity par exemple les fonds propres et plus particulièrement les contrats de capital-risque et de capital investissement.

Le taux d'intérêt effectif sur les crédits est $r_B = r + \tau$

τ reflète les coûts de transaction comme les taxes implicites et explicites du secteur financier, (taxe sur les transactions financières, profit des banques, inflation) et la régulation des banques (réserves obligatoires).

Le coût de défaut de remboursement est égal au pourcentage ϕ du revenu net, cette punition reflète le degré d'exécution des contrats dans l'économie et par là le niveau des réformes institutionnelles.

Comportements et équilibre

Les entrepreneurs :

Les agents qui ont suffisamment de ressources et d'habileté managériale choisissent le niveau de capital et le nombre de travailleur qui maximise le profit sous les contraintes technologique et si possible le contraintes d'incitations du marché de crédit. Pour un niveau donné de capital k et de salaire w , le problème de l'agent entrepreneur est le suivant selon qu'il s'autofinance ou qu'il fait recours au marché de crédit:

$$\pi(k, x; w) = \max_n xk^\alpha n^\beta - wn \quad (3)$$

La demande de travail de chaque entrepreneur

$$n(k, x; w) = \left(\frac{\beta x k^\alpha}{w} \right)^{1/(1-\beta)} \quad (4)$$

En substituant (4) dans (3) donne la fonction de profit de l'agent entrepreneur pour un niveau de capital donné

$$\pi(k, x; w) = (1-\beta)(xk^\alpha)^{1/(1-\beta)} \left(\frac{\beta}{w} \right)^{\beta/(1-\beta)} \quad (5)$$

Soit a le montant de l'autofinancement et l le montant des fonds emprunté auprès des banques.

Problème non contraint : Si la richesse initiale est suffisante pour le démarrage de son propre activité sans recours au crédit bancaire (c'est-à-dire $b > a$ et $l = 0$), dans ce cas il n'y a pas de contrainte du marché de crédit ni le problème de remboursement. L'entrepreneur résout le problème suivant :

$$\max_{k \geq 0} \pi(k, x; w) - (1+r)k \quad (6)$$

Ce qui donne le niveau optimal du capital

$$k^*(x; w, r) = \left(x \left(\frac{\beta}{w} \right)^\beta \left(\frac{\alpha}{1+r} \right)^{1-\beta} \right)^{1/(1-\alpha-\beta)} \quad (7)$$

Problème avec contrainte

Considérons le cas où la richesse initiale de l'entrepreneur n'est pas suffisante pour financer la firme (c'est-à-dire $b \leq a$ et $l \geq 0$). Dans ce cas l'entrepreneur souhaite obtenir des crédits sur le marché de crédit. L'entrepreneur maximise le revenu net de son projet.

$$V(b, x; w, r) = \max_{a \geq 0, l \geq 0} \pi(a+l, x; w) - (1+r)a - (1+r+\tau)l \quad (8)$$

Sous la contrainte d'incitation et de faisabilité du marché de crédit

$$\phi \pi(a+l, x; w) \geq (1+r+\tau)l, \quad (9)$$

$$b \geq a$$

Cette contrainte peut être réécrite comme suite

$$l(b, x; w, r) \leq \frac{\phi}{1+r+\tau} \pi(k(b, x; w, r), x; w) \quad (10)$$

Le paramètre de politique économique affecte le niveau de crédit :

-La pénalité f a un effet direct, une bonne exécution des contrats ($f \geq 1$) accroît le niveau du crédit -le coût d'intermédiation a un effet indirect via le taux d'intérêt.

Il y a 4 type de solution au problème de l'entrepreneur mais nous nous intéressons au cas où l'entrepreneur utilise toute sa richesse pour s'autofinancer ($a = b$) et ($l > 0$) fait recourt au crédit bancaire, mais il est contraint sur ce marché $(a + l, x; w)^3 (1 + r + t)l$.

Le niveau k de la firme d'un entrepreneur (b, x) est :

$$k \leq b + \frac{\phi}{1+r+\tau} \pi(b+l, x; w) \quad (11)$$

Prédiction du modèle théorique

La taille de la firme est limité par :

- La richesse de l'individu qui peut être déterminée par son héritage.⁶⁸
- et les frictions du marché des capitaux qui sont des conséquences des variables institutionnelles. Ce cadre théorique sert souvent de sous-jacent aux modèles d'équilibre général qui montrent généralement que les différences à travers les pays en termes

⁶⁸ Dans les analyses empiriques on utilise souvent le niveau du revenu par tête de la période initiale pour capter cette variable Djankov et al 2006,

de coût d'intermédiation et d'exécution des contrats génèrent des différences en termes de choix d'occupation, de niveau des firmes, de crédit, de revenu et d'inégalité de revenu, (Jeong et Townsend 2007, Quintin 2007, Antunes et al 2008). Notre étude adopte plutôt une approche économétrique pour vérifier certaines des prédictions du modèle théorique.

Equations à estimer :

Nous analysons empiriquement les effets des réformes institutionnelles sur les différences des performances économiques notamment au niveau des indicateurs du dynamisme du secteur privé à travers une estimation économétrique pour un panel de pays africains. Pour ce faire nous utilisons le modèle économétrique suivant inspiré de Djankov et al (2006) qui étudient l'effet de la régulation sur la croissance :

$$SP_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 RI_{it} + \delta X_{it} + \varepsilon_{it}$$

RI désigne les réformes institutionnelles : Le modèle de Stel, Storey et Thurik (2007) basé sur l'approche éclectique des déterminants de l'entrepreneuriat, distinguent les variables d'offre (éducation, structure d'âges et disponibilité du capital), de demande (développement technologique, globalisation et structure industrielle), et les variables reflétant les interventions gouvernementales. Ce dernier

vecteur de variables est composé des indicateurs des réformes institutionnelles. Dans cette étude les réformes institutionnelles sont mesurées par les changements annuels au niveau des indicateurs de l'environnement des affaires de la Banque mondiale.

X est l'ensemble des variables de contrôle permettant d'avoir de bonnes estimations des différentes équations. Il s'agit par exemple du taux d'inflation, les dépenses publiques, l'aide publique au développement. e est le terme d'erreur incorporant les variables non prises en compte par le modèle. La variable expliquée SP (Secteur privé) est décomposée en plusieurs indicateurs en tenant compte des divers aspects du secteur privé. Nous estimons ainsi quatre équations

4.2.1 Variables expliquées : les indicateurs du dynamisme du secteur privé

Nous captions le secteur privé par les indicateurs comme l'investissement privé, nous utilisons dans cette étude la formation brute du capital fixe du secteur privé (FBCFP). Comme indicateur du secteur privé nous pouvons aussi noter le crédit domestique au secteur privé (CREDIP), et les Investissement Directs Etrangers (IDE). Par ailleurs nous ajoutons le taux de croissance du PIB (TCPIB).

4.2.2 Variables explicatives: les indicateurs de la réglementation

Ces variables sont classées en quatre groupes et leurs effets sur les variables expliquées sont consignés dans le Tableau 4 : le premier concerne les variables de contrôle comme les dépenses publiques, le taux d'inflation et l'aide publique au développement. Le second groupe est constitué des indices et taxes, il s'agit de l'indice de protection des investisseurs, l'indice de perception de la corruption, l'indice de rigidité de l'emploi, et les taxes et impôts sur le bénéfice.⁶⁹

Tableau 4 : Récapitulatif des variables

Variables	Observations	signes attendus dans les différentes équations			
		FBCFP	CREDIT	IDE	tcpiB
FBCFP			+/-	+/-	+/-
CREDITP		+/-		+	+
IDE		+/-	+		+
DPUB	Dépenses publiques	+/-	+/-	+	+
AID	Aide publique au développement	+	+	+	+
Infl	Taux d'inflation		-	-	+/-
<i>Indicateurs des réformes</i>					
Rev	Revenu par tête	+	+	+	+/-
Coûts		-	-	-	-
Nombre de procédures		-	-	-	-
Délais		-	-	-	-
IRE	Indice de rigidité de l'emploi, (0-100)	-	-	-	-
garanties	Indice de fiabilité des, (0-10)	+	+	+	+
Etinfo	Étendue de l'information sur le crédit, (0-6)	+	+	+	+
IPI	Indice de protection des investisseurs (0-10)	+	+	+	+
Taxben	Taxe totale à payer (% du bénéfice brut)	-	-	-	+/-
Cpi	Indice de perception Corruption	-	-	-	-

Le troisième groupe est constitué des variables de coût, le coût de création d'entreprise (coucrea),

69 Une réduction de taxe accroît la probabilité de choisir l'auto-entreprise Fossen et Steiner (2009).

le coût de transfert de propriété (couprop), les coûts d'obtention de permis de construire (coupermi), le coût d'exécution des contrats⁷⁰ (coucontra), les coûts liés à l'exportation (coux) et à l'importation (couim) et les coûts de licenciement (coulicemen). Le quatrième groupe est constitué des nombres de procédure de création d'entreprise (pcrea) d'exécution des contrats (pcontra), de transfert de propriété (pprop) et de d'obtention de permis de construire (ppermi). Enfin le cinquième groupe est constitué des délais, dcrea pour délais de création, permis de construire (dpermi), transfert de propriété, (dprop), exportation (dex), importation (deim), et le délai d'exécution des contrats (dcontra).

4.2.3 Les données

Dans cette étude nous utilisons les indicateurs de l'environnement des affaires de la Banque mondiale disponibles dans la base de données Doing business sur la période 2003- 2008. L'indice de perception de la corruption provient des données de Transparency International. Notre variable dépendante, le développement du secteur privé est capté par le niveau annuel de trois indicateurs⁷¹, la FBCF privé, le crédit domestique au secteur privé (credip), et la IDE auxquels nous ajoutons le taux de croissance

70 Les indicateurs relatifs à l'exécution des contrats mesurent l'efficacité du système judiciaire en matière de résolution de litiges commerciaux

71 Le secteur privé peut être capté par le secteur informel, les exportations manufacturières, le nombre de firmes privées,

du PIB par tête. Les données sur ces variables proviennent des annuaires statistiques, et du livre de poche de la BAD (Banque Africaine de Développement) et concerne 48 pays⁷² d'Afrique.

4.3 Estimation

Nous effectuons des régressions sur donnée de panel du modèle à effet fixe, tout en conservant la configuration des données de panel (48 pays sur la période 2003-2008) afin de capter effectivement les effets des modifications intervenues dans les indicateurs des réformes, au cours de la période. Pour la plupart des cas certaines variables sont considérées en logarithme, ceci nous permet non seulement de linéariser les relations, mais aussi, de lisser les variables en réduisant les amplitudes.

-Problèmes de simultanéité et d'endogénéité

Les problèmes éventuels qui peuvent subvenir dans cette étude sont les biais de simultanéité ou de causalité inverse et le problème d'endogénéité. Le test de causalité de

Granger est souvent utilisé pour établir le sens de causalité. Ce test nécessite des séries relativement de longues périodes, or la dimension temporelle de nos données sur les indicateurs de réformes

72 Certains pays n'interviennent pas dans les estimations, en raison de non disponibilité de données, c'est le cas par exemple de la Somalie, et la Libye, et pour cause de données aberrantes comme celles du Zimbabwe.

est limitée pour permettre une mise en oeuvre de ce test. Heureusement de nombreuses études Jalilian et al. (2007), Djankov et al. (2006) aboutissent à des résultats solides avec un sens de causalité allant des réformes vers les performances économiques. Nous adopterons ce sens de causalité dans la présente étude.

D'autre part les indicateurs du secteur privé et les ceux des réformes institutionnelles peuvent être potentiellement endogènes. De ce fait les estimateurs des MCO ne sont donc pas robustes. Pour contourner les éventuelles biais d'endogénéité, la méthode des doubles moindres carrés ou la méthode des variables instrumentales est souvent recommandée, les variables sont instrumentées par leur valeur retardée. La possibilité d'un test d'endogénéité de Durbin-Wu-Hausman (DWH) est également écartée dans cette étude pour raison de dimension temporelle des données. Une autre manière pour contourner ce problème est que nous introduisons tour à tour dans les équations estimées les groupes de variables (les indices, les variables de coût, les variables relatives aux nombres de procédures et enfin les variables de délais) avant de faire l'estimation d'une équation qui contient l'ensemble de toutes ces variables. Par ailleurs pour avoir quelques idées sur la consistance du modèle à effets fixes, le test d'exogénéité de Davidson-MacKinnon a été élaboré sur l'ensemble des quatre équations.

5. Résultats et interprétations

Les résultats de nos estimations sont consignés dans les annexes 2. Selon ces résultats, les réformes institutionnelles affectent significativement le secteur privé et les différences de performances économiques des pays africains. Dans l'équation du crédit bancaire au secteur privé nous remarquons que les réformes concernant, l'amélioration du niveau de revenu par tête, la réduction de la corruption, le marché du travail (pour plus de flexibilité), la réduction des taxes sur bénéfice et la baisse des coûts de création d'entreprise favorisent le recourt et l'accès facile au crédit bancaire et par là le développement du secteur financier des pays. Les résultats de l'équation de la formation brute du capital fixe privé paraissent étonnants. Les délais des importations et les coûts de transfert de propriété constituent des contraintes aux investissements privés. Les taxes sur le bénéfice, l'indice de rigidité de l'emploi et le niveau de revenu expliquent significativement l'investissement privé mais leur coefficient n'a cependant pas les signes attendus. Parmi les raisons qui peuvent expliquer cette situation nous pouvons noter la dimension temporelle (trop courte) de nos données sur les indicateurs des réformes institutionnelles.

Dans l'équation des investissements directs étrangers, les variables liées aux formalités, aux procédures, à la protection des investisseurs aux

délais et à la rigidité de l'emploi constituent des contraintes plus significatives que les variables de coût et les taxes. Cela peut s'expliquer par le fait que les investisseurs étrangers trouvent parfois des moyens suffisants pour affronter les coûts, (moyens dont ne dispose pas l'investisseur national), mais s'intéressent plus souvent à la lourdeur des formalités et à la situation sur le marché du travail.

D'une manière plus détaillée, le niveau du revenu par tête est significatif dans toutes les équations sauf celle des IDE. Il explique négativement le taux de croissance et la formation brute du capital fixe privé mais positivement le crédit bancaire au secteur privé. Notre explication à ce sujet est que l'accès au crédit est positivement corrélé au niveau de richesse. Ainsi dans les pays relativement plus riches, et ayant un système financier plus développé, il est facile au particuliers d'avoir accès au crédit bancaire. Par conséquent, les réformes visant à réduire le niveau de pauvreté des populations et à leur fournir davantage de ressources leur permettent d'avoir facilement accès aux crédits bancaires ; puisqu'elles doivent faire face aux contraintes et garanties qu'imposent les banques et qui excluent les populations pauvres. La plupart des pays africains sont classés parmi les pays à revenu faible, donc des efforts considérables de meilleure répartition de ces maigres ressources sont nécessaires pour booster le développement du secteur privé et la croissance économique.

L'indice de perception de la corruption affecte négativement le crédit bancaire, mais positivement l'investissement privé et le taux de croissance du PIB. Par contre il n'explique pas significativement les IDE. L'indice de protection des investisseurs n'explique pas le crédit bancaire au privé et l'investissement domestique, mais il affecte positivement et significativement les investissements directs étrangers. Par conséquent nous pouvons en déduire que les pays qui entreprennent des réformes visant à améliorer la protection des investisseurs attirent relativement plus d'investisseurs étrangers. En effet, les IDE proviennent souvent des firmes multinationales sensibles aux niveaux de protection des actionnaires minoritaires contre l'utilisation des actifs de la société par les dirigeants à des fins personnelles et aux conditions qui garantissent la protection des gains des actionnaires. La non significativité de cet indice dans les autres équations peut s'expliquer par le niveau faible du développement financier, dans la plupart des pays. L'indice de rigidité de l'emploi influence négativement le crédit bancaire et les IDE.

Les institutions bancaires et les investisseurs étrangers sont sensibles aux réformes sur le marché du travail, et par conséquent, des réformes visant à rendre plus flexible les conditions sur le marché de travail attirent plus d'investissements étrangers et facilite les conditions d'accès aux crédits bancaires des firmes. Pour leur part,

les coefficients des variables de coût affichent des signes négatifs conformes à notre attente, dans la plupart des cas. Les taxes sur bénéfice influencent négativement le crédit bancaire et positivement le taux de croissance. Par contre le signe de son coefficient dans les autres équations n'est pas celui que nous attendons.

Notons également que le test d'exogénéité de Davidson-MacKinnon conforte l'estimation du modèle à effet fixe.

6. Conclusion

Il y a de nos jours, une croyance très répandue en ce que les réformes visant la qualité des institutions, sont des facteurs non négligeables dans les différences de performances des économies et dans l'émergence du secteur privé. La plupart des travaux antérieurs, comme ceux de Djankov et al (2006), Antunes et al (2008), supportent empiriquement cette thèse. Le présent article a pour objectif de déterminer l'effet des changements positifs dans les indicateurs du climat des affaires de Doing business et dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International sur les différences de performances économiques en Afrique.

Nos investigations à l'aide des estimations économétriques en donnée de panel, montrent que les différences entre les pays à travers le temps au niveau de : l'investissement privé, les investissements directs étrangers, le crédit domestique au secteur privé et le taux de croissance du produit intérieur brut, sont significativement influencés, par les différences dans les efforts de réforme des institutions. Les réformes visant la réduction des procédures, des délais, l'amélioration de la protection des investisseurs et plus de flexibilité sur le marché du travail, favorisent plus l'afflux des investisseurs étrangers que celles visant les coûts et les taxes. Par ailleurs le niveau de revenu part tête influence négativement le taux

de croissance, indiquant ainsi qu'un processus de convergence est en train de s'opérer en Afrique. Par conséquent les réformes institutionnelles sont des sources de créations d'emploi, d'attrait d'investisseurs étrangers, et de croissance soutenue pour les pays africains.

Comme recommandations, nous proposons des études affinées aux seins de chaque pays afin de déceler les domaines prioritaires de réformes, encourageons la poursuite des réformes et l'évaluation périodique de leurs effets dans les divers domaines. Cette étude révèle également la pertinence des indicateurs du Doing business et par là l'importance de ce programme d'évaluation pour servir de lanterne aux pays africains sur les choix des niveaux de réglementation pour une croissance soutenue.

Cependant ce travail n'a pas abordé l'effet direct des indicateurs des réformes institutionnelles sur l'entrepreneuriat et la création des firmes, et les facteurs qui déterminent la mise en œuvre des réformes institutionnelles. Tous ces éléments feront l'objet de nos prochaines études.

Références bibliographiques

Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J. A., (2001), "The colonial origins of comparative development: an empirical investigation" *American Economic Review* 91 (5), 1369–1401.

Barseghyan, L. (2008), "Entry Costs and Cross-Country Differences in Productivity and Output." *Journal of Economic Growth* 13 (2): 145–67.

BAD (2009), Livre de poche des Statistiques de la BAD Volume XI 2009, Banque africaine de développement.

BAD (2009), Annuaire Statistique pour l'Afrique 2009, Banque africaine de développement.

Bianco, M., Jappelli, T., Pagano, M., (2005), "Courts and Banks: Effects of Judicial Enforcement on Credit Markets", *The Journal of Money, Credit and Banking* 37 (2), 223–244 (April 2005).

Chemin M. (2009), "The impact of the judiciary on entrepreneurship: Evaluation of Pakistan's "Access to Justice Programme", *Journal of Public Economics* 93 (2009) 114–125

Dabla-Norris, E., Mark G. Gabriela I., (2008), "What Causes Firms to Hide Output? The Determinants of Informality." *Journal of Development Economics* 85 (1): 1–27.

- Djankov, S, T. G, Caralee M, R. R, Andrei S. (2008). "The Effect of Corporate Taxes on Investment and Entrepreneurship." NBER Working Paper 13756. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research
- Djankov S., McLiesh C., Ramalho R. M., (2006), "Regulation and growth" *Economics Letters* 92 (2006) 395–401
- Djankov S. McLiesh C. Shleifer A. (2005), "private credit in 129 countries" NBER Working Paper 11078
- Fossen F. M. Steiner V. (2009), "Income taxes and entrepreneurial choice: empirical Evidence from two German natural experiments" *Empir Econ* (2009) 36: 487–513
- Henrekson M. (2007), "Entrepreneurship and institutions" *Comp. Labor Law & Policy Journal* Vol. 28:717-742
- Hyytinen A., Takalo T. (2003), "Investor protection and business creation" *Bank of Finland Discussion Papers* 17/2003
- La Porta, R., Florencio L., Andrei S., and Robert V., (1998), "Law and Finance," *Journal of Political Economy* 106, 1113-1155.
- Perotti E., Volpin P. (2006), "Investor Protection and Entry" *Tinbergen Institute Discussion Paper* TI 2007-006/2
- Haidar, J. I. (2008), "Egypt: How to Raise Revenues by Lowering Fees." In *World Bank, Celebrating Reform 2008*. Washington, DC: World Bank Group and U.S. Agency for International Development.
- Jalilian H., Kirkpatrick C., Parker D. (2007), "The Impact of Regulation on Economic Growth In Developing Countries: A Cross-Country Analysis" *World Development* Vol. 35, No.1, pp. 87-103, (2007).
- Jeong, H., Townsend, R.M., (2007), "Sources of TFP growth: occupational choice and financial deepening". *Economic Theory* 32 (1), 179–221.
- Johnson, S., Kaufmann, D., McMillan, J., Woodruff, C., (2000), "Why do firms hide? Bribes and unofficial activity after communism", *Journal of Public Economics* 76 (3), 495– 520.
- Quintin, E., (2007), "Contract enforcement and the size of the unofficial economy" *Economic Theory*, forthcoming, doi:10.1007/s00199-007-0295-7.
- Nabli M., Silva-Jáuregui C. et Aysan A. (2008), "Autoritarisme politique, crédibilité des réformes et développement du secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord", *Revue d'économie du développement* 2008/3, N° 22, p. 49-85.

- North, D., (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press.
- Carlin W. et Seabright P. (2008), “ Apportez-moi un rayon de soleil : quelles parties du climat des affaires les politiques publiques devraient-elles essayer de corriger ?”, *Revue d'économie du développement* 2008/4, N° 22, p. 31-87.
- Sadikov, A. (2007), “Border and Behind-the-Border Trade Barriers and Country Exports.” IMF Working Paper 7/292, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Safavian, M., and Siddharth S. (2007), “When Do Creditor Rights Work?” *Journal of Comparative Economics* 35(3): 484–508
- World Bank (2003), *Doing Business in 2004: Understanding Regulation*. Washington, DC: World Bank Group.
- (2004), *Doing Business in 2005: Removing Obstacles to Growth*. Washington, DC: World Bank Group.
- (2005) *Doing Business in 2006: Creating Jobs*. Washington, DC: World Bank Group.
- (2006) *Doing Business 2007: How to Reform*. Washington, DC: World Bank Group.
- (2009) *Doing Business 2009*. Washington, DC: World Bank Group.

Annexe 1 : Classification des pays selon le niveau de revenu		
Classe	Pays	Nombre
Revenu élevé	Guinée équatoriale	1
Revenu intermédiaire, tranche supérieure	Afrique du Sud, Botswana, Gabon, Maurice, Seychelles.	5
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	Algérie, Angola, Cameroun, Cap-Vert, Djibouti, Egypte, Lesotho, Maroc, Namibie, Congo, Soudan, Swaziland, Tunisie.	13
Revenu faible	Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao-Tomé-Et-Principe, Sénégal, Sierra Léone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe, Centrafrique, Comores, Somalie.	33
Total		52

Annexe 2 : les équations estimées

Test d'exogénéité

Tableau : E5 Méthode des variables instrumentales								
Variables explicatives	(1) Lfbcfp		(2) lcredip		(3) tcpib		(4) ide_1	
	coef		coef		coef		coef	
Constant	4,991^a	(4,77)	-4,698^a	(-5,00)	-1,427	(-0,08)	-29,778	(-1,58)
Cpi	-0,006	(-0,04)	0,107	(0,76)	1,780	(0,76)	1,448	(0,27)
ipi_	-0,116^c	(-1,83)	0,070	(1,23)	-0,341	(-0,33)	6,029^b	(2,58)
Ire	-0,003	(-0,66)	-0,008^b	(-2,27)	0,015	(0,23)	-0,259^b	(-2,02)
Lcredip	0,284^a	(3,32)			2,957 ^b	(2,02)	0,010^a	(5,26)
Lrev	-0,546^a	(-3,84)	1,167^a	(13,99)	-4,557 ^c	(-1,89)	0,001	(1,42)
ide_1	0,002	(1,45)	-0,002	(-1,21)	-0,016	(-0,58)		
Infl	0,010^a	(3,28)	-0,004	(-1,63)	-0,164 ^a	(-3,18)	0,180	(1,55)
Ldpub	0,145	(0,99)	0,102	(0,78)	4,617 ^c	(1,80)	0,102	(0,58)
Laidpu	-0,011	(-0,22)	0,068	(1,56)	0,612	(0,74)	0,005^a	(5,40)
Lfbcfp			0,236^a	(3,90)	0,797	(0,66)	0,253	(1,40)
Observations	275		275		268		288	
Nombre de pays	47		47		46		48	
R ²	0,1025		0,6545		0,0989		0,3220	
Test d'exogénéité de Davidson-MacKinnon	F(3,216)= 1,720 P-value = 0,1638		F(3,216) =1,995 P-value = 0,1157		F(3,209)=0,157 P-value = 0,9248		F(3,228) = 0,180 P-value = ,9096	

L'équation du crédit au secteur privé

Tableau E1 : lcredip

Variables Explicatives	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	coef	coef	coef	coef	coef
Constant	-4,238 ^a (-6,48)	-3,201 ^a (-3,47)	-3,455 ^a (-4,76)	-2,531 ^a (-3,52)	-2,041 ^a (-2,06)
Lrev	1,217 ^a (18,88)	1,135 ^a (16,24)	1,133 ^a (16,77)	1,113 ^a (16,62)	1,049 ^a (14,30)
Infl	-0,004 ^c (-1,70)	-0,004 (-1,60)	-0,004 (-1,48)	-0,004 ^c (-1,77)	-0,004 (-1,62)
Ldpub	0,082 (0,67)	-0,017 (-0,15)	0,102 (0,83)	-0,119 (-0,98)	-0,078 (-0,62)
Lfbcfp	0,251 ^a (4,41)	0,252 ^a (4,44)	0,234 ^a (4,18)	0,256 ^a (4,65)	0,241 ^a (4,22)
Laidpu	0,054 (1,35)	0,045 (1,14)	0,059 (1,51)	0,044 (1,14)	0,044 (1,15)
ide_1	-0,001 (-0,42)	-0,001 (-0,65)	-0,002 (-1,23)	-0,000 (-0,03)	-0,000 (-0,29)
Cpi	-0,093 ^b (-2,30)	-0,098 ^b (-2,50)	-0,110 ^a (-2,74)	-0,095 ^b (-2,48)	-0,112 ^a (-2,85)
ipi_	0,029 (0,97)	0,011 (0,35)	0,023 (0,75)	0,009 (0,30)	0,005 (0,16)
Ire	-0,004 ^c (-1,88)	-0,001 (-0,66)	-0,004 ^b (-1,99)	-0,001 (-0,60)	-0,001 (-0,30)
Taxben	-0,002 ^a (-2,90)	-0,002 ^c (-1,90)	-0,002 ^b (-2,17)	-0,002 ^b (-2,54)	-0,001 ^c (-1,67)
Garanti	0,012 (0,63)	0,031 ^c (1,69)	0,005 (0,29)	0,014 (0,77)	0,006 (0,30)
Etinfo	-0,026 (1,12)	-0,027 (-1,19)	-0,029 (-1,26)	-0,033 (-1,48)	-0,037 (-1,61)
Lcoucrea		-0,157 ^a (-3,35)			-0,066 (-1,12)
Lcoupermi		0,068 ^c (1,68)			-0,010 (-0,23)
Lcouprop		-0,036 (-0,65)			-0,054 (-0,93)
Lcoux		0,025 (0,56)			0,045 (1,01)
Lcouim		-0,047 (-0,66)			-0,052 (-0,72)
Lcoucontra		0,071 ^c (1,71)			0,043 (0,97)
Coulicem		-0,000 (-0,05)			-0,000 (-0,00)
Pcrea			-0,033 ^a (-2,89)		0,001 (0,09)
Ppermi			0,001 (0,23)		0,002 (0,25)
Pprop			-0,010 (-0,64)		-0,030 ^c (-1,83)
Pcontra			0,006 ^b (2,49)		0,006 ^a (2,68)
Decrea				-0,006 ^a (-5,17)	-0,005 ^a (-2,92)
Depermi				0,000 (-0,46)	0,001 (1,52)
Deprop				0,001 ^c (1,67)	0,001 ^b (2,34)
Dex				0,001 (0,41)	0,001 (0,25)
Deim				-0,003 (-1,29)	-0,002 (-0,77)
Decontra				-0,000 (-0,10)	-0,000 (-0,71)
Observations	275	275	275	275	275
Nombre de pays	47	47	47	47	47
R ²	0,71	0,74	0,73	0,75	0,77

t statistiques en parenthèses

^c significatif à 10%; ^b significatif à 5%; ^a significatif à 1%

Equation de la formation brute du capital fixe privé

Tableau : E2 Lfbcfp

Variables explicatives	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)	
	coef		coef		coef		coef		coef	
Constant	3,360^a	(4,27)	4,004^a	(3,74)	3,223^a	(3,70)	3,456^a	(4,07)	3,964^a	(3,42)
Lcredip	0,330^a	(4,41)	0,342^a	(4,44)	0,325^a	(4,18)	0,365^a	(4,65)	0,341^a	(4,22)
Lrev	-0,501^a	(-4,34)	-0,504^a	(-4,30)	-0,485^a	(-4,16)	-0,572^a	(-4,97)	-0,529^a	(-4,46)
Infl	0,011^a	(3,70)	0,010^a	(3,50)	0,011^a	(3,76)	0,009^a	(3,10)	0,009^a	(3,07)
Ldpub	0,145	(1,05)	0,210	(1,51)	0,148	(1,02)	0,273^c	(1,89)	0,274^c	(1,85)
Laidpu	0,022	(0,48)	0,043	(0,94)	0,022	(0,47)	-0,005	(-0,10)	0,022	(0,47)
ide_1	0,002	(1,63)	0,001	(0,77)	0,002	(1,39)	0,002	(1,37)	0,000	(0,14)
Cpi	0,017	(0,36)	0,033	(0,71)	0,007	(0,14)	0,016	(0,35)	0,019	(0,39)
ipi_	-0,014	(-0,40)	-0,001	(-0,03)	-0,022	(-0,61)	-0,005	(-0,14)	-0,001	(-0,03)
Ire	0,004^c	(1,66)	0,003	(1,29)	0,003	(1,51)	0,004^c	(1,78)	0,004^c	(1,70)
Taxben	0,003^a	(3,70)	0,003^a	(2,96)	0,003^a	(3,61)	0,003^a	(2,61)	0,002^b	(2,17)
Garanti	-0,013	(-0,62)	-0,029	(-1,33)	-0,020	(-0,91)	-0,015	(-0,68)	-0,023	(-0,97)
Etinfo	-0,024	(-0,89)	-0,039	(-1,48)	-0,024	(-0,90)	-0,021	(-0,80)	-0,034	(-1,26)
Lcoucrea			0,131^b	(2,36)					0,116^c	(1,68)
Lcoupermi			-0,067	(-1,42)					-0,039	(-0,75)
Lcouprop			-0,178^a	(-2,80)					-0,129^c	(-1,89)
Lcoux			-0,059	(-1,14)					-0,064	(-1,21)
Lcouim			-0,042	(-0,51)					-0,042	(-0,50)
Lcoucontra			0,013	(0,28)					0,047	(0,89)
Coulicem			-0,000	(-0,10)					-0,001	(-0,74)
Pcrea					0,004	(0,30)			-0,013	(-0,79)
Ppermi					0,009	(1,36)			0,008	(1,05)
Pprop					-0,013	(-0,75)			-0,020	(-1,02)
Pcontra					0,001	(0,34)			-0,001	(-0,19)
Decrea							0,004^b	(2,57)	0,004^c	(1,80)
Depermi							-0,000	(-0,92)	-0,000	(-0,90)
Deprop							-0,001	(-1,49)	-0,000	(-1,13)
Dex							0,003	(0,78)	-0,001	(-0,15)
Deim							-0,006^b	(-2,02)	-0,003	(-1,00)
Decontra							0,000	(1,11)	0,000^c	(1,71)
Observations	275		275		275		275		275	
Nombre de pays	47		47		47		47		47	
R ²	0,21		0,27		0,22		0,27		0,32	

t statistiques en parenthèses

^c significatif à 10%; ^b significatif à 5%; ^a significatif à 1%

Equation de la formation brute du capital fixe privé

Tableau : E2 Lfbcfp

Variables explicatives	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)	
	coef		coef		coef		coef		coef	
Constant	3,360^a	(4,27)	4,004^a	(3,74)	3,223^a	(3,70)	3,456^a	(4,07)	3,964^a	(3,42)
Lcredip	0,330^a	(4,41)	0,342^a	(4,44)	0,325^a	(4,18)	0,365^a	(4,65)	0,341^a	(4,22)
Lrev	-0,501^a	(-4,34)	-0,504^a	(-4,30)	-0,485^a	(-4,16)	-0,572^a	(-4,97)	-0,529^a	(-4,46)
Infl	0,011^a	(3,70)	0,010^a	(3,50)	0,011^a	(3,76)	0,009^a	(3,10)	0,009^a	(3,07)
Ldpub	0,145	(1,05)	0,210	(1,51)	0,148	(1,02)	0,273^c	(1,89)	0,274^c	(1,85)
Laidpu	0,022	(0,48)	0,043	(0,94)	0,022	(0,47)	-0,005	(-0,10)	0,022	(0,47)
ide_1	0,002	(1,63)	0,001	(0,77)	0,002	(1,39)	0,002	(1,37)	0,000	(0,14)
Cpi	0,017	(0,36)	0,033	(0,71)	0,007	(0,14)	0,016	(0,35)	0,019	(0,39)
ipi_	-0,014	(-0,40)	-0,001	(-0,03)	-0,022	(-0,61)	-0,005	(-0,14)	-0,001	(-0,03)
Ire	0,004^c	(1,66)	0,003	(1,29)	0,003	(1,51)	0,004^c	(1,78)	0,004^c	(1,70)
Taxben	0,003^a	(3,70)	0,003^a	(2,96)	0,003^a	(3,61)	0,003^a	(2,61)	0,002^b	(2,17)
Garanti	-0,013	(-0,62)	-0,029	(-1,33)	-0,020	(-0,91)	-0,015	(-0,68)	-0,023	(-0,97)
Etinfo	-0,024	(-0,89)	-0,039	(-1,48)	-0,024	(-0,90)	-0,021	(-0,80)	-0,034	(-1,26)
Lcoucrea			0,131^b	(2,36)					0,116^c	(1,68)
Lcoupermi			-0,067	(-1,42)					-0,039	(-0,75)
Lcouprop			-0,178^a	(-2,80)					-0,129^c	(-1,89)
Lcoux			-0,059	(-1,14)					-0,064	(-1,21)
Lcouim			-0,042	(-0,51)					-0,042	(-0,50)
Lcoucontra			0,013	(0,28)					0,047	(0,89)
Coulicem			-0,000	(-0,10)					-0,001	(-0,74)
Pcrea					0,004	(0,30)			-0,013	(-0,79)
Ppermi					0,009	(1,36)			0,008	(1,05)
Pprop					-0,013	(-0,75)			-0,020	(-1,02)
Pcontra					0,001	(0,34)			-0,001	(-0,19)
Decrea							0,004^b	(2,57)	0,004^c	(1,80)
Depermi							-0,000	(-0,92)	-0,000	(-0,90)
Deprop							-0,001	(-1,49)	-0,000	(-1,13)
Dex							0,003	(0,78)	-0,001	(-0,15)
Deim							-0,006^b	(-2,02)	-0,003	(-1,00)
Decontra							0,000	(1,11)	0,000^c	(1,71)
Observations	275		275		275		275		275	
Nombre de pays	47		47		47		47		47	
R ²	0,21		0,27		0,22		0,27		0,32	

t statistiques en parenthèses

^c significatif à 10%; ^b significatif à 5%; ^a significatif à 1%

Equation des IDE

Tableau : E 3 ide 1

Variables explicatives	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)	
	coef		coef		coef		coef		coef	
Constant	-26,416^b	(-2,43)	-24,435^b	(-1,98)	9,481	(0,59)	-21,197	(-1,61)	9,076	(0,49)
Rev	0,001	(1,45)	0,001	(1,63)	0,001	(1,16)	0,001	(1,61)	0,001	(1,63)
Infl	0,187	(1,62)	0,180	(1,53)	0,220^c	(1,93)	0,222^b	(2,00)	0,213^c	(1,92)
Dpub	0,053	(0,31)	0,078	(0,45)	-0,090	(-0,51)	0,257	(1,48)	0,160	(0,89)
Fbcfp	0,254	(1,43)	0,241	(1,33)	0,189	(1,07)	0,208	(1,22)	0,117	(0,69)
Credip	0,009^a	(5,93)	0,009^a	(5,24)	0,008^a	(4,59)	0,009^a	(5,58)	0,009^a	(5,01)
Aidpu	0,005^a	(5,48)	0,005^a	(5,35)	0,005^a	(5,42)	0,005^a	(5,83)	0,005^a	(5,84)
Cpi	0,952	(0,55)	1,194	(0,68)	0,578	(0,34)	0,776	(0,47)	0,901	(0,54)
ipi_	5,148^a	(3,65)	5,344^a	(3,73)	3,520^b	(2,35)	5,089^a	(3,68)	4,085^a	(2,83)
Ire	-0,276^a	(-3,42)	-0,380^a	(-4,34)	-0,214^b	(-2,57)	-0,249^a	(-3,01)	-0,301^a	(-3,36)
Taxben	0,031	(0,87)	0,047	(1,22)	0,030	(0,85)	0,052	(1,42)	0,074^c	(1,83)
Garanti	1,036	(1,25)	1,155	(1,37)	1,039	(1,27)	1,280	(1,58)	1,723^b	(2,08)
Etinfo	-1,068	(-0,96)	-1,159	(-1,05)	-0,799	(-0,72)	-0,157	(-0,15)	-0,022	(-0,02)
Coucrea			0,013	(1,57)					0,018^b	(2,07)
Coupermi			0,002	(1,33)					0,003^b	(2,31)
Couprop			-0,364	(-1,14)					-0,478	(-1,55)
Coux			0,003	(1,08)					0,001	(0,22)
Couim			-0,004^c	(-1,72)					-0,003	(-1,48)
Coucontra			-0,047^c	(-1,72)					-0,039	(-1,39)
Coulicem			0,040	(1,34)					0,019	(0,63)
Pcrea					-1,462^a	(-2,76)			-1,245^b	(-2,00)
Ppermi					0,169	(0,73)			-0,015	(-0,06)
Pprop					-1,354^c	(-1,82)			-0,212	(-0,27)
Pcontra					-0,071	(-0,66)			-0,244^b	(-2,25)
Decrea							0,030	(0,58)	0,040	(0,62)
Depermi							-0,059^a	(-3,36)	-0,066^a	(-3,66)
Deprop							-0,050^a	(-3,47)	-0,047^a	(-2,93)
Dex							-0,461^a	(-3,28)	-0,462^a	(-3,18)
Deim							0,377^a	(3,37)	0,386^a	(3,30)
Decontra							0,005	(1,01)	0,009^c	(1,73)
Observations	288		288		288		288		288	
Nombre de pays	48		48		48		48		48	
R ²	0,34		0,37		0,37		0,43		0,50	

t statistiques en parenthèses

^c significatif à 10%; ^b significatif à 5%; ^a significatif à 1%

Equation du taux de croissance

Tableau : E4 tcpu

Variables explicatives	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)	
	coef		coef		coef		coef		coef	
Constant	-8,321	(-0,57)	-2,142	(-0,11)	-14,358	(-0,91)	-4,393	(-0,27)	-2,904	(-0,13)
Lrev	-4,360^b	(-2,08)	-4,908^b	(-2,25)	-4,530^b	(-2,14)	-5,042^b	(-2,30)	-5,449^b	(-2,39)
Lcredip	3,240^b	(2,38)	3,316^b	(2,30)	3,109^b	(2,20)	3,234^b	(2,18)	3,090^b	(2,00)
Infl	-0,175^a	(-3,42)	-0,184^a	(-3,53)	-0,182^a	(-3,53)	-0,181^a	(-3,46)	-0,196^a	(-3,62)
Ldpub	5,077^b	(2,00)	6,147^b	(2,35)	5,656^b	(2,17)	6,001^b	(2,17)	7,145^b	(2,51)
Lfbcfp	0,964	(0,78)	0,299	(0,23)	0,817	(0,65)	0,555	(0,43)	-0,175	(-0,13)
Laidpu	0,705	(0,87)	1,001	(1,21)	0,684	(0,84)	0,549	(0,66)	0,894	(1,05)
ide_1	-0,006	(-0,24)	-0,009	(-0,35)	0,000	(0,01)	-0,011	(-0,41)	-0,010	(-0,35)
Cpi	1,672^b	(2,05)	1,688^b	(2,04)	1,730^b	(2,07)	1,698^b	(2,03)	1,589^c	(1,82)
ipi_	-0,302	(-0,50)	0,006	(0,01)	0,004	(0,01)	-0,257	(-0,41)	0,312	(0,44)
Ire	0,034	(0,90)	0,048	(1,19)	0,014	(0,36)	0,042	(1,08)	0,047	(1,03)
Taxben	0,002	(0,13)	-0,001	(-0,09)	0,005	(0,31)	0,002	(0,11)	-0,001	(-0,07)
Garanti	-0,223	(-0,59)	-0,440	(-1,07)	-0,268	(-0,69)	-0,134	(-0,34)	-0,536	(-1,15)
Etinfo	1,166^b	(2,52)	1,059^b	(2,23)	1,054^b	(2,24)	1,115^b	(2,34)	1,005^b	(2,03)
Lcoucrea			0,905	(0,90)					1,393	(1,09)
Lcoupermi			-1,481^c	(-1,75)					-1,444	(-1,50)
Lcouprop			-1,300	(-1,10)					-1,057	(-0,82)
Lcoux			0,494	(0,47)					0,760	(0,68)
Lcouim			-0,852	(-0,53)					-1,396	(-0,83)
Lcoucontra			1,291	(1,48)					1,319	(1,34)
Coulicem			-0,010	(-0,71)					-0,016	(-1,02)
Pcrea					0,005	(0,02)			0,009	(0,03)
Ppermi					0,035	(0,30)			0,022	(0,16)
Pprop					0,461	(1,28)			0,233	(0,53)
Pcontra					0,052	(1,10)			0,061	(1,14)
Decrea							0,007	(0,28)	0,002	(0,04)
Depermi							-0,008	(-1,04)	-0,002	(-0,22)
Deprop							-0,002	(-0,23)	-0,005	(-0,64)
Dex							0,005	(0,07)	-0,010	(-0,14)
Deim							-0,026	(-0,49)	-0,026	(-0,44)
Decontra							0,002	(1,06)	0,002	(0,67)
Observations	268		268		268		268		268	
Nombre de pays	46		46		46		46		46	
R ²	0,13		0,16		0,14		0,14		0,18	

t statistiques en parenthèses

^c significatif à 10%; ^b significatif à 5%; ^a significatif à 1%

Session 3

***Governance, institutional reform
and the role of the private sector
in boosting economic growth in
Africa***

***Gouvernance, réforme
institutionnelle et rôle du secteur
privé dans le renforcement de la
croissance économique en Afrique***



Réformes institutionnelles et croissance économique en Afrique

OKEY Mawussé Komlagan Nézan

RÉSUMÉ **184**

ABSTRACT **185**

INTRODUCTION **187**

RÉFORMES, ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUES DES PAYS AFRICAINS **191**

REVUE DE LITTÉRATURE SUR RÔLE DES INSTITUTIONS DANS LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUE **201**

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE **207**

RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS DES ANALYSES ÉCONOMÉTRIQUES **211**

CONCLUSION **213**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **216**

ANNEXES

Par OKEY Mawussé Komlagan Nézan⁷³

RÉSUMÉ

L'objectif du présent article est d'analyser l'effet des réformes institutionnelles sur la croissance économique des pays africains. Nous étudions l'impact des changements positifs, dans les indicateurs du climat des affaires de Doing Business et dans les indices de liberté économique de Heritage Foundation, sur les indicateurs de développement du secteur privé et sur les différences de performances économiques des pays africains. Des estimations économétriques sur un panel de pays Africains avec des données couvrant la période 2003-2008, révèlent que les réformes institutionnelles affectent significativement les indicateurs du développement du secteur privé, surtout le secteur financier et expliquent les différences du taux de croissance en Afrique.

Mots clés: réformes institutionnelles, secteur privé, croissance économique

ABSTRACT

The aim of this paper is to analyze the effect of institutional reforms on economic growth of African countries. We study the impact of positive changes in business environment indicators of the Doing Business project and the Economic Freedom Index of the Heritage Foundation on the private sector development indicators and economic performances of African countries. Econometric estimations with panel data of African countries during the period 2003–08 indicate that differences across countries over time in terms of private investment, foreign direct investment, domestic credit to private sector, and the growth rate of gross domestic product are significantly influenced by differences in efforts of institutional and economic reforms.

Keywords: institutional reforms, private sector, economic growth

⁷³ Université de Lomé Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ; E-mail : mawusse02000@yahoo.fr

1. Introduction

La relation entre les réformes institutionnelles et les performances économiques fait désormais l'objet de plusieurs études, qui analysent empiriquement (Djankov et al. 2006) ou théoriquement (Antunes et al 2008) l'impact des indicateurs de ces réformes sur les performances économiques des pays et surtout sur leur secteur privé. Souvent défini comme l'ensemble des entreprises privées, dont le capital appartient en majorité à des particuliers ou à des sociétés privées, le secteur privé constitue un puissant moteur de croissance, un véritable fer de lance d'une croissance rapide. Il est également appréhendé à travers les indicateurs comme, la part de l'investissement du secteur privé dans le PIB, l'évolution des Investissements Directs Etrangers, les exportations manufacturières et par l'évolution du crédit domestique au secteur privé (Ruhashyankiko et Yehoue, 2006). D'autres études incorporent dans l'analyse du secteur privé, l'auto-entreprenariat, la création des Petites et Moyennes Entreprises (PME), et le secteur informel.

Par conséquent, des freins de natures institutionnelles à ces indicateurs de dynamisme du secteur privé peuvent porter un coup fatal aux performances économiques d'un pays. En effet à travers le programme Doing Business, la Banque Mondiale fournit une évaluation chiffrée des réglementations qui s'appliquent aux PME

dans différents domaines : création d'entreprise, octroi de permis de construire, recrutement du personnel, transfert de propriété, obtention de crédit, protection des investisseurs, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et fermeture d'une entreprise. Ces indicateurs, élaborés pour mesurer la réforme des institutions, sont devenus capitaux à un développement réussi, et ont beaucoup d'effets sur les performances économiques des pays. Par ailleurs en se référant à North (1990), les institutions peuvent être définies comme les règles du jeu de la société, la combinaison des contraintes humaines qui déterminent les interactions entre les hommes.

Suite à North (1990), plusieurs études, notamment Acemoglu et al. (2001), Djankov et al (2006), et Antunes et al (2008) ont exploré les notions d'institutions et de réformes institutionnelles et leur relation avec les performances économiques. La plupart de ces études teste généralement l'hypothèse selon laquelle les différences dans l'accumulation du capital, la productivité et le niveau du revenu par habitant sont fondamentalement dues aux différences dans les infrastructures sociales entre pays. Les infrastructures sociales désignent les politiques des institutions et des gouvernements qui déterminent l'environnement économique dans lequel les individus accumulent la connaissance, et où les firmes accumulent le capital et produisent des outputs. En effet des

infrastructures sociales favorables à un niveau élevé d'output, fournissent un bon environnement économique, encouragent l'accumulation du capital, l'acquisition de la connaissance, l'invention et le transfert de technologie. Mais certaines réformes à travers les réglementations et les lois constituent souvent le principal moteur de la diversion en économie.

Carlin et Seabright (2008) montrent que la littérature sur l'importance du climat des affaires pour le développement économique est vaste et souvent contradictoire. Par ailleurs, l'importance relative des contraintes du climat des affaires varie d'un pays ou d'un groupe de pays à un autre. Par exemple en Asie du sud et de l'Est, l'accès à la finance est un problème dans moins de pays que ne le sont beaucoup d'autres contraintes ; en Amérique Latine et Centrale, l'administration fiscale est moins problématique que beaucoup d'autres contraintes ; et dans l'OCDE, l'incertitude des politiques est moins fréquemment problématique que ne le sont d'autres contraintes. Les entreprises dans les pays du Sud Asiatique ne classent pas les pratiques anticoncurrentielles comme problématiques, pas plus qu'elles ne sont relevées comme un problème majeur dans les pays africains. L'analyse de Nabli et al (2008) aide à comprendre les progrès dans les réformes et le développement du secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elle montre le rôle critique joué par les relations entre l'État et le secteur privé dans la détermination des

progrès dans les réformes, et leur impact sur le développement du secteur privé.

Les éditions 2007 et 2008 de Doing Business fournissent des résultats selon lesquels la lourdeur et la lenteur des formalités de création d'entreprise dans certains pays africains, de même que les frais auxquels sont exposés ceux qui cherchent à créer une entreprise individuelle constituent des obstacles au développement du secteur privé. Selon l'édition 2009, les pays africains ont adopté plus de réformes positives en 2007-2008 que dans toutes les années précédemment couvertes par Doing Business et trois des dix premiers réformateurs du monde se trouvent en Afrique : le Sénégal, le Burkina Faso et le Botswana. Les réformes se multiplient également dans les pays sortant d'un conflit : le Libéria, le Rwanda, la Sierra Léone et les Iles Maurice. Notons que ces réformes se déroulent dans un environnement institutionnel qui n'est pas du tout appréciable. Selon le rapport de Transparency International (2009), sur 180 pays, les pays de l'Afrique Sub-saharienne et du Moyen-Orient, sont en bas de tableau parmi les plus corrompus. A titre d'exemple, les Etats-Unis, perçus comme peu corrompus, sont au 18e rang, tandis que le Zimbabwe est 166ème, le Nigeria 121ème, le Kenya 147ème, l'Ethiopie 126ème ou encore le Cameroun, 141ème. Ce rapport fait également état d'avancées notoires dans certains pays africains, notamment au Rwanda (102ème rang). Ces caractéristiques peuvent également

expliquer les différences de performances économiques des pays africains.

Nous remarquons cependant que, même si les indicateurs du climat des affaires sont clairement définis et varient fortement d'un pays africain à un autre, beaucoup d'interrogations subsistent sur leur pertinence dans l'explication des différences de performances économiques entre les pays et des différences de la taille du secteur privé. Ainsi pouvons-nous demander si les différences entre pays au niveau des indicateurs du climat des affaires sont sources des différences des performances économiques des pays africains. Si oui, quels sont les indicateurs qui expliquent plus les différences de dynamisme du secteur privé ? Cette étude a pour objectif de déterminer l'effet des changements positifs dans les indicateurs du climat des affaires de Doing Business, les indices de liberté économique de Heritage Foundation et dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International, sur les différences de performances économiques en Afrique.

Le reste du papier est organisé comme suit : Dans la prochaine section (2), nous évaluons les progrès dans les réformes économiques et l'état des récentes performances économiques dans les pays africains. En (3), nous passons en revue, la littérature économique sur les liens entre institutions, secteur privé et croissance. Nous offrons, à la suite d'une modélisation théorique en (4), des résultats des estimations économétriques

des effets de quelques indicateurs institutionnels sur le secteur privé et le taux de croissance en (5). Dans la dernière section, nous tirons un certain nombre de conclusions et remarques sur les perspectives futures de réforme.

2. Réformes, environnement des affaires et performance économiques des pays africains

Le projet Doing Business, lancé il y a quelques années, étudie la situation des PME d'un pays et mesure les réglementations auxquelles elles sont assujetties durant leur cycle de vie. Doing Business est également à l'heure actuelle l'un des outils normalisés utilisés dans différents domaines de compétence pour mesurer l'impact de la réglementation nationale sur l'activité des entreprises. Le rapport de l'année 2009 couvre dix types d'indicateurs dans 181 pays. Le projet utilise les informations fournies par les pouvoirs publics, les universités, les spécialistes et les groupes d'évaluation. L'objectif fondamental est de réunir les éléments nécessaires pour apprécier la réglementation des entreprises et l'améliorer. Ce projet fournit les informations sur presque tous les pays du continent africain dont quelques caractéristiques sont décrites dans les paragraphes ci-dessous.

Des efforts considérables de réformes institutionnelles

En 2009, au moins un pays africain (Maurice) figure sur la liste des 25 premiers pays pour la facilité de faire des affaires. Quatre pays font partie des 10 premiers réformateurs au cours de la période 2007-2008, (Sénégal, Burkina-Faso, Botswana, et Egypte). Les pays réformateurs sont également compétents dans le secteur formel, grâce à la création d'entreprises et d'emplois, l'une des meilleures façons de réduire la pauvreté.

Cependant il est à relever que certains pays comme le Rwanda ont fait beaucoup d'effort en matière de réformes institutionnelles. Par contre il faut noter qu'il y a au cours de

la période certaines réformes qui ont plutôt contribué à rendre plus difficile les affaires. Le cas le plus marquant est l'ensemble des réformes intervenues au Zimbabwe ces dernières années. Comme le signale le Tableau1, la facilitation de la création d'entreprise et la réduction des coûts d'importation et d'exportation sont les domaines dans lesquels la plupart des pays africains ont entrepris des réformes. Par contre, moins de réformes ont été entreprises dans le domaine de la fermeture des entreprises. En somme la mise en œuvre de réformes montre clairement l'attachement des gouvernements à créer des institutions solides et à adopter des politiques rigoureuses, ce qui contribue à attirer les investisseurs.

Tableau 1 : Nombre de pays africains ayant fait des réformes positives au cours de la période 2003-2008 dans les domaines couverts par *Doing Business*.

Périodes	Création d'entreprises	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
2003/2004	1	0	0	1	2	1	2	2	2	0
2005/06	11	3	0	13	2	2	11	5	5	1
2006/07	12	6	1	12	5	1	7	9	5	1
2007/08	16	8	2	10	12	3	8	14	2	1
Total	40	17	3	36	21	7	27	30	14	3

Source : Nos calculs à partir des données de *Doing business 2004 à 2009*

Malgré ces efforts, il reste beaucoup à faire. Les entreprises africaines se heurtent encore à des contraintes réglementaires et administratives plus lourdes que dans toute autre région, et les droits de propriété et ceux des investisseurs sont moins bien protégés en Afrique qu'ailleurs. Nombreux sont des pays africains qui figurent

sur le bas de la liste du classement selon la facilité de faire les affaires. Ainsi, 9 pays figurent ces dernières années parmi les dix derniers sur la liste : Niger, Erythrée, Tchad, Sao Tomé-et-Principe, Burundi, République du Congo, Guinée-Bissau, République centrafricaine, République démocratique du Congo.

Une croissance diversement répartie,

Le taux de croissance de la région a frisé les 6 % en moyenne au cours de la dernière décennie, grâce à l'amélioration des conditions macroéconomiques et à la diminution des conflits sur le continent. Faisant suite à cinq années de croissance soutenue et au-delà de 5 pour cent par année, l'Afrique a enregistré en 2008 un taux de 5,7 pour cent, contre 6,1 pour cent en 2007. Cette baisse en 2008 est liée, d'une part, aux envolées des prix des céréales et du pétrole qui ont fortement réduit le pouvoir d'achat des ménages et freiné la consommation.

La croissance en 2008 est diversement répartie entre les régions du continent. L'Afrique de l'Est a enregistré la plus forte croissance (7,3 pour cent) suite aux performances remarquables de l'Éthiopie, du Rwanda et du Soudan. La croissance a été modérée en Afrique du Nord (5,8 pour cent) et de l'Ouest (5,4 pour cent). L'Afrique centrale enregistre la plus faible croissance (5,0 pour cent) en partie due à la contraction de la croissance au Tchad et en Centrafrique, (BAD 2009b). Malgré ces résultats économiques, force est de constater (comme le présente le Tableau 2) que la plupart des pays africains est toujours classée dans la catégorie des pays à revenu faible, tranche inférieure (33 pays), et seulement un pays, la Guinée équatoriale, est à revenu élevé, une situation due au fait que l'essentiel des recettes d'exportations du pays provient de quelques

produits primaires d'origine minière notamment le pétrole. L'annexe 1 donne la liste des pays selon le niveau de revenu par tête notons que La Lybie ne fait pas partie de cette analyse.

Tableau 2 : Classification des pays

Classe	Nombre de pays
Revenu élevé	1
Revenu intermédiaire, tranche supérieure	5
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	13
Revenu faible	33
Total	52

Source : Doing Business 2009

Une forte prépondérance du secteur informel

Le Tableau 3 présente par ordre d'importance le poids du secteur informel dans le revenu dans 24 pays d'Afrique. Ainsi le Zimbabwe, la Tanzanie et le Nigéria arrivent en tête, dans ces pays, le secteur informel contribue à plus de 50 pour cent au revenu national.

Tableau 3 : Classification des pays selon le poids du secteur informel dans le revenu national

Pays	poids du secteur informel dans le revenu en %	Pays	poids du secteur informel dans le revenu en %
Zimbabwe	59,4	Côte d'Ivoire	39,9
Tanzanie	58,3	Madagascar	39,6
Nigéria	57,9	Burkina-Faso	38,4
Zambie	48,9	Ghana	38,4
Bénin	45,2	Tunisie	38,4
Sénégal	43,2	Maroc	36,4
Ouganda	43,1	Egypte	35,1
Niger	41,9	Kenya	34,3
Mali	41,0	Algérie	34,1
Ethiopie	40,3	Botswana	33,4
Malawi	40,3	Cameroun	32,8
Mozambique	40,3	Afrique du Sud	28,4

Source : *Doing business 2004*.

Par contre dans les pays comme le l'Afrique du Sud, le Cameroun, et le Botswana, le secteur informel est moins développé. Ces situations sont dues à un certain nombre de facteurs parmi lesquels l'on peut citer les disparités dans les réglementations en vigueur. En effet, lorsque les réglementations régissant la création et l'exploitation d'une entreprise sont complexes, les entrepreneurs renoncent à opérer dans le secteur formel et poursuivent leurs activités dans le secteur informel.

Un nombre relativement élevé d'entreprises du secteur privé

Selon Esfahani (2000), nombreux pays en développement, particulièrement ceux avec des institutions pauvres ont maintenu longtemps de larges

et inefficients secteurs publics, au cours des années 80 et 90. La part des entreprises publiques dans le PIB reste autour de 14 pour cent dans les économies à revenu faible ; elle a oscillée entre 8 pour cent et 10 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire

et décline de 9 pour cent à 7 pour cent dans les économies industrialisées (Esfahani 2000)

Au cours des années 90, le nombre d'entreprises privées, dans la plus part des pays africains était de l'ordre de 75 pour cent à 98 pour cent du nombre total d'entreprises. Ceci montre l'importance du secteur privé dans les économies africaines au cours de cette période qui coïncidait avec la période des privatisations (Tableau 4)

Tableau 4 : Nombre d'entreprise Privé et son pourcentage dans le nombre total d'entreprise

Année	Burkina		Centrafrique		Sénégal	
	Privé	Part en %	Privé	Part en %	Privé	Part en %
1990	101	74,81	184	85,19	1093	95,54
1991	129	79,14	175	84,54	1158	95,86
1992	139	79,89	173	83,57	984	96,28
1993	136	79,07			1114	96,62
1994	177	83,89			1132	96,50
1995	185	84,47			1213	97,20
1996	190	86,76			1370	97,44
1997	196	88,67			1372	98,21

Source : nos calculs à partir des données de Afristat

L'origine coloniale

L'origine légale peut être définie comme l'origine de la Loi sur les Sociétés

ou du Code de commerce dans chaque pays, World Bank (2004). Ainsi l'origine légale peut expliquer les différences de réglementation entre pays. Il y a cinq origines possibles : Britannique, Française, Allemand, Nordique et Socialiste.

Les pays africains peuvent être classés selon les origines britannique et francophone. L'Angleterre a développé une tradition de droit commun (common law), caractérisée par des juges et des jurys indépendants alors que la France a développé une tradition de droit civil, caractérisée par l'accent sur des questions juridiques et codes procédurales, et une préférence pour réglementation de l'État au détriment du privé.

Des lois ont été transplantés grâce à l'adoption volontaire ou à la colonisation. Grâce aux conquêtes

coloniales ultérieures, le système juridique français a été transplanté à l'ensemble de l'Amérique latine, du Québec, de grandes parties de l'Europe, Du Nord et Afrique de l'Ouest, certaines

parties des Caraïbes. La tradition de droit commun, a été transplanté par l'Angleterre aux États-Unis, Canada (sauf le Québec), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, L'Afrique de l'Est, une grande partie de l'Asie (y compris l'Inde), et la plupart des Caraïbes

Classifications des pays africains selon leur origine légales.

Anglophones :

Angola, Botswana, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Liberia, Malawi, Namibie, Nigeria, Sierra Leone, Afrique de Sud, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

Francophone :

Algérie, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cape Verde, Centrafrique, Tchad, Comores, Congo (République démocratique), République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Niger, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe,

Sénégal, Seychelles, Soudan, Togo Tunisie, Guinée Equatoriale.

3. Revue de littérature sur rôle des institutions dans les performances économique

Traditionnellement les analyses des politiques publiques sur la croissance à travers le secteur privé et l'entrepreneuriat se concentrent sur les effets de la taxation, des subventions et des services gouvernementaux comme la formation à l'entrepreneuriat et la fourniture de l'assurance sociale, sur la prise de risque et le choix d'occupation. Une large part de la littérature considère aussi les impacts des politiques publiques sur l'équilibre du marché des capitaux en présence d'asymétrie d'information, (Hyytinen et Takalo 2003).

Les récentes études s'adressent beaucoup plus aux rôles des institutions North(1990), et l'amélioration du climat des affaires à travers les réformes et réglementations qui constituent un intérêt majeur du programme Doing business. Acemoglu et Johnson (2003) trouvent des preuves solides selon lesquelles les institutions de droit de propriété disposent d'un effet de premier ordre sur la croissance économique à long terme, l'investissement et le financement du développement, tandis que les relations contractuelles sont moins décisives.

Approches théoriques du rôle des institutions dans les performances économique

Gagliardi (2008) passe en revue les principales études théoriques qui ont analysé l'importance des institutions dans les performances économiques, ainsi il ressort que les approches théoriques proposés dans la nouvelle économie institutionnelle sont: l'approche historique, l'approche comparative, L'approche asymétrie de l'information.

La première approche théorique proposée est celle élaborée par North (1990). Le principal message qui découlent de l'analyse de North est que les institutions affectent la performance économique influe sur le niveau des coûts de transaction et, par conséquent, la faisabilité et la rentabilité de s'engager dans l'activité économique. L'économie des coûts de transaction (Williamson, 1985) affirme que les institutions sont établies pour réduire ces coûts ; l'approche des « institutions-comme-règles » envisage les institutions comme des facteurs déterminant ces mêmes coûts (North, 1990). Plus encore, les institutions déterminent ensemble la possibilité et la fourniture d'une structure stable à l'interaction humaine en réduisant l'incertitude. C'est un cadre d'interprétation des analyses des institutions dans une perspective historique, puisque, qu'une grande partie de la trajectoire de développement des sociétés est conditionnée par leur passé, il est nécessaire de prendre en compte

le contexte historique spécifique. (Acemoglu et al. 2001). Cette approche part donc de l'idée que les composants institutionnels hérités du passé influencent les institutions ultérieures et affirme la nécessité d'utiliser des informations contextuelles (historiques) pour étudier les institutions.

Un autre cadre d'analyse pour l'étude des questions institutionnelles est l'approche comparative des institutions, dont la principale caractéristique est la tentative de considérer non seulement les interdépendances qui existent entre les domaines économique, politique, social et organisationnel, mais aussi celles qui découlent de liaison entre les institutions des domaines différents. Cette approche a été appliquée pour étudier deux grandes questions: d'une part, l'attention a été accordée au caractère auto-exécutoire des institutions sous la forme de normes et de conventions (approche évolutive des jeux); d'autre part, les origines et les implications de organisations déterminée de façon endogène, comme les banques, les entreprises et les guildes de marchands, et les contraintes imposées par les croyances sur le comportement des agents, ont été le sujet de plusieurs autres analyses (approche de jeu répété). Dans l'approche comparative des institutions, l'analyse des liens institutionnels de Aoki (2001) montre ainsi que les institutions peuvent modifier les informations et les structures d'incitation des jeux, donc rendre plus crédibles les choix stratégiques des agents.

Une autre approche à l'étude des institutions et des questions institutionnelles est la théorie de l'information imparfaite, ce qui explique la logique sous-jacente des institutions en termes de comportement stratégique en vertu de l'asymétrie d'information entre les différentes parties concernées (Bardhan, 2000). Ce cadre conceptuel souligne qu'en raison de coûts d'information et d'exécution, des marchés n'existeront plus, et d'autres marchés seront largement compétitifs, par conséquent, les institutions ont deux rôles majeurs: d'une part, ils sont une réponse à l'absence de marchés, d'autre part, ils peuvent aider à surmonter les problèmes d'information qui font obstacle aux marchés complets.

Malgré les difficultés liées à la façon de mesurer les institutions, les études économétriques existantes suggère que les institutions de protection des droits de propriété et de contrôle de l'application des contrats entraînent le développement économique. Un résultat, cependant, qui n'a pas besoin d'être à nouveau confirmé, ni par la théorie ni par la pratique: le cadre institutionnel influe profondément sur le développement économique, et donc la performance économique. Toutefois, il faut souligner que les résultats et conclusions varient selon un certain nombre d'éléments : la spécification du modèle, le proxy de la variable institutionnelle, la prise en compte ou non de l'endogénéité potentielle de la variable

institutionnelle.

Acemoglu et al. (2001), en utilisant un échantillon de 75 pays, adopte une approche économétrique visant à utiliser comme variables instrumentales des institutions actuelles, le taux de mortalité des colons. Les résultats montrent que le PIB par habitant actuelle dépend des institutions actuelles qui dépendent des facteurs historiques. La preuve empirique semble supporter l'approche historique, car les résultats suggèrent que les institutions actuelles héritées du passé, ont un effet significatif sur le revenu par habitant actuel.

Efendic et al. (2010) appliquent une analyse meta-regression ("the regression analysis of regression analysis" (Stanley and Jarrell, 1989)) à la littérature empirique qui évalue les effets des institutions sur les performances économiques. Leurs résultats montrent une évidence robuste d'un effet positif et significatif des institutions sur le niveau d'output. Les corrélations partielles entre variables institutionnelles et performance économique sont aussi influencées par les choix de spécification du modèle empirique et, en particulier le (non)traitement de l'endogénéité potentielle des institutions. Un corollaire de cette hétérogénéité prononcée dans la littérature la preuve suggère une écrasante majorité une influence positive de la qualité des institutions sur les résultats économiques.

Leurs résultats supportent la conclusion qualitative selon laquelle l'effet de la qualité des institutions sur la performance économique est positif. La source d'hétérogénéité dans la littérature provient du fait que certaines études évaluent les effets des institutions sur la croissance de l'output alors que d'autres considèrent l'effet sur le niveau d'output. Par conséquent les études avec le niveau d'output révèlent un effet significatif plus robuste que les études qui considèrent la croissance d'output.

Une autre source d'hétérogénéité affecte à la fois les études avec niveau et celles avec croissance d'output, il s'agit de la distinction entre les études qui tiennent compte de l'endogénéité potentielle des institutions et celles qui ne le font pas. Ainsi les études qui prennent en compte l'endogénéité tendent à trouver un effet substantiellement plus faible de la qualité des institutions sur la performance économique que le celui des autres études. Le choix de proxy institutionnel est associé systématiquement à de différents résultats empiriques.

Institution et secteur privé

Cavallo et Daude (2010) développent un modèle qui montre que la qualité des institutions affecte l'investissement privé à travers deux canaux distincts : Premièrement les bonnes institutions accroissent directement l'efficacité économique à travers l'accroissement de la productivité.

Deuxièmement à travers l'effectivité des dépenses publiques (mesuré par le montant effective des infrastructures et des autres biens publics fournis par le secteur public) les bonnes institutions accroissent l'effectivité de l'investissement public, augmentent la productivité marginale du capital privé et ainsi stimulent plus l'investissement privé. En d'autres termes la faiblesse des institutions crée un cadre inadéquat et inapproprié pour les investissements publics surtout à travers les réglementations et les interventions publiques qui réduisent directement les rendements des investissements privés. Djankov et al. (2002) montrent que les réglementations restrictives peuvent affecter la création des entreprises et ce phénomène est plus accentué dans les pays qui ont des niveaux élevés de corruption, des déficits de démocratie et avec moins de contrainte sur l'exécutif. Cette absence de transparence pousse les politiciens et les bureaucrates à introduire dans le secteur privé les réglementations qui les favorisent et qui leur permettent aussi de créer des rentes et profits à partir des investissements publiques.

Pour Chemin (2009) un système juridique sous développé constitue un obstacle à l'entrepreneuriat; la faiblesse du système juridique réduit l'incitation à démarrer une activité car elle réduit la sécurité des droits de propriétés, réduisant ainsi les possibilités d'accès au crédit. Les institutions juridiques peuvent affecter

l'entrepreneuriat à travers deux mécanismes : Premièrement, l'institution juridique efficace avec une rapide punition des violations de lois améliore la confiance des entrepreneurs quant à la sécurité de leur droit de propriété. Johnson et al. (2000) montrent dans un modèle théorique qu'une amélioration du niveau des lois attire plus de firmes vers l'économie formelle, ce processus peut être plus tard renforcé par une base fiscale plus large. Deuxièmement, les institutions juridiques peuvent affecter l'entrepreneuriat à travers les marchés de crédit. Bianco et al (2005) montrent que la fonction clé des tribunaux dans les relations de crédit est de forcer les emprunteurs solvables à rembourser à temps, alors qu'un système juridique faible accroît des comportements opportunistes chez les emprunteurs. Ces derniers anticipent que les créiteurs ne seront pas capables de rentrer facilement dans leurs fonds à travers les tribunaux. Ainsi la tentation de défaut est élevée ; par conséquent les créiteurs répondent à ce comportement stratégique par la réduction des crédits octroyés.

Depuis 2004, Doing Business suit les réformes visant à simplifier la réglementation des entreprises, à renforcer les droits de propriété, à faciliter l'obtention de prêts et l'exécution des contrats en mesurant leur impact sur dix types d'indicateurs. Selon Doing Business (2009), les données recueillies depuis son lancement il y a quelques années, ont permis de réaliser plusieurs

études sur le lien qui existe entre les résultats mesurés par les indicateurs et les réformes adoptées dans les domaines en question d'une part, et les résultats sociaux et économiques attendus d'autre part. Ces études aboutissent à diverses conclusions parmi lesquelles, on peut citer :

- L'abaissement des barrières à l'entrée est associé à un secteur informel plus restreint.
- La réduction des coûts d'entrée peut encourager la création d'entreprise et faire reculer la corruption.
- La simplification des démarches à effectuer pour créer une entreprise peut accroître les possibilités d'emploi.

Pour analyser les réformes des institutions et leurs incidences sur l'activité, plusieurs auteurs ont développé différents indicateurs et différentes méthodologies.

Les indicateurs des réformes institutionnelles

Falcetti et al. (2006) reconnaît que même s'il n'y a pas une voie unique pour mesurer les réformes, on peut distinguer les réformes de la phase initiale (comme la libéralisation des prix et du commerce et la privatisation de moyenne échelle),

des réformes de seconde phase qui concernent les profondes réformes institutionnelles, comme la gouvernance d'entreprise, les politiques concurrentielles et les réformes des institutions financières la qualité des institutions et les facteurs affectant l'environnement des affaires. Si Havrylyshyn et van Rooden (2003) montrent que la libéralisation économique impacte plus significativement la performance économique que les mesures de la qualité de l'environnement institutionnelles même si l'importance de ces dernières croît avec le temps, Stiglitz (2001) montre par contre que la croissance n'est positivement influencé par le progrès dans la privatisation que si cette dernière apporte une amélioration dans la gouvernance.

Il y a certains de ces indicateurs des réformes institutionnelles qui font plus l'objet des études : il s'agit de la protection des investisseurs et l'exécution des contrats ; mais cela ne signifie pas que les autres sont négligeables.

Protection des investisseurs Castro et al 2004 cherchent à répondre à la question de savoir si la protection des investisseurs favorise la croissance économique ; ils montrent à travers un modèle théorique que la protection des investisseurs a deux effets opposés sur la croissance économique : D'une part, l'effet de demande selon lequel une amélioration de la protection des investisseurs conduit à un meilleur partage du risque, ce qui favorise une forte demande du capital. Cet effet

suppose une relation positive entre protection des investisseurs et croissance économique. D'autre part, l'effet d'offre travaille dans le sens opposé, une meilleure protection des investisseurs implique un taux d'intérêt élevé dû aux changements des prévisions de demande ; un taux d'intérêt élevé réduit le revenu des entrepreneurs.

Empiriquement La porta et al (1998) montrent que l'effet d'offre est plus faible que l'effet de demande dans les pays à faibles restrictions sur les flux de capitaux. Si les investisseurs ne sont pas protégés, les marchés financiers ne parviennent pas à se développer et les banques deviennent les seules sources de financement. Par conséquent, les entreprises ne parviennent pas à atteindre la taille qu'il leur faudrait pour être compétitives en raison de l'insuffisance des financements, ce qui freine la croissance économique. L'existence d'instruments juridiques et réglementaires de protection des investisseurs expliquent plus les décisions d'investir que les caractéristiques de l'entreprise (Doing Business 2009).

D'autres études comme Haidar (2008) confirment que le niveau de protection des investisseurs conditionne les différences du taux de croissance du PIB entre les pays, ainsi les pays avec de meilleures protections des investisseurs croissent plus vite que ceux qui ont une faible protection. Les économies qui se classent parmi les meilleures dans l'indice de protection

des investisseurs imposent des conditions rigoureuses de divulgation de l'information, et donnent aux actionnaires un accès général à l'information, aussi bien avant que pendant les actions en justice, afin de déterminer la responsabilité des dirigeants.

A l'aide d'une analyse transversale Perotti et Volpin (2006) montrent que le taux d'entrée de nouvelles firmes et le nombre total de procédures sont positivement corrélés avec la protection des investisseurs dans les secteurs qui sont financièrement dépendants. Ensuite les pays avec une plus grande crédibilité des institutions politiques ont une meilleure protection des investisseurs et un coût d'entrée faible. Et enfin la protection des investisseurs conditionne plus l'entrée que le développement du marché financier. Les résultats montrent par ailleurs que, la protection des investisseurs dépend à la fois de la qualité des règles légaux et de leurs exécutions, elle est influencée par les politiciens et les bureaucrates. Une faible exécution des contrats réduit donc l'accès aux finances et crée une barrière effective à l'entrée des entrepreneurs pauvres.

Exécution des contrats

Faute de tribunaux efficaces, les entreprises investissent moins et réduisent leurs opérations commerciales, elles préfèrent évoluer au sein d'un petit groupe de personnes qu'elles connaissent

et avec qui elles ont déjà travaillé ensemble.

Antunes et al. (2007) examinent comment les différences des niveaux du secteur informel et de revenu par tête entre les pays peuvent être expliquées par les coûts liés aux réglementations et le degré d'exécution des contrats financiers à l'aide d'un modèle d'équilibre général avec agents hétérogènes et contrainte de crédit. Les résultats révèlent que : 1) les coûts liés aux réglementations et le niveau d'exécution des contrats n'expliquent pas les différences de niveau du secteur informel observé aux Etats Unis et en Europe Méditerranée. 2) Pour les pays en développement comme le Pérou, l'exécution des contrats et les coûts sont importants dans l'explication de la taille du secteur informel. Enfin 3) les coûts et l'exécution des contrats ne comptent pas beaucoup dans l'explication des différences de revenus observées entre les pays. Toujours à l'aide d'un modèle d'équilibre général avec agents hétérogènes, Antunes et al (2008) montrent que les différences à travers les pays en termes de coût d'intermédiation et d'exécution des contrats génèrent des différences en termes de choix d'occupation (Choix entre devenir travailleur salarié ou entrepreneur d'une part et entre entreprendre dans le secteur formel ou le secteur informel d'autre part), de niveau des firmes, de crédit, de revenu et d'inégalité de revenu.

Les réformes dans d'autres domaines, tels que

les droits des créanciers, aident à augmenter le nombre des crédits bancaires que si les contrats peuvent être exécutés devant les tribunaux (Safavian et Sharma 2007). Une étude, menée dans 41 pays en développement, montre que chaque amélioration de 10 pour cent dans la résolution des litiges commerciaux entraîne une baisse de 2,3 pour cent de la part du secteur informel de l'économie nationale, (Dabla-Norris, Gradstein et Inchauste 2008).

Facilité de création d'entreprise

La facilité de création d'entreprise s'analyse à travers les procédures, le délai, le coût et le capital minimum à verser pour créer une entreprise. La simplification des formalités d'entrée dans le secteur formel encourage la création de nouvelles entreprises. La facilitation de l'entrée dans le secteur formel a donné lieu à une augmentation d'environ 4 pour cent du nombre de nouvelles entreprises. Il existe, en outre, une corrélation entre la simplification des modalités de création d'entreprises et l'augmentation de la productivité des entreprises existantes. L'analyse de la situation de 97 pays, montre qu'une réduction des coûts d'entrée d'un montant équivalant à 80 pour cent du revenu par habitant a augmenté le facteur total de productivité de l'ordre de 22 pour cent. L'analyse de 157 démontre que la même réduction des coûts d'entrée se traduit par une augmentation d'environ 29 pour cent de la production par employé (Berseghyan

2008). L'analyse de l'entrée des entreprises dans le secteur formel au Mexique montre que la concurrence exercée par les nouveaux arrivants engendre une baisse des prix de 1 pour cent, et une réduction de 3,5 pour cent du revenu des entreprises en exercice, (World Bank 2009).

Paiement des taxes et impôts

La théorie économique reste partagée sur la question de l'effet de la taxe sur l'entrepreneuriat, Fossen et Steiner (2009). D'une part des taxes élevées constituent un obstacle à l'activité du secteur privé. Ainsi Gentry et Hubbard (2000) soutiennent que la taxe réduit le revenu après taxe pour les entrepreneurs qui ont des projets risqués et décourage ainsi la décision d'entreprendre. D'autre part Domar et Musgrave (1944) démontrent que les gouvernements peuvent encourager l'entrepreneuriat en partageant le risque à travers la taxation. En outre les possibilités d'évasion fiscale peuvent aussi expliquer la relation positive entre la taxation et l'entrepreneuriat ou le secteur privé.

Par ailleurs, Henrekson (2007) affirme qu'il est difficile d'établir empiriquement une relation négative entre le niveau de taxe et l'auto-entrepreneuriat, car les taxes élevées peuvent stimuler l'auto-emploi mais réduire l'entrepreneuriat productif. Djankov et al (2008) dévoilent que des taux d'imposition plus élevés s'accompagnent de moins d'investissement

privé, de moins d'entreprises formelles par habitant et des taux de création d'entreprises plus faibles. L'analyse indique par exemple, qu'une augmentation de 10 pour cent du taux effectif d'imposition sur les bénéfices des entreprises réduit le ratio de l'investissement au PIB de 2 pour cent. Dans les pays où les impôts sont élevés et où les gains associés semblent faibles, beaucoup d'entreprises préfèrent tout simplement rester informelles.

Commerce transfrontalier

Doing Business procède à une évaluation des conditions administratives en matière d'exportation et d'importation, ainsi que le nombre de documents requis, le délai et le coût associés. Plus le processus d'exportation ou d'importation est laborieux, moins la probabilité qu'un entrepreneur soit capable de toucher sa clientèle à temps est grande. Cela nuit à la capacité de développement des entreprises et de création d'emplois. Une étude sur 126 pays évalue la perte liée aux délais d'exportation à 1 pour cent du commerce pour chaque jour supplémentaire. Pour les produits agricoles périssables, le coût s'élève à près de 3 pour cent du volume de transactions pour chaque jour supplémentaire. Certains produits non agricoles sont également soumis au facteur temps, tels que les accessoires de mode et les biens de consommation électroniques. Une autre étude révèle que pour chaque signature

supplémentaire qu'un exportateur doit obtenir, le volume d'échange baisse de 4,2 pour cent. Pour les exportations haut de gamme, la réduction est d'environ 5 pour cent, (Sadikov 2007).

Cavalcanti et al. (2008) évaluent l'importance des différences institutionnelles sur le développement économique en utilisant des données pour un large éventail de pays, ils utilisent les indicateurs institutionnels de « Doing Business », comme celles liées aux coûts de démarrage, rigidité de l'emploi, l'expropriation de l'investissement privé et la loi de la faillite. Les résultats montrent que les domaines où les réformes institutionnelles sont susceptibles d'affecter de manière significative par le produit intérieur brut (PIB), le ratio du crédit privé au PIB et le ratio investissement au PIB.

Les résultats montrent également que les réformes les plus prometteuses pour l'économie, autant que leurs effets sur la production par habitant, sont, par ordre décroissant: (i) la réduction du nombre de procédures pour créer une entreprise, (ii) une diminution du temps moyen impliqués dans une procédure d'insolvabilité; (iii) accroître la flexibilité du marché du travail, et (iv) accroître la protection en vigueur des créanciers.

Babecky et Campos (2010) ont mené une étude à travers la technique d'analyse de méta-régression en utilisant les données sur 500 estimations des

effets des réformes sur la croissance issue de plus de 40 études économétriques. En générale la nature de l'effet des réformes structurelles sur la performance économique ainsi que sa significativité statistique dépend de la prise en compte de la prise en considération de l'impact instantané ou cumulé.

A court terme les reformes ont des coûts non-négligeables et n'ont aucun impact immédiat sur la croissance. Les effets positifs des réformes structurelles sur la croissance apparaissent avec un retard dans le temps. L'utilisation de la valeur retardée des indices de réformes montre que les reformes ont des effets immédiats négatifs (court-terme) qui sont suivis des effets positifs sur les périodes subséquents (long-terme). Ainsi l'étude montre que l'amplitude moyenne de l'effet de long terme des réformes sur la croissance est considérablement plus grande que celle de l'effet de court terme.

Plus encore l'impact des réformes sur la croissance est sensible à la spécification, au choix de modélisation ainsi qu'au choix des co-déterminants comme les institutions et les conditions initiales. L'hétérogénéité dans les résultats des travaux existants est également due aux choix de la mesure de la réforme utilisée. Il est également montré que la prise en compte des effets spécifiques des pays et la période couverte par l'étude, sont importantes dans l'explication de la variation des effets estimés ; montrant que

le contrôle des résultats avec les institutions et les conditions initiales apparaissent très déterminantes dans la décroissance de la probabilité de trouver un effet considérable et positif de la réforme sur la croissance.

Nous réalisons qu'il y a une diversité d'indicateurs de réformes qui ne sont pas négligeables, même dans le contexte africain. Ainsi dans notre étude nous intégrons relativement plus d'indicateurs de réformes dans l'analyse économétrique. Ceci nous permettra d'être un peu plus exhaustifs par rapport aux autres études qui ne se concentrent parfois de manière parcimonieuse que sur un ou deux indicateurs, afin de voir ce qui est plus pertinent pour l'Afrique.

4. Approche méthodologique

L'approche d'analyse est capitale dans la détermination de la pertinence des résultats de l'effet des réformes sur les performances économiques. Ainsi, selon Carlin et Seabright (2008), la capacité des régressions en coupe transversale à révéler quels institutions ou éléments du climat des affaires comptent réellement pour le développement à long terme est fortement limitée par: -1) la corrélation entre les approximations qui sont utilisées pour les caractériser; -2) les problèmes dans la mesure des variables du climat des affaires ; - la persistance des institutions au cours du temps ; -3) le nombre limité de pays ; - 4) le manque

d'instruments crédibles pour traiter le problème de la causalité inverse, tout comme les erreurs de mesure et les variables omises corrélées. Efendic et al. (2010) ressortent comme conseil aux chercheurs qui veulent étudier la relation entre institution et performance économique qu'ils doivent fournir une justification claire de : pourquoi, et ou comment tenir compte ou non de l'endogénéité potentiel des institutions ; la spécification du modèle à estimer ; et surtout le choix de la variable dépendante. Babecky et Campos (2010) suggèrent les directives suivantes pour les recherches visant à analyser l'effet des réformes sur les performances économiques :

- 1) Porter beaucoup d'attention sur la manière de mesurer les réformes. Comme la croissance du PIB les données officielle tendent à sous-estimer la participation des entreprises du secteur privé (la plupart étant dans le secteur informel) et surestime celles du secteur public.
- 2) Tenir compte de la séquence et l'interaction entre les réformes
- 3) Utiliser les bonnes données et les séries de longue période et essayer de confronter les effets de court et long-terme.
- 4) Des efforts peuvent aussi être faits pour expliciter le cadre théorique qui guide

Dans cette étude, pour déterminer les effets des changements positifs des indicateurs du climat des affaires sur le développement du secteur privé, nous procédons en premier lieu par la présentation d'un modèle théorique inspiré des modèles de croissance endogène. Puis en second lieu, nous estimons à l'aide de l'économétrie des données de panel, des équations dans lesquelles les indicateurs du secteur privé seront des variables expliquées et les indicateurs des réformes, les variables explicatives.

Le modèle

Les modèles économétriques qui permettent d'analyser le rôle des institutions et des réformes institutionnelles sur les performances économiques sont souvent dérivés des modèles de croissance endogènes.

Soit la fonction de production Cobb-Douglas

$$Y_{it} = A_{it} K_{it}^{\alpha} L_{it}^{\beta}$$

où est le niveau d'output, le niveau de productivité ; le stock de capital ; le stock de travail, et représentent respectivement le pays et le temps.

En supposant que la fonction de production présente des rendements constants à l'échelle en ce qui concerne les facteurs physiques, elle peut être réécrite en termes de production par tête,

$$y_{it} = A_{it} k_{it}^{\alpha} \quad (2)$$

où les lettres minuscules représentent les grandeurs en unités par tête.

L'approche traditionnelle dans la littérature empirique sur la croissance et les institutions est d'introduire une mesure de la qualité des institutions dans un terme linéaire additionnel d'un modèle de régression de la croissance.

$$g = B_z Z + B_I I + \eta \quad (3)$$

où est une mesure de la qualité des institutions et est un vecteur des variables de contrôle (selon la théorie inclus au moins, le revenu initial, l'investissement en capital physique et l'investissement en capital humain). Cette approche peut être justifiée théoriquement en considérant que est une fonction linéaire de la qualité des institutions.

Cependant la littérature sur les institutions suppose une relation plus complexe entre les institutions et la croissance. Par exemple, pour North (1990), les institutions affectent non seulement l'efficacité de la production mais aussi la technologie employée. Ceci suppose la possibilité qu'un seuil de qualité des institutions soit atteint avant d'adopter une technologie différente. Spécialement la possibilité que les institutions soient considérées comme une variable qui indexe la fonction de production agrégée.

$$\begin{aligned}
 Y_i &= A_i K_i^{\alpha_0} L_i^{\beta_0} \text{ si } I_t < I_0 \\
 Y_i &= A_i K_i^{\alpha_1} L_i^{\beta_1} \text{ si } I_t \geq I_0
 \end{aligned}
 \tag{4}$$

où les coefficients α_i et β_i varient avec l'état des institutions. La qualité représente le seuil de qualité institutionnel qui doit être atteint avant l'exploitation d'un nouveau seuil de technologie, (Bernard et Jones, 1996).

Le traitement des institutions comme indexant la fonction de demande agrégée dans l'analyse empirique de la croissance est délicat si bien qu'il implique la présence de multiples régimes de croissance et donc l'hétérogénéité des paramètres (Minier 2007).

Comme Jalilian et al. (2007), supposons une simple règle keynésienne d'accumulation du capital selon la spécification suivante

$$dk/dt = sy - (n + \delta)k \tag{5}$$

où s est le taux de croissance du stock de capital par tête qui est supposé être égale au flux d'épargne (ou investissement), moins la dépréciation du capital et la croissance de la force de travail. Dans cette équation, y est la part de l'épargne brute dans la production par tête, δ est la dépréciation du capital, et n est le taux de croissance de la population comme proxy de la croissance de la force de travail.

En posant cette équation égale à zéro nous aboutissant

à la solution de l'état stationnaire du stock de capital par tête $k = sy / (n + \delta)$.

En appliquant le logarithme aux deux membres de l'équation(2) et en remplaçant la solution de l'état stationnaire de k dans (2) donne la solution de l'état stationnaire de la production par tête comme suit :

$$\ln(y_{it}^*) = [1/(1-\alpha)] [\ln A_{it} + \alpha \ln(s_{it}/(n_{it} + \delta_{it}))] \tag{6}$$

où y_{it}^* signifie la valeur à l'état stationnaire.

Nous adoptons l'hypothèse de Mankiw, Romer, et Weil(1992) selon laquelle les économies tendent vers leur état stationnaire selon l'approximation suivante :

$$\ln y_{it} - \ln y_{i0} = \lambda (\ln y_{it}^* - \ln y_{i0}) \tag{7}$$

où y_{i0} représente le niveau initial du revenu par tête et $\lambda = (1 - e^{-\eta})$ est l'ajustement dynamique vers l'état stationnaire, η est la vitesse de convergence.

De (5) nous pouvons tirer la croissance de la production par tête comme suit

$$g_{it} = (\lambda/t) (\ln y_{it}^* - \ln y_{i0}) \tag{8}$$

remplaçons par son équivalent de (4) et cela nous donne une relation de la croissance de la production par tête

$$g_{it} = (\lambda/t(1-\alpha)) [\ln A_{it} + \alpha \ln(s_{it}/(n_{it} + \delta_{it}))] - (\lambda/t) \ln y_{i0} \tag{9}$$

La Productivité Totale des Facteurs joue un rôle important dans la croissance ; nous supposons que sa dynamique prend la forme suivante :

$$A_{it} = A_{i0} e^{\gamma_i t}, \quad (10)$$

où A_{i0} signifie le niveau initial de la productivité et le taux de croissance de l'efficience par tête. En substituant A de (8) dans (7), le taux de croissance de la production par tête est représenté par la relation suivante.

$$g = \phi_1 \ln A_{i0} + \phi_2 \gamma_i + \phi_3 \ln \left(s_{it} / (n_{it} + \delta_{it}) \right) - \phi_4 \ln y_{i0} \quad (11)$$

où

où $\phi_1 = \lambda/t(1-\alpha)$, $\phi_2 = \lambda/(1-\alpha)$, $\phi_3 = \lambda\alpha/t(1-\alpha)$, et $\phi_4 = \lambda/t$, et

En ajoutant quelques variables de contrôle et des variables qualitatives ainsi qu'un terme stochastique à (9) on obtient un modèle économétrique permettant d'évaluer le rôle que jouent les réformes institutionnelles dans les performances économiques.

Cette spécification est similaire à Temple et Johnson (1995), Jalilian et al. (2007) émettent une hypothèse additionnelle suivant la littérature récente sur la régulation dans les pays en développement que le taux de croissance de l'efficience varie directement avec la qualité des institutions de régulation dans le pays.

Dans notre étude nous nous intéressons à une composante de la croissance : la contribution du

secteur privé, Dalamagas (1998) montre que le taux de croissance du produit par tête dépend du taux de croissance par tête du capital privé et du capital public approximé par la part annuelle de l'investissement (Public et privé) dans la production.

$$g = a g^{pub} + (1-a) g^{priv}$$

Il s'agira ici d'isoler le taux de croissance dans le secteur privé

$$g^{priv} = \left[1/(1-a) \right] g - \left[a/(1-a) \right] g^{pub} \quad (13)$$

Où g et g^{pub} désignent respectivement le taux de croissance des grandeurs du secteur privé et celui des grandeurs du secteur public.

Equations à estimer

Nous analysons empiriquement les effets des réformes institutionnelles et économiques sur les différences de performance économique notamment au niveau des indicateurs du dynamisme du secteur privé à travers une estimation économétrique pour un panel de pays africains. Pour ce faire, suite à l'analyse théorique ci-dessus, nous utilisons le modèle économétrique suivant inspiré de Djankov et al. (2006) qui étudient l'effet de la régulation sur la croissance :

$$SP_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 RI_{it} + \delta X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (14)$$

RI désigne les réformes institutionnelles, il s'agit ici

de dbreform, dbnbref et economicf (Tableau 6a)

1) Pitlik, et Wirth (2003) utilisent comme mesure des réformes économiques les indices de liberté économique de Fraser Institute. Il y a également une utilisation de plus en plus des indices de liberté économique de Heritage Foundation/Wall Street Journal annual. Selon Dreher, et Rupprecht (2007) des études récentes suggèrent l'utilisation des changements dans l'indice de liberté économique pour mesurer les réformes de libéralisation (Heinemann, 2004).

2) Amin et Djankov (2009a, 2009b) adoptent deux mesures des réformes de Doing Business: Premièrement les informations codées comme une variable binaire qui est égale à 1 si un pays met en œuvre une réforme positive au cours de l'année et 0 sinon. Deuxièmement une mesure alternative qui est égale à (Log de 1 plus) le nombre d'indicateurs sur lesquels les réformes ont porté au cours de l'année. Ils utilisent les données relatives aux réformes des indicateurs de Doing Business qui ont l'avantage de refléter les réformes concrètes et de couvrir plusieurs domaines de politique économique.

Notre analyse adopte les mêmes indicateurs pour les réformes. Dans cette étude les réformes institutionnelles sont mesurées par les changements annuels au niveau des indicateurs de l'environnement des affaires de la Banque mondiale et des indices de liberté économique de Heritage Foundation.

est l'ensemble des variables de contrôle permettant d'avoir de bonnes estimations des différentes équations. Il s'agit par exemple du taux d'inflation, les dépenses publiques d'investissement et le niveau de revenu. est le terme d'erreur incorporant les variables non prises en compte par le modèle.

La variable expliquée (Secteur privé) est décomposée en plusieurs indicateurs en tenant compte des divers aspects du secteur privé. Nous estimons ainsi quatre équations. Nous captions le secteur privé par les indicateurs comme l'investissement privé, nous utilisons dans cette étude la formation brute du capital fixe du secteur privé (l_{priv}) ; le crédit domestique au secteur privé ($ldcps$), et les Investissement Directs Etrangers ($fdim$). Par ailleurs nous ajoutons le taux de croissance du PIB ($reel_gdp$).

Les données et estimations économétriques

Dans cette étude nous utilisons les indicateurs de l'environnement des affaires de la Banque mondiale disponibles dans la base de données Doing business sur la période 2003-2008. Notre variable dépendante, le développement du secteur privé est capté par le niveau annuel de trois indicateurs, la Formation Brute du Capital Fixe du secteur privé, le crédit domestique au secteur privé, et les Investissements Directs Etrangers, auxquels nous ajoutons le

taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) par tête. Les données sur ces variables proviennent de Africa Development Indicators : ADI 2009, des annuaires statistiques, et du livre de poche de la BAD (Banque Africaine de Développement) et concernent presque l'ensemble des pays Africains sur la période 1995-2008. Les données sur les institutions et les réformes institutionnelles proviennent d'une part de la base de données du Doing Business (plusieurs éditions de 2003 à 2008), et d'autre part de Heritage Foundation (indice de liberté économique) sur la période 1995 à 2008. L'indice de perception de la corruption provient des données de Transparency International. Certains pays n'interviennent pas dans les estimations, en raison de non disponibilité de données, c'est le cas par exemple de la Somalie, et la Lybie,

Estimations

Nous effectuons des régressions sur donnée de panel, afin de capter effectivement les effets des modifications intervenues dans les indicateurs des réformes, au cours de la période. Pour la plupart des cas, certaines variables sont considérées en logarithme, ceci nous permet non seulement de linéariser les relations, mais aussi, de lisser les variables en réduisant les amplitudes.

Problèmes de simultanéité et d'endogénéité

Les problèmes éventuels qui peuvent subvenir dans cette étude sont les biais de simultanéité ou de causalité inverse et le problème d'endogénéité. Le test de causalité de Granger est souvent utilisé pour établir le sens de causalité. Ce test nécessite des séries relativement de longues périodes, or la dimension temporelle de nos données sur les indicateurs de réformes est limitée pour permettre une mise en œuvre de ce test. Heureusement de nombreuses études, notamment Jalilian et al. (2007) et Djankov et al. (2006) aboutissent à des résultats solides avec un sens de causalité allant des réformes vers les performances économiques. Nous adopterons ce sens de causalité dans la présente étude.

D'autre part les indicateurs du secteur privé et ceux des réformes institutionnelles peuvent être potentiellement endogènes. De ce fait les estimateurs des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) ne sont donc pas robustes. Pour contourner les éventuels biais d'endogénéité, la méthode des doubles moindres carrés ou la méthode des variables instrumentales est souvent recommandée, les variables sont instrumentées par leur valeur retardée. Dans cette étude nous utilisons la Méthode des Moments Généralisés (GMM) et GMM robuste qui est plus efficiente que la méthode des variables instrumentales, en présence d'hétéroscédasticité. Nos instruments sont pour la plupart les déterminants des réformes. Par ailleurs, pour avoir quelques idées sur la validité de nos variables instruments, les

tests de Sargan de J statistic de Hansen ont été élaborés sur l'ensemble des quatre équations.

5. Résultats et interprétations des analyses économétriques

Les résultats de nos estimations sont contenus dans l'annexe 2. Selon ces résultats, les réformes institutionnelles affectent significativement le secteur privé et les différences de performances économiques des pays africains.

L'investissement privé

Nous estimons avec les méthodes économétriques des Moindres carrés ordinaires avec effet fixe, la méthode des moments généralisés et la méthode des moments généralisés robuste à l'hétéroscédasticité. Nous réalisons l'analyse, d'abord pour l'ensemble des pays africains ensuite ces pays sont classés en deux groupes suivant leur origine légale. Nous avons ainsi les estimations pour les pays à origine légale francophone et les pays à origine légale britannique.

Les résultats de nos estimations de l'équation de l'investissement privé (Tableaux A1 à A3), montrent que pour l'ensemble des pays africains les réformes du programme Doing Business (en considérant la variable $bdreform$) expliquent significativement les investissements privés. Les résultats révèlent également la significativité des réformes lorsque nous considérons uniquement

les pays anglophones. Par contre les réformes ne semblent pas expliquer significativement les investissements privés dans les pays francophones. Ainsi lorsqu'on passe d'une situation de statu quo à une situation de réforme, les investissements privés augmentent entre 0,61 pour cent et 0,83 pour cent pour l'ensemble des pays africains et entre 0,79 pour cent et 1,02 pour cent pour les pays anglophones.

Par ailleurs si nous considérons le nombre de réforme ($\text{Log de } 1 + \text{nombre de réforme} : \text{ldbnbref}$), l'augmentation du nombre de réforme de 1 pour cent entraîne un accroissement des investissements privés de 0,47 pour cent pour l'ensemble et entre 0,67 pour cent et 0,99 pour cent pour les pays anglophones. L'indice de liberté économique n'est significatif dans l'explication des investissements privés que pour les pays anglophone. Notre explication à ces résultats est que les réformes sont encore insuffisantes dans les pays à origine légale francophone. Il reste donc beaucoup à faire dans ces pays, pour pouvoir espérer des effets significatifs sur le secteur privé. La non significativité des indices de liberté économique révèle que les réformes institutionnelles de Doing Business comptent relativement plus pour la relance de l'investissement privé.

Les autres facteurs institutionnels (la corruption, la démocratie, l'indice de protection des investisseurs) expliquent significativement

les investissements privés. La corruption affecte négativement les investissements privés, lorsqu'on passe d'un niveau faible de corruption à un niveau élevé l'investissement privé baisse entre 0,1 pour cent et 0,3 pour cent pour l'ensemble et pour les pays francophones. Mais l'effet est plus élevé lorsqu'on considère uniquement les pays anglophones, la baisse se situe entre 0,7 et 0,8 pour cent. L'indice de protection des investisseurs de Doing Business affecte significativement l'investissement privé mais l'effet est ambigu, car le signe de son coefficient dans la plupart des équations estimées est contraire à nos attentes.

Il faut également noter que l'investissement public affecte négativement les investissements privés pour l'ensemble des pays considérés (effet d'éviction), une augmentation des investissements publics de 1 pour cent entraîne une diminution de 2 pour cent des investissements privés. Nous obtenons les mêmes résultats si nous considérons uniquement les pays francophones ; par contre l'effet est non significatif pour les pays anglophones. L'augmentation du crédit au secteur privé favorise les investissements privés. Lorsque les crédits bancaires au secteur privé augmentent de 1 pour cent, les investissements privés augmentent de 4 pour cent pour l'ensemble des pays, 2 pour cent pour les pays francophones, entre 3 pour cent et 4 pour cent pour les pays anglophones. Le développement financier est donc capital pour la relance de l'investissement

privé dans les pays africains.

Le crédit bancaire au secteur privé

Les résultats de l'estimation de l'équation du crédit bancaire au secteur privé sont compilés dans les tableaux (B1 à B3). Ces résultats montrent que pour l'ensemble des pays africains les réformes du programme Doing Business, ainsi que les réformes pour la liberté économique expliquent significativement (au seuil de 1 pour cent) l'expansion du crédit bancaire au secteur privé.

Lorsqu'un pays met en œuvre des réformes dans au moins un des domaines couverts par Doing Business, le crédit au secteur privé augmente entre 0,09 pour cent et 0,78 pour cent si on considère l'ensemble des pays, entre 0,01 pour cent et 0,69 pour cent pour les pays francophones et 0,5 pour les pays Anglophones.

Si nous considérons le nombre de réforme, lorsque le nombre de domaine couvert par les réformes augmente de 1 pour cent, le crédit au secteur privé augmente entre 0,08 pour cent et 5,76 pour cent pour l'ensemble des pays, entre 0,08 pour cent et 6 pour cent pour les pays francophones et l'effet est ambigu pour les pays anglophones (les élasticités sont entre -0,8 et +0,77).

En considérant le score global des indices

de liberté économique, les réformes pour la liberté économique affectent positivement et significativement le crédit au secteur privé ; ainsi un accroissement correspondant à une déviation standard des indices entraîne une augmentation des crédits au secteur privé entre 0,02 pour cent et 0,1 pour cent pour l'ensemble des pays, les effets sont similaires si l'on considère uniquement les pays francophones ou les pays anglophones. Les réformes pour la liberté économique affectent ainsi de manière identique les pays francophones et les pays anglophones.

Les autres facteurs institutionnels sont également pertinents dans l'explication du crédit au secteur privé. La corruption affecte négativement le développement du crédit au secteur privé ; le passage d'un niveau faible de corruption à un niveau élevé entraîne une diminution du crédit bancaire au privé de 0,08 pour cent pour l'ensemble, 0,09 pour cent pour les pays francophones au seuil de 5 pour cent. Elle n'est pas par contre pertinente dans l'explication du crédit au niveau des pays anglophones. La démocratie affecte positivement et significativement le crédit au secteur privé. Une augmentation du niveau de démocratie correspondant à une déviation standard de l'indice polity2 entraîne une augmentation du crédit au privé de 0,04 pour cent pour l'ensemble des pays, 0,05 pour cent pour les pays francophones et entre 0,06 pour cent et 0,09 pour cent pour les pays anglophones.

Il faut également noter que les facteurs comme l'inflation, le niveau de revenu, l'investissement privé et public affectent positivement le crédit pour l'ensemble et même lorsqu'on considère uniquement les pays francophones ou les pays anglophones. Le niveau du revenu par tête est significatif dans toutes les équations du crédit bancaire au secteur privé. Il explique positivement le crédit bancaire au secteur privé. Notre explication à ce sujet est que l'accès au crédit est positivement corrélé au niveau de richesse. Ainsi dans les pays relativement plus riches, et ayant un système financier plus développé, il est facile au particuliers d'avoir accès au crédit bancaire. Par conséquent, les réformes visant à réduire le niveau de pauvreté des populations et à leur fournir davantage de ressources leur permettent d'avoir facilement accès aux crédits bancaires ; puisqu'elles doivent faire face aux contraintes et garanties qu'imposent les banques et qui excluent les populations pauvres. La plupart des pays africains sont classés parmi les pays à revenu faible, donc des efforts considérables de meilleure répartition de ces maigres ressources sont nécessaires pour booster le développement du secteur privé et la croissance économique.

Les Investissements Directs Etrangers

Les résultats contenus dans les Tableaux (C1 à C3) montrent que les réformes créent des situations qui attirent les investisseurs étrangers. Ainsi la mise en œuvre des réformes dans au moins

un des domaines couverts par Doing Business entraîne une augmentation des Investissements Directs Etrangers entre 3 pour cent et 4 pour cent au seuil de 1 pour cent pour l'ensemble des pays africains, entre 4 pour cent et 5 pour cent pour les pays francophones et 4 pour cent au seuil de 10 pour cent pour les pays anglophones.

L'indice de protection des investisseurs de Doing Business explique significativement et positivement les Investissement Directs Etrangers sur le continent. Les réformes allant dans le sens de la protection des investisseurs attirent les investissements étrangers ; l'amélioration de la protection de l'indice correspondant à une déviation standard de cet indice entraîne une augmentation des IDE entre 0,36 pour cent et 0,42 pour cent pour l'ensemble des pays, entre 0,2 pour cent et 1 pour cent pour les pays francophones et entre 0,6 pour cent et 0,8 pour cent pour les pays anglophones. En effet, les IDE proviennent souvent des firmes multinationales sensibles aux niveaux de protection des actionnaires minoritaires contre l'utilisation des actifs de la société par les dirigeants à des fins personnelles et aux conditions qui garantissent la protection des gains des actionnaires.

Le taux de croissance

Les résultats de l'estimation de l'équation de croissance qui intègre les indicateurs des réformes institutionnelles et les indicateurs du

secteur privé sont contenus dans les tableaux (D1 à D3). Les résultats montrent un effet direct que les réformes peuvent avoir sur la croissance et un effet indirect à travers les indicateurs de développement du secteur privé.

L'indice de liberté économique affecte significativement et positivement le taux de croissance, ainsi les réformes allant dans le sens de l'amélioration de cet indice de 1 pour cent entraînent une augmentation du taux de croissance entre 2 pour cent et 4 pour cent pour l'ensemble des pays considérés. La mise en œuvre de réforme dans au moins un des domaines couvert par Doing business entraîne une augmentation du taux de croissance entre 1 pour cent et 3 pour cent au seuil de signification de 10 pour cent pour les pays anglophones. Par ailleurs le nombre de réforme de Doing Business pris globalement semblent ne pas avoir un effet direct significatif sur le taux de croissance lorsqu'on considère séparément les pays francophones ou anglophones ; mais pour l'ensemble, l'élasticité est de 3 pour cent au seuil de 10 pour cent.

Cette faible significativité peut s'expliquer par le fait qu'il reste beaucoup à faire en matière de réformes des institutions économique et juridique pour relancer les économies africaines.

Les résultats confortent la présence d'une relation indirecte à travers les indicateurs du

développement du secteur privé.

Une augmentation de 1 pour cent des IDE entraîne une augmentation du taux de croissance de 0,9 pour cent pour l'ensemble des pays, de plus lorsque l'investissement privé augmente de 1 pour cent, le taux de croissance augmente de 1,1 pour cent pour les pays anglophones. Notons également que les variables institutionnelles comme la démocratie et la corruption affectent significativement le taux de croissance.

6. Conclusion

Il y a de nos jours, une croyance très répandue en ce que les réformes visant la qualité des institutions, sont des facteurs non négligeables dans les différences de performances des économies et dans l'émergence du secteur privé. La plupart des travaux antérieurs, comme ceux de Djankov et al (2006), Antunes et al (2008), supportent empiriquement cette thèse. Le présent article a pour objectif de déterminer l'effet des changements positifs dans les indicateurs du climat des affaires de Doing Business, les indices de liberté économique de Heritage Foundation et dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International, sur les différences de performances économiques en Afrique.

Nos investigations à travers des estimations à l'aide de l'économétrie des données de panel, montrent que les différences entre les pays à travers le temps au niveau de : l'investissement privé, les investissements directs étrangers, le crédit domestique au secteur privé et le taux de croissance du produit intérieur brut, sont significativement influencées, par les différences dans les efforts de réforme des institutions. Par conséquent, les réformes institutionnelles sont des sources de créations d'emploi, d'attrait d'investisseurs étrangers, et de croissance soutenue pour les pays africains. La relance des économies africaines passe également par l'amélioration des institutions économique

et juridique. Comme recommandations, nous proposons des études affinées aux seins de chaque pays afin de déceler les domaines prioritaires de réformes, encourageons la poursuite des réformes et l'évaluation périodique de leurs effets dans les divers domaines. Cette étude révèle également la pertinence des indicateurs du Doing business et par là, l'importance de ce programme d'évaluation pour servir de lanterne aux pays africains sur les choix des niveaux de réglementation pour une croissance soutenue.

Références bibliographiques

Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J. A., (2001), "The colonial origins of comparative development: an empirical investigation" *American Economic Review* 91 (5), 1369–1401.

Amin, Mohammad; Simeon Djankov (2009a), "Democracy and Reforms." Policy Research Working Paper No. 4835, World Bank.

Amin, Mohammad; Simeon Djankov (2009b), "Natural Resources and Reforms" Policy Research Working Paper No. 4882, World Bank.

Antunes Antonio, Cavalcanti Tiago, Villamil Anne (2008), "The effect of financial repression and enforcement on entrepreneurship and economic development" *Journal of Monetary Economics* 55 (2008) 278-297.

Aoki, M., 2001. *Toward a Comparative Institutional Analysis*. MIT Press.

Babecky Jan et Nauro F. Campos (2010), "Does reform work? An econometric survey of the reform-growth puzzle" *Journal of Comparative Economics* (2010), doi:10.1016/j.jce.2010.11.001.

Bardhan, P., 2000. "Comprendre le sous-développement: défis pour l'économie institutionnelle du point de vue des pays pauvres " *Journal de l'économie institutionnelle et théorique* 156 (1), 216-

244.

Bernard, A.B., Jones, C.I., (1996), "Technology and convergence" *Economic Journal* 106 (437), 1037-1044.

Berseghyan, L. (2008), "Entry Costs and Cross-Country Differences in Productivity and Output." *Journal of Economic Growth* 13 (2): 145-67.

BAD (2009a), *Livre de poche des Statistiques de la BAD Volume XI 2009*, Banque Africaine de Développement.

BAD (2009b), *Annuaire Statistique pour l'Afrique 2009*, Banque Africaine de Développement.

Bianco, M., Jappelli, T., Pagano, M., (2005), "Courts and Banks: Effects of Judicial Enforcement on Credit Markets", *The Journal of Money, Credit and Banking* 37 (2), 223-244 (April 2005).

Carlin W. et Seabright P. (2008), " Apportez-moi un rayon de soleil : quelles parties du climat des affaires les politiques publiques devraient-elles essayer de corriger ?", *Revue d'économie du développement* 2008/4, N° 22, p. 31-87.

Cavalcanti Tiago V., André M. Magalhaes , Jose A. Tavares (2008), "Institutions and economic development in Brazil" *The Quarterly Review of Economics and Finance* 48 (2008) 412-432.

Cavallo, E., Daude, C. (2010), "Public investment in developing countries: A blessing or a curse?" *Journal of Comparative Economics* doi:10.1016/j.jce.2010.10.001.

Chemin M. (2009), "The impact of the judiciary on entrepreneurship: Evaluation of Pakistan's "Access to Justice Programme", *Journal of Public Economics* 93 (2009) 114-125

Dabla-Norris, E., Mark G. Gabriela I., (2008), "What Causes Firms to Hide Output? The Determinants of Informality." *Journal of Development Economics* 85 (1): 1-27.

Djankov, S, T. G, Caralee M, R. R, Andrei S. (2008), "The Effect of Corporate Taxes on Investment and Entrepreneurship." NBER Working Paper 13756. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research

Djankov S., McLiesh C., Ramalho R. M., (2006), "Regulation and growth" *Economics Letters* 92 (2006) 395-401.

Djankov S. McLiesh C. Shleifer A. (2005), "private credit in 129 countries" NBER Working Paper 11078.

Dreher Axel, Sarah M. Rupperecht (2007), "IMF programs and reforms-inhibition or encouragement?" *Economics Letters* 95 (2007) 320-326.

Efendic, Adnan, Pugh, Geoff, Adnett, Nick, (2010),

- “institutions and economic performance: a meta-regression analysis”, *European Journal of Political Economy* doi: 10.1016/j.ejpoleco.2010.12.003.
- Esfahani Hadi Salehi (2000), “Institutions and government Controls” *Journal of Development Economics* 63 197-229.
- Falcetti Elisabetta, Tatiana Lysenko, Peter Sanfey (2006), “Reforms and growth in transition: Re-examining the evidence” *Journal of Comparative Economics* 34 (2006) 421–445.
- Fossen F. M. Steiner V. (2009), “Income taxes and entrepreneurial choice: empirical Evidence from two German natural experiments” *Empir Econ* (2009) 36: 487–513.
- Gagliardi Francesca (2008), “Institutions and economic change: A critical survey of the new institutional approaches and empirical evidence” *The Journal of Socio Economics* 37 (2008) 416–443.
- Havrylyshyn, O., van Rooden, R., (2003), “Institutions matter in transition, but so do policies.” *Comparative Economic Studies* 45 (1), 2–24.
- Heckelman, Jac C. (2000), “Economic Freedom and Economic Growth: A short run Causal Investigation”, *Journal of Applied Economics*, Vol 3. No. 1 pp. 71-91.
- Heinemann, F., (2004), “Explaining reform deadlocks”. *Applied Economics Quarterly* 55, 9–26.
- Henrekson M. (2007), “Entrepreneurship and institutions” *Comp. Labor Law & Policy Journal* Vol. 28:717-742.
- Hyytinen A., Takalo T. (2003), “Investor protection and business creation” *Bank of Finland Discussion Papers* 17/2003.
- La Porta, R., Florencio L., Andrei S., and Robert V., (1998), “Law and Finance,” *Journal of Political Economy* 106, 1113-1155.
- Perotti E., Volpin P. (2006), “Investor Protection and Entry” *Tinbergen Institute Discussion Paper* TI 2007-006/2.
- Haidar, J. I. (2008), “Egypt: How to Raise Revenues by Lowering Fees.” In *World Bank, Celebrating Reform 2008*. Washington, DC: World Bank Group and U.S. Agency for International Development.
- Jalilian H., Kirkpatrick C., Parker D. (2007), “The Impact of Regulation on Economic Growth In Developing Countries: A Cross-Country Analysis” *World Development* Vol. 35, No.1, pp. 87-103, (2007).
- Johnson, S., Kaufmann, D., McMillan, J., Woodruff, C., (2000), “Why do firms hide? Bribes and unofficial activity after communism”, *Journal of Public Economics* 76 (3), 495–
- Mankiw, N. D., Romer, P., & Weil, D. (1992), “A contribution to the empirics of economic growth”,

- Quarterly Journal of Economics, 107, 407–437
- Minier Jenny (2007) “Institutions and parameter heterogeneity” *Journal of Macroeconomics* 29 (2007) 595–611
- Nabli M., Silva-Jáuregui C. et Aysan A. (2008), “Autoritarisme politique, crédibilité des réformes et développement du secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord”, *Revue d'économie du développement* 2008/3, N° 22, p. 49-85.
- North, D., (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press.
- Pitlik Hans, Steffen Wirth (2003), “Do Crises Promote the Extent of Economic Liberalization? An Empirical Test”, *European Journal of Political Economy*, vol. 19, pp. 565-581.
- Sadikov, A. (2007), “Border and Behind-the-Border Trade Barriers and Country Exports.” IMF Working Paper 7/292, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Safavian, M., and Siddharth S. (2007), “When Do Creditor Rights Work?” *Journal of Comparative Economics* 35(3): 484–508.
- Stiglitz, Joseph E., (2001), “Whither reform? Ten years of the transition.” In: Pleskovic, Boris, Stiglitz, Joseph E. (Eds.), *Annual World Bank Conference on Development Economics 1999*. World Bank, Washington DC, pp. 27–56.
- Temple, J., & Johnson, P. A. (1995), “Social capabilities and economic growth”, *Quarterly Journal of Economics*, 110, 965–990.
- Williamson Oliver E., (1985), *The Economic Institutions of Capitalism*, New York, Free Press.
- World Bank (2003), *Doing Business in 2004: Understanding Regulation*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank (2004), *Doing Business in 2005: Removing Obstacles to Growth*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank (2005) *Doing Business in 2006: Creating Jobs*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank (2006) *Doing Business 2007: How to Reform*. Washington, DC: World Bank Group.

Annexe 1 : Classification des pays selon le niveau de revenu

Classe	Pays	Nombre
Revenu élevé	Guinée équatoriale	1
Revenu intermédiaire, tranche supérieure	Afrique du Sud, Botswana, Gabon, Maurice, Seychelles.	5
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	Algérie, Angola, Cameroun, Cap-Vert, Djibouti, Egypte, Lesotho, Maroc, Namibie, Congo, Soudan, Swaziland, Tunisie.	13
Revenu faible	Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao-Tomé-Et-Principe, Sénégal, Sierra Léone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe, Centrafrique, Comores, Somalie.	33
Total		52

Source : Doing Business 2009

Tableau 6a : Description des variables et sources des données

Variables	Description	Source
Lgpri	Investissement privé : Formation brut du capital fixe du secteur privé(en logarithme)	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009, des annuaires statistiques, et livre de poche de la BAD (2009a ; 2009b)
Ldeps	Crédit bancaire au secteur privé(en logarithme), Djankov et al. 2006	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Fdim	Montant des Investissements directs étrangers (net inflows) Ifdi = valeur en logarithme lfdigdp = valeur rapportée au PIB en logarithme	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
reel_gdp	Taux de croissance réel du PIB	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Dbreform	variable binaire qui prend la valeur 1 si le pays a adopté au moins une réforme au cours de l'année et la valeur 0 sinon Amin et Djankov (2009)	Base de données du <i>Doing Business</i> (plusieurs éditions de 2003 à 2008), World Bank (2003 ; 2004 ; 2005 ; 2006 ; 2008 ; 2009)
Dbnbref	nombre de domaines définis par <i>Doing Business</i> , dans lesquelles les réformes ont été mises en œuvre au cours d'une année	Base de données du <i>Doing Business</i> (plusieurs éditions de 2003 à 2008),
Economicf	Indice de liberté économique (score globale), Lefi = valeur en logarithme sur une échelle de 1 à 100	<i>Heritage Foundation/Wall Street Journal annual</i>
db_ipi	Indice de protection des Investisseurs (0-10)	Base de données du <i>Doing Business</i> (plusieurs éditions de 2003 à 2008),
Cpi	le score moyen de l'Indice de Perception de la Corruption, sur une échelle allant de 0 (plus corrompu) à 10 (moins corrompu)	Transparency International
democrat1	Démocratie Political rights index (Freedom House) valeurs comprises ente 1(plus de liberté) et 7 (moins de liberté)	freedom house
polity2	Démocratie (-10) à (+10)	PolityIV
Lgni	Revenue par tête (en logarithme)	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Lgpui	Formation brut du capital fixe du secteur public(en logarithme)	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Inflation	Taux d'inflation (en utilisant l'indice des prix à la consommation)	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Centre	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique du centre	
Nord	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique du Nord	
Est	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique de l'Est	
Ouest	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest	
Austral	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique Austral	

Annexe 2 : les équations estimées

Tableau 6b : Statistique descriptive

Variables	Obs	Mean	Std, Dev,	Min	Max
Indicateurs du secteur privé et de croissance					
Lgpri	671	1,832	0,676	-2,302	3,412
Ldeps	714	2,457	1,238	-4,126	5,08
Fdim	700	425,643	1 383,362	-1 303,86	18 741,48
reel_gdp	700	4,797	7,592	-31,3	106,28
Indicateurs de réforme des institutions					
Dbreform	306	0,458	0,499	0	1
Dbnbref	306	0,922	1,343	0	7
Economicf	644	53,232	8,301	23,659	72,558
db_ipi	306	4,513	1,244	2	8
Variables institutionnelles					
Cpi	417	3,036	1,091	0,7	6,4
democratil	686	4,528	1,815	1	7
polity2	672	0,481	5,246	-9	10
Autres variables (contrôle)					
Lgni	714	6,333	1,092	4,382	9,462
Lgpui	683	2,355	0,744	-1,300	4,722
Inflation	616	25,066	203,169	-14,548	4 145,107
Autres variables (<i>dummies</i>)					
Centre	714	0,137	0,344	0	1
Nord	714	0,098	0,298	0	1
Est	714	0,216	0,412	0	1
Ouest	714	0,314	0,464	0	1
Austral	714	0,235	0,424	0	1

Tableau A1 : Investissement privé Afrique

	FE	IV-GMM	IV-GMM	FE	IV-GMM	IV-GMM
Dbreform	0.022 (0.57)	0.612 (1.87)*	0.832 (2.82)***			
Lefi	-0.084 (0.26)	-0.285 (0.46)	-0.795 (1.42)	-0.111 (0.34)	-0.362 (0.68)	-0.573 (1.39)
Cpi	0.141 (3.08)***	0.293 (4.85)***	0.313 (5.65)***	0.141 (3.09)***	0.290 (5.51)***	0.283 (5.97)***
democratil	0.097 (2.22)**	-0.055 (1.43)	-0.037 (1.10)	0.098 (2.26)**	-0.099 (3.83)***	-0.083 (3.75)***
db_ipi	0.019 (0.56)	-0.051 (1.29)	-0.025 (0.61)	0.017 (0.51)	-0.079 (2.53)**	-0.084 (2.98)***
Lgni	0.008 (0.08)	-0.094 (1.63)	-0.053 (1.02)	-0.010 (0.10)	-0.122 (2.65)***	-0.101 (2.79)***
Lgpui	-0.122 (1.62)	-0.214 (2.62)***	-0.199 (2.34)**	-0.124 (1.66)*	-0.222 (3.26)***	-0.207 (3.20)***
Ldeps	0.477 (4.45)***	-0.023 (0.29)	0.010 (0.12)	0.483 (4.53)***	0.033 (0.47)	0.020 (0.29)
lfdi_	-0.002 (0.10)	0.036 (1.38)	0.028 (1.20)	-0.005 (0.22)	0.056 (2.78)***	0.049 (2.94)***
Dbnbref				0.017 (1.15)	0.034 (0.43)	0.201 (2.55)**
_cons	0.399 (0.29)	3.371 (1.48)	4.672 (2.27)**	0.614 (0.44)	4.247 (2.22)**	4.752 (3.19)***
R ²	0.19	-0.02	-0.32	0.19	0.30	0.03
N	242	201	201	242	201	201

t statistiques en parenthèses ; FE : MCO effets fixes ; IV-GMM: Méthode des Moments Généralisés
 %* $p < 0.1$, significatif à 10%; ** $p < 0.05$, significatif à 5%; *** $p < 0.01$ significatif à 1%

Tableau A2 : Investissement privé origine légal francophone

	FE	IV-GMM	IV-GMM	FE	IV-GMM	IV-GMM
Dbreform	0.012 (0.27)	-0.112 (0.44)	0.244 (0.87)			
Lefi	-0.687 (1.32)	0.295 (0.32)	0.475 (0.61)	-0.706 (1.35)	0.212 (0.23)	0.595 (0.75)
Cpi	0.184 (4.07)***	0.287 (5.10)***	0.308 (6.11)***	0.184 (4.05)***	0.305 (5.02)***	0.283 (5.23)***
democratil	0.043 (0.98)	-0.120 (3.45)***	-0.101 (3.19)***	0.042 (0.96)	-0.118 (3.80)***	-0.108 (4.16)***
db_ipi	-0.026 (0.69)	-0.125 (2.28)**	-0.106 (2.11)**	-0.026 (0.69)	-0.116 (2.50)**	-0.127 (3.18)***
Lgni	-0.053 (0.41)	-0.100 (1.49)	-0.105 (2.32)**	-0.060 (0.46)	-0.106 (1.55)	-0.116 (2.71)***
Lgpui	-0.159 (2.09)**	-0.164 (1.99)**	-0.204 (2.62)***	-0.158 (2.08)**	-0.162 (1.99)**	-0.214 (2.65)***
Ldeps	0.597 (4.90)***	-0.024 (0.35)	0.004 (0.06)	0.600 (4.91)***	-0.003 (0.03)	0.000 (0.00)
lfdi_	0.006 (0.23)	0.036 (1.33)	0.025 (1.03)	0.004 (0.17)	0.040 (1.48)	0.029 (1.27)
Dbnbref				0.007 (0.40)	-0.064 (0.78)	0.083 (0.87)
_cons	3.191 (1.38)	1.948 (0.60)	0.890 (0.32)	3.314 (1.41)	2.149 (0.66)	0.740 (0.26)
R ²	0.26	0.35	0.30	0.26	0.32	0.32
N	157	134	134	157	134	134

t statistiques en parenthèses ; FE : MCO effets fixes ; IV-GMM: Méthode des Moments Généralisés
 %* p<0.1, significatif à 10%; ** p<0.05, significatif à 5%; *** p<0.01 significatif à 1%

Tableau A3 : Investissement privé origine légal Anglophone

	FE	IV-GMM	IV-GMM	FE	IV-GMM	IV-GMM
Dbreform	-0.027 (0.35)	0.787 (2.04)**	1.024 (2.49)**			
Lefi	0.235 (0.47)	-1.345 (1.87)*	-1.284 (2.49)**	0.122 (0.24)	-1.297 (2.01)**	-1.565 (3.22)***
Cpi	-0.073 (0.47)	0.684 (3.88)***	0.695 (4.28)***	-0.049 (0.31)	0.723 (4.35)***	0.882 (5.52)***
democratil	0.284 (2.53)**	0.104 (1.15)	0.088 (1.18)	0.300 (2.63)**	0.128 (1.32)	0.194 (2.35)**
db_ipi	0.153 (2.31)**	-0.009 (0.14)	-0.054 (0.74)	0.144 (2.14)**	-0.017 (0.32)	-0.070 (1.19)
Lgni	0.255 (1.34)	-0.204 (2.14)**	-0.179 (1.86)*	0.193 (1.03)	-0.256 (2.94)***	-0.296 (3.36)***
Lgpui	0.065 (0.29)	-0.153 (0.67)	-0.257 (1.66)*	-0.010 (0.04)	-0.015 (0.06)	0.111 (0.56)
Ldeps	0.290 (1.27)	0.348 (2.03)**	0.309 (2.09)**	0.318 (1.41)	0.352 (2.44)**	0.377 (2.89)***
lfdi_	0.011 (0.22)	0.022 (0.41)	0.007 (0.12)	0.009 (0.18)	0.048 (1.15)	0.043 (1.08)
dbnbref				0.020 (0.64)	0.239 (1.68)*	0.381 (2.64)***
_cons	-3.216 (1.33)	5.427 (2.51)**	5.544 (3.14)***	-2.356 (0.99)	5.076 (2.83)***	5.404 (4.02)***
R ²	0.27	-0.17	-0.61	0.28	0.22	-0.29
N	85	67	67	85	67	67

t statistiques en parenthèses ; FE : MCO effets fixes ; IV-GMM: Méthode des Moments Généralisés
 %* p<0.1, significatif à 10%; ** p<0.05, significatif à 5%; *** p<0.01 significatif à 1%

Tableau B1 : crédit au secteur privé Afrique

	FE	FE1	RE1	IV-GMM1	IV-GMMR	FE1	FE2	IV-GMM2	IV-GMMR
dbreform	0.091 (3.13)***	-0.034 (1.25)	-0.025 (0.92)	0.869 (2.03)**	0.776 (2.18)**				
economicf	0.022 (3.73)***	0.024 (4.47)***	0.025 (4.61)***	0.094 (3.74)***	0.118 (5.06)***	0.021 (3.59)***	0.025 (5.02)***	0.108 (4.39)***	0.125 (5.10)***
cpi		-0.081 (2.25)**	-0.075 (2.09)**	-0.004 (0.04)	-0.027 (0.27)		-0.070 (1.95)*	-0.039 (0.41)	-0.076 (0.69)
polity2		0.037 (2.91)***	0.041 (3.43)***	-0.015 (0.99)	-0.013 (1.07)		0.041 (3.16)**	-0.008 (0.63)	-0.008 (0.66)
inflation		0.002 (0.69)	0.001 (0.66)	0.021 (2.37)**	0.031 (4.08)***		0.024 (2.72)**	0.031 (3.88)***	0.031 (3.88)***
lgni		0.401 (6.75)***	0.375 (6.59)***	0.284 (3.70)***	0.270 (3.71)***		0.420 (7.59)***	0.224 (2.75)***	0.227 (2.96)***
lgpri		0.213 (4.42)***	0.205 (4.21)***	-0.184 (1.80)*	-0.177 (1.91)*		0.177 (3.78)***	-0.204 (2.00)**	-0.195 (1.86)*
lgpui		0.284 (5.07)***	0.266 (4.75)***	-0.266 (2.30)**	-0.367 (2.85)***		0.258 (4.97)***	-0.308 (2.68)***	-0.394 (3.14)***
lfdi_		-0.007 (0.42)	-0.013 (0.83)	-0.083 (2.66)***	-0.078 (2.00)**		-0.011 (0.70)	-0.077 (2.57)**	-0.075 (1.95)*
centre		-1.811 (3.29)***	-0.549 (2.78)***	-0.459 (2.30)**	-0.459 (2.30)**		-0.459 (2.55)**	-0.508 (2.44)**	-0.468 (2.44)**
est		-1.006 (1.80)*	-0.045 (0.23)	-0.056 (0.31)	-0.056 (0.31)		-0.142 (0.71)	-0.142 (0.70)	-0.140 (0.70)
austral		-0.946 (1.81)*	-0.946 (1.81)*	-0.185 (0.99)	-0.258 (1.82)*		-0.255 (1.50)	-0.314 (2.46)**	-0.314 (2.46)**
ouest		-0.733 (1.41)							
nord				0.649 (3.29)***	0.739 (3.90)***			0.660 (3.40)***	0.717 (3.68)***
dbnbref						0.030 (2.58)**	-0.019 (1.85)*	0.255 (2.15)**	0.204 (1.65)*
_cons	1.323 (4.19)***	-2.353 (4.67)***	-1.227 (1.79)*	-3.387 (3.49)***	-4.358 (4.62)***	1.370 (4.31)***	-2.376 (5.10)***	-3.382 (3.55)***	-4.053 (4.27)***
R ²	0.10	0.52	0.47	0.42	0.42	0.08	0.50	0.48	0.47
N	276	229	229	211	211	276	246	211	211

t statistiques en parenthèses ; FE(RE) : MCO effets fixes (effets aléatoires) ; IV-GMM(R) : Méthode des Moments Généralisés (Robuste)
 %* p<0.1, significatif à 10%; ** p<0.05 significatif à 5%; *** p<0.01 significatif à 1%

Tableau B2 : crédit au secteur privé origine légal francophone

	FE	FE1	RE1	IV-GMM1	IV-GMMR	FE1	FE2	IV-GMM2	IV-GMMR
Dbreform	0.112 (3.04)***	-0.001 (0.02)	0.010 (0.28)	0.685 (1.44)	0.365 (0.94)				
economicf	0.019 (2.17)**	0.021 (2.88)***	0.023 (2.97)***	0.052 (1.55)	0.084 (2.93)***	0.017 (1.90)*	0.025 (3.71)***	0.050 (1.56)	0.068 (2.39)**
cpi		-0.087 (2.32)**	-0.080 (2.04)**	0.048 (0.57)	0.089 (1.00)		-0.082 (2.19)**	-0.045 (0.47)	0.015 (0.15)
polity2		0.045 (3.57)***	0.050 (3.81)***	0.004 (0.24)	0.007 (0.47)		0.049 (3.81)***	0.008 (0.48)	0.014 (0.81)
inflation		0.006 (1.44)	0.005 (1.24)	-0.009 (0.52)	0.005 (0.32)			-0.007 (0.50)	-0.003 (0.22)
lgni		0.284 (3.32)***	0.272 (3.33)***	0.250 (2.77)***	0.197 (2.52)**		0.302 (3.46)***	0.237 (2.52)**	0.181 (2.45)**
lgpri		0.307 (5.45)***	0.298 (5.03)***	-0.405 (3.34)***	-0.372 (3.49)***		0.285 (5.09)***	-0.377 (3.10)***	-0.380 (3.43)***
lgpui		0.358 (6.29)***	0.355 (5.97)***	0.105 (0.89)	-0.001 (0.01)		0.339 (6.51)***	0.106 (0.89)	0.079 (0.66)
lfidi_		-0.042 (2.39)**	-0.053 (2.91)***	-0.099 (2.07)**	-0.071 (1.38)		-0.044 (2.42)**	-0.157 (2.35)**	-0.117 (1.75)*
centre			0.316 (0.50)	-0.736 (3.81)***	-0.691 (3.95)***			-0.666 (3.11)***	-0.633 (3.42)***
nord			1.987 (2.94)***	0.813 (3.59)***	0.710 (3.09)***			0.960 (3.59)***	0.906 (3.05)***
austral			0.836 (1.12)	0.081 (0.23)	-0.278 (0.95)			-0.007 (0.02)	-0.204 (0.77)
ouest			1.030 (1.70)*						
est				0.485 (1.87)*	0.535 (1.80)*			-0.001 (0.00)	0.219 (0.48)
dbnbref						0.027 (1.86)*	-0.004 (0.35)	0.301 (1.89)*	0.207 (1.31)
_cons	1.387 (2.93)***	-1.613 (2.16)**	-2.458 (3.04)***	-1.350 (1.05)	-2.579 (2.24)**	1.525 (3.18)***	-1.851 (2.47)**	-0.665 (0.46)	-1.435 (1.01)
R ²	0.09	0.61	0.72	0.72	0.74	0.05	0.56	0.68	0.72
N	168	145	145	139	139	168	156	139	139

t statistiques en parenthèses ; FE(RE) : MCO effets fixes (effets aléatoires) ; IV-GMM(R) : Méthode des Moments Généralisés (Robuste)
%* $p < 0.1$, significatif à 10%; ** $p < 0.05$, significatif à 5%; *** $p < 0.01$ significatif à 1%

Tableau B3 : crédit au secteur privé origine légal Anglophone

	FE	FE1	RE1	IV-GMM1	IV-GMMR	FE1	FE2	IV-GMM2	IV-GMMR
dbreform	0.058 (1.19)	-0.055 (1.31)	-0.057 (1.31)	-0.465 (1.34)	-0.578 (2.20)**				
economicf	0.025 (3.04)***	0.016 (1.46)	0.017 (1.71)*	0.123 (3.17)***	0.110 (3.73)***	0.024 (2.97)***	0.018 (2.18)**	0.115 (2.46)**	0.136 (3.11)***
cpi		-0.131 (1.33)	-0.127 (1.42)	0.046 (0.22)	0.129 (0.85)		-0.101 (1.04)	-0.145 (0.56)	-0.185 (0.75)
polity2		0.063 (1.71)*	0.052 (1.76)*	0.070 (3.17)***	0.076 (4.30)***		0.083 (2.13)**	0.100 (3.42)***	0.106 (4.04)***
inflation		-0.000 (0.15)	-0.000 (0.11)	0.023 (2.09)**	0.028 (3.33)***			0.018 (1.32)	0.029 (2.21)**
lgni		0.430 (4.82)***	0.436 (5.26)***	0.286 (1.98)**	0.291 (2.78)***		0.440 (5.13)***	0.531 (2.56)**	0.410 (2.28)**
lgpri		0.052 (0.65)	0.054 (0.73)	0.209 (1.42)	0.124 (1.07)		0.006 (0.08)	0.402 (2.01)**	0.437 (2.11)**
lgpui		-0.034 (0.23)	-0.021 (0.15)	-0.940 (3.57)***	-0.963 (4.81)***		-0.146 (1.09)	-0.963 (2.97)***	-1.086 (4.45)***
lfidi_		0.083 (2.68)***	0.083 (2.87)***	0.023 (0.39)	0.019 (0.45)		0.061 (2.14)**	0.005 (0.08)	0.028 (0.52)
est			2.794 (2.10)**	-0.142 (0.52)	-0.061 (0.25)			-0.181 (0.55)	-0.413 (1.29)
austral			2.245 (1.76)*	-0.303 (1.36)	-0.301 (1.86)*			-0.674 (2.12)**	-0.646 (2.37)**
ouest			2.564 (1.86)*						
dbnbref						0.037 (1.76)*	-0.020 (1.05)	-0.459 (2.49)**	-0.387 (2.11)**
_cons	1.295 (2.94)***	-1.365 (1.39)	-3.784 (2.38)**	-4.265 (3.00)***	-3.598 (3.54)***	1.332 (3.05)***	-1.088 (1.36)	-4.657 (2.70)***	-4.917 (2.75)***
R ²	0.12	0.58	0.55	0.52	0.52	0.13	0.57	0.31	0.33
N	108	84	84	72	72	108	90	72	72

t statistiques en parenthèses ; FE(RE) : MCO effets fixes (effets aléatoires) ; IV-GMM(R) : Méthode des Moments Généralisés (Robuste)
%* $p < 0.1$, significatif à 10%; ** $p < 0.05$, significatif à 5%; *** $p < 0.01$ significatif à 1%

Tableau C1 : IDE(en pourcentage du PIB) Afrique

	Lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	IV-GMM	IV-GMM
dbreform	0.300 (2.63)***	0.416 (3.36)***	0.221 (1.95)*	0.207 (1.68)*	0.130 (1.16)	2.669 (2.30)**	3.155 (2.97)***
lefi	-2.458 (2.52)**	-1.930 (1.94)*	-0.825 (0.77)	-0.977 (0.87)	-0.654 (0.68)	-5.443 (1.11)	-2.860 (0.57)
lgni		-0.571 (2.29)**		-0.278 (0.96)	0.161 (1.04)	0.289 (1.68)*	0.267 (1.63)
inflation			0.012 (1.25)	0.005 (0.50)	0.011 (1.08)	-0.022 (0.65)	-0.008 (0.24)
db_ipi			0.032 (0.30)			0.422 (2.22)**	0.358 (2.06)**
ldcps				0.057 (0.18)	-0.437 (2.83)***	-0.636 (1.59)	-0.799 (1.97)**
lgpri				0.063 (0.28)	0.225 (1.20)	0.691 (2.36)**	0.572 (1.89)*
lgpui				0.788 (3.24)***	0.877 (4.75)***	1.093 (2.84)***	0.889 (2.12)**
centre					1.140 (1.82)*		
nord					1.323 (1.89)*		
austral					1.042 (1.82)*		
ouest					1.035 (1.99)**		
cpi						0.086 (0.42)	0.041 (0.22)
polity2						-0.155 (3.80)***	-0.168 (4.63)***
_cons	10.406 (2.69)***	11.963 (3.07)***	3.705 (0.86)	4.066 (0.83)	-0.286 (0.08)	14.927 (0.85)	6.030 (0.34)
R ²	0.05	0.08	0.03	0.10		-0.27	-0.49
N	260	260	243	236	236	211	211

t statistiques en parenthèses

%* $p < 0.1$, significatif à 10%; ** $p < 0.05$, significatif à 5%; *** $p < 0.01$ significatif à 1%

Tableau C2 : IDE (en pourcentage du PIB) Francophone

	Lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	IV-GMM	IV-GMM
dbreform	0.388 (2.74)***	0.383 (2.36)**	0.369 (2.35)**	0.282 (1.67)*	0.271 (1.78)*	4.209 (2.24)**	5.954 (4.07)***
lefi	1.022 (0.59)	1.042 (0.59)	0.950 (0.48)	1.861 (0.91)	0.058 (0.04)	-5.648 (0.94)	-7.708 (1.41)
lgni		0.024 (0.06)		0.200 (0.46)	0.234 (1.20)	0.318 (1.27)	0.262 (1.11)
inflation			0.010 (0.46)	0.004 (0.19)	0.013 (0.68)	-0.082 (1.59)	-0.113 (2.41)**
db_ipi			0.243 (1.78)*			0.813 (2.10)**	1.012 (3.28)***
ldcps				-0.639 (1.46)	-0.699 (4.26)***	-1.048 (2.89)***	-1.159 (3.31)***
lgpri				0.072 (0.23)	0.154 (0.63)	0.354 (0.83)	0.161 (0.39)
lgpui				0.975 (3.31)***	0.876 (4.10)***	1.084 (2.84)***	1.151 (3.28)***
centre					-0.610 (0.93)		
est					-2.823 (3.47)***		
austral					-0.593 (0.82)		
ouest					-0.554 (0.97)		
cpi						0.291 (0.97)	0.405 (1.84)*
polity2						-0.130 (2.11)**	-0.157 (3.11)***
_cons	-3.620 (0.52)	-3.854 (0.49)	-4.491 (0.58)	-9.272 (1.02)	-1.377 (0.23)	14.186 (0.69)	21.316 (1.13)
R ²	0.05	0.05	0.07	0.13		-0.62	-1.88
N	164	164	153	152	152	139	139

t statistiques en parenthèses

%* $p < 0.1$, significatif à 10%; ** $p < 0.05$, significatif à 5%; *** $p < 0.01$ significatif à 1%

Tableau C3 : IDE (en pourcentage du PIB) anglophone

	lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	lfdigdp	lfdigdp	IV-GMM	IV-GMM
dbreform	0.209 (1.10)	0.354 (1.81)*	0.016 (0.10)	0.135 (0.73)	0.019 (0.11)	-0.293 (0.35)	-0.391 (0.53)
lefi	-3.848 (3.23)***	-2.561 (1.98)*	-2.679 (1.80)*	-3.796 (2.35)**	-3.125 (2.24)**	-17.934 (3.73)***	-21.901 (6.10)***
lgni		-0.759 (2.24)**		-0.930 (2.43)**	-0.371 (0.79)	-0.204 (0.79)	-0.394 (1.85)*
inflation			-0.003 (0.26)	-0.013 (0.96)	-0.009 (0.71)	-0.127 (2.96)***	-0.165 (4.65)***
db_ipi			-0.318 (2.14)**			0.608 (2.50)**	0.813 (4.90)***
ldcps				1.062 (2.32)**	0.365 (0.99)	1.197 (2.10)**	1.408 (3.95)***
lgpri				0.309 (0.99)	0.387 (1.38)	0.924 (2.54)**	0.944 (3.01)***
lgpui				0.454 (0.82)	0.506 (1.21)	3.750 (3.99)***	3.974 (6.38)***
est					-3.431 (1.68)*		
austral					-2.500 (1.45)		
ouest					-2.627 (1.32)		
cpi						-0.001 (0.00)	0.051 (0.15)
polity2						-0.355 (4.63)***	-0.391 (7.56)***
_cons	16.209 (3.44)***	15.985 (3.48)***	13.376 (2.23)**	17.993 (2.45)**	15.722 (2.51)**	59.021 (3.57)***	74.341 (5.54)***
R ²	0.12	0.18	0.14	0.24	0.04	0.04	-0.35
N	96	96	90	84	84	72	72

t statistiques en parenthèses

%* p<0.1, significatif à 10%; ** p<0.05, significatif à 5%; *** p<0.01 significatif à 1%

Tableau D1 : Croissance Afrique

	FE1	FE2	IV-GMM	IV-GMM Rob	Prob FE1	Prob FE2	Prob IV-GMM	Prob GMM Rob
dbnbref	0.019 (0.63)	0.035 (0.97)	0.144 (1.58)	0.128 (1.83)*				
lefi	2.234 (3.55)***	2.131 (2.38)**	3.934 (2.12)**	3.544 (2.21)**	2.243 (3.57)***	2.170 (2.43)**	4.123 (2.07)**	3.655 (2.17)**
cpi	-0.138 (1.46)	-0.039 (0.34)	-0.098 (0.44)	-0.124 (0.60)	-0.139 (1.47)	-0.041 (0.36)	-0.075 (0.31)	-0.102 (0.48)
democrati1	0.206 (1.85)*	0.214 (1.68)*	-0.117 (1.23)	-0.116 (1.46)	0.206 (1.85)*	0.205 (1.62)	-0.121 (1.21)	-0.117 (1.42)
lgni		-0.490 (2.01)**	-0.221 (1.31)	-0.275 (1.78)*		-0.474 (1.95)*	-0.218 (1.26)	-0.279 (1.76)*
lfdigdp		0.053 (0.91)	0.868 (2.35)**	0.944 (2.80)***		0.058 (1.00)	0.896 (2.32)**	0.974 (2.79)***
ldcps		0.276 (0.96)	-0.523 (1.18)	-0.355 (0.96)		0.252 (0.89)	-0.528 (1.14)	-0.353 (0.93)
lgpri		-0.069 (0.37)	0.956 (1.57)	0.962 (1.68)*		-0.051 (0.27)	0.916 (1.44)	0.936 (1.60)
lgpui		0.084 (0.44)	-0.615 (1.47)	-0.782 (2.02)**		0.089 (0.46)	-0.651 (1.48)	-0.836 (2.04)**
inflation		-0.014 (1.84)*	0.008 (0.60)	0.003 (0.21)		-0.014 (1.82)*	0.010 (0.69)	0.003 (0.23)
dbreform					0.041 (0.54)	0.078 (0.82)	0.240 (1.05)	0.250 (1.16)
_cons	-7.882 (3.10)***	-5.326 (1.38)	-11.833 (2.09)**	-9.843 (1.83)*	-7.919 (3.12)***	-5.539 (1.44)	-12.476 (2.06)**	-10.148 (1.82)*
R ²	0.08	0.13	-3.38	-3.44	0.08	0.13	-3.59	-3.67
N	248	216	216	216	248	216	216	216

t statistiques en parenthèses

%* p<0.1, significatif à 10%; ** p<0.05, significatif à 5%; *** p<0.01 significatif à 1%

Tableau D2 : Croissance Francophone

	FE1	FE2	IV-GMM	IV-GMM Rob	Prob FE1	Prob FE2	Prob IV-GMM	Prob GMM Rob
dbnbref	0.021 (0.49)	0.046 (0.84)	0.102 (0.66)	0.100 (0.76)				
lefi	2.954 (2.01)**	4.095 (2.16)**	3.535 (1.10)	3.551 (1.43)	2.980 (2.02)**	4.241 (2.24)**	3.895 (1.08)	3.863 (1.43)
cpi	-0.165 (1.28)	-0.175 (1.11)	0.103 (0.17)	0.166 (0.32)	-0.164 (1.27)	-0.171 (1.08)	0.172 (0.23)	0.225 (0.38)
democrati1	0.272 (1.78)*	0.269 (1.52)	-0.073 (0.49)	-0.086 (0.77)	0.275 (1.78)*	0.264 (1.49)	-0.075 (0.48)	-0.087 (0.76)
lgni		-0.593 (1.46)	0.195 (0.75)	0.141 (0.76)		-0.531 (1.35)	0.207 (0.77)	0.154 (0.78)
lfdigdp		0.049 (0.58)	0.103 (0.24)	0.091 (0.24)		0.061 (0.74)	0.078 (0.17)	0.071 (0.18)
ldcps		-0.058 (0.13)	-1.162 (1.28)	-1.119 (1.48)		-0.096 (0.22)	-1.231 (1.19)	-1.182 (1.38)
lgpri		0.163 (0.53)	2.177 (2.01)***	2.019 (2.30)**		0.186 (0.61)	2.122 (1.81)*	1.987 (2.20)**
lgpui		0.163 (0.62)	0.362 (0.90)	0.333 (0.81)		0.171 (0.65)	0.370 (0.89)	0.342 (0.78)
inflation		-0.017 (0.92)	0.007 (0.21)	0.003 (0.10)		-0.018 (0.94)	0.008 (0.22)	0.004 (0.11)

dbreform					0.028	0.089	0.219	0.219
					(0.24)	(0.61)	(0.44)	(0.49)
_cons	-11.177	-12.314	-16.238	-15.817	-11.291	-13.259	-17.673	-17.111
	(1.89)*	(1.48)	(1.48)	(1.84)*	(1.91)*	(1.62)	(1.42)	(1.79)*
R ²	0.06	0.12	-3.95	-3.49	0.06	0.12	-4.14	-3.70
N	154	139	139	139	154	139	139	139

t statistiques en parenthèses

%* $p < 0.1$, significatif à 10%; ** $p < 0.05$, significatif à 5%; *** $p < 0.01$ significatif à 1%

Tableau D3 : Croissance Anglophone

	FE1	FE2	IV-GMM	IV-GMM Rob	Prob FE1	Prob FE2	Prob IV-GMM	Prob GMM Rob
dbnbref	0.008	0.042	0.022	0.010				
	(0.26)	(1.24)	(0.32)	(0.16)				
lefi	2.001	0.936	3.272	3.248	1.944	0.831	3.070	2.927
	(4.63)***	(1.22)	(2.26)**	(2.19)**	(4.54)***	(1.09)	(2.25)**	(2.10)**
cpi	-0.074	0.234	-0.714	-0.704	-0.089	0.202	-0.682	-0.637
	(0.64)	(1.26)	(3.53)***	(4.00)***	(0.77)	(1.12)	(3.62)***	(3.66)***
democratil	0.015	0.086	-0.322	-0.314	0.014	0.053	-0.287	-0.267
	(0.11)	(0.65)	(2.71)***	(3.96)***	(0.11)	(0.42)	(2.63)***	(3.39)***
lgni		-0.386	0.013	0.022		-0.466	0.008	0.008
		(1.71)*	(0.14)	(0.26)		(2.00)*	(0.09)	(0.10)
lfidgdp		0.041	0.305	0.262		0.031	0.309	0.253
		(0.67)	(1.86)*	(1.93)*		(0.51)	(1.98)**	(1.89)*
ldeps		0.350	-0.630	-0.714		0.399	-0.589	-0.663
		(1.24)	(2.01)**	(2.67)***		(1.43)	(1.99)**	(2.73)***
lgpri		-0.191	1.136	1.296		-0.158	1.060	1.149
		(1.25)	(3.52)***	(5.12)***		(1.06)	(3.51)***	(4.61)***
lgpui		-0.033	-1.146	-1.137		-0.106	-1.097	-1.063
		(0.13)	(3.17)***	(3.93)***		(0.42)	(3.23)***	(3.84)***
inflation		-0.018	0.003	0.001		-0.018	0.004	0.002
		(3.00)***	(0.30)	(0.11)		(3.04)***	(0.35)	(0.16)
dbreform					0.072	0.151	0.276	0.248
					(1.01)	(1.75)*	(1.80)*	(1.90)*
_cons	-6.038	-0.695	-6.335	-6.443	-5.791	0.444	-5.921	-5.564
	(3.42)***	(0.20)	(1.48)	(1.24)	(3.28)***	(0.12)	(1.42)	(1.13)
R ²	0.24	0.44	-0.64	-0.78	0.25	0.46	-0.47	-0.47
N	94	77	77	77	94	77	77	77

t statistiques en parenthèses

%* $p < 0.1$, significatif à 10%; ** $p < 0.05$, significatif à 5%; *** $p < 0.01$ significatif à 1%

ORGANISED BY:

the Department of Economic Affairs in collaboration with Communication and information Division. If you have any questions or suggestions, please contact:

Mr. Yeo Dossina, Email: DossinaY@africa-union.org

Ms. Ambela Barbara, Email: ambelabarbara@yahoo.fr

Tel : (251 11) 518 26 58

Fax: (251 11) 5 18 26 78

www.africa-union.org

ORGANISÉ PAR :

le Département des Affaires économiques en collaboration avec la Division de la Communication et Information. Pour vos questions ou suggestions, veuillez contacter :

Mr. Yeo Dossina, Email: DossinaY@africa-union.org

Ms. Ambela Barbara, Email: ambelabarbara@yahoo.fr

Tel : (251 11) 518 26 58

Fax: (251 11) 5 18 26 78

www.africa-union.org